00060106

00060106

Digitized with financial assistance from

Observer Research Foundation

on 22 February, 2020

LE

JAPON ILLUSTRÉ

CORBEIL

Typographie et Stéréotypie

DE

CRÉTÉ FILS

LE
JAPON ILLUSTRÉ

PAR

AIMÉ HUMBERT

ANCIEN ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

OUVRAGE CONTENANT

176 VUES, SCÈNES, TYPES, MONUMENTS ET PAYSAGES

DESSINÉES

PAR E. BAYARD, H. CATENACI, EUG. CICÉRI, L. CRÉPON, HUBERT CLERGET
A. DE NEUVILLE, M. RAPINE, E. THEROND, ETC.

UNE CARTE ET CINQ PLANS

TOME PREMIER

60106

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^ie^
77, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77

1870

Droits de propriété et de traduction réservés.

INTRODUCTION

Pendant la mission politique que j'ai remplie au Japon, et dont il ne sera d'ailleurs pas question dans cet ouvrage, j'avais un attaché avec lequel j'aimais à passer les journées de loisir que la lenteur des négociations nous procurait en abondance.

Ensemble nous avons étudié le pays et le peuple, visité les villes et parcouru en toute saison les campagnes de la baie de Yédo. Munis de nos crayons et d'un léger calepin, nous avons pris note de nos observations à mesure que l'occasion s'en présentait, tantôt assis au pied des cèdres séculaires, tantôt accroupis au seuil d'une rustique auberge, et parfois même, il faut le dire, retranchés dans l'arrière-boutique de bons bourgeois indigènes quelque peu complices de nos indiscrètes perquisitions.

L'état social du Japon offre de singulières anomalies, parmi lesquelles il en est une qui est bien faite pour stimuler l'esprit d'investigation. D'un côté, le gouvernement s'entoure d'un profond mystère ; de l'autre, il laisse à l'art national une grande liberté d'allure. Il en résulte que le pinceau des artistes du pays supplée jusqu'à un certain point au mutisme des agents de l'autorité. Le visiteur étranger fera donc bien de ne pas aller aux informations auprès d'un fonctionnaire public, car il n'en obtiendrait que des réponses évasives ; mais qu'il prenne la peine d'entrer dans une librairie quelconque, il y trouvera, sous la forme de gravures, d'esquisses à l'encre de Chine ou d'estampes coloriées, à peu près tous les renseignements dont il peut avoir besoin.

Ainsi, lorsque au premier abord la police japonaise semble s'être conjurée pour enlever tout aliment à la curiosité occidentale, on finit par découvrir avec une agréable surprise que les énigmes du Sphinx de l'extrême Orient sont de longue date illustrées et conséquemment interprétées dans un langage accessible à tout le monde. Ceci ne suffit pas sans doute pour en donner la complète intelligence. Nul ne peut dire qu'il connaisse un peuple à fond, s'il n'en possède l'idiome et la littérature : or, pour faire entrer la littérature japonaise dans l'inventaire du monde civilisé, il faut encore le travail de plus d'une génération.

Les considérations de cette nature n'ont point découragé mon compagnon de voyage. Il pense que comme elles n'ôtent rien au mérite des judicieuses observations de Kæmpfer, ni à la valeur des patientes recherches de Siebold, ni à l'intérêt des nombreuses relations auxquelles les missions diplomatiques contemporaines ont donné naissance, elles nous permettront bien de livrer au burin et à la presse le choix d'estampes et d'esquisses indigènes que nous avons recueillies ou fait exécuter dans nos promenades de découvertes.

Cette collection formerait, à elle seule, la matière d'un album que l'on pourrait intituler : Les Japonais peints par eux-mêmes.

La ressemblance toutefois laisserait beaucoup à désirer, si l'on négligeait d'y appliquer le contrôle et les procédés perfectionnés de l'art occidental. Aussi ajouterons-nous à l'imagerie japonaise de nombreuses photographies, prises en grande partie sous nos yeux, et un choix de croquis tirés des deux plus beaux portefeuilles que jamais crayon européen ait composés sous le ciel du Japon. L'un est celui de M. Wirgman, vieil hôte de Yokohama, correspondant des *Illustrated London News;* l'autre est dû à M. Alfred Roussin, aide-commissaire de la marine française, auteur de l'intéressant volume intitulé : *Une campagne sur les côtes du Japon* [1].

C'est grâce à toutes ces ressources combinées et confiées au génie et à la main des artistes du *Tour du monde*, que nous pouvons espérer de présenter le tableau le plus complet et le plus pittoresque qui se soit fait des institutions, des usages et des mœurs du peuple japonais.

Quant à notre texte, je n'irai pas jusqu'à dire qu'il contienne uniquement la description de choses vues, le récit d'impressions et d'expériences tout à fait personnelles, l'exposé de jugements à l'abri de toute contestation. Cependant j'affirmerai sans peine et la réalité des observations et la fidélité avec laquelle il en est rendu compte. D'un autre côté, le lecteur voudra bien se souvenir aussi que nous n'en sommes encore, au Japon, qu'à la période des explorations. Jusqu'à ce jour, trois points de l'empire seulement, trois places de peu d'importance en elles-mêmes, sont réellement ouverts au commerce étranger. Yédo n'est accessible qu'aux agents diplomatiques. Les excursions qu'ils ont tentées dans l'intérieur n'ont pu s'accomplir qu'imparfaitement, parmi toutes sortes d'entraves, sous la direction et la haute surveillance d'une police tracassière et méticuleuse. On peut conclure de cet état de choses que l'étude du Japon n'est encore qu'ébauchée et fragmentaire. Elle offre peu de résultats que l'on puisse présenter avec l'autorité du savoir ou cette sorte de garantie que l'on exige dans le monde des affaires. En un mot, le domaine de la certitude est fort restreint, tandis que le champ des recherches, des conjectures, des hypothèses, est illimité.

[1] Paris, L. Hachette et Cie, 1866.

Cette situation autorise d'autres procédés que ceux de la méthode scientifique ou de la pratique des affaires. C'est le cas de donner carrière à l'imagination, à l'agent irresponsable et sans prétention, qui n'a d'autre science que celle de la vie, d'autre mémoire que celle du cœur, d'autre moyen d'observation que le regard de la sympathie. Il franchit sans effort les barrières qui séparent les peuples; il discerne l'homme parmi les divergences de races; il distingue les réalités humaines sous les formes conventionnelles des dominations politiques et religieuses; il compare, élague, rapproche et devine... Ajouterai-je que parfois il se trompe? Mais lui-même vient en souriant déposer sa récolte aux pieds de la critique, et sans attendre l'arrêt fatal, s'envole explorer de nouvelles régions.

C'est donc à lui, mon attaché fidèle, le compagnon de mes voyages, l'associé de mes travaux, l'hôte de ma solitude, que j'abandonne une grande part de ma tâche; et si ce n'est la plus sérieuse, ce ne sera peut-être pas la moins utile pour la recherche de la vérité sur le pays et le peuple que je me propose de décrire.

NEUCHATEL (Suisse), décembre 1868.

LIVRE I

BENTEN

VUE DE DÉCIMA.

LE JAPON ILLUSTRÉ

CHAPITRE I

LA TRAVERSÉE

Au printemps de l'année 1863, il n'existait pas encore de communications postales régulières entre la Chine et le Japon. La Compagnie péninsulaire et orientale de Londres avait fait quelques courses d'essai de Shanghaï à Nagasaki et de Nagasaki à Yokohama, sur la baie de Yédo; mais ce fut en 1864 seulement qu'elle organisa un service mensuel, puis bimensuel, de Shanghaï à Yokohama en ligne directe, c'est-à-dire par le détroit de Van Diémen, au sud de la grande île de Kiousiou. L'année suivante, la Compagnie des Messageries Impériales créa aussi sur la même route un service mensuel faisant concurrence à la Compagnie anglaise.

Arrivé à Shanghaï, au bout de cinq mois de voyage, pendant lesquels j'avais visité le Caire, Bombay, Ceylan, Singapore, Batavia, Saïgon, Hongkong, Canton et Macao, je m'embarquai le 6 avril, à destination de Nagasaki, sur le *Swatow*, petit steamer de commerce de la force de 60 chevaux seulement. Il appartenait à la maison anglo-chinoise Dent et C^ie^, qui l'envoyait au Japon dans l'intention de le vendre à quelque prince de ce pays.

Nous descendîmes le Wousong jusqu'à sa jonction avec le Yangtsékiang, et passâmes la nuit à l'ancre dans la vaste rade que forme l'embouchure du grand fleuve chinois.

Le 7, au matin, nous entrions en pleine mer. Il faisait un temps à rafales, et notre petit bateau dépourvu de fret roulait d'une façon très-désagréable. Nous voguâmes pendant deux jours dans une solitude absolue, qui me rappela vivement ce passage d'Oliphant : « Il n'y a pas plus de 450 milles de Shanghaï à Nagasaki, mais l'Océan tout entier roulerait entre les deux empires que le Japon ne serait pas plus complétement isolé du reste du monde. »

Le 9, m'étant éveillé avant le jour, j'aperçus, au clair de lune, par l'œil-de-bœuf de ma cabine, les sommets arrondis ou coniques de quelques îles qui forment les avant-postes du Japon. A sept heures, tous les passagers, animés d'une égale impatience, étaient réunis sur le pont, les regards tournés vers l'orient, où l'on découvrait toujours plus distinctement les montagnes de Kiousiou. A mesure qu'elles grandissent, l'on voit se détacher à leurs pieds des groupes d'îles rocheuses. Bientôt celles-ci dominent notre petit steamer, qui semble aller se perdre dans un archipel sans issue. Tout à coup il est accosté par une embarcation que conduisent six rameurs demi-nus, vigoureux exemplaires du type indigène. Le *Swatow* ralentit sa marche, et reçoit je ne sais comment à son bord un pilote vêtu à l'européenne et parlant anglais, probablement quelque échappé des côtes de la Californie. Le capitaine le fait monter auprès de lui, sur la passerelle. Nous longeons, à notre droite, la grande île boisée et cultivée d'Ivoòsima. Nous passons ensuite entre les îles de Kaminosima et de Kaghéro, où l'on remarque des batteries de gros calibre, abritées sous des toitures de planches. A onze heures, nous sommes au pied des rochers à pic de l'île de Takaboko, à notre gauche : c'est celle que les relations hollandaises surnomment le Papenberg, en souvenir des victimes de la persécution religieuse de 1622, qui furent précipitées du haut de ces rochers dans la mer. Nous dépassons encore l'île des Rats, et enfin, parvenus entre les promontoires d'Ogami et de Mégami, l'un et l'autre hérissés de fortifications, nous avons sous les yeux toute la rade de Nagasaki. Elle mesure quatre milles de longueur, sur un mille de largeur en moyenne. Les plus hautes montagnes qui la dominent ont de 4 à 600 mètres d'élévation. Ce sont, à notre gauche, l'Inasataké, et à notre droite, le Kawara-yama; au nord de Nagasaki, le Kompira-yama, d'où l'on jouit de l'une des plus belles vues du monde ; et à l'est, l'Hokwasan et l'Hikosan. La ville nous apparaît au pied de ce dernier groupe, au fond de l'enceinte de la baie, derrière les mâts de l'ancrage des jonques. Le mouillage des vaisseaux étrangers paraît être sur la gauche et en avant du port des embarcations indigènes. Nous y avons compté une dizaine de bâtiments de commerce et un seul vaisseau de guerre, ce dernier appartenant à la Russie.

LE PAPENBERG, ÎLE A L'ENTRÉE DE LA BAIE DE NAGASAKI.

Dans une anse voisine, stationnait, à l'écart, un autre steamer de guerre, sur lequel flottait le pavillon national japonais, qui porte sur un champ blanc un disque écarlate, emblème du soleil levant.

L'aspect de Nagasaki a considérablement changé depuis quelques années. A l'extrémité du faubourg d'Akounora s'élèvent de grands ateliers de construction et de réparation de machines à vapeur. En face, c'est-à-dire sur la droite lorsqu'on entre en rade, nous distinguons successivement, à mi-côte, le consulat français, la chapelle anglicane, le consulat britannique, le consulat américain, et au-dessous, le long du rivage, le nouveau quartier franc d'Omoura, occupé par les maisons d'habitation et par les magasins des négociants anglais et américains; plus loin, la vieille factorerie chinoise; et à gauche, deux petites îles reliées par des ponts à la cité japonaise, savoir : l'île de Sintzi, entrepôt des douanes du gouvernement, et l'île de Décima, siége de la factorerie de la Compagnie des Indes néerlandaises, ainsi que d'autres établissements appartenant à des maisons de commerce allemandes et hollandaises. On y voit flotter les pavillons consulaires de la Prusse et de la Hollande.

Placé officiellement sous la protection de cette dernière puissance, c'est à Décima que je débarquai, et j'y fus accueilli par M. le consul général de Wit, qui m'installa aussitôt dans sa résidence. Ainsi je débutais au lieu même où finit l'histoire ancienne du Japon, au foyer où se sont entretenues pendant deux siècles et demi les uniques relations de cet empire avec le monde occidental. Cette demeure des surintendants de la factorerie néerlandaise et des commissaires royaux qui leur ont succédé, occupe une place importante dans les annales du commerce et de la politique, des découvertes géographiques et des sciences naturelles. Et j'assiste, pour ainsi dire, au convoi funèbre de tout son passé. Décima devient un quartier franc au même titre qu'Omoura. Les relations de la Hollande avec le Japon perdent leur caractère exceptionnel. Elles cessent de ressortir au gouvernement des Indes néerlandaises dont le siége est Batavia, et passent sous la direction du ministère des affaires étrangères à la Haye. M. de Wit va prochainement s'en retourner à Java. Son successeur ne sera plus simplement un consul général de commerce, mais l'agent politique des Pays-Bas au Japon, et, comme les chefs des autres légations de l'Occident, il devra établir sa résidence à Yédo. Depuis la conclusion des nouveaux traités, toute l'attention de la diplomatie étrangère se concentre sur cette capitale.

Nagasaki n'était pour moi qu'une étape sur la route de Yédo; mais on m'y avait adressé des dépêches et toute une cargaison de bagages. J'y passai une dizaine de jours consacrés essentiellement aux affaires. Le gouverneur de la place voulait me persuader d'attendre en paix les événements, sous l'égide de son administration paternelle. Il se garda toutefois d'insister, lorsque je lui eus déclaré mes intentions, et je dois lui rendre le témoignage que nulle part au Japon les Européens ne m'ont paru jouir d'une plus entière liberté que dans la circonscription de sa bonne ville impériale.

J'ai été, comme tous les voyageurs qui ont dépeint Nagasaki, charmé de sa situation, ainsi que de la beauté de ses environs. Les collines de l'est, affectées au culte des morts et couvertes de terrasses et de monuments funéraires, sont les plus admirables cimetières

qui existent. La cité même, tout entière construite en bois, n'a rien de monumental, si ce n'est le grand escalier de granit par lequel on s'élève de la ville basse aux parties supérieures, et le pont de pierre jeté sur le plus pittoresque des torrents de la montagne qui rompent çà et là l'uniformité de ses rues. On en attribue la construction aux Portugais. Dans tout le monde oriental ils ont eu la mélancolique fortune d'être les pionniers des grandes œuvres de colonisation de la race anglo-germanique. La population de Nagasaki est, dit-on, de 80,000 âmes. Les produits de son industrie me semblent d'une valeur artistique très-douteuse. Ils ont quelque chose d'hybride et sacrifient l'originalité indigène aux

VUE PRISE AUX ENVIRONS DE NAGASAKI.

grossiers intérêts de la pacotille. L'établissement européen occupe le second rang parmi les ports ouverts jusqu'à ce jour par les traités. Yokohama, qui a été substitué à Kanagawa, est le plus important pour le moment; mais il est probable qu'il descendra au-dessous de Hiogo et d'Osaka, lorsque ces deux grandes places seront accessibles au commerce de l'Occident. De son côté, Nagasaki ne demeurera pas stationnaire. On fait déjà des plans, fort beaux sur le papier, d'après lesquels les concessions de terrains obtenues par les étrangers soit dans l'île de Décima, soit sur la rive méridionale de la baie, seraient complétées et réunies entre elles par des quais, de manière à former une ligne continue dont

LE PONT DES PORTUGAIS.

Décima serait la tête. Alors, en entrant dans la rade, on verrait la ville européenne étaler, en un vaste demi-cercle, ses élégantes habitations et ses grands magasins en pierre de taille, à la droite et en avant de la vieille cité japonaise, dont les constructions en bois s'élèvent en amphithéâtre sur les pentes des collines. Mais il se pourrait que, tôt ou tard, Nagasaki trouvât une rivale dans quelque autre place de commerce de l'île de Kiousiou, ce qui serait le cas, par exemple, si le prince de Satsouma ouvrait aux étrangers, comme il y semble disposé, la capitale de ses provinces, Kagosima, sur la baie de ce nom, à proximité du passage de Van Diémen.

Cependant le vaisseau de guerre de la marine royale néerlandaise, sur lequel je devais me rendre à Yokohama étant arrivé, je m'y installai le 19 avril, à onze heures du soir. C'était le *Vice-Amiral Koopman*, corvette à vapeur et à hélice, de 14 canons, commandée par M. J.-E. Buys, *kapitein luitenant ter Zee*. Celui-ci, pour se diriger sur la baie de Yédo, avait choisi la voie de la mer intérieure.

Le 20, le *Koopman*, ayant levé l'ancre à cinq heures du matin, sortit de la baie de Nagasaki et, dès qu'il fut en pleine mer, mit le cap au nord, pour longer les côtes occidentales de l'île de Kiousiou.

La traversée de Nagasaki à Yokohama est un voyage de 712 milles nautiques d'Angleterre, ou 178 lieues géographiques, par la ligne la plus courte, c'est-à-dire par l'Océan, en naviguant d'abord au sud, puis au nord-est, après avoir passé le détroit de Van Diémen.

La même traversée est un voyage de 740 milles nautiques d'Angleterre, ou 185 lieues géographiques, par la mer intérieure, où l'on entre en doublant la pointe septentrionale de Kiousiou et s'engageant à l'est dans le détroit de Van der Capellen.

Il y a donc entre les deux trajets une différence de 28 milles nautiques en faveur de ce que j'appellerai la ligne extérieure, et il faut ajouter que, sur cette route, on peut naviguer sans interruption, de nuit comme de jour, tandis que, pour le moment, l'on ne marche jamais de nuit dans la mer intérieure. Aussi les voiliers donnent-ils la préférence au passage sud-est, par le détroit de Van Diémen. Ils y sont d'ailleurs moins exposés à rencontrer des calmes que dans les bassins, souvent profondément encaissés, de la Méditerranée japonaise. Celle-ci ne saurait donc convenir qu'aux bâtiments à vapeur. Ils y trouvent plus de sécurité que dans les mers extérieures, qui sont sujettes, le long des côtes, aux bourrasques subites, aux coups de vent de terre et à l'influence parfois considérable des courants.

Dans la première journée de notre traversée, l'action du vent du nord se combinant avec la force du courant d'eau froide qui vient des Kouriles par le détroit de Sangar, coule de la mer du Japon dans le canal de Corée et baigne les rives occidentales de Kiousiou, notre commandant dut faire constamment chauffer à toute vapeur, et souvent uniquement pour ne pas reculer. Un voilier aurait dû prendre le large et louvoyer jusqu'à ce qu'il s'élevât un vent favorable.

Les obstacles que présente la navigation sur les côtes occidentales du Japon, contribuèrent, au treizième siècle, aussi bien que la bravoure des habitants de cet empire, à le préserver de l'invasion des Mongols.

Plus tard, quand la politique de son gouvernement défendit l'accès du Japon aux Européens, il ne fallut rien moins que l'invention de la navigation à vapeur pour rétablir des relations d'amitié et de commerce entre ce pays et l'Occident. C'est à la présence de l'escadre à vapeur du commodore Perry dans les eaux de la baie de Yédo, en 1853 et en 1854, que se rattachent, en effet, les traités conclus avec le Taïkoun par les États-Unis, la Hollande, la Russie, l'Angleterre, la France, le Portugal, la Prusse, la Suisse, et tout récemment l'Italie, la Belgique et le Danemark.

L'aspect des côtes du Japon, vues de loin, est, en quelque sorte, celui d'une mer pétri-

VUE PRISE AUX ENVIRONS DE NAGASAKI.

fiée ; c'est-à-dire, que les sommités des chaînes de montagnes, sauf de rares exceptions, ne dépassent pas un niveau assez général de 6 à 700 mètres au maximum, et qu'elles offrent l'image d'ondulations semblables à des vagues.

Si l'on approche du rivage, quelques figures distinctes se dessinent peu à peu sur ce fond uniforme. Tantôt c'est un îlot parfaitement pyramidal, tantôt un cône massif, en forme de pain de sucre ; ailleurs, des îles rocheuses qui sont comme taillées en lignes rectangulaires. Il est très-rare de découvrir à l'horizon des courbes sinueuses. Un petit nombre d'îles seulement ont des croupes arrondies.

La couleur générale du paysage est dominée par les teintes sombres : on ne voit que des roches brunes s'élevant à pic au-dessus d'une mer profonde, et supportant des groupes de pins, de cèdres et d'autres arbres au feuillage toujours vert, ou des îles touffues, boisées jusqu'à la base, ou d'autres complétement nues et polies comme du marbre, et, tout à fait exceptionnellement, une plage sablonneuse ou quelques cultures. Ce n'est qu'en pénétrant dans les baies vastes et profondes, cachées derrière les promontoires et les îlots déserts, que l'on se trouve tout à coup au sein d'une nature cultivée et d'une civilisation attrayante.

A l'extérieur, le Japon est austère et inhospitalier : semblable à une forteresse de roc, défendue par une ligne de brisants, le pays lui-même semble vouloir repousser quiconque tenterait d'y aborder.

Nous avons eu constamment la vue des côtes montagneuses de Kiousiou. Elles sont bordées d'îlots boisés et de roches basaltiques, dont deux, entre autres, se réunissent en voûte de manière à former une belle porte marine.

A notre gauche, nous longeons le groupe des îles de Gotô. A quatre heures de l'après-midi nous sommes entre l'île d'Ikoutski et celle de Firado, siége des premiers établissements des Hollandais et des Portugais au Japon. Le vent redoublant de violence, nous avons hâte d'atteindre le mouillage de Taské, sur la côte nord-est de Firado. Les deux pilotes indigènes que le gouverneur de Nagasaki nous a procurés, estiment que Taské est l'un des plus beaux ports de ces parages. Ils y ont relâché plus d'une fois avec des jonques de caboteurs. Ces braves gens sont dignes de toute confiance, car ils répondent sur leur tête du bon accomplissement de leur mandat. Mais il nous paraît bientôt évident qu'ils ne se rendent compte ni du tirant d'eau ni de l'espace dont un gros steamer a besoin pour ses manœuvres. L'entrée de ce havre est obstruée par un îlot et par des écueils ; la sonde indique que l'on ne trouvera qu'avec peine un endroit propre à y jeter l'ancre. Enfin, à force de précaution, l'on s'abrite convenablement pour la nuit, en compagnie d'une trentaine de jonques et en vue du village même, où nous entendons pendant longtemps les aboiements des chiens et le son lointain de voix humaines qui appellent et se répondent.

C'est à une heure de marche au sud de Taské qu'est située la bourgade de Firado. L'on y compte une dizaine de mille habitants, qui vivent principalement du commerce de cabotage et de la pêche de la baleine.

Le canal de Specx, qui tire son nom d'un ancien surintendant de la factorerie hollandaise de Décima, baigne la côte orientale de l'île de Firado et la côte occidentale de la terre de Kiousiou, en y comprenant un petit archipel intermédiaire que l'on appelle le Groupe des quatre-vingt-dix-neuf îles. C'est une route semée d'écueils et exposée à un courant d'une grande violence dans la direction du nord au midi.

Il n'existe pas au monde de pays plus découpé, plus morcelé, que l'empire insulaire du Japon. Son développement longitudinal n'est pas moindre de 800 lieues. Aussi un grand nombre d'îles, le long des terres principales, ne sont-elles indiquées que très-approximativement sur nos cartes marines. D'autres ont été reconnues, mais on n'est

pas d'accord sur le nom qu'il faut leur donner; il n'est pas rare au Japon que telle île ou telle localité soit désignée tantôt par son nom propre, tantôt par un surnom, une épithète distinctive. La difficulté de s'entendre avec les interprètes et les pilotes indigènes augmente encore les erreurs. Quant aux interprètes, leur prononciation, ainsi que leur orthographe, varie considérablement selon qu'ils ont appris l'anglais ou le hollandais; et quant aux pilotes, chacun d'eux parle le dialecte de sa province. Les uns et les autres, très-exacts dans l'accomplissement de leurs devoirs, sont également ingénieux à éluder les services qui n'auraient pour effet que de fournir un aliment à l'esprit

JONQUES CHINOISES DANS LES PARAGES DE LA MER INTÉRIEURE.

d'investigation des Occidentaux. Enfin les traités eux-mêmes entourent d'obstacles presque insurmontables l'étude nautique ou topographique des divers archipels de l'empire. Nulle part, en dehors des ports ouverts aux nations contractantes, il n'est permis aux navigateurs étrangers ni de descendre à terre et d'y faire des installations pour lever des plans, ni de procéder à des sondages en vue des côtes, sauf lorsqu'il y a nécessité. Plus d'une fois, des embarcations qui tentèrent de contrevenir à cette dernière défense, ont essuyé le feu des canons japonais. Toutes les passes de quelque importance sont protégées par des forts ou par des batteries couvertes. Aucun port n'est accessible aux étrangers, si ce n'est à

titre de refuge, dans le cas de réparations urgentes ou d'autres « besoins » des navires ; et l'équipage, à moins d'autorisation spéciale, doit constamment rester à bord.

Nous sortîmes de notre refuge de Taské, le 21 de grand matin, non sans de longues et prudentes manœuvres, que les insulaires, montés sur des barques, suivaient de loin avec une vive curiosité.

Sur toute la ligne que nous parcourûmes dans cette journée, l'on remarque un grand mouvement local de bateaux de pêche et de jonques de commerce. Nous avons à notre droite, sur la terre de Kiousiou, les belles et riches provinces des seigneurs de Fizen et de Tsikouzen. Ce dernier réside à Foukouoka, sa capitale, ville maritime peu connue, mais qui n'a pas moins de 100,000 habitants. Outre le cabotage des ports japonais, elle cultive des relations commerciales avec la grande île de Tsousima, au nord-ouest de Kiousiou, et avec la Corée. Parfois aussi des jonques coréennes ou chinoises se montrent dans les eaux de Nagasaki, de Tsikouzen, ou de la mer intérieure. La nature et la valeur de leurs cargaisons sont assujetties à de sévères règlements de douane et de police, émanant des autorités japonaises. Telle est néanmoins l'importance des transactions nationales ou internationales de ces parages ignorés du reste du monde, que l'amiral Hope, ayant relevé le nombre de jonques qu'il a rencontrées dans sa traversée de la mer intérieure, est arrivé au chiffre de 1,500.

Les bateaux de pêche sont innombrables. On les découvre tantôt amarrés près des îles, tantôt cinglant en pleine mer à l'aide d'une grande voile taillée en carré long.

Enfin l'un des traits les plus caractéristiques des tableaux que présentent les archipels japonais, c'est la quantité prodigieuse d'oiseaux qui les animent de leurs cris et de leurs évolutions. Ici, des aigles ou des éperviers planent au-dessus des brisants ; là, des grues détalent pesamment d'un bouquet de cèdres ; plus loin, des cormorans et des hérons pêchent parmi les roseaux et dans les anses paisibles où refluent les ondes des courants ; partout les oies et les canards sauvages flottent sur les vagues ou traversent les airs par troupes disciplinées, tandis que les mouettes et les hirondelles de mer tourbillonnent par essaims autour des promontoires et des écueils.

Les Japonais en général respectent les oiseaux sauvages. Ils ne consomment que la volaille de basse-cour. La race galline, qui se rencontre sous toutes les latitudes, excepté sous la zone glaciale, est très-vigoureuse au Japon, où elle présente d'intéressantes variétés maintenant acclimatées et bien connues en Europe. Il paraît même qu'il s'est fait de vieille date, dans les deux pays, des échanges et des croisements d'espèces. L'on demandait à des ambassadeurs japonais s'ils reconnaissaient, pour en avoir vu dans leur patrie, une sorte de poules qu'on leur montrait dans un jardin d'acclimatation : « Certainement, répondirent-ils, c'est l'espèce que nous nommons les poules de Hollande. »

Les insulaires de la mer intérieure échangent volontiers une poule contre une bouteille vide. J'ai remarqué maintes fois sur les marchés du Japon que les bouteilles d'Europe sont l'un des articles les plus recherchés du peuple, et cela se conçoit dans un pays où il n'existe pas de verreries. Une circonstance qui tend à y renchérir cet

article, c'est la passion des Japonais pour les estampes : une belle étiquette de fabrique d'absinthe, de vermout, de chartreuse, n'importe, double le prix de la bouteille.

Le *Koopman* devait mouiller à Toréagari, port de Kiousiou situé au sud-est de l'île d'Hikousima, près de l'ouverture du détroit de Van der Capellen ; mais le vent du nord-ouest et un fort courant dans la direction de l'est nous ont si bien favorisés, que nous avons franchi le passage et jeté l'ancre, à nuit tombante, devant la ville de Simonoséki, située à l'entrée de la mer intérieure, sur la grande île de Nippon. Pour ce soir, nous ne faisons qu'entrevoir les lumières et entendre les derniers bruits du port.

Le lendemain, 22 avril, je me suis levé à cinq heures du matin pour jouir de la vue de Simonoséki ; mais, arrivé sur la dunette, je fus bien désappointé : un épais brouillard couvrait la rade et permettait à peine de distinguer quelques grosses jonques à l'ancre.

VUE PRISE A SIMONOSÉKI EN FACE DE KOKOURA.

A six heures cependant il se fit une éclaircie qui découvrit une intéressante partie de la ville, celle que domine le temple de Kami-hamayou. J'ai été surtout frappé de la beauté des groupes de pins, de cèdres et d'autres grands arbres qui s'élèvent non-seulement sur les collines sacrées, mais auprès des maisons de fonctionnaires et sur les places de marché.

L'aspect général de Simonoséki et de ses environs doit être fort beau par un temps clair. La partie de l'île de Kiousiou qui est en face de cette pointe sud-ouest de l'île de Nippon, me parut offrir aussi un tableau très-pittoresque, à en juger par les maisons de la petite ville de Kokoura que l'on distinguait sur la rive, et par les sommets de montagnes que je voyais s'élever au-dessus du brouillard appesanti à mi-côte.

Le livre de sir Rutherford Alcock, intitulé : *The Capital of the Tycoon*, contient sur Simonoséki la notice suivante, rédigée par M. Boyle, négociant anglais :

DÉTROIT DE VAN DER CAPELLEN ET SIMONOSÉKI.

« Cette ville, située sur le 33° 56′ de latitude Nord et le 131° de longitude Est, présente, le long de la mer, une étendue d'un mille et demi. Elle n'a qu'une rue principale, et peut contenir environ 10,000 habitants.

« Elle est généralement construite en bois, mais on y remarque un grand nombre de godowns ou magasins ayant des murs de pisé blanchis à la chaux. Ces bâtiments, censés à l'épreuve du feu, *fire-proof*, servent d'entrepôts aux marchandises qui arrivent de Nagasaki ou de divers ports de la mer intérieure, principalement d'Osaka. L'on distingue, sur les jonques, des cargaisons de sucre (des îles Liou-Kiou), de riz, de fer et d'huile. La ville elle-même, surmontée de hautes collines, ne paraît pas fournir d'articles d'exportation qui lui soient propres. Son activité commerciale doit évidemment consister à recevoir en dépôt et à transmettre d'une part au port d'Osaka, pour la consommation de l'intérieur de Nippon, les produits de l'île de Kiousiou, et d'autre part, au port de Nagasaki et ailleurs, les produits provenant d'Osaka. La direction des affaires est entre les mains d'agents des négociants d'Osaka. L'on voit dans les boutiques de détail de la ville plusieurs articles d'importation hollandaise, tels que des drogues, du verre, des bouteilles et des taffachélas, et, en quantité beaucoup plus considérable, quelques-uns des produits manufacturés de la Grande-Bretagne, tels que grey shirtings, camlets, prints et long ells. Les prix de vente sont de 50 à 100 pour 100 plus élevés qu'à Nagasaki. »

Cette courte notice commerciale me semble aussi complète qu'exacte. Peut-être l'évaluation de la population est-elle au-dessous de la réalité. Certaines relations attribuent à Simonoséki 30,000 habitants. Quant aux articles d'importation dont parle M. Boyle, ce sont en effet à peu près les seuls pour lesquels le Japon soit tributaire de l'Europe, abstraction faite toutefois des armes à feu et des fournitures de la marine de guerre. On donne le nom de taffachélas à un tissu de coton très-généralement employé pour vêtements d'hommes aussi bien que de femmes de la classe bourgeoise. C'est des fabriques de la Suisse orientale que l'on en tire les qualités supérieures. Les shirtings écrus sont un tissu de coton dont l'Angleterre a la spécialité ; la plupart se teignent au Japon même. Enfin, les camlets, les prints et les long ells sont des articles de laine, essentiellement de provenance britannique. Le drap de France, longtemps inconnu, commence d'être apprécié dans les classes opulentes de la société.

A une époque antérieure à la conclusion des grands traités qui semblaient devoir ouvrir presque toutes les cités importantes du Japon à la civilisation moderne, et qui, à cet égard, sont restés jusqu'à présent une lettre morte, un diplomate hollandais qui connaît le Japon mieux que personne, M. Donker-Curtius, travaillait sans bruit à obtenir du gouvernement japonais, par les seules armes de la patience et de la persuasion, l'ouverture de Simonoséki et de Hiogo, les deux ports principaux de l'empire, situés chacun à l'une des issues de la mer intérieure.

La première de ces villes, en particulier, a une position qui lui assignera toujours, quoi qu'on fasse, un rôle dans les affaires de l'extrême Orient. Au point de vue militaire, elle est la clef du détroit de Van der Capellen : en travers de ce canal, l'île rocheuse d'Hikousima, qui protége le port de Simonoséki contre la vague de la mer coréenne, ne laisse entre

ses rocs et la terre de Kiousiou qu'un passage ou goulet de 5 kilomètres de longueur sur trois quarts de largeur. Au point de vue mercantile, elle est le nœud où se croisent les deux principales artères du Japon : l'une, par la voie de la mer intérieure ; l'autre, par la grande route impériale qui traverse premièrement l'île de Kiousiou, de Nagasaki à Kokoura, en face de Simonoséki ; et, deuxièmement, l'île de Nippon, de Simonoséki à Osaka, puis à Kioto, puis à Yédo, dans la direction de l'ouest à l'est, aussi bien que du sud au nord, à partir de Yédo, jusqu'à la côte qui fait face au port d'Hakodate, sur l'île de Yéso.

Les relations actuelles du Japon avec les grandes puissances maritimes de l'Occident sont de nature à faire regretter que l'on se soit écarté du plan modeste, mais sagement conçu, de l'ancien commissaire royal des Pays-Bas.

VUE DU DÉTROIT ET DE LA VILLE DE SIMONOSÉKI, PRISE DE KOKOURA.

Simonoséki semblait être destiné à devenir le port franc de toutes les nations commerçantes qui viennent se rencontrer sur le sol du Japon.

Notre corvette ayant passé la nuit à l'ancre, la proue tournée vers l'entrée du détroit de Van der Capellen, nous reprîmes, dès les six heures du matin, notre direction de marche dans le sens du courant : le détroit à l'arrière, l'île de Nippon à bâbord, c'est-à-dire à notre gauche, et l'île de Kiousiou à tribord.

Jusqu'au moment du départ, les embarcations indigènes se succédèrent autour de nous en nombre toujours croissant : d'abord, des barques de pêcheurs, ceux-ci couverts d'un rustique manteau de paille ; puis, de gros bateaux caboteurs, la proue bardée de cuivre, chacun contenant d'ordinaire tout un ménage ; ensuite, un canot gouvernemental, d'où nous vîmes sortir deux officiers de police qui montèrent à notre bord et interrogèrent les pilotes indigènes ; enfin, des gondoles de citadins, accompagnés de domestiques portant

des parapluies. Souvent l'on remarquait, parmi les groupes de curieux, de bons papas entourés de leurs enfants et leur signalant les détails les plus extraordinaires du gros vaisseau de guerre hollandais; d'autres fois, sous la protection de quelque grave personnage, des femmes et des jeunes filles coiffées avec soin : ces dernières se distinguant des femmes mariées par une petite pièce de crêpe écarlate entrelacée dans le savant édifice de leur épaisse chevelure.

Le spectacle était aussi animé qu'intéressant; mais je ne pouvais prendre mon parti de la pauvreté du costume japonais : ces gens enveloppés d'une simple robe de chambre de

VUE DE HIMÉSIMA. — CANAL DE BOUNGO.

coton, et n'ayant d'autre chaussure que des sandales de paille, me donnaient le frisson, et certes ils ne frissonnaient que trop eux-mêmes par cette froide matinée.

A sept heures nous sommes en marche. Nous n'avons plus le vent du nord, mais un vent d'est, debout, contre lequel nous luttons victorieusement à l'aide d'un courant de 6 milles à l'heure.

Des deux côtés du chenal, s'élèvent des montagnes boisées. Il y a des lois au Japon qui protégent les forêts : j'ai entendu dire que personne ne peut abattre un arbre sans en planter un autre en échange. Içi les arbres de haute futaie sont cependant clair-semés et comme espacés à intervalles réguliers parmi les taillis.

Au bout d'une heure de navigation, à partir de Simonoséki, nous avions perdu la vue des côtes.

Pendant le reste de la journée nous eussions cru avoir autour de nous le spectacle de la pleine mer, si la quantité de lourdes jonques marchandes, de barques aux blanches voiles, et de bateaux pêcheurs que nous rencontrions sur notre route, ne nous avait rappelé que nous voguions sur un grand lac, une petite Méditerranée. Peut-être aurions-nous encore aperçu quelque terre s'il n'y avait pas eu toujours un peu de brouillard à l'horizon. Quoi qu'il en soit, la partie de la mer intérieure que nous traversâmes dans l'après-midi est bien celle qui présente la plus grande largeur : une cinquantaine de milles approximativement, à la hauteur du canal de Boungo, au delà d'Himésima, la dernière des îles qui bordent la côte nord-est de Kiousiou.

LE CHATEAU DE MAROUGAMÉ, SUR L'ILE DE SIKOFF (MER INTÉRIEURE).

CHAPITRE II

LA MER INTÉRIEURE

L'empire du Japon mesure plus de 26 degrés de latitude (de 24° 16' à 50° de latitude septentrionale) et plus de 27 degrés de longitude (de 120° 58' à 148° 25' à l'est du méridien de Paris). L'on y compte jusqu'à 3,850 îles ou îlots, représentant une superficie de 7,521 milles carrés, de 15 au degré.

Ce petit monde insulaire, peuplé, à ce que l'on suppose, de 32 à 34 millions d'âmes, se divise en 6 groupes ou archipels principaux.

Le plus considérable est le Japon proprement dit, comprenant 3,511 îles, d'une superficie de 5,306 milles carrés. Viennent ensuite : Yéso, les grandes Kouriles, Krafto, le groupe des îles Bonin, et l'archipel des Liou-Kiou.

Le tronc même du Japon proprement dit est formé par la grande île de Nippon qui, à elle seule, présente une superficie de 4,031 milles carrés, ou des dimensions de 300 lieues en longueur et de 60 à 80 en largeur.

Au sud-ouest et au sud de Nippon s'étendent deux autres grandes îles, savoir : Kiousiou, qui a 50 lieues de longueur et 25 de largeur, ou une superficie de 688 milles carrés, et Sikoff, une superficie de 391.

La mer intérieure du Japon est circonscrite par les côtes méridionales de Nippon et les côtes septentrionales de Kiousiou et de Sikoff.

Elle offre néanmoins plutôt le caractère d'un canal que celui d'une véritable méditerranée. C'est une communication établie, à la hauteur du 34e degré de latitude septen-

trionale, entre les eaux de la mer de Chine, ou, plus exactement, du détroit de Corée, sur les côtes occidentales du Japon, et les eaux du Grand Océan, qui baignent les côtes méridionales et orientales de ce même archipel.

On peut admettre que les trois grandes îles de Nippon, de Kiousiou et de Sikoff ne formaient anciennement qu'une seule terre. Leur existence séparée serait due à une rupture des digues naturelles de la côte occidentale, à une invasion des eaux de la mer chinoise, au point où se trouve actuellement Simonoséki. C'est ainsi, pour faire une comparaison, que l'Afrique paraît avoir été détachée du continent européen par une irruption des eaux de l'Atlantique dans le bassin de la Méditerranée, au détroit de Gibraltar. Et si l'on se représente la Méditerranée comme unie d'un côté à l'Atlantique par le canal de Gibraltar, et de l'autre à l'Océan indien par le canal de la mer Rouge, on aura en grand l'image de la mer intérieure du Japon, qui communique à l'ouest avec la mer de Chine, par le passage de Van der Capellen ou de Simonoséki, et au sud-est avec le Grand Océan par le canal de Boungo, entre Kiousiou et Sikoff, comme aussi, plus loin, par un second passage, celui de Kino, entre Sikoff et le promontoire d'Idsoumo sur la terre de Nippon.

La Méditerranée japonaise tout entière est parfois désignée sous le nom de Souwonada ou mer de Souwo.

On estime que cette masse d'eau mesure, dans sa plus grande longueur, de l'ouest au nord-est, c'est-à-dire de Simonoséki au fond du golfe d'Osaka, une étendue de 250 milles. Selon M. R. Lindau, « la Souwonada des Japonais, située entre les 33^{e} et 35^{e} parallèles de latitude Nord et les 131^{e} et 136^{e} degrés de longitude Est, a 400 kilomètres de longueur. »

Sur les côtes méridionales de la grande île de Nippon, qui forment un vaste demi-cercle irrégulier mais non interrompu, s'étendant de la pointe de Simonoséki au cap d'Idsoumo, la Souwonada baigne les terres de dix provinces, lesquelles se succèdent dans l'ordre suivant, en commençant à l'ouest :

Nagato, — Souwo, — Aki, — Bingo, — Bitsiou, — Bidzen, — Arima, — Setsou, — Idsoumi, — et Ksiou.

Chacune de ces provinces contient une ou plusieurs seigneuries appartenant à des princes féodaux, qui jouissent d'une large indépendance et perçoivent généralement de leurs terres un revenu considérable. C'est ainsi, pour citer quelques exemples, que la famille des princes de Ksiou retire de ses domaines patrimoniaux un revenu annuel équivalant à la somme de 8,880,000 francs ; le prince d'Aki, un revenu de 6,976,000 francs ; le prince de Nagato, 5,904,000 francs ; le prince de Bidzen, 4,960,000 francs.

Sur les îles de Kiousiou et de Sikoff, qui sont, après celles de Nippon et de Yéso, les plus grandes terres du Japon, la Souwonada baigne les côtes septentrionales de deux provinces de Kiousiou, savoir : Boudzen et Boungo, et de trois provinces de Sikoff, nommées Iyo, Sanouki et Awa.

Enfin, de même que l'on divise en plusieurs bassins la Méditerranée européenne, les Japonais en ont distingué cinq dans leur propre Méditerranée et leur ont donné les noms des provinces les plus importantes qui les dominent ; en sorte que la mer intérieure

porte cinq noms différents, dans son développement longitudinal de l'ouest à l'est, savoir :

Souwonada, Iyonada, Bingonada, Arimanada et Idsouminada, ce qui signifie donc la mer ou le bassin des provinces de Souwo (sur Nippon), d'Iyo (sur Sikoff), de Bingo, d'Arima et d'Idsoumi (sur Nippon).

Après avoir franchi tout le bassin de Souwo, nous jetâmes l'ancre à dix heures du soir dans une baie de l'île appelée Yagosima, à l'entrée de l'Iyonada.

Ce mouillage ne me laisse que le souvenir confus de l'aspect de quelques montagnes

INSULAIRES DE LA MER INTÉRIEURE.

semblables à celles de la forêt Noire, surgissant dans les ombres de la nuit, sous un ciel nuageux; et le lendemain, 23 avril, la corvette ayant levé l'ancre avant le jour, nous avions déjà gagné le large lorsque je me réveillai.

Il soufflait une légère brise du nord ; le temps était parfaitement pur; la journée demeura fraîche et claire, excellente pour jouir de l'aspect du pays. Je l'ai passée, sauf les heures des repas, tout entière sur la dunette, tantôt observant à mes pieds, sur le pont où la batterie s'étale à ciel ouvert, les manœuvres des matelots et les exercices militaires des soldats de marine; tantôt contemplant, à ma droite et à ma gauche, le spectacle de

cette succession d'îles, petites et grandes, nues ou boisées, désertes ou peuplées, qui font le charme des traversées de la mer intérieure.

Ces îles forment la ceinture des deux grandes terres, de Nippon que nous n'apercevons plus, et de Sikoff dont nous ne voyons que bien au loin, à l'horizon, les montagnes vaporeuses.

Les îles arides sont généralement des masses de rochers noirs ou bruns, de formation volcanique, taillés en pyramide, en cône, en pain de sucre, ou présentant aussi l'image

UNE RUE A SIMONOSÉKI.

de figures fantastiques. Quelques-unes sont des monticules sablonneux, dont les ondulations rappellent la vue des dunes de la Hollande.

Les îles désertes mais non arides sont cultivées par les habitants des villages voisins. Dans ce moment les pentes fertiles, la plupart disposées en terrasses, sont couvertes de champs de blé ondoyants. On sème le froment en novembre ou en décembre, on le récolte en mai ou en juin, et on le remplace alors par du riz, que l'on moissonne en octobre.

Sur les grandes terres qui nous avoisinent, on sème le millet et le coton en mars ou en avril, et on les récolte en septembre ou en octobre.

Les provinces à l'extrémité orientale de la mer intérieure fournissent du thé en abondance.

Les districts de soie se trouvent surtout aux environs de Kioto dans l'intérieur, ainsi que de Niagata sur la mer du Japon, et de Yokohama sur la baie de Yédo.

L'agriculture et la pêche sont les principales occupations du peuple japonais. Les

COSTUME D'HIVER DES PAYSANS ET DES PÊCHEURS.

mers de l'archipel qu'il habite nourrissent une variété infinie de poissons, parmi lesquels on remarque plusieurs espèces étrangères appartenant à la zone torride : elles vivent dans de profonds courants, probablement dérivés du grand courant équatorial, et qui conservent une température plus élevée que celle des autres couches d'eau marine à cette latitude.

Au milieu de toutes les richesses naturelles dont elle est entourée, la population

campagnarde du Japon, nombreuse, laborieuse, intelligente, ne possède en propre qu'un chétif abri, des instruments de travail, quelques pièces de cotonnades, des nattes, un manteau de paille, une petite provision de thé, d'huile, de riz et de sel, pas d'autres meubles que deux ou trois ustensiles de ménage, en un mot, rien au delà du strict nécessaire. Tout le reste du produit de ses sueurs appartient aux possesseurs du sol, les seigneurs féodaux.

L'absence d'une classe moyenne donne un aspect misérable aux villages japonais. Une civilisation libérale aurait couvert les rives de la mer intérieure de jolies bourgades et d'élégantes villas. Les temples seuls rompent l'uniformité des habitations campagnardes ; mais ils ne s'en distinguent de loin que par les vastes dimensions de leur toiture et par l'effet imposant des arbres séculaires que l'on rencontre toujours dans leur voisinage. Les pagodes bouddhistes, hautes tours au toit pointu, ornées de galeries à chaque étage, sont beaucoup moins communes au Japon qu'en Chine.

En entrant dans le bassin de Bingo, nous aperçûmes, sur la côte de Sikoff, une ville qui semble avoir une certaine importance : elle s'appelle Imabari. Une plage sablonneuse d'une grande étendue, chose assez rare au Japon, aboutit à une sorte de faubourg où il nous parut qu'il y avait dans ce moment un marché réunissant un actif concours de peuple. Au-dessus de la plage, des plaines fertiles, aux lignes onduleuses, se perdaient dans la brume, au pied d'une chaîne de montagnes baignées par les rayons du soleil. Les principales sommités de cette chaîne, le Kori-yama, le Yafatzousan, le Siro-yama, peuvent avoir 1,000 à 1,600 mètres d'élévation.

Des fortifications, ou plutôt des levées de terre derrière lesquelles brillaient plusieurs bannières, protégeaient des batteries rasantes, installées en avant du port. Un certain nombre de militaires, groupés sur la rive, suivaient des yeux la marche de notre corvette. La ville elle-même ne présentait rien de remarquable, que des lieux sacrés ornés d'arbres gigantesques.

Quelque temps après, nous croisâmes, à une portée de carabine, un gros steamer japonais. Nos pilotes, consultés, nous dirent que, d'après les couleurs du pavillon, ce bâtiment devait être la propriété du prince de Tosa. Celui-ci est au nombre des dix-huit « grands daïmios » ou pairs de l'empire. Ses terres sont situées dans la partie méridionale de l'île de Sikoff, et lui font un revenu annuel de 3,872,000 francs. Peut-être revient-il de quelque conférence tenue par le parti féodal dans la cité de Kioto, à la cour de l'empereur héréditaire du Japon : alors il se sera embarqué à Hiogo pour s'en retourner dans sa province par le canal de Boungo. Quels sont les sentiments qui l'animent à la vue de cette corvette étrangère qui fend les eaux de la mer intérieure ? Se flatte-t-il de repousser un jour la civilisation occidentale par les armes mêmes qu'elle vient de mettre à sa disposition ? Et sait-il bien où la vapeur le mènera ?

Nous faisons l'énumération des steamers de guerre que l'Europe et l'Amérique, à notre connaissance, ont déjà fournis à la marine japonaise, et nous arrivons au chiffre de quatorze. Le premier, la corvette *le Sœmbing*, a été donné au Taïkoun par le roi des Pays-Bas ; un autre, le yacht *l'Emperor*, par la reine Victoria ; le reste a été vendu

par des gouvernements ou par des maisons de commerce de l'Occident, soit au Taïkoun, soit à quelques-uns des principaux daïmios, tels que Mito, Nagato, Satsouma et Tosa.

Un peu avant le coucher du soleil, nous avons vu sur la côte de Sikoff un castel seigneurial, remarquable par sa situation pittoresque sur les flancs et au sommet d'une colline boisée, au pied de laquelle une rustique bourgade semblait s'abriter sous la protection des vieilles tours féodales. C'est le castel de Marougamé, résidence du prince Kiogokou-Sanoké, dont les revenus sont évalués à un million de francs.

Les châteaux de daïmios sont généralement éloignés des villes et des villages. Ils se composent le plus souvent d'une vaste enceinte quadrangulaire de hautes et épaisses murailles crénelées, entourées d'un fossé et flanquées aux angles ou surmontées de distance en distance, sur toute leur étendue, de tourelles carrées au toit légèrement

ESCALIER ET ARBRE SACRÉ DU TEMPLE DE KAMI-HAMAYOU, A SIMONOSÉKI.

recourbé. Dans l'intérieur se trouvent le parc, les jardins, la résidence proprement dite du seigneur, comprenant un corps de logis principal et de nombreuses dépendances. Quelquefois une tour isolée, de la même forme que les autres constructions, s'élève au milieu du domaine féodal, et dépasse de deux ou trois étages le niveau de la muraille d'enceinte. Comme dans les pagodes chinoises, chaque étage est entouré d'une toiture, mais il est rare que celle-ci supporte une galerie. Tous les ouvrages en maçonnerie sont conservés bruts et liés par du ciment ; ceux en pisé sont blanchis à la chaux ; les parties en bois sont peintes en rouge et en noir et rehaussées d'ornements en cuivre, tantôt vernis, tantôt chargés de vert-de-gris. Les tuiles des toitures ont la couleur de l'ardoise. En général, on vise moins à la richesse des détails qu'à l'effet d'ensemble résultant de la grandeur et de l'harmonie des proportions des bâtiments. A cet égard,

quelques-unes des résidences seigneuriales du Japon méritent de figurer parmi les monuments remarquables de l'architecture des peuples de l'Asie orientale.

Après le coucher du soleil, la brise étant tombée, nous avons eu la plus charmante soirée de notre voyage : clair de lune, ciel pur, mer unie, parfois légèrement ridée par les courants ou troublée par les sauts de quelque gros poisson.

Nous mouillons dans une anse de l'île de Souzousima, à la pointe méridionale de la province de Bitsiou et à l'entrée du bassin d'Arima. Nous sommes dans une enceinte de montagnes, au pied desquelles on voit briller çà et là les lumières des habitations. Le calme général n'est interrompu que par les aboiements lointains des chiens de garde. L'air est d'une grande sérénité, et la soirée se passe en longues causeries sur la dunette.

Le lendemain, 24 avril, de grand matin, nous sillonnons les eaux paisibles de l'Arimanada. Ce bassin est presque complétement fermé, à l'est, par une seule île, qui le sépare de l'Idsouminada sur 30 milles de longueur. Elle a la forme d'un triangle, dont le sommet, tourné vers le nord, fait face à la province d'Arima, sur Nippon. C'est la belle île d'Awadsi, qui fut la demeure des dieux et le berceau de la mythologie nationale des Japonais. Les terres basses que l'on remarque à son extrémité septentrionale sont recouvertes d'une luxuriante végétation, et, dans la direction du midi, le sol s'élève insensiblement en collines cultivées ou boisées, jusqu'aux larges contre-forts d'un massif ou plutôt d'une véritable chaîne de montagnes, hautes de 3 à 700 mètres.

Awadsi appartient au prince d'Awa, qui a un revenu annuel de 4 millions de francs. Elle présente, dans sa partie méridionale, une large base qui s'étend entre la province d'Awa, sur Sikoff, et celle de Ksiou, sur Nippon. Elle est séparée de l'île de Sikoff, à l'ouest, par le passage de Naruto, et de l'île de Nippon, à l'est, par le détroit de Linschoten.

La plupart des navires à vapeur qui font, de l'ouest à l'est, la traversée de la Méditerranée japonaise, passent du bassin d'Arima dans celui d'Idsoumi, où ils touchent ordinairement à l'importante ville de commerce de Hiogo; et c'est de là qu'ils entrent dans le Grand Océan, par le détroit de Linschoten.

Le passage de Naruto, qui conduit directement du bassin d'Arima dans le Grand Océan, est plus court que le premier; cependant il est beaucoup moins fréquenté, parce qu'on le considère comme un chenal dangereux pour les bâtiments de haut bord.

M. Buys avait pris la détermination de le reconnaître et de le franchir. Longeant l'île d'Awadsi à bâbord, nous en vîmes les côtes se rapprocher de plus en plus de nous, à mesure que nous descendions vers l'angle sud-ouest de cette terre triangulaire. En même temps surgissait à l'horizon, sur notre droite, un promontoire de l'île de Sikoff qui semblait s'allonger toujours davantage dans la direction d'Awadsi. Bientôt nous nous engageâmes dans une passe d'où nous pouvions voir aussi distinctement la belle végétation de la côte de Sikoff que celle non moins luxuriante de la côte d'Awadsi. Enfin nous eûmes sous les yeux les portes du détroit : à notre gauche, des rochers surmontés de pins,

en avant de l'île d'Awadsi; à notre droite, un rocher ou îlot isolé, supportant aussi quelques pins, en avant de Sikoff. Entre deux, la mer présentait l'aspect d'une barre de brisants: cependant le temps était calme; au loin, l'Océan onduleux n'avait pas un flot d'écume: l'agitation de ses vagues dans la passe provenait donc uniquement de la violence du courant. Quoique l'on eût suspendu l'action de la vapeur, nous fûmes en un instant au delà de la barre. Tout autour de nous, sur les vagues et au pied des rochers, des milliers d'oiseaux de mer, poussant des cris, volaient et plongeaient pour saisir la proie que leur jetait sans cesse l'eau remuée jusqu'au fond par le choc et le remou du courant. Plusieurs bateaux de pêcheurs se tenaient aussi à l'affût, non pas toutefois sur le canal, c'eût été chose impossible, mais derrière les rochers, dans les criques, et jusque sur les graviers de la petite île isolée et de la terre de Sikoff.

OISEAUX DU JAPON.

On évalue à 800 mètres, d'une côte à l'autre, la largeur du passage de Naruto, sur une étendue en longueur de 2 ou 3 kilomètres.

Au-dessous d'Awadsi, les eaux réunies des deux détroits de Naruto et de Linschoten forment le canal de Kino, qui baigne les rives de la province d'Awa, sur Sikoff, et de la province de Ksiou, sur Nippon. Nous voguâmes quelque temps encore en vue de cette dernière; puis la terre disparut à nos yeux, et bientôt, à l'ampleur du mouvement des ondes, nous pûmes nous apercevoir que nous étions sur la mer extérieure, dans l'immense domaine du Grand Océan.

Pendant toute la soirée, je ne fus occupé que des souvenirs de ma traversée. J'aimais à me rappeler les pittoresques environs de Nagasaki, ces vallées ombragées, animées du bruit des torrents, ces échappées de vue sur des bras de mer semblables à des lacs, cette infinie douceur du caractère des campagnes de Kiousiou; et je ne trouvais

qu'en Suisse des termes de comparaison appropriés à l'effet de cette belle nature japonaise, comme, plus tard, des Japonais, voyageant en Suisse, me dirent qu'aucun pays n'avait réveillé si vivement en eux l'image de leur patrie.

Plus habituellement encore, je me transportais par la pensée de l'un à l'autre des archipels de la Souwonada, appelant de mes vœux le jour où le souffle de la liberté leur donnerait, dans l'extrême Orient, l'importance qu'eut autrefois pour l'Europe l'archipel de notre Méditerranée.

On ne saurait les confondre sous une impression générale. Rien de moins uniforme que la scénerie des rives de la mer intérieure. C'est une série de tableaux qui varient à l'infini, selon la plus ou moins grande proximité des côtes, ou selon l'aspect des îles qui bordent l'horizon. Il y a de grandes scènes de marine, où les lignes de la mer se confondent avec celles des plages sablonneuses noyées dans les rayons d'or du soleil, tandis que de lointaines montagnes dessinent sur le fond du tableau les formes vaporeuses de leurs cimes. Il y a de petits paysages, bien clairs, bien nets, bien modestes : un village au fond d'une baie paisible, entouré de champs verts dominés par une forêt de sapins ; l'on dirait quelque vue d'un lac du Jura, par une pure matinée de juin.

Parfois aussi, lorsque, les bassins se rétrécissant, les îles en face de nous semblaient nous fermer toute issue, je me suis souvenu du Rhin au-dessus de Boppart. Cependant le paysage japonais est plus calme, plus lumineux que les rives romantiques auxquelles je fais allusion. Il y manque les pentes abruptes, les grandes masses d'ombre, les lignes fuyantes. Sur les bords, ce sont des plans horizontaux, une plage, une rade, des terrasses ; dans le lointain, des îles arrondies, des collines sinueuses, des montagnes coniques. Ces tableaux ne sont point sans charme : l'imagination, non moins que le regard, se repose à les contempler ; mais elle y chercherait vainement cet attrait mélancolique qui semble inséparable de la jouissance du pittoresque, selon les notions du goût européen.

Quoi qu'il en soit, et laissant de côté la question du pittoresque, qui n'est pas précisément, j'en conviens, l'élément essentiel de nos relations avec l'extrême Orient, j'espère que tôt ou tard il se formera au Japon comme une chaîne de colonies occidentales, développant paisiblement les ressources naturelles et commerciales de cet admirable pays, sur une ligne marquée par les places de Yokohama, Hiogo, Simonoséki et Nagasaki. Elle serait desservie par des communications régulières de bateaux à vapeur. Les steamers de commerce de l'Amérique, aussi bien que ceux de la Chine, alimenteraient les relations des deux mondes avec le roi des archipels du Grand Océan. Les Européens fatigués du climat des Tropiques ou du fardeau des affaires de la Chine, viendraient chercher un air pur et fortifiant, et passer quelques semaines de repos sur les bords de la Méditerranée japonaise. Combien de familles établies en Chine, combien de femmes d'Européens avec leurs enfants, seraient heureuses de profiter, pour les pénibles mois d'été, de ce refuge digne des plus douces contrées de l'Italie, et cependant si rapproché de leur résidence actuelle !

Mais tandis que l'imagination, devançant la marche du temps et les conquêtes de la civilisation, se plaît à évoquer au sein des îles de la Souwonada les charmes de l'existence

PAYSAGE JAPONAIS, VUE PRISE DANS L'ILE DE KIOUSIOU.

d'une société européenne, je dois avouer qu'en secret je me suis félicité d'avoir vu la Méditerranée japonaise dans cet état primitif, où l'on va encore à la découverte, avec des cartes approximatives, en demandant à des pilotes du pays les noms des îles, des montagnes, des villages, et en jetant l'ancre pour la nuit dans une anse quelconque appelée « beau port » par les indigènes.

JONQUES DE CABOTEURS JAPONAIS.

LE FOUSI-YAMA, VOLCAN ÉTEINT.

CHAPITRE III

LE GOLFE DE YÉDO

L'initiative des modernes relations de l'empire japonais avec l'Occident appartient à la Hollande.

Profitant de la sensation que l'issue de la première guerre de l'Angleterre avec la Chine devait avoir causée dans les îles du Japon, le roi Guillaume II s'adressa directement au Taïkoun, par lettre autographe du 15 février 1844 :

« Nous avons, lui disait-il, voué une sérieuse attention au cours des choses dans notre époque. Les relations de peuple à peuple se multiplient rapidement. Une force irrésistible rapproche les hommes. L'invention de la navigation à vapeur efface de plus en plus les distances. Une nation qui voudrait rester isolée au milieu de ce mouvement général de rapprochement, s'exposerait à de nombreuses inimitiés. Daignez donc adoucir la rigueur de vos lois contre les étrangers, afin que les calamités de la guerre épargnent votre heureux pays. »

« Et nous aussi, répondit le gouvernement japonais, nous avons suivi avec la plus grande attention le cours des choses ; mais les événements qui viennent de changer les conditions d'existence de l'empire chinois, n'ont pu que nous fortifier dans notre politique traditionnelle. Si les Chinois n'avaient pas commis l'imprudence d'accorder aux Anglais la liberté de s'établir à Canton, ils ne se trouveraient pas aujourd'hui au fond de l'abîme. Quant à vous, Hollandais! qui, sous les réserves convenues, avez le droit de trafiquer avec notre pays, vous vous êtes toujours comportés à notre égard en amis

fidèles, et c'est pourquoi vous continuerez à jouir du privilége qui vous a été accordé. Mais nous nous garderons certainement d'en faire bénéficier d'autres peuples. On peut entretenir aisément une digue aussi longtemps qu'elle est en bon état; mais, quand il s'y est fait des brèches, il n'est pas facile d'empêcher qu'elles ne s'élargissent toujours davantage. »

Il ne restait au gouvernement néerlandais d'autre parti à prendre que celui d'une vigilante expectative. Il recommanda au chef de la factorerie de Décima de ne rien négliger pour être agréable aux autorités japonaises et pour leur inspirer des sentiments de bienveillance envers les étrangers. La lettre du roi devint la règle de conduite des agents

UN SECRÉTAIRE INTERPRÈTE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

hollandais dans leurs rapports avec le Japon. Les communications entre les deux gouvernements ne tardèrent pas à se multiplier et à revêtir un caractère de confiance. La Hollande fut à diverses reprises l'interprète d'édits impériaux auprès des puissances maritimes de l'Occident. Les États-Unis de l'Amérique du Nord réclamèrent ses bons offices dans l'intérêt de la grande expédition qu'ils se préparaient à envoyer au Japon.

A cette même époque (1852), la cour de la Haye songeait à proposer au gouvernement japonais de remplacer les anciens édits relatifs à la factorerie de Décima par un traité réciproque de commerce et d'amitié. M. le chevalier Donker-Curtius fut envoyé à cet effet en

mission extraordinaire à Nagasaki. Les autorités japonaises lui firent bon accueil, mais elles ne purent consentir à désigner un commissaire pour entrer en pourparlers avec le représentant hollandais. Les négociations se poursuivirent par voie de correspondance, sans résultat apparent pendant près d'une année. Ce fut lorsqu'on s'y attendait le moins, un peu après la visite de l'expédition américaine et malgré le deuil de la cour pour la mort du Taïkoun, que le gouvernement japonais provoqua, de son chef, des conférences entre M. Donker-Curtius et un commissaire impérial assisté du gouverneur de Nagasaki. Toutefois ces conférences mêmes, qui se prolongèrent pendant trois mois, n'aboutirent pas encore à

UN GOUVERNEUR JAPONAIS.

la conclusion d'un traité. Elles semblent avoir eu pour but, dans la pensée du gouvernement, d'élucider certaines questions dont la solution devenait inévitable l'année suivante, au retour de l'expédition américaine : « Tout ce que vous nous avez dit, écrivait le gouverneur de Nagasaki à M. Donker-Curtius, touchant l'établissement de dépôts de charbon de terre, les nécessités de ravitaillement des navires en passage, l'octroi de lieux de refuge dans les cas de tempête, tout cela a été parfaitement compris et ne nous paraît nullement inadmissible. Seulement, vous comprendrez aussi que l'on ne puisse immédiatement régler ces divers points. »

La patience du représentant hollandais ne fut nullement ébranlée. Il poursuivit son rôle modeste, sans éclat, mais d'une action pénétrante, d'une efficacité profonde. Quand le gouvernement japonais dut céder aux sollicitations imposantes de l'envoyé des États-Unis, il le fit, non sous l'empire d'une aveugle nécessité, mais en parfaite connaissance de cause, avec le sentiment qu'il accomplissait un acte mûrement réfléchi dont il était prêt à assumer les conséquences; et c'est ce qu'il ne tarda pas à prouver dans les luttes sanglantes qu'il eut à soutenir à cette occasion contre les seigneurs féodaux.

Rien n'était plus propre à compléter et à couronner dignement l'œuvre entreprise depuis dix années au Japon par la Hollande, que l'énergique et décisive intervention de la grande république américaine.

Il y avait longtemps que le Japon était le but d'aventureuses tentatives d'établissements, dans lesquelles le génie américain avait mis vainement en œuvre tour à tour la ruse, l'audace, le mobile religieux, l'amour-propre national. Même une démarche directe du gouvernement de l'Union venait d'être repoussée sous la forme la plus catégorique :

« Dites à votre gouvernement, avait-on répondu au commodore Biddle, que notre nation évite tout contact avec les étrangers. Il nous en est arrivé de diverses parties du monde; ils ont toujours été éconduits de la même manière. Le refus que vous éprouvez est conforme aux maximes traditionnelles de notre État. Nous savons que nos usages, à cet égard, diffèrent de ceux des autres peuples. Mais nous revendiquons en notre faveur le droit qui appartient en propre à chaque nation, de régler ses affaires comme elle l'entend. Le commerce des Hollandais à Nagasaki ne donne à aucun autre peuple le droit de prétendre aux mêmes avantages. »

Cette déclaration et les récits de quelques aventuriers qui avaient subi au Japon une détention prolongée, provoquèrent en Amérique une vive exaltation. La presse, les clubs, le congrès, agitèrent la question d'une grande manifestation maritime contre le Japon : « Il ne devait pas être permis à cet empire de braver plus longtemps le monde civilisé. Après tout, l'indépendance d'une nation ne saurait être absolue : il y a des lois générales de bon voisinage et d'humanité, qu'il importe de faire universellement respecter. Aucun peuple ne doit pouvoir impunément s'y soustraire. L'obstacle que le Japon oppose au développement pacifique du commerce américain dans le Grand Océan n'a pas de raison d'être, ne peut se justifier. L'Amérique doit à sa dignité d'intervenir énergiquement. En vain l'on objecterait le principe de non-intervention consacré par l'usage depuis la fondation de la république; nous n'en sommes plus au temps de Washington. A mesure que la vapeur rapproche le nouveau monde des vieux empires de l'Asie orientale, la république laissera-t-elle toute l'influence dans ces contrées passer aux mains de telle ou telle puissance de l'Europe? N'est-ce pas plutôt dans cette direction qu'elle est appelée à déployer ses forces et à remplir peut-être une grande mission civilisatrice? »

Au milieu de la bruyante agitation des cercles politiques, un officier de marine aussi distingué par ses qualités personnelles que par l'état de ses services, le commodore Perry, méditait patiemment un plan d'expédition basé sur une étude approfondie du caractère, des mœurs, de l'histoire et des institutions nationales du peuple japonais. Quand son

projet eut été mûrement élaboré dans toutes ses parties, il le soumit à son gouvernement, avec prière de bien vouloir le prendre sans retard en considération.

Non-seulement le gouvernement le revêtit de son approbation, mais il en confia l'exécution au commodore lui-même.

Les instructions du cabinet de Washington, rédigées par le secrétaire d'État Daniel Webster, exposent avec une mâle simplicité les considérations générales qui servaient de point de départ à la politique américaine :

« Le temps approche rapidement où il faudra mettre le dernier anneau à cette chaîne de communications à vapeur qui relie les peuples et les océans. Déjà elle va de la Chine aux Indes et en Égypte ; de là, par la Méditerranée et l'Atlantique, en Angleterre, puis dans notre heureuse patrie et dans d'autres contrées de ce continent ; elle descend de nos ports à l'isthme qui unit les deux Amériques, et de l'autre côté elle longe les rives de l'océan Pacifique dans la double direction du Nord et du Midi aussi loin qu'il se rencontre des établissements d'hommes civilisés. Sur toutes ces lignes, nos steamers et ceux d'autres nations font circuler lettres et journaux, valeurs et marchandises, hommes et affaires, dans une progression toujours croissante. Le président pense que le moment est venu de joindre les deux bouts de cette grande chaîne par l'établissement d'un service régulier de navigation à vapeur de Californie en Chine. Pour faciliter cette entreprise, il faudrait que le souverain du Japon nous permît d'acheter du charbon à ses sujets. Je vous donne une lettre du président à l'empereur. Vous la lui porterez sur votre vaisseau amiral, dans sa capitale, à Yédo. Vous vous ferez accompagner de tous les vaisseaux que vous croirez devoir requérir pour l'accomplissement de votre mandat... Le président n'ignore pas jusqu'où va l'aversion des Japonais pour tout ce qui est étranger ; néanmoins il ne doute nullement que vous ne réussissiez à la vaincre. Il sera très-important que vous trouviez l'occasion de faire comprendre aux autorités que notre gouvernement n'a ni le pouvoir ni la volonté d'exercer aucune domination sur les croyances religieuses même de ses propres ressortissants. Il en résulte que le peuple japonais, comme tout autre peuple, n'aura jamais à craindre que nous nous ingérions dans ses affaires religieuses et voulions y introduire des innovations. »

La lettre du président « à son grand et bon ami le Souverain du Japon », n'est pas moins caractéristique :

« Les États-Unis d'Amérique, écrivait Millard Fillmore, s'étendent d'un océan à l'autre et nos territoires d'Orégon et de Californie sont situés en face des domaines de Votre Majesté. Nos bateaux à vapeur ne mettent que dix-huit jours pour la traversée. Notre grand État de Californie produit environ 60 millions de dollars d'or chaque année, sans compter l'argent, le mercure et les pierres précieuses. Le Japon est aussi une riche et fertile contrée, dont les productions sont de grande valeur. Les sujets de Votre Majesté impériale sont habiles dans les arts. Je désire que nos deux pays se mettent en rapport ; ce sera avantageux pour le Japon de même que pour les États-Unis... Nous savons que les anciennes lois de l'empire ne permettent aucun trafic avec les étrangers, à l'exception des Chinois et des Hollandais ; mais, comme le monde change et que de nouveaux gou-

vernements se forment, il nous semble qu'il est sage de renouveler de temps en temps les lois. Il fut un temps où les antiques lois du gouvernement de Votre Majesté ont été nouvelles aussi. C'est à cette même époque que l'Amérique, qu'on appelle souvent le nouveau monde, fut découverte. Les Européens qui vinrent s'y établir y furent longtemps en petit nombre et pauvres. Ils sont maintenant devenus un grand peuple ; leur commerce s'est étendu partout, et ils pensent que, si Votre Majesté voulait modifier les lois anciennes et permettre un libre échange entre les deux contrées, ce serait un avantage pour toutes deux. Le seul objet de la visite que le commodore Perry, à la tête d'une puissante escadre, va faire, sur notre ordre, à votre célèbre ville de Yédo, est d'obtenir de Votre Majesté impériale un traité d'amitié et de commerce, le charbon et les provisions nécessaires à notre marine et une protection efficace pour nos gens naufragés. Nous chargeons le commodore Perry de prier Votre Majesté d'accepter de notre part quelques présents. Ils ne sont pas de grande valeur en eux-mêmes, mais ils peuvent servir de spécimen de ce qui se fait en Amérique, et ils sont offerts en témoignage d'une sincère et respectueuse amitié.

« Que le Tout-Puissant ait Votre Majesté en sa sainte et forte garde ! »

Parti la veille de Noël de 1852, le commodore commença ses opérations, au mois de mai 1853, par la négociation d'un traité avec le gouvernement royal des îles Liou-Kiou, tributaires de l'empire du Japon en leur qualité de possessions du prince de Satsouma.

A l'Est des Liou-Kiou, il se mit en rapport avec les habitants des îles Bonin, et leur acheta, au nom de l'Amérique, une certaine étendue de terrain destiné à devenir une station d'approvisionnement de houille.

Les États-Unis possèdent déjà une station de même nature, plus bas, à Guam, dans l'archipel des Mariannes.

Si l'on ajoute à ces établissements ceux qui existent pareillement aux îles Hawaï, l'on aura la vue d'une série complète d'étapes organisées pour le service de la grande ligne maritime de la Californie au Japon et en Chine.

Au mois de juillet 1853, le commodore, à la tête d'un détachement de son escadre, fit sa première apparition dans le golfe de Yédo, jusqu'à la hauteur de la ville d'Uraga. Il demeura insensible à toutes les représentations des autorités japonaises, qui le conjuraient de descendre à Nagasaki pour y remettre ses lettres. Elles furent reçues à Uraga, en conférence solennelle, par deux princes accrédités, et le commodore annonça qu'il viendrait chercher la réponse au printemps suivant avec toute son escadre.

En effet, le 11 février 1854, neuf beaux navires américains jetaient l'ancre en face de Yokohama, qui n'est qu'à 12 kilomètres de la ville de Yédo ; dans le nombre, on remarquait les grands steamers de guerre, *le Susquehanna*, portant le pavillon amiral, *le Powhattan*, *le Mississipi*, *le Saratoga*. Au bout d'une douzaine de jours de visites, d'invitations, de fêtes et de banquets, les conférences s'ouvrirent à Yokohama, et, après avoir fait place à de nouvelles fêtes relatives à l'échange des présents, elles aboutirent, le 31 mars, à la conclusion d'un traité.

Ce document, qui fait entrer le Japon dans la civilisation, les destinées, l'inévitable

solidarité du monde moderne, porte le titre de Traité de Kanagawa : c'est le nom d'une ville située sur la rive septentrionale de la baie de Yokohama, en face du village où eurent lieu les conférences. Elle possède un hôtel ou plutôt un caravansérail appartenant au gouvernement, et les commissaires impériaux y avaient fixé leur résidence.

Après avoir doublé, dans la nuit du 24 au 25 avril, la pointe Sud de la grande île de Nippon, c'est-à-dire le promontoire d'Idsoumo, situé à l'extrémité méridionale de la prin-

Gravé par Erhard

cipauté de Ksiou, nous marchâmes à la voile pendant toute la journée du 25, dans le sens du courant japonais appelé Kouro-Siwo, qui coule du Sud-Ouest au Nord-Est avec une vitesse de 35 à 40 milles par jour. C'est un courant d'eau chaude dont la température maximum est de 30°.centigrades.

Le temps était pur, et la mer scintillait d'un éclat d'émeraude. Je passai sur la dunette de longues heures de repos et de vague contemplation. Je goûtais pour la première fois

le plaisir de naviguer à la voile. Le silence qui règne à bord ajoute à l'effet majestueux du vaisseau, chargé, jusqu'au sommet de ses trois mâts, d'un triple étage de voiles blanches. On eût dit que l'on avait éteint les feux et fait taire le bruit de la machine pour se recueillir et se présenter plus dignement aux portes de la résidence des Taïkouns. Cependant, la nuit venue, l'on chauffa de nouveau pour parer à toute éventualité, car le vent de terre contrarie fréquemment les manœuvres des navires qui vont franchir les passes du golfe de Yédo.

Le 26, au point du jour, nous arrivions en vue de six petites îles montagneuses qui apparaissent comme des signaux élevés à l'entrée de ce vaste bras de mer.

L'une d'elles, nommée Myakésima, se distingue par une haute et large sommité recouverte de neiges éternelles.

Le soleil se lève et nous offre dans les brumes marines de l'horizon cette image d'un globe écarlate qui forme les armes nationales du Japon.

Ses premiers rayons éclairent le cap Idsou, sur la grande terre de Nippon, à bâbord, tandis que nous voyons fumer au Nord-Est les deux cratères de l'île d'Ohosima.

C'est au fond d'une anse découpée dans le promontoire d'Idsou qu'est située la ville de Simoda, la première mais la moins importante des places commerciales que l'on rencontre en remontant le golfe de Yédo. Les Américains avaient obtenu l'autorisation d'y créer un établissement en 1854. Un tremblement de terre a dès lors bouleversé le sol de la rade de Simoda, et il n'a plus été question de cette ville dans les traités de 1858.

On découvre sur la côte une quantité de bateaux de pêche, et l'on voit passer aussi de plus fortes embarcations à deux ou trois voiles qui se rendent de la terre de Nippon aux îles environnantes. Ce tableau, plein d'animation, est ruisselant de lumière et présente une remarquable harmonie de couleurs : le ciel est vaste et d'un azur splendide ; la mer verdâtre n'a plus les tons sombres des grandes profondeurs, et elle possède encore toute la limpidité qui la caractérise sur les côtes rocheuses du Japon. Les îles sont parées des brillants feuillages du printemps ; le brun sévère des rochers est nuancé de riches teintes d'ocre, et les blanches voiles des barques indigènes, ainsi que le névé de Myakésima et la fumée des cratères d'Ohosima, achèvent de donner de la vivacité à cette belle scène de marine.

Après avoir dépassé l'île du volcan, où nous avons aperçu des collines boisées, des champs cultivés et même des villages, nous doublons le cap de Sagami, et nous entrons dans un bassin resserré du golfe de Yédo, que l'on appelle le Canal d'Uraga.

C'est dans ces parages qu'en 1853 l'escadre du commodore Perry a jeté l'ancre. La ville d'Uraga, dont les batteries dominent le détroit dans toutes les directions, était alors la place la plus importante de la côte. On la regardait comme la barrière de Yédo. Là se trouvait aussi la première ligne de douanes de cette capitale. Toutes les jonques de commerce devaient y faire escale pour rendre compte de leur cargaison. Jamais aucun bâtiment étranger n'avait franchi le canal. A sa seconde visite, le commodore passa outre pour exercer une salutaire pression sur la cour de Yédo. Toutefois, ne voulant pas froisser outre mesure les susceptibilités nationales, il évita de pousser jusqu'à la résidence et s'arrêta au mouillage de Yokohama.

LE CANAL D'URAGA.

Sur la carte qu'ils ont levée du golfe de Yédo, les Américains se sont plu à consacrer les souvenirs de leur glorieuse campagne par une série de dénominations de lieux, que les géographes et les navigateurs ont déjà ratifiées. Devant la ville d'Uraga est la « baie de la Réception », et derrière la barre que forme le cap Kamisaki, la « pointe du Rubicon » : l'anse qui s'ouvre à sa gauche est la « baie du Susquehanna » ; au-dessus de ses eaux limpides s'élèvent « l'île Perry » et « l'île Webster » ; à droite, sur l'autre rive, s'avance le « cap Saratoga » ; en deçà de Yokohama, la « baie du Mississipi » s'étend au pied du « promontoire du Traité ».

L'ILE WEBSTER.

C'est ainsi que sur les flots et sous les ombrages, jusqu'à ce jour ignorés, de l'une des plus charmantes contrées de la création, les noms du Nouveau-Monde et de notre siècle cosmopolite se marient aux noms plus de vingt fois séculaires de l'Empire du soleil levant.

Ces étranges harmonies ont quelque chose de saisissant : elles nous frappent comme le prélude d'un drame encore mystérieux pour nous ; elles nous font rêver à l'avenir qui se prépare pour les jeunes générations ; elles semblent être le présage de l'une des plus grandes phases du développement de la famille humaine.

En avant du cap Saratoga, un banc de sable qui a été souvent l'occasion de sinistres

maritimes plus ou moins graves, ne laisse plus à la navigation qu'un chenal de 6 milles de large. Mais bientôt on entre dans la baie de Yédo proprement dite, et celle-ci se développe du Sud-Ouest au Nord-Est en s'élargissant graduellement sur une étendue d'environ 30 milles, jusqu'à l'endroit où ses eaux baignent les murs de l'immense cité. C'est là qu'elle se termine en décrivant un arc de cercle de 22 milles de diamètre, de l'Ouest à l'Est.

Vers les onze heures du matin, le *Koopman* ralentit sa marche, et, comme ce jour était un dimanche, la cloche appela l'équipage au service divin. Chacun descendit dans l'entre-pont de l'avant et prit place sur des bancs disposés à quelque distance d'une table recouverte du pavillon hollandais. L'officier de quart y déposa une grosse Bible, s'assit sur un pliant et fit lecture de l'évangile du jour, au chapitre XIII des *Actes des Apôtres*. Il y joignit quelques exhortations tirées des *Méditations bibliques* de M. Napoléon Roussel; puis, se levant, ainsi que toute l'assistance, il prononça l'Oraison dominicale, et le commandant de la corvette congédia l'assemblée.

J'avoue que le culte divin célébré à bord ne m'a jamais laissé indifférent. En mer, comme sur les montagnes, l'imperfection des formes d'un service religieux devient une chose fort insignifiante en présence de la majesté du temple de la nature. Ici les rites les plus simples sont encore les meilleurs.

Aux impressions que j'emportais en reprenant mon poste d'observation sur la dunette, vint s'ajouter instantanément l'aspect d'une scène sublime.

Parvenus à la hauteur de la baie du Mississipi, nous découvrîmes pour la première fois le sommet du Fousi-yama, la « Montagne sans pareille », volcan éteint, qui s'élève à 12,450 pieds au-dessus de la mer. Il est à 50 milles nautiques de la côte, à l'occident de la baie. Sauf la chaine des collines d'Akoni, qui sont à sa base, il apparaît complétement isolé.

L'effet de cette immense pyramide solitaire, couverte de neiges éternelles, défie toute description. Elle donne un caractère de solennité inexprimable aux paysages de la baie de Yédo. Ils ont d'ailleurs quelque chose de plus austère que ceux du golfe, en raison de la plus grande proximité des rives, de la teinte quelque peu sablonneuse des eaux de la mer et de la quantité de cèdres, de pins et d'autres arbres au sombre feuillage qui couronnent la crête de toutes les collines de la côte.

Enfin nous doublons la pointe du Traité, promontoire à l'aspect pittoresque, où fut signée la convention conclue entre le commodore Perry et les commissaires du Taïkoun; et tout à coup, derrière ce promontoire, nous découvrons les quais et la ville de Yokohama, s'étendant sur une longue plage marécageuse, bordée au Sud et à l'Ouest par une enceinte de collines boisées.

Une vingtaine de bâtiments de guerre et de vaisseaux marchands anglais, hollandais, français et américains, sont en pleine rade, à peu près en face du quartier franc, que l'on reconnaît à ses maisons blanches et à ses pavillons consulaires. Des jonques indigènes reposent à l'ancre à quelque distance des jetées du port et des magasins de la douane. Nous les dépassons lentement, à petite vapeur, et nous longeons la ville japonaise, dont

toutes les maisons, excepté un certain nombre de magasins, sont construites en bois et paraissent n'avoir qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Lorsque nous fûmes en face du quartier de Benten, situé à l'extrémité de la plage de Yokohama et à l'embouchure d'une large rivière, notre corvette fit choix d'un mouillage à proximité de la Légation hollandaise.

C'était alors l'unique résidence européenne établie dans cette partie de la ville indigène. J'y débarquai le lendemain matin, et mon excellent hôte, M. de Polsbroek, consul général des Pays-Bas, m'y installa dans le corps de logis qu'il occupait lui-même.

PARTIE DU QUARTIER FRANC A YOKOHAMA.

UNE RUE DE BENTEN-TORI, A YOKOHAMA.

CHAPITRE IV

UNE RÉSIDENCE EUROPÉENNE AU JAPON

La résidence hollandaise de Benten a été bâtie par le gouvernement japonais, qui a profité de l'occasion pour résoudre à sa manière un intéressant problème international, l'application de l'architecture indigène aux exigences de notre civilisation.

L'édifice principal a la forme d'un carré long, composé de deux hautes murailles à pignon au Levant et au Couchant, et de deux longues et basses façades latérales au Nord et au Midi, construites partie en brique, partie en bois et en pisé.

Une véranda, spacieuse galerie en bois, exhaussée à trois pieds du sol et reposant sur des piliers, comme les chalets suisses, fait le tour des trois façades du Couchant, du Nord et du Levant. Elle est entrecoupée sur chaque façade par un élégant péristyle qui conduit au jardin.

Toutes les pièces d'habitation ouvrent sur la véranda par des portes vitrées à deux battants, lesquelles tiennent lieu de fenêtres. La façade du Levant, occupée tout entière par le salon, compte quatre de ces doubles portes, et celle du Nord en a huit. C'est au Couchant que se trouve le péristyle d'honneur, la principale porte d'entrée de la maison. Elle donne accès à un corridor très-spacieux, très-élevé, qui aboutit au salon, et avec lequel communiquent aussi tous les autres appartements. Chaque pièce est donc indépendante des pièces voisines et possède deux issues, l'une sur la véranda, l'autre sur le corridor.

Le côté du Midi ne contient que des chambres de bain, le cellier, la dépense, l'office,

la cuisine, et des chambres à coucher. Grâce à la hauteur des plafonds et aux belles dimensions du corridor et de la cuisine, l'air circule librement dans l'intérieur de la maison. Quant à la lumière, elle serait fort interceptée par la véranda, si le nombre des portes vitrées ne remédiait jusqu'à un certain point à cet inconvénient.

Tel est le rez-de-chaussée de notre demeure de Benten, et celle-ci ne renferme rien de plus, car tout le reste de cette vaste construction consiste en charpentes et en toitures dont l'ingénieux échafaudage est complétement vide à l'intérieur, sans étage, ni galetas, ni chambres hautes, ni mansardes, ni lucarnes. Ce genre d'architecture,

RÉSIDENCE DU CONSUL GÉNÉRAL DES PAYS-BAS, A BENTEN.

propre au Japon, doit avoir pour but de permettre aux plus grands édifices, tels que les temples et les palais, de résister aux tremblements de terre ou aux terribles ouragans connus sous le nom de typhons.

Un escalier extérieur gravit en zigzag le pan méridional de la toiture et conduit au sommet du bâtiment, où l'on a établi un belvédère. Souvent nous avons épié, du haut de cet observatoire aérien, l'arrivée du paquebot apportant la malle d'Europe; souvent nous y avons monté quand les lenteurs traditionnelles du gouvernement japonais nous forçaient à l'inaction et nous retenaient des mois entiers dans la situation de passagers dont le navire serait arrêté dans la région des calmes. Alors un coup d'œil

jeté sur la rade, sur les escadres alliées, sur la ville européenne en pleine construction, nous rappelait que si les choses ne marchaient pas toujours au gré de notre impatience, l'œuvre de l'ouverture du Japon ne s'en poursuivait pas moins.

On a quelque peine à se représenter que l'immobilité ait jamais pu devenir, dans un grand empire, non-seulement une maxime d'État, mais un fait social parfaitement consolidé. C'est cependant ce qui a eu lieu au Japon. Pas d'événements à l'intérieur, pas de relations avec le dehors, tel a été le programme immuable du gouvernement japonais depuis plus de deux siècles, et il a pu se flatter de l'avoir presque complétement réalisé. Mais

LA LOGE DES PORTIERS DE LA RÉSIDENCE HOLLANDAISE.

au plus beau moment, au milieu d'une paix profonde, et lorsque l'unique établissement étranger toléré dans l'Empire n'inspirait plus aucun ombrage, une circonstance que personne ne pouvait prévoir, l'application de la vapeur à la navigation, vint enlever aux autorités japonaises le fruit de leurs patients travaux. La soudaine apparition de quelques steamers de guerre dans le golfe de Yédo fut comme la protestation de l'humanité contre la plus monstrueuse aberration politique que se soit permise l'esprit de caste allié à l'orgueil national. Leur seule présence a fait tomber l'échafaudage qui devait à jamais fermer l'accès du magnifique pays que la Providence a placé comme une station naturelle sur la route de la Chine au Nouveau-Monde. Aujourd'hui, le spectacle qui

frappe nos regards n'est pas moins digne d'admiration : malgré les anciennes lois, les sourdes oppositions et les résistances traditionnelles, la civilisation moderne pénètre dans tous les rangs de la société japonaise ; l'importance du grand Empire insulaire est d'un poids toujours plus considérable dans les intérêts commerciaux du monde occidental : et pour obtenir, en une dizaine d'années, de pareils résultats, il a suffi de quelques bâtiments de guerre et de l'activité mercantile de 2 à 300 Européens et Américains pour ainsi dire noyés parmi les 30 millions d'âmes qui composent la population indigène.

Quatre personnes seulement habitent la maison que je viens de décrire : le consul général des Pays-Bas et son chancelier, mon secrétaire-interprète hollandais et moi. Mais nous sommes entourés d'une nombreuse colonie d'employés et de gens de service, répartis dans plusieurs maisonnettes disséminées parmi les bosquets et les charmilles du jardin.

Voici, à proximité du péristyle occidental de notre résidence, la demeure du constable du Consulat. C'est dans ce pavillon que nous avons établi notre petit atelier de photographie et un corps de garde à l'usage des soldats de marine de la station néerlandaise.

A quelque distance en arrière de ce bâtiment est un go-down ou entrepôt à l'épreuve du feu, hermétiquement fermé par une porte et des volets en fer.

La loge des portiers est à côté du portail de la forte palissade qui enclôt le jardin dans toutes les directions, excepté vers la baie, où elle est remplacée par une barrière en cannes de bambou, posée horizontalement au-dessus de l'eau et au niveau de la terrasse qui longe le bord de la mer.

Le portail, peint en noir comme toute la palissade et revêtu de cuivre au sommet des principaux pilastres, se compose de trois portes : une grande à deux battants au centre, ne s'ouvrant qu'au maître et aux hôtes de la maison, ainsi qu'aux visites ; et deux petites de chaque côté, pour les pourvoyeurs, les marchands indigènes et les gens de service : elles sont ouvertes toute la journée, mais fermées dès le coucher du soleil. Le portier en chef est un brave père de famille qui exerce une sorte d'autorité patriarcale sur les autres domestiques et même dans le voisinage. Sa loge, où il y a toujours une théière, un brasero, des pipes et du tabac tout préparés, est le rendez-vous d'une société choisie de flâneurs et de commères du quartier de Benten. Le service n'en marche pas moins avec une exactitude dont on peut se contenter dans l'extrême Orient. Les fonctions des portiers ou monbans, comme on les appelle au Japon, ne se bornent pas à surveiller, à ouvrir et à fermer les passages confiés à leur garde ; ils doivent sonner les heures, de jour et de nuit, en frappant du maillet sur un gong, bouclier de bronze suspendu aux linteaux de la loge ; ils annoncent, en outre, par le même procédé, quelles sont les personnes qui viennent à la résidence : un coup signale un marchand, un bourgeois du quartier franc ; deux coups, un officier ou un interprète ; trois coups, un consul, un commandant de vaisseau, un gouverneur japonais ; quatre coups, un ministre ou un amiral. Le chemin du portail à l'entrée de la maison est assez long pour que l'on ait le temps

de se préparer à la réception des visites. Enfin le monban est chargé de pourvoir par lui-même, ou, sous sa responsabilité, par ses aides, aux rondes de nuit qui se font deux fois par heure autour des maisons et parmi toutes les allées et les terrasses comprises dans l'enceinte du jardin. L'homme de ronde signale son passage par une batterie de trois coups, un long et deux brefs, en frappant l'un contre l'autre deux morceaux de

BÉTOS (PALEFRENIERS).

bois équarris. En cas de danger, il doit donner l'alarme en frappant le gong à coups précipités.

Il y a, le long de la palissade qui est du côté du Midi, toute une série d'habitations, de cours et de réduits soigneusement dissimulés derrière d'épaisses charmilles. L'on y rencontre d'abord la buanderie, dirigée par un blanchisseur chinois; ensuite les écuries,

et, vis-à-vis, les cabanes des palefreniers ou bètos, tous Japonais. Chaque cheval a son bèto, qui ne le perd, pour ainsi dire, jamais de vue ; lorsque l'un de nous, par exemple, fait une excursion à cheval, n'importe de quelle durée, le bèto court en avant ou à côté du cavalier, de manière à être toujours à sa disposition pour les soins à donner à la monture. Ces robustes serviteurs forment dans leur pays une corporation qui a sa juridiction intérieure, et dont le chef ou roi jouit du droit de porter un sabre dans l'exercice de son état. Les bètos sont généralement de taille moyenne, mais bien proportionnés. Leur vie se passe dans un état de nudité presque complète ; cependant, lorsqu'ils sortent

VALET D'ÉCURIE.

avec leur maître, ils chaussent des sandales, endossent une légère jaquette bleue et se coiffent d'un mouchoir de même couleur. L'un de nos bètos est marié, et chaque matin, au lever du soleil, fièrement campé à côté du puits, il fait ruisseler tour à tour des seaux d'eau fraîche sur sa femme, ses enfants, son cheval et lui-même.

Après les écuries, vient le chenil, habité par une paire de lévriers, un chien courant, un chien de garde et un roquet, puis la basse-cour, pleine de coqs, de poules, d'oies et de canards d'espèces indigènes.

Enfin nous atteignons les demeures du comprador, des cuisiniers et des coskeis. Le premier est ce que les Japonais appellent un Nankingsan, un homme de Nankin, ou,

comme ils s'expriment aussi par abréviation, tout simplement un Nankin, c'est-à-dire un Chinois. Notre Nankin porte son costume national, y compris une tresse dont il est fier, car elle descend jusqu'aux jarrets. Les fonctions du comprador sont en général celles d'un maître d'hôtel. Dans tout l'extrême Orient, les Européens les remettent d'ordinaire entre les mains des Chinois, qui ont le génie de la cuisine, du marché et de l'office, en y joignant, bien entendu, l'art de faire danser l'anse du panier. Nos cuisiniers sont indigènes et pratiquent, sous notre haute surveillance, un ingénieux éclectisme emprunté aux écoles culinaires de l'Europe, de l'Inde, de la Chine et du Japon. Je crois que l'un d'eux tient aussi ménage dans quelque recoin de la colonie.

Nous avons pour sommeliers deux Javanais, nommés Siden et Sariden, et un petit Chinois de la secte des Taïpings, portant les cheveux longs et coupés en rond derrière la tête, à la manière des Malais. Il répond au nom de Rebelle. Les désastres de la grande rébellion dite des Taïpings contre la dynastie mandchoue ont créé dans les ports de la Chine ouverts au commerce étranger l'industrie de la vente de jeunes filles et de jeunes garçons enlevés par les Impériaux ou leurs alliés dans les localités insurgées vouées au carnage et à l'incendie. C'est ainsi que notre petit Rebelle a passé des mains de soldats de la légion franco-chinoise sur le marché de Shanghaï, et de là au Japon. Un jour, un exprès de la Légation de France, appartenant à un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, fut introduit dans notre salle à manger pour remettre une dépêche. Rebelle, aussitôt qu'il l'aperçut, se prit à trembler de tous ses membres et s'enfuit en chancelant par une porte de la véranda. Le pauvre garçon n'a plus qu'un seul souvenir de son enfance, souvenir terrible, qui le glace d'effroi dès qu'une occasion fortuite vient à le réveiller : c'est d'avoir vu des maisons en flammes tout autour de lui, et un homme à pantalon rouge s'approcher, le saisir, le serrer sous son bras, et l'emporter au loin.

Les fonctions de valets de chambre sont remplies par les coskeis, tous indigènes. Chacun des hôtes et des employés de la résidence a son coskei spécial. Le mien est un jeune garçon qui porte le nom de Tô. Comme la généralité des Japonais, il ne connaît pas bien exactement son âge ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il rentre dans la catégorie des adolescents, car on ne lui a pas encore rasé le devant de la tête jusqu'au sommet.

Tô est doué d'une vive intelligence et d'une grande égalité d'humeur. Il ne le cède pas à nos Javanais pour le silence, le calme et la tranquillité dans le service ; et il a sur eux le double avantage d'une instruction développée et d'un caractère aimable et gai.

C'est avec Tô que j'ai pris ma première leçon de langue japonaise. En trois mots il m'a donné la clef de la conversation, et l'on ne manquera pas d'apprécier combien, sans qu'il s'en doutât, la méthode dont il faisait usage était philosophique. Les opérations de l'esprit se résument en effet en trois principales : le doute, la négation et l'affirmation. Aussitôt que l'on sait exprimer ces trois opérations, tout le reste n'est plus qu'une question de vocabulaire, c'est-à-dire qu'il suffira de se meubler la mémoire d'un certain choix de mots usuels,

et l'on se tirera d'affaire en toute rencontre. Donc, nous commencerons par le doute, et nous dirons en japonais : *arimaska?* ce qui signifie : y a-t-il? Puis nous passerons à la négation : *arimasi,* il n'y a pas. Et nous finirons par l'affirmation : *arimas,* il y a. — Après cela, le vocabulaire nous apprendra les mots dont nous pouvons avoir besoin, tels que : *Nippon,* Japon, Japonais ; *tchi,* du feu ; *tcha,* du thé ; *mà,* un cheval ; *misou,* de l'eau ; *founé,* un bateau ou un vaisseau ; *kinkwa,* la guerre, etc., auxquels nous ajouterons ceux que l'usage a déjà naturalisés dans le pays, par exemple : *Hollanda,* Hollandais ; *Inglish,* Anglais ; *Frantz,* Français ; *ministrô,* ministre ; *admiral;* amiral. Et il ne nous manquera plus qu'un peu de mimique pour nous faire comprendre sans le secours des interprètes. Ainsi, rentrant chez moi après une course prolongée, je commande à Tô de m'apporter du thé : *tcha arimaska?* Il me répond : *arimas,* et bientôt la rafraîchissante boisson est sur ma table. — J'entends sonner l'alarme, et je demande s'il y a un incendie : *tchi arimaska?* Tô me répond : *arimas.* Mais un instant après l'on est maître du feu, et il rentre pour m'apporter l'agréable nouvelle : *arimasi.* — Par le même procédé, je lui dirai de mettre de l'eau sur le feu ou dans le thé, d'appeler le bêto et de faire seller le cheval ; et de son côté, il m'apprendra si c'est la malle anglaise ou un vaisseau de guerre qui vient d'entrer en rade, ou si les ministres japonais se sont rendus à bord du vaisseau amiral français. — Je me dispense de citer les phrases en japonais, puisque le lecteur lui-même peut maintenant les construire. Ainsi s'agrandissait et s'enrichissait de jour en jour le cercle de nos conversations.

Pour compléter l'énumération des gens de notre résidence, je devrais encore mentionner l'équipage de la chaloupe consulaire, composé de quatre rameurs et de leur chef, lequel met aussi bien et même mieux que ses subalternes les mains à la rame. Le chef est marié et loge dans une cabane de la plage. Les rameurs se font ordinairement de la chaloupe même un gîte pour la nuit. Les gens de cette profession portent le nom de sendos et forment une tribu spéciale parmi les corps de métiers.

Il ne faut point attribuer à un concours de circonstances exceptionnelles le fait que notre domesticité comptait dans son sein des éléments si divers, si étrangers les uns aux autres. Ce spectacle se rencontre fréquemment dans l'Inde britannique et dans l'extrême Orient.

De nos jours la navigation à vapeur sillonne les mers du globe à la manière des conquérants de l'antiquité, qui enchaînaient à leur char de triomphe des captifs de toutes races, langues et nationalités. Notre siècle industriel et libéral ne charge pas de fers les peuples nouvellement conquis à la civilisation ; il se les attache par les liens du commerce ou des salaires, en général par les intérêts matériels. Ce n'est pas que trop souvent, au mépris des principes qu'ils professent, ses représentants dans les contrées nouvellement ouvertes ne se permettent des actes dignes d'être stigmatisés à peu près au même titre que la vieille exploitation de l'homme par l'homme connue sous le nom d'esclavage. Mais si l'on veut bien tenir compte de tous les éléments de l'activité de notre époque, on devra convenir que les passions cupides et brutales tiennent moins de place qu'autrefois dans les conquêtes de la civilisation, et que jamais celles-ci n'ont été accompagnées

PANORAMA DE BENTEN, PARTIE DE LA VILLE DE YOKOHAMA.

d'un si grand déploiement de forces intelligentes et dévouées, au service soit de la science pure, soit du progrès social, soit de la charité évangélique.

Méconnaître, ne fût-ce que dans une simple relation de voyage, ce côté de notre histoire contemporaine, ce serait oublier ce qu'elle a de vraiment caractéristique et se fermer à soi-même les sources les plus pathétiques de l'intérêt qu'elle présente.

TÔ, VALET DE CHAMBRE DE L'AUTEUR.

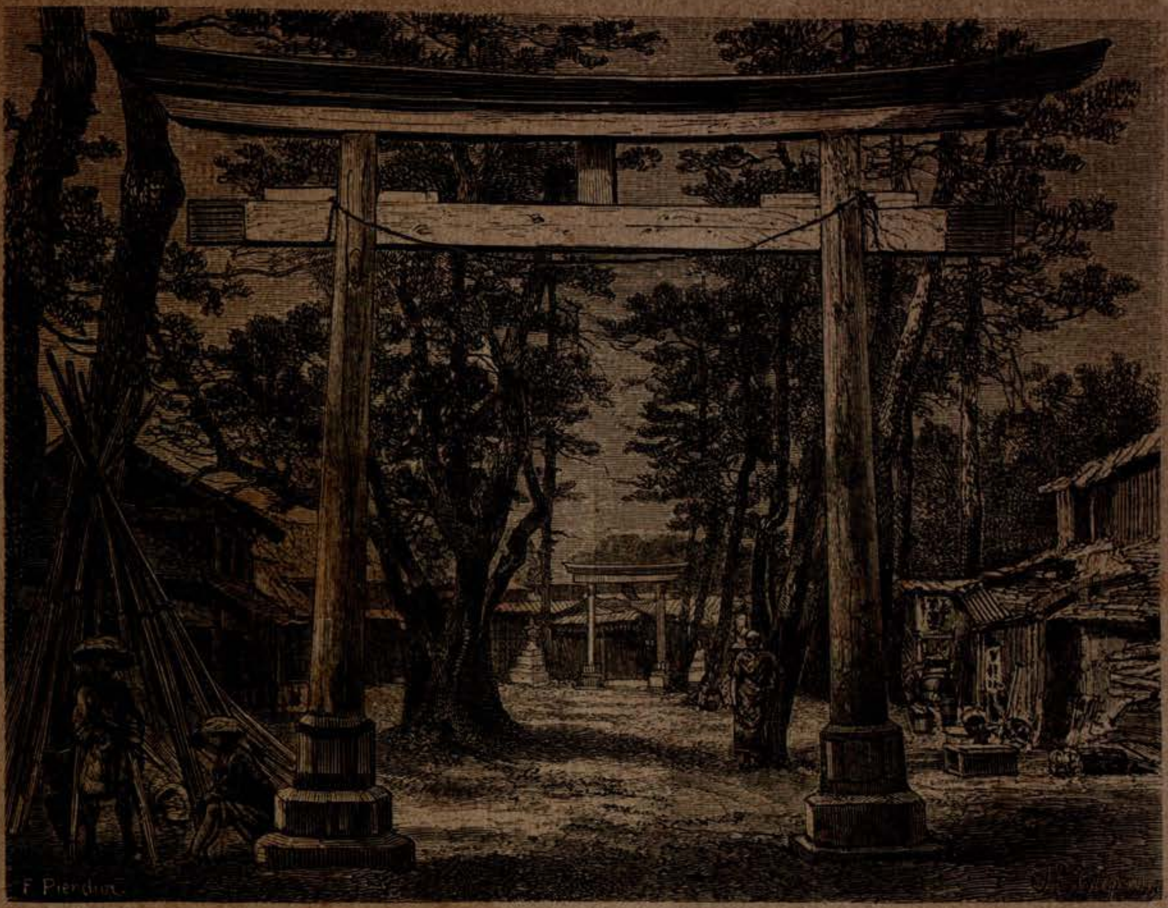

TORI OU PORTE SACRÉE A BENTEN.

CHAPITRE V

NOS VOISINS

La partie de la ville japonaise de Yokohama que l'on appelle Benten tire son nom d'une déesse de la mer, qui est adorée dans une île située au Nord-Ouest de notre résidence. Avant l'arrivée des Européens, ce lieu sacré n'était entouré que d'une bourgade de pêcheurs et d'agriculteurs, séparée par un marais de la bourgade non moins modeste de Yokohama. Aujourd'hui les quais, les rues, les constructions modernes, ont envahi tout l'espace qui s'étend depuis la base du promontoire du Traité jusqu'à la rivière, dont nous ne sommes séparés que par une rue de casernes et de corps de garde japonais. Seule l'île de Benten, avec ses dépendances immédiates, n'a subi aucune altération. Elle est située au fond d'une crique que la rivière s'est creusée à peu de distance de son embouchure dans la rade de Yokohama. Protégée de tous côtés par un revêtement en blocs de granit, elle communique avec les rues du bord de la mer par un pont que l'on entrevoit à peine au milieu des touffes d'arbustes, de bambous et de roseaux qui dans cet endroit envahissent le canal. Mais c'est sur un autre point, dans la direction de l'Ouest, que nous

rencontrerons la véritable entrée de l'île et des abords dignes de la sainteté du lieu.

Parmi les rues qui débouchent de Benten sur la dernière place de marché de la ville japonaise de Yokohama, l'on en découvre une que semble ombrager une plantation de pins; et en effet, lorsque l'on a franchi le seuil de la barrière municipale que la police tient ouverte pendant le jour, et fermée durant la nuit, à l'entrée de chaque rue, l'on se trouve en face d'une longue allée de pins précédée de l'une de ces portes sacrées que l'on nomme Toris. Elles se composent de deux piliers quelque peu inclinés l'un contre l'autre, de telle sorte qu'ils finiraient par se rencontrer en formant un angle aigu, si, à une certaine élévation, ils n'étaient arrêtés dans ce développement pyramidal, et réunis par deux traverses horizontales dont la supérieure, qui est la plus forte, a les deux extrémités légèrement recourbées vers le ciel. Le tori annonce toujours le voisinage d'un temple, d'une chapelle, d'un lieu sacré quelconque. Ce que nous appelons prosaïquement des curiosités naturelles : une grotte, une source jaillissante, un arbre gigantesque, un rocher fantastique, le Japonais en fait le sujet d'une pieuse vénération, ou d'une terreur superstitieuse, selon qu'il est plus ou moins dominé par la démonologie bouddhiste; et les bonzes de la contrée ne manquent jamais de donner une expression sensible à cette religiosité populaire en dressant un tori à proximité de l'endroit remarquable.

Souvent on élève, en ayant soin de les espacer avec symétrie, plusieurs toris sur la grande avenue d'un temple : ainsi se reproduit au Japon, avec une simplicité rustique, l'idée architecturale qui dans l'art grec a donné naissance aux propylées, et dans l'art catholique à la colonnade de Saint-Pierre.

Les pins de l'avenue de Benten sont minces, élancés, très-élevés, et, pour la plupart, régulièrement inclinés par l'action continue des brises de la mer. Ils supportent de distance en distance de longues perches transversales, auxquelles les bonzes suspendent dans les jours de fête des inscriptions, des guirlandes, des bannières flottantes.

L'allée se termine par un second tori, moins haut que le premier, comme cela doit être pour ajouter à l'effet de la perspective. A mesure que l'on s'en approche, on est tout surpris de découvrir que l'avenue fait un coude et se prolonge à droite. Ici encore tout est mystère : voilà un terrain vague, couvert de hautes herbes, de broussailles et de légers pins silvestres au feuillage aérien ; à notre gauche, la nappe d'eau calme et transparente du petit golfe formé par un bras de la rivière, et en face de nous un pont de bois construit avec une austère élégance, spacieux et très-bombé, derrière lequel on distingue un troisième tori se détachant sur l'épais feuillage d'un massif de grands arbres. Tout cet ensemble forme un tableau étrange, propre à saisir l'esprit d'une secrète appréhension. C'est par ce pont, dont les piliers sont revêtus d'ornements en cuivre, que nous abordons enfin le lieu sacré. Le troisième tori, orné, au sommet, d'une inscription en lettres d'or sur un fond noir, est tout entier d'un beau granit d'une blancheur remarquable, ainsi que les monuments funéraires disposés avec goût sur la gauche de l'avenue. Le temple est devant nous, presque entièrement caché par le feuillage des cèdres et des pins qui l'entourent. A peine distinguons-nous, sous leur mystérieux ombrage, les escaliers où s'agenouillent les gens qui viennent faire leurs dévotions devant l'autel de la déesse. Si le temple est désert, ils

peuvent appeler l'un des bonzes de service, en agitant, au moyen d'une longue bande d'étoffe, un gros paquet de grelots attaché au portail. Aussitôt le bonze sort de son réduit, et vient, selon qu'on le lui demande, donner des conseils, distribuer des cierges ou des amulettes, prendre l'engagement de réciter des prières, enfin promettre de dire des messes basses ou des messes en musique : le tout, bien entendu, moyennant finance.

Avant de se présenter devant le sanctuaire, tout Japonais doit se laver et s'essuyer la figure et les mains : à cet effet, l'on a disposé à quelque distance du temple, sur la droite, une petite chapelle contenant le bassin d'eau bénite destinée aux ablutions, et des serviettes

AVENUE DU TEMPLE, A BENTEN.

en crêpe de soie suspendues à un rouleau comme les essuie-mains de sacristie. Deux autres chapelles voisines servent à abriter, l'une la maîtresse grosse caisse du temple, dont on fait usage à défaut de cloche, et l'autre les ex-voto des fidèles. Les bonzes qui desservent le temple de Benten ne paraissent pas vivre dans l'opulence. Leur costume est généralement malpropre et négligé ; l'expression de leur physionomie a quelque chose d'hébété, de maussade et de très-malveillant pour les visiteurs étrangers. Aussi se tient-on volontiers à une respectueuse distance de leur sainte personne.

Je n'ai jamais eu l'occasion de les voir officier, sauf une fois, à la procession de leur fête patronale. Il paraît que dans la journée, en temps ordinaire, ils se bornent, pour ainsi

dire, à donner des consultations. Je n'ai vu d'ailleurs que très-peu de gens recourir à leur ministère, et c'étaient habituellement des femmes de campagnards ou de pêcheurs, ainsi que des pèlerins en passage. Mais plus d'une fois, au coucher du soleil, et même fort avant dans la nuit, j'ai entendu retentir les tambourins qui, en dehors des solennités, composent à eux seuls l'orchestre du temple de Benten. Les bonzes exécutent sur cet instrument monotone des batteries interminables, toujours sur le même rhythme, par exemple, quatre

BONZES EN PRIÈRE.

coups égaux et forts, suivis de quatre coups égaux et sourds, et ainsi de suite, pendant des heures entières, probablement le temps requis pour éloigner les malignes influences. Rien n'égale l'impression mélancolique que produit ce bruit sourd et cadencé, lorsqu'il se mêle dans le silence de la nuit aux gémissements des grands cèdres et des vagues de la mer. On finit par en être obsédé comme d'un cauchemar. Mais on peut dire aussi que la religion dont de pareils usages sont l'expression, pèse en effet sur l'esprit du peuple comme un rêve

plein de malaise et de folles terreurs. Loin d'être la religion naturelle, le paganisme est l'ennemi de la nature humaine, la religion de l'homme dénaturé ; et c'est pourquoi, prise sur le fait, son apparition provoque je ne sais quel trouble indescriptible, quelle répulsion instinctive, qui me semble être précisément l'indice de ce caractère tout spécial, bien plus encore que l'effet des préventions de notre éducation chrétienne.

L'accompagnement obligé des temples japonais, ce sont les maisons de thé, c'est-à-dire des restaurants où l'on consomme surtout du thé, mais aussi du saki, boisson enivrante faite de riz fermenté ; on y mange des fruits, du poisson, des gâteaux de riz ou de

RESTAURANT A BENTEN.

froment, et l'on y fume, dans de très-petites pipes de métal, un tabac haché très-fin et toujours exempt de préparations narcotiques : la passion de l'opium est inconnue au Japon. Ces établissements, toujours desservis par des femmes et très-généralement avec une décence irréprochable, sont, pour la plupart cependant, des lieux de fort mauvais renom. C'est le cas, en particulier, de ceux que l'on rencontre au pied des toris de Benten. Cette circonstance nous reporte peut-être à une époque où la petite île dédiée à la patronne de la mer attirait encore une certaine affluence de pèlerins. Aujourd'hui l'autel de la déesse est singulièrement délaissé ; mais il y a dans le voisinage un grand quartier militaire, dont le régime taïkounal, qui est un peu le régime du sabre, a doté la ville de Yoko-

hama, et qui occupe tout l'emplacement compris entre l'île de Benten et notre résidence.

Le quartier des yakounines, comme nous l'appelons, est le siége des officiers du gouvernement employés au service de la douane, à la police du port et des lieux publics, à l'instruction des milices, à la garde de la ville japonaise, à la surveillance des issues du quartier franc.

Les yakounines n'ont d'autre signe apparent de leurs attributions qu'un chapeau rond et pointu en carton laqué, et deux sabres passés à la ceinture, sur le côté gauche : il y en a un grand dont la poignée est à deux mains, et un petit, sorte de glaive destiné au combat

YAKOUNINES (FONCTIONNAIRES CIVILS ET MILITAIRES) RENTRANT AU QUARTIER.

corps à corps. C'est d'ailleurs tout ce que l'on remarque de belliqueux dans la tenue de ces fonctionnaires. Ils sont au nombre de quelques centaines, la plupart mariés, chacun ayant son logement spécial, et tous paraissant être traités à cet égard sur le pied de l'égalité.

Il n'est pas sans intérêt de se rendre compte du procédé que le gouvernement du Taïkoun a mis en œuvre pour organiser avec l'exacte discipline qui le caractérise, cette espèce de campement de toute une armée de fonctionnaires à leur ménage. Il y a pourvu en quelque sorte par l'application du régime cellulaire à la vie de famille.

Que l'on se figure en effet un ensemble de constructions en bois, ayant la forme d'un carré long et n'offrant à l'extérieur, sur la rue, qu'une haute cloison de planches, percée de

portes basses à intervalles réguliers : chacune de ces portes donne accès dans une cour qui contient un petit jardin, un réservoir d'eau, un foyer de cuisine et d'autres dépendances ; au fond de la cour, on entre de plain-pied dans une spacieuse cellule qui peut se subdiviser en deux ou trois pièces au moyen de châssis à coulisses : tel est, au grand complet, cour et cellule, le logement d'une famille de yakounine.

Chacun des carrés longs dont se composent les rues du quartier, renferme en moyenne une douzaine de ces logements, six rangés côte à côte, et six adossés aux premiers. Les cellules sont recouvertes de toitures en tuiles grises, et il n'y a pas une toiture plus haute que l'autre. Le quartier des yakounines est le triomphe du génie de l'aligne-

HABITANTS DU QUARTIER DES YAKOUNINES.

ment et de l'uniformité. Les rues en sont généralement désertes, car les hommes passent la plus grande partie de la journée à la douane, ou dans les corps de garde, et jusqu'au retour de son chef, chaque famille se tient parquée dans son étroit enclos. La porte par laquelle on y pénètre en baissant la tête, reste même ordinairement fermée pendant ce temps de réclusion. Ces mesures n'ont d'ailleurs rien de commun avec les ridicules précautions dont en Turquie et ailleurs la jalousie croit devoir entourer la vertu des femmes mariées. Elles sont plutôt en rapport avec la position que les mœurs sociales du Japon donnent au père de famille. La femme voit en lui son seigneur et maître. En sa présence

tutélaire elle vaque aux soins domestiques avec un entier abandon, sans s'inquiéter même des regards de l'étranger. En son absence, elle observe une réserve que l'on serait tenté d'attribuer à la modestie, mais qui s'explique mieux par la dépendance et l'intimidation que lui impose le mariage.

Peu à peu des rapports de bon voisinage se sont établis entre notre résidence et le quartier des yakounines. Au Japon, comme ailleurs, les petits présents entretiennent l'amitié. Quelques envois de sucre blanc et de café de Java, faits aux familles où nous avions appris qu'il se trouvait des femmes en couche ou des malades, furent acceptés avec reconnaissance.

FEMMES JAPONAISES ALLANT EN VISITE.

Un jour que j'étais seul à la maison, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, le monban vint m'annoncer l'arrivée d'une députation féminine du quartier des yakounines, et me demander s'il devait la renvoyer. Ces dames avaient reçu de leurs maris l'autorisation de nous présenter leurs remercîments ; mais par la même occasion elles exprimaient le désir qu'on leur permît d'examiner notre ameublement européen. Je répondis au portier que je me chargerais de leur faire les honneurs de la résidence.

Bientôt j'entendis le bruit d'un certain nombre de chaussures de bois sur le gravier des allées du jardin, et je vis paraître au pied de l'escalier de la véranda, en face du salon,

tout un groupe de figures souriantes, parmi lesquelles on distinguait quatre femmes mariées, deux jeunes filles nubiles, et des enfants de tout âge. Les premières se faisaient remarquer par la sévérité de leur toilette : aucun ornement dans leurs cheveux; pas d'étoffes claires ou de couleurs éclatantes parmi leurs vêtements, pas de fard sur le visage; mais les dents teintes en noir d'ébène, comme il sied, selon les notions japonaises, à toute femme en puissance de mari. Les jeunes filles, au contraire, rehaussent la blancheur naturelle de leurs dents par une couche de carmin sur les lèvres, se mettent du rouge sur les joues, enlacent dans leur épaisse chevelure noire des bandes de crêpe écarlate, et portent une large ceinture aux brillantes couleurs. Quant aux enfants, leur costume se compose de robes et de ceintures bariolées; ils ne portent jamais de coiffure, et même ils ont la tête rasée, sauf que, selon l'âge et le sexe, on leur laisse quelques mèches plus ou moins longues et de coupe plus ou moins variée, les unes flottantes, d'autres nouées ensemble et relevées en chignon.

Après les salutations et les révérences d'usage, les orateurs de la députation, car il y en avait toujours deux ou trois qui parlaient à la fois, me dirent en japonais une quantité de belles choses, auxquelles, de mon côté, je répondis en français, tout en faisant signe à la compagnie d'entrer au salon. Assurément j'avais été compris; j'entendais, à n'en pas douter, des expressions de remercîments qui m'étaient bien connues, et cependant, au lieu de monter l'escalier, l'on paraissait me demander je ne sais quelle explication. Enfin la gracieuse société a deviné mon embarras; joignant le geste au langage parlé : — Devons-nous nous déchausser au jardin, ou suffit-il que nous le fassions sur la véranda? — Telle fut évidemment la traduction mimique de la question préalable. Je me prononçai pour la dernière alternative, et aussitôt les invitées avec leur suite franchirent l'escalier, ôtèrent et alignèrent leurs socques sur le plancher de la véranda, et foulèrent joyeusement les tapis du salon, les enfants à pieds nus, les grandes personnes en chaussettes de toile de coton divisées en deux compartiments inégaux, le plus petit pour l'orteil et l'autre pour le reste du pied.

La première impression fut celle d'une admiration naïve, suivie immédiatement d'une hilarité générale, car les hautes glaces des trumeaux, descendant jusqu'au parquet, reproduisaient et répercutaient de la tête aux pieds, et par derrière aussi bien que par devant, l'image de nos visiteuses. Tandis que les plus jeunes ne se lassaient pas de contempler ce spectacle tout nouveau et fort attrayant pour elles, les mamans me demandèrent ce que signifiaient les tableaux suspendus contre la tapisserie. Je leur expliquai qu'ils représentaient le taïkoun de la Hollande et sa femme, ainsi que plusieurs grands daïmios ou princes de la famille régnante. Elles s'inclinèrent avec respect; mais l'une d'elles, dont la curiosité n'était pas satisfaite, exprima timidement la supposition que l'on avait aussi exhibé dans cette royale société le portrait du bèto de Sa Majesté néerlandaise. J'eus garde de la désabuser, car elle n'aurait pu comprendre qu'il fût de style noble de représenter un prince debout à côté de son cheval de selle et le tenant lui-même par la bride. D'autres, ayant examiné attentivement le velours des fauteuils et des sofas, vinrent me faire part d'une contestation qui s'était élevée entre elles touchant l'usage de ces meubles :

elles s'accordaient à reconnaître que les fauteuils sont faits pour que l'on s'y asseye, mais les sofas ? Ne doit-on pas plutôt s'y installer accroupi et les jambes croisées, surtout lorsque l'on mange à la table qui est en face ? Elles paraissaient plaindre cordialement les messieurs et les dames de l'Occident, qui s'assujettissent à user de ce meuble si peu commodément, de façon à avoir les jambes pendantes jusqu'à terre.

Ma chambre, étant à côté du salon et toute grande ouverte, ne tarda pas à être envahie. Je ne décrirai pas tous les sujets d'étonnement qui s'offrirent aux regards de la troupe curieuse. Pour être nées Japonaises, il paraît que l'on n'en est pas moins filles d'Ève : le fruit défendu qui les tentait le plus, c'était un assortiment de boutons d'uniforme portant la croix fédérale suisse, selon l'ordonnance militaire de mon pays. Il fallut bien leur en abandonner quelques-uns, tout en renonçant à deviner l'emploi qu'elles se proposaient d'en faire, puisque les vêtements japonais, soit d'hommes, soit de femmes, s'attachent simplement avec des cordons de soie. Le don de quelques articles de parfumerie parisienne fut vivement apprécié, mais je tentai sans succès l'éloge de l'eau de Cologne, car le mouchoir de batiste est complétement inconnu aux dames japonaises. J'eus beau leur en montrer quelques spécimens très-joliment brodés par les habiles ouvrières de l'Appenzell, on me fit comprendre que cela pouvait tout au plus être proposé aux élégantes de Yédo, à titre de manchettes pour leurs vastes robes de chambre, mais que la dernière fille du peuple ne consentirait jamais à tenir à la main ou à remettre en poche une pièce d'étoffe dans laquelle elle se serait mouchée. Les petits carrés de papier végétal que l'on porte enroulés dans un pli de robe, sur la poitrine, ou dans une poche de manche d'habit, et que l'on jette à mesure que l'on en fait usage, ne courent donc, pour le moment, aucune chance d'être supplantés par notre mode barbare ; quant à l'eau de Cologne, on en tirera bon parti, selon toute apparence, pour enlever le goût saumâtre de l'eau de puits que l'on boit à Benten.

Un autre point sur lequel la civilisation japonaise me parut conserver sur la nôtre une supériorité incontestable dans l'opinion de nos visiteuses, ce sont les procédés que nous employons pour écrire, et qui nous ont permis de créer l'aimable expression de gratte-papier. Le Japonais fait usage d'un pinceau, d'un bâton d'encre de Chine et d'un rouleau de papier de mûrier. Il transporte ces objets avec lui, au marché, à la promenade, en visite, ou en voyage : le rouleau de papier est serré sur sa poitrine ; le pinceau et l'encrier sont enfermés dans un étui qu'il suspend à sa ceinture, à côté de sa pipe et de son petit sac à tabac.

Pour reprendre l'avantage, j'exhibai un coffret contenant un assortiment de fil à coudre, d'épingles et d'aiguilles, et j'invitai mesdames les yakounines à se servir. Elles furent unanimes à reconnaître l'imperfection des instruments de couture de leur pays, car aucun ne se fait à la mécanique. Aussi les travaux à l'aiguille sont-ils loin d'occuper dans la société indigène la place que nous leur donnons dans nos maisons bourgeoises. Jamais on ne les verra, par exemple, figurer dans les visites et les longues causeries des femmes japonaises : comme les hommes en Europe ont recours au cigare, elles n'ont d'autre ressource que la pipe pour assaisonner la conversation.

Je terminai en donnant aux enfants quelques estampes représentant des paysages et des costumes suisses, et en communiquant aux grandes personnes un album de photographies de famille, qu'elles examinèrent avec un intérêt, une émotion vraiment touchante. C'est dans le domaine des affections naturelles que l'unité, l'identité de la race humaine sous toutes les zones et chez tous les peuples, se fait le plus éloquemment sentir. Qu'importe la diversité des idiomes en présence de ce langage universel qui se traduit par l'expression du regard, par une larme suspendue aux paupières, par des intonations de voix douces et pénétrantes comme les chants sans paroles que Mendelsohn a gravés dans toutes les mémoires ? Pour les peuples de civilisation primitive, le voyageur est un être digne de la plus profonde pitié, car il s'est séparé de tout ce qui fait le charme de la vie : la famille, le toit paternel, le pays des aïeux. Une religieuse admiration se mêlerait à la compassion qu'il inspire, s'il avait quitté sa patrie pour accomplir au loin quelque pieux pèlerinage ; mais traverser les mers pour le soin de terrestres intérêts, c'est ce que ne peut comprendre la société dont je suis entouré. Elle admettrait encore que je fusse un proscrit politique, une victime de la sévérité de mon gouvernement ; tandis que, en apprenant que je ne suis ni dans l'exil ni en pèlerinage, un étonnement mêlé d'une sorte d'effroi se joint aux témoignages de sa naïve sympathie.

Je suis décidément bien loin de l'Europe, dans un monde bien étranger à sa civilisation, et il était temps que l'on vînt trouver ces populations insulaires pour leur inculquer une manière de voir moins incompatible avec le génie des affaires.

LA POPULATION DE LA PLAGE.

CHAPITRE VI

LE PAYS ET LE PEUPLE

De tous nos voisins de campagne, ceux dont je suis le plus habituellement entouré, et qui font peut-être le charme principal de ma résidence, ce sont les oiseaux.

La mer rejette au pied de la terrasse du jardin une quantité de débris végétaux, ainsi que des milliers de poissons, de crustacés, de mollusques de toute espèce, les uns tout étourdis et les autres tués par le choc des vagues sur la grève.

Ils forment la pâture quotidienne d'une foule d'oiseaux, différents de taille, de cris et de plumage. Tous accourent aux heures du reflux et travaillent assidûment pour eux et leur couvée. A la marée montante, ils s'envolent lourdement et regagnent leurs abris, les vastes toitures de notre demeure, les cèdres du jardin, les pins du quartier des yakounines, les bosquets sacrés de Benten, les collines et les marécages des environs de Yokohama.

Je retrouve parmi eux le moineau cosmopolite, faisant avec grand tapage la chasse

aux mouches, aux larves, aux insectes, et prélevant sa récompense sur les grains échappés des sacs de céréales que l'on embarque dans le voisinage.

Il y a sous notre toit toute une colonie de pigeons, venus l'on ne sait d'où, et vivant dans la plus complète indépendance. Les corbeaux me semblent être d'une espèce particulière à la Chine et au Japon ; ils sont de médiocre grosseur, et leur croassement diffère un peu de celui auquel nous sommes habitués en Europe ; on pourrait le décomposer en deux syllabes distinctes : *Kâ-wâ, Kâ-wâ,* prononcées d'un ton guttural. Les corneilles ont un cri plaintif qui ressemble à la voix humaine. Le sifflement des aigles et des éperviers est du plus bel effet quand il s'allie au bruit des vagues et aux sons de harpe éolienne que les brises de la mer emportent en agitant les hautes branches des cèdres.

Tous ces hôtes ailés de Benten sont très-familiers. Les éperviers perchent sur la

OISEAUX DU JAPON.

vergue du mât de pavillon ou sur notre toit, qui leur fournit probablement quelque cachette pour leurs provisions de poisson mariné. Les pigeons et les corbeaux, quand ils sont dans les allées du jardin en même temps que je m'y promène, ne prennent point leur vol, mais se tirent seulement de côté pour me laisser passer.

Quant aux oiseaux que nous ne voyons qu'à distance, ce sont d'abord des troupes innombrables de mouettes et de goëlands, volant autour des navires en rade, ou achevant de dépouiller les nattes d'emballage que l'on a jetées à la mer après avoir chargé les provisions de bouche des équipages ; plus loin encore, dans les anses paisibles du bras de mer qui nous sépare du village de Kanagawa, en face de mes fenêtres, ce sont des bandes de canards et d'oies sauvages, qui trouvent leur pâture parmi les roseaux : au coucher du soleil, elles vont chercher leur gîte sur les lointains canaux des rizières, où elles se rendent en décrivant dans les airs des figures géométriques. La troupe fatiguée poursuit silencieu-

sement sa route ; seulement, par intervalles, il s'échappe de son sein deux ou trois cris prolongés, semblables au commandement d'un chef ralliant des soldats attardés.

Parmi les oiseaux solitaires, il n'en est pas de plus pittoresque que le héron guettant patiemment sa proie, l'œil fixé sur l'onde limpide, le corps en équilibre sur une seule de ses jambes, tandis que l'autre est repliée sous son aile. L'éclatante blancheur de son

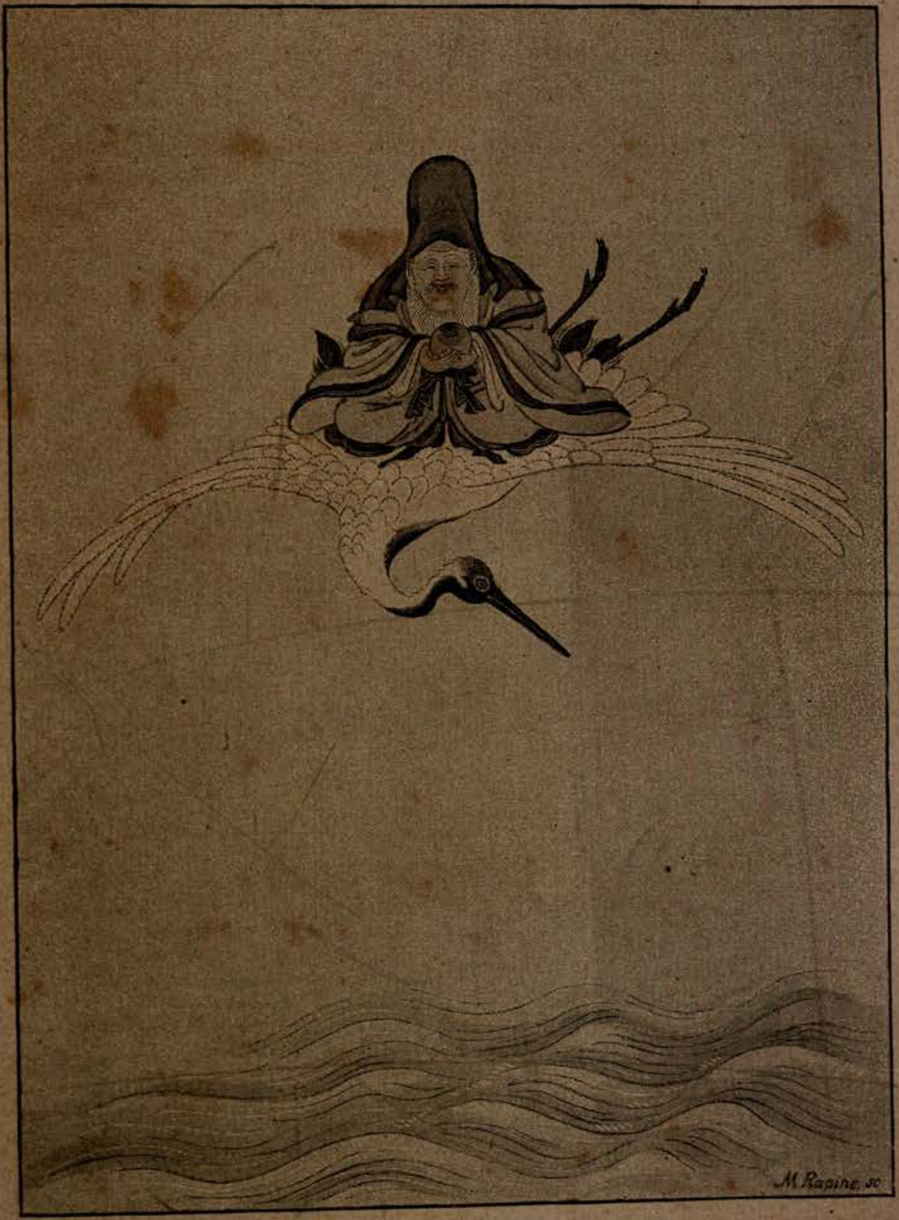

LE DIEU DE LA LONGÉVITÉ.

plumage se détache sur un fond de roseaux et de hautes feuilles de nénufar. Quelquefois on le rencontre sous un dais de branches de pins ou de saules pleureurs ; toujours il semble avoir l'instinct des harmonies naturelles qui conviennent à sa mélancolique existence.

L'impression que produit la grue est très-saisissante. Lorsque ce bel oiseau apparaît

seul au plus haut des airs, et qu'il descend majestueusement vers la terre, on dirait un messager céleste ; aussi l'imagination populaire se plaît-elle à lui associer quelqu'un des saints ou des demi-dieux dont la mythologie japonaise abonde, et à se figurer le divin personnage paisiblement accroupi sur le dos du « Tsouri » ; c'est le nom que les indigènes donnent à la grue, et ils y ajoutent volontiers l'épithète de « Sama », ni plus ni moins que s'il s'agissait d'un Kami, d'une divinité, d'un être surnaturel : « O Tsouri Sama ». Sa Seigneurie le Tsouri ! La grue partage avec la tortue l'honneur d'être pour les Japonais le symbole de la longévité et du bonheur, et ils font résider le bonheur dans la paix de l'âme, la placidité de l'esprit.

OISEAUX DU JAPON.

La plupart des Japonais qui habitent sur les rives de la baie, ont une existence en quelque sorte pareille à celle des oiseaux que je viens de décrire.

Tandis que les pêcheurs passent des journées entières loin de la côte, bercés dans leurs frêles embarcations comme les milliers de palmipèdes qui flottent autour d'eux au gré des ondulations de la mer, on voit tout un essaim de femmes et d'enfants accourir sur la plage aux heures de la marée descendante. Ils la suivent dans sa retraite, et empilent pêle-mêle dans des corbeilles d'osier l'abondante récolte qu'elle leur abandonne. Ce sont des herbes marines comestibles, des poulpes, des huîtres, des moules, des crabes,

des oursins. Les crabes sont l'objet d'une poursuite d'autant plus animée, que ces êtres burlesques ont la faculté de se mouvoir en avant, en arrière, à droite, à gauche, dans toutes les directions, avec une étonnante vélocité. On les pourchasse dans leurs derniers retranchements en se munissant d'un bambou garni d'un bec ou d'un crochet de fer pour retourner les pierres sous lesquelles ils vont chercher un refuge. Leur humeur

BOSQUETS DE BAMBOUS.

voyageuse les pousse à gravir même les marches de notre terrasse et jusqu'à l'escalier de la véranda. Un soir, j'en découvris un de fort belle taille qui se promenait sous le lavabo de ma chambre à coucher, et ce ne fut pas une petite affaire que de le ramener sur le chemin de ses pénates, c'est-à-dire dans une rigole du jardin, qui aboutit à la mer.

Toutes les bonnes gens qui composent la population de la plage m'accostent avec des paroles amicales. Les enfants m'apportent des coquillages nacrés. Les femmes m'expliquent de leur mieux les propriétés culinaires des affreux petits monstres marins qu'elles entassent dans leurs paniers. Ce fond de bonhomie et de cordialité est un trait de caractère commun à toutes les classes inférieures de la société japonaise. Plus d'une fois, en parcourant à pied les environs de Nagasaki ou de Yokohâma, j'ai été invité par des gens de la campagne à entrer dans l'enclos de leur demeure. Là, ils me faisaient admirer les fleurs de leur jardin et en coupaient quelques-unes des plus belles pour en composer un bouquet qu'ils mettaient à ma disposition. C'est en vain que j'essayais de leur faire accepter en échange une pièce de monnaie, et ils ne me laissaient partir qu'après m'avoir offert dans leur chambre de ménage une collation de thé et de gâteaux de riz.

Le printemps est la saison qui présente le plus d'attrait au promeneur sur les rives de la baie de Yédo. Lorsque l'on s'élève sur quelqu'une des sommités qui la bordent, l'intérieur des terres, se développant au pied du Fousi-yama, offre une succession non interrompue de collines boisées et de vallées cultivées, entrecoupées de rivières ou de golfes qui ressemblent de loin à des lacs. On distingue sur leurs bords des villages à demi cachés sous les arbres, et sur divers points de la campagne des fermes entourées de jardins, vers lesquelles se dirigent des sentiers ombragés.

La précocité de la végétation dans les rizières et sur les collines cultivées, la quantité d'arbres toujours verts qui, de tous côtés, se présentent à la vue, donnent au printemps du Japon un caractère d'austérité que cette fraîche saison ne revêt nulle part au même degré. Et cependant on chercherait vainement ailleurs une floraison plus luxuriante, une végétation printanière plus souriante et plus riche en détails gracieux. Sur les teintes sombres du feuillage des pins, des sapins, des cèdres, des cyprès, des lauriers, des chênes verts, des bambous, qui composent le fond du paysage, des touffes de fleurs et de feuilles aux couleurs éclatantes se détachent le long des haies, dans les vergers et autour des villages. Ici, ce sont les larges fleurs blanches du mûrier sauvage ; là, des camélias croissant en pleine campagne et atteignant la taille de nos pommiers ; ailleurs, des cerisiers, des pruniers, des pêchers, pour la plupart chargés de fleurs doubles, les unes toutes blanches, les autres d'un rouge très-vif, et quelquefois les mêmes branches portant des fleurs rouges et des blanches ; car très-généralement les Japonais, indifférents à la récolte des arbres que je viens de citer, ne les cultivent et ne les greffent que pour en obtenir des fleurs doubles et pour en varier ou combiner les espèces. Le bambou, que l'on emploie beaucoup comme tuteur, prête souvent son élégant feuillage aux épines fleuries, aux rameaux de jeunes arbres fruitiers sans autre parure que leurs pompons de fleurs. Mais j'aime à le voir surtout lorsqu'il croît par groupes solitaires, comme une gerbe de gigantesques roseaux. Rien de plus pittoresque dans le paysage que ces hautes tiges vertes, polies, aux reflets dorés, à la cime touffue ; et tout autour des colonnes principales, ces sveltes et flexibles rejetons aux têtes empanachées, et cette multitude de longues feuilles flottant au gré du vent comme des milliers de banderoles ondoyantes. Les bosquets de bambous sont l'un des sujets favoris d'études des peintres japonais,

soit qu'ils se bornent à en reproduire les lignes gracieuses, les effets harmonieux, soit qu'ils animent le tableau en y ajoutant l'image de quelqu'un des hôtes qui fréquentent ces verdoyants asiles : la frêle libellule, le papillon, les petits oiseaux, et, dans les retraites éloignées des habitations, la fouine, le blaireau, l'écureuil noir et le singe brun à face rouge.

Les chemins sont bordés de violettes, mais elles n'ont pas de parfum. Le pays ne produit qu'un très-petit nombre de plantes odoriférantes. Il est remarquable que l'on y rencontre aussi fort rarement l'alouette, le rossignol, ou d'autres oiseaux chan-

CROQUIS FANTASTIQUE DE SINGES.

CROQUIS DE BLAIREAU.

teurs. Peut-être l'absence de parfums et de chants au milieu de toute la richesse d'une végétation luxuriante contribue-t-elle à amoindrir l'effet que les campagnes japonaises sembleraient devoir produire sur l'imagination. Il est certain que l'on n'éprouve pas, à les contempler, cette sorte d'attendrissement et de rêveuse exaltation que cause en Europe l'aspect d'un beau paysage à l'époque du réveil de la nature. Sans examiner d'ailleurs jusqu'à quel point notre sensibilité s'alimente de souvenirs d'enfance et d'idées traditionnelles qui ne sauraient trouver d'application dans le monde de l'extrême Orient, je présume qu'une chose encore peut contribuer à y refroidir notre enthousiasme, c'est que, pour ainsi dire, la nature y est trop cultivée.

Excepté les forêts et les autres plantations d'arbres que le Gouvernement fait entretenir avec une louable sollicitude, tout le sol est envahi par les cultures, à un point qui défie presque toute description. Nous sommes en avril, et déjà la lisière des bois est bordée de champs de sarrasin en pleine floraison. Un peu plus bas, l'orge et le froment que l'on a semés en novembre, tomberont dans quatre ou cinq semaines sous la faucille du moissonneur. Or, le blé étant semé au Japon comme on plante les pommes de terre en Europe, c'est-à-dire par bandes régulières, parfaitement alignées, il y a dans l'intervalle des deux sillons parallèles un espace libre où l'on voit déjà poindre une nouvelle culture : ce sont des fèves qui lèveront aussitôt que le champ aura été récolté.

Cette verte pelouse que l'on prendrait pour du blé en herbe, c'est un champ de millet

ÉCUREUIL NOIR ET MARTRE-FOUINE.

qui a été ensemencé en mars et qui sera mûr en septembre. Le millet se consomme par les indigènes en plus grande quantité que le froment ; ils le réduisent en farine et en font des gâteaux ou de la bouillie.

Sur le plateau voisin, un campagnard laboure la terre au moyen d'une petite charrue attelée d'un seul cheval. Il déposera dans ce sol fertile de la graine de cotonnier, et déjà en septembre ou en octobre chaque grain de semence aura produit une plante de deux à trois pieds de hauteur, chargée d'une vingtaine de capsules arrivées à maturité. Quelques oiseaux blancs de la famille des échassiers, des cigognes ou des grues, semblent travailler de concert avec l'agriculteur ; elles le suivent gravement, et, plongeant leur long bec dans le sillon entr'ouvert, elles détruisent les larves que le soc de la charrue vient de déterrer.

Le fond de la vallée est en nature de rizières. Il y a un mois environ, qu'on l'avait

mis sous l'eau en lâchant les écluses des canaux d'irrigation. C'est dans cet état que le sol en a été retourné par la charrue et broyé sous les pieds des buffles et des laboureurs, ceux-ci brassant eux-mêmes le limon jusqu'à mi-jambe et cassant à coups de bêche les mottes récalcitrantes. Lorsque la terre a été réduite en une sorte de pâte liquide, hommes

CULTURE DU RIZ : LABOUR ET SEMAILLES.

et femmes, s'avançant pas à pas sur les digues d'enceinte, ont procédé de concert aux semailles en jetant les grains à pleine main sur les carreaux de limon destinés à former les pépinières. On les a encore remués avec une espèce de herse pour égaliser et enterrer la semence. Maintenant l'eau s'est retirée ; les pépinières ont fait leur pousse

CULTURE DU RIZ : TRANSPLANTATION DES PLANTS DE LA PÉPINIÈRE.

dense, serrée, et l'on arrache avec la racine les tiges qu'elles ont produites ; mais c'est pour les transplanter avec soin par touffes disposées en quinconces, à intervalles égaux, dans le sol mou des grands carrés que l'on n'a pas encore utilisés. C'est là que le riz doit croître et mûrir pour être moissonné à la faucille dès le mois d'octobre. Son

plus redoutable ennemi jusqu'à cette époque, ce sont de jolis petits oiseaux au corsage roux et blanc, qui s'abattent comme la grêle sur les tiges chargées de graine, en font tomber à terre le fruit mûr et le livrent au pillage avec des cris d'avidité et des piétinements de joie assurément pleins de charme pour l'observateur impartial, mais dignes

CULTURE DU RIZ : MOISSON.

d'un tout autre genre d'intérêt pour le propriétaire de la moisson. Aussi le voit-on s'ingénier à créer toutes sortes d'épouvantails sur les points qu'il juge les plus menacés : des tourniquets de bambou disposés à la manière des ailes de moulins à vent ; une croix supportant un manteau de joncs et un large chapeau de paille ; un mannequin

CULTURE DU RIZ : BATTAGE ET EMBALLAGE.

simulant un homme armé d'un arc avec une flèche en travers. Rien de tout cela cependant ne paraît avoir exercé sur les oiseaux de riz une influence très-moralisante, puisque l'on en est venu à fixer à des perches et à tendre au-dessus de la rizière tout un réseau de cordeaux de paille tressée, munis d'appendices mobiles de la même matière :

engin des plus efficaces, à condition qu'on le maintienne sans cesse en mouvement. Telle est la tâche d'un jeune garçon qui pendant toute la journée, lorsque le vent ne souffle pas, doit tirer, à la façon d'un sonneur de cloche, la corde destinée à mettre en branle le réseau protecteur. Quand la berge de la rizière n'est pas assez haute pour fournir à l'enfant un poste convenable, on lui dresse sur quatre bambous un siége aérien, que l'on abrite d'une petite toiture de roseaux.

Il y a au Japon plusieurs espèces de riz. Celui de la plaine est le plus estimé, celui des collines n'a pas besoin d'être aussi longtemps submergé que le premier. Toutefois,

MOULIN A RIZ.

je l'ai vu soumettre au printemps à des procédés d'irrigation qui ont coûté beaucoup de travail, la création de réservoirs sur le plateau supérieur de la colline et l'établissement de nombreux canaux se déversant sur toutes les terrasses préparées pour la culture du riz.

L'assolement se pratique de temps immémorial dans cette contrée. Telle terrasse convertie en rizière portera, l'automne prochain, du froment ou du millet. Les Japonais pourraient encore çà et là défricher des terrains de montagne, mais ils ne laisseront jamais en jachère une terre labourable.

L'arbuste à thé ne fait pas dans nos environs l'objet d'une exploitation agricole.

On le rencontre quelquefois dans certaines expositions favorables; mais les vrais districts à thé sont à plusieurs journées au nord et à l'ouest de la baie.

Nous sommes beaucoup plus rapprochés des districts producteurs de soie, et rien n'empêcherait que cette industrie ne se développât dans notre voisinage immédiat, s'il offrait encore la place nécessaire pour des plantations de mûriers. Il me paraît, en résumé, que la population dont je suis entouré, et peut-être généralement les habitants des côtes méridionales de Nippon, abandonnent à ceux de l'intérieur la production des articles susceptibles d'une grande exploitation industrielle, tels que la soie, le thé, et même le coton, qui n'est pas non plus très-abondant sur nos rives; tandis qu'ils se vouent essentiellement, les uns à la pêche et au service des transports par voie d'eau, et les autres à l'agriculture proprement dite, à la production des céréales ainsi que des

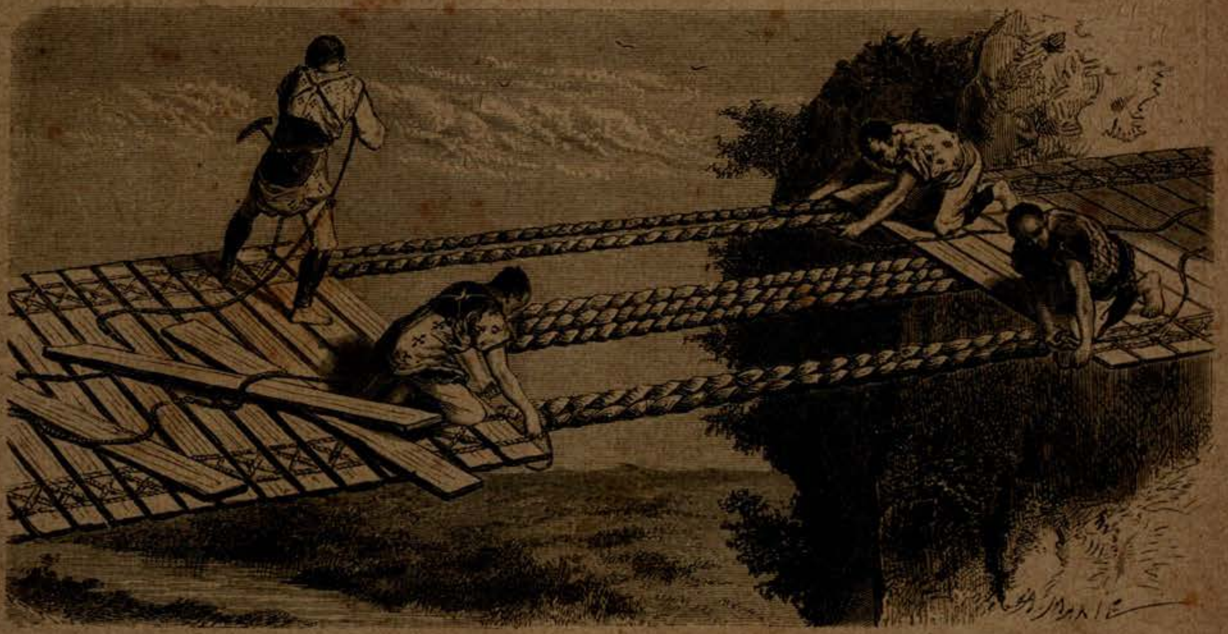

PONT DE CORDE DANS LES MONTAGNES.

plantes légumineuses et oléagineuses, enfin à l'horticulture et à l'exploitation du chanvre, des pailles, des roseaux et des bambous.

Au milieu de la population campagnarde, répandue dans les fertiles vallées qui débouchent sur la baie de Yédo, l'on rencontre fréquemment des hommes d'une race plus vigoureuse, dont l'aspect, d'ailleurs bienveillant, semble dénoter une certaine indépendance de caractère ou de genre de vie. Ce sont des gens de la montagne, c'est-à-dire des habitants de la chaîne des monts Akoni, au pied du Fousi-yama. Les affaires qui les appellent dans la plaine sont de nature très-diverse : pour les uns, ce sera l'exploitation ainsi que le flottage des bois de marine et de bâtisse ; pour d'autres, le commerce du charbon de bois ; ceux-ci ont une entreprise de transport de marchandises à dos de cheval, des provinces de l'intérieur à tel ou tel port de la baie ; ceux-là sont employés au halage des barques qui utilisent les canaux créés pour la navigation inté-

rieure ; enfin, c'est parmi eux que se recrute une tribu privilégiée de chasseurs, ainsi qu'une partie de la troupe de ligne du Taïkoun, savoir : les compagnies d'infanterie chez lesquelles sont introduites les armes de précision de l'Europe.

Malheureusement le pays auquel ces hôtes de passage appartiennent est presque complétement inaccessible aux visiteurs étrangers. Si l'on en croit certaines relations indigènes,

UN BAC AÉRIEN : CABLE TENDU AU-DESSUS DES VALLÉES.

on y trouverait, comme dans les régions minières de la Californie, des constructions de ponts, d'aqueducs, de barrages, qui confondent l'imagination quand on songe à l'imperfection des instruments avec lesquels ces ingénieux ouvrages ont été exécutés.

La matière première, à la vérité, offre des ressources qui ne se rencontrent pas dans nos climats. Le bambou, par exemple, fournit pour les travaux hydrauliques, des

conduites naturelles dont l'excellence ne le cède à aucun produit de l'industrie moderne. On l'emploie, au lieu du fil de fer, dans l'établissement de ponts suspendus. Il y a dans les montagnes de Kiousiou un pont jeté d'une roche à l'autre, par-dessus un profond abîme, au moyen d'un escalier suspendu, composé de gros tronçons de bambou, alignés et superposés par couches dans le sens longitudinal. Les Japonais connaissent les ponts de bottes de jonc recouvertes de planches pour traverser les lieux marécageux. Ils passent de larges rivières sur des ponts de tonneaux entrecoupés de fascines et assujettis par des tresses de paille. Ils franchissent les ravins escarpés sur des ponts de corde, et même au moyen d'un seul câble le long duquel glisse une sorte de bac aérien.

Dans un pays tel que le leur, où le Gouvernement n'entretient qu'une voie publique, la grande route militaire du Tokaïdo, les habitants des campagnes, réduits à leurs propres

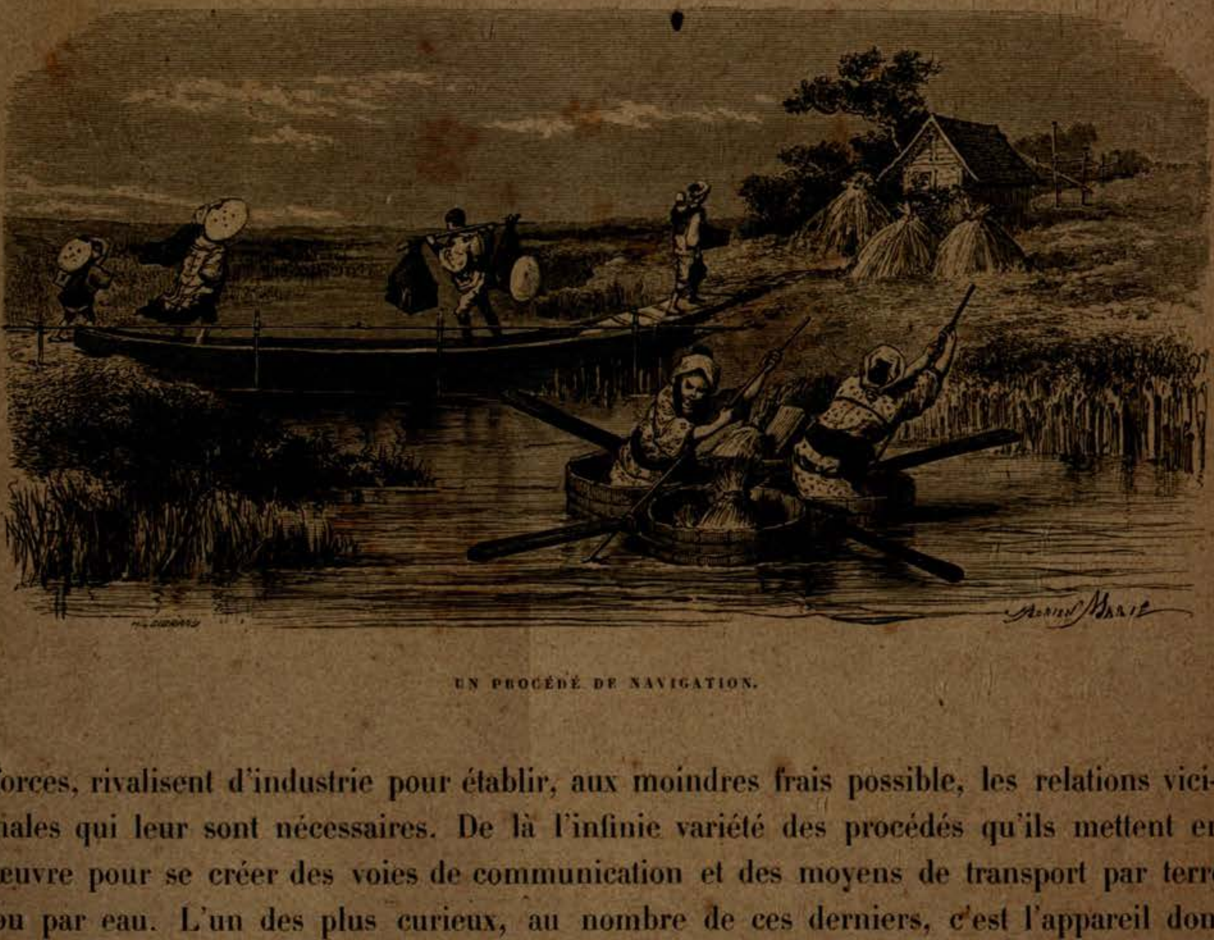

UN PROCÉDÉ DE NAVIGATION.

forces, rivalisent d'industrie pour établir, aux moindres frais possible, les relations vicinales qui leur sont nécessaires. De là l'infinie variété des procédés qu'ils mettent en œuvre pour se créer des voies de communication et des moyens de transport par terre ou par eau. L'un des plus curieux, au nombre de ces derniers, c'est l'appareil dont se servent les femmes employées à la culture du riz, pour traverser des plaines inondées. Quatre cuviers, attachés entre les branches de deux poutres mises en croix, reçoivent autant de personnes et de provisions que cette singulière embarcation peut en supporter, et deux des passagers la font cheminer à la pique.

Ce même génie de mise en œuvre, qui sait tirer parti des moyens d'action les plus simples, des instruments les plus primitifs, des procédés les plus élémentaires, se révèle également dans les arts et dans les métiers des Japonais. Mais c'est là tout un côté

très-important, de leur vie sociale, qui nous échappe ou dont l'étude nous est rendue fort difficile. Nous ne pouvons voir librement le peuple à l'œuvre que dans les travaux des champs et dans quelques échoppes de village. Ses chantiers dans les places maritimes, ses ateliers et ses fabriques dans les villes industrielles, les conceptions artistiques et les productions les plus originales de sa civilisation autonome, tout cela nous est soigneusement caché par les mesures policières d'un gouvernement ombrageux. Et cependant peu à peu la lumière se fait, et bientôt le jour viendra où, à cet égard aussi, le Japon finira par s'ouvrir aux investigations de la science.

TYPES DE LA CLASSE BOURGEOISE.

CHAPITRE VII

LA VIE DOMESTIQUE

On peut aller de Benten à la campagne sans passer par la ville japonaise. A partir des abords du lieu sacré, une large chaussée soutenue de pilotis est établie le long de la rivière. Elle domine les rues basses et le marais de Yokohama. L'on n'y rencontre qu'un faubourg occupé par de pauvres artisans et terminé par un corps de garde militaire et un poste de gens de la douane. Ici un beau pont de bois, reposant sur des piliers assez élevés pour donner passage à des embarcations à voiles, traverse la rivière et aboutit à la chaussée de la rive gauche.

En la suivant dans la direction du nord-est, on arrive à la grande route de Kanagawa, et dans la direction du sud-ouest, aux chemins ruraux qui conduisent à la baie du Mississipi.

De part et d'autre le pays est couvert de cultures et parsemé de nombreuses habitations. Les maisons isolées rapprochées de la route et même celles qui bordent les rues

des villages, sont le plus souvent tout ouvertes et pour ainsi dire percées à jour. Les habitants, pour établir des courants d'air, écartent de droite et de gauche les châssis à coulisses qui ferment leurs demeures, et celles-ci se trouvent exposées d'outre en outre aux regards des passants.

Dans de pareilles conditions, il n'est pas difficile de se faire une idée de l'intérieur

ROUTE DE BENTEN A KANAGAWA.

des ménages, ni d'observer les caractères distinctifs du type national, ainsi que les mœurs domestiques de la population indigène.

La séparation conventionnelle des classes de la société japonaise ne repose pas sur des différences essentielles de race ou de genre de vie. Du haut de la colline où s'élève la résidence des gouverneurs de Kanagawa, j'eus plus d'une fois l'occasion d'examiner

à mes pieds, d'un côté quelques corps de bâtiment affectés à la demeure de ménages de yakounines, et, de l'autre, des groupes de maisons ou de chaumières d'artisans et de cultivateurs. Dans les cours formées par les compartiments de planches qui isolent les unes des autres les familles de la caste militaire, je remarquais les mêmes habitudes, le même mode de vivre que je voyais se produire en public devant les habitations plébéiennes. Plus tard, la fréquentation de hauts fonctionnaires du Gouvernement n'a fait que me confirmer dans l'opinion que l'on peut ramener à quelques traits généraux le type dominant et les mœurs domestiques de toute la population du centre de l'empire, c'est-à-dire des trois grandes îles de Kiousiou, de Sikoff et de Nippon.

Les Japonais sont de moyenne stature, bien inférieurs aux hommes de race germanique, mais non sans quelque ressemblance avec les habitants du sud-ouest de la péninsule ibérique.

Il y a plus de différence de taille entre les hommes et les femmes du Japon qu'on n'en remarque en Europe. Selon les observations du docteur Mohnike, ancien médecin de la factorerie hollandaise à Décima, la moyenne de la taille des hommes est de cinq pieds un à deux pouces de Paris, et celle des femmes de quatre pieds un à trois pouces.

Les Japonais, sans être précisément disproportionnés, ont en général la tête grosse, un peu enfoncée dans les épaules, la poitrine large, le buste long, les hanches charnues, les jambes grêles et courtes, les pieds petits, les mains fines et souvent remarquablement belles.

Chez les personnes qui ont le front très-fuyant et les pommettes des joues particulièrement larges et proéminentes, la tête, vue de face, représente plutôt la figure géométrique du trapèze que celle de l'ovale. Un fait plus général, c'est que les cavités des yeux étant peu profondes et les cartilages du nez légèrement aplatis, les yeux sont plus à la surface que chez les Européens, et même quelque peu bridés. Cependant l'effet général n'est pas celui du type chinois ou mongol : la tête du Japonais est plus grosse, la figure plus allongée, et, à tout prendre, plus régulière ; enfin le nez est plus saillant, mieux dessiné, souvent même presque aquilin. En résumé, s'il faut chercher un terme de comparaison, il me semble le trouver parmi les indigènes de la Sonde. D'après le docteur Mohnike, la tête du Japonais est celle de la race tourane.

Toute la population japonaise, sans exception, a la chevelure lisse, épaisse et d'un noir d'ébène. Chez les femmes, elle est moins longue qu'en Europe et dans la Malaisie. Chez les hommes, l'analogie serait peut-être complète avec les Javanais, tandis qu'ils se distinguent des habitants primitifs des Philippines et des Carolines, aussi bien que des Alfoures et des indigènes de l'Australie méridionale, qui, les uns et les autres, ont les cheveux frisés.

Les Japonais ont la barbe assez forte, mais ils se font raser au moins tous les deux jours. La couleur de leur peau varie, selon les diverses classes de la société, depuis les teints cuivrés et basanés de l'intérieur de Java jusqu'au blanc mat ou bruni du soleil des habitants de l'Europe méridionale. La nuance dominante est le brun olivâtre ; jamais elle ne rappelle la teinte jaune des Chinois. A l'inverse des Européens, la figure et

les mains chez les Japonais sont ordinairement moins colorées que le corps. Les petits enfants, les jeunes gens des deux sexes, ont le teint rosé, de belles joues rouges, les mêmes indices de santé florissante que nous aimons à rencontrer autour de nous.

Les femmes ont le teint plus clair que les hommes ; on en voit beaucoup dans la haute société, et jusque dans la classe bourgeoise, qui sont parfaitement blanches ; les

JEUNE JAPONAISE A SA TOILETTE.

dames de l'aristocratie estiment que le blanc mat est le teint de distinction. Néanmoins les unes et les autres sont séparées du type européen par deux traits de race indélébiles, savoir : les yeux bridés, et une disgracieuse dépression de la poitrine, que l'on distingue même chez les personnes à la fleur de l'âge et les plus favorisées de la nature.

Hommes et femmes ont les yeux noirs, les dents blanches, saines, séparées par des interstices réguliers, et quelque peu proéminentes. L'usage veut que les femmes mariées se les noircissent : c'est comme une réminiscence affaiblie soit de Java, où les femmes se liment les dents jusqu'à la couronne, soit de la Malaisie en général, où tout le monde a les dents plus ou moins noires par l'effet du bétel.

HABITANT DE VILLE EN COSTUME D'HIVER.

La mobilité d'expression que l'on remarque parmi les Japonais, la grande variété que présentent leurs physionomies, me semblent être le résultat d'un développement intellectuel plus spontané, plus original, plus libre, en un mot, qu'on ne le rencontre chez les autres peuples de l'Asie.

Le vêtement national des Japonais est le « kirimon ». C'est une sorte de robe de

chambre ouverte, que l'on fait un peu plus longue, un peu plus étoffée, pour les femmes que pour les hommes. On la croise sur la taille au moyen d'une ceinture, qui chez les hommes est une étroite écharpe de soie, et chez les femmes une large pièce d'étoffe bizarrement nouée derrière le dos.

Les Japonais ne portent pas de linge, mais ils se baignent tous les jours. Les femmes ont une chemise de crêpe de soie rouge. En été, les paysans, les pêcheurs, les artisans, les coulies, vaquent à leurs travaux dans un état de nudité presque complète, et leurs femmes ne gardent qu'une jupe autour de la ceinture. En temps de pluie, ils se couvrent de manteaux de paille ou de papier huilé, et de chapeaux d'écorce de bambou ayant, comme à Java, la forme de boucliers.

En hiver, les hommes du peuple portent sous le kirimon un justaucorps et un pantalon collant en cotonnade bleue, et les femmes un ou plusieurs mantelets ouatés. Les gens de la classe bourgeoise et de la noblesse ne sortent jamais sans justaucorps et sans pantalon. Ordinairement ils ne diffèrent entre eux de costume que par la nature des étoffes. Les nobles seuls ont le droit de se vêtir de soie. Ils ne s'habillent richement que pour aller à la cour ou faire des visites de cérémonie. Les officiers du Gouvernement, les yakounines en fonction, portent un large pantalon flottant, et remplacent le kirimon par un pardessus à larges manches, qui ne descend que jusqu'aux hanches, et dont la coupe ne manque pas d'élégance.

Tout le monde a la même chaussure : des chaussettes en toile, et des sandales en paille tressée ou des socques en bois, retenus par un cordon dans lequel on engage l'orteil. Quand les chemins sont boueux, on chausse une simple semelle de bois exhaussée sur deux planchettes posées de champ. La plus grande partie de l'année, les gens du peuple ne font usage que des sandales de paille.

Chacun, en rentrant chez soi ou en se présentant dans une maison étrangère, ôte ses socques ou ses sandales et les laisse sur le seuil.

Les planchers des habitations japonaises sont constamment recouverts de nattes. Comme elles sont toutes de la même grandeur, à ce point que l'on a fait de la natte une mesure courante, on n'a jamais de difficulté à les placer dans un appartement. Elles ont uniformément six pieds trois pouces de long, trois pieds deux pouces de large, et une épaisseur de quatre pouces. Elles sont faites de paille de riz fort soigneusement tressée. En les combinant avec les rainures pratiquées dans le plancher et avec les châssis à coulisses qui doivent former les cloisons des chambres, le Japonais subdivise son habitation en pièces plus ou moins grandes et de dimensions toujours régulières, et modifie, quand il lui plaît, cette distribution, sans qu'il lui en coûte beaucoup de peine et sans jamais s'écarter des lois de la symétrie.

La natte dispense de tout autre mobilier. C'est le matelas sur lequel le Japonais passe la nuit, enveloppé d'une ample robe de chambre et d'une grande couverture ouatée, et la tête reposant sur un petit socle de bois rembourré ; c'est la nappe où il étale les ustensiles de laque et de porcelaine dont il fait usage dans ses repas ; c'est le tapis que foulent les pieds nus de ses enfants ; c'est le divan où, accroupi sur ses talons, il invite

UNE ÉCOLE JAPONAISE.

ses amis et ses hôtes à s'asseoir de la même manière pour se livrer avec lui à des causeries interminables, en savourant une décoction de thé sans mélange d'autres ingrédients et des bouffées de tabac consumé dans des pipes microscopiques.

On retrouve dans les auberges du Japon ce que l'on appelle à Java le « bali-bali » : c'est comme un plancher mobile, comme une grande table recouverte de nattes et exhaussée seulement d'un pied, plus ou moins, au-dessus du sol. Là, le voyageur s'assied ou s'accroupit, mange, boit, fait sa sieste, cause avec ses voisins. La maison du Japonais n'est pas autre chose qu'un bali-bali perfectionné, un reposoir, un abri temporaire, où l'on se réfugie quand les travaux de la rue et de la campagne sont terminés ; mais ce n'est pas là qu'est pour lui le centre de l'existence, si toutefois l'on peut se permettre cette expression en parlant d'un peuple qui vit au jour le jour, oublieux de la veille, sans souci du lendemain.

Un jour que j'avais assisté à des exercices de récitation d'une demi-douzaine de jeunes garçons de notre voisinage accroupis autour de leur maître d'école, je m'informai de la signification des mots qu'ils répétaient en chœur. On m'apprit qu'ils s'exerçaient à réciter « l'Irova », sorte d'alphabet dans lequel on a réuni et groupé en quatre lignes, non pas les voyelles et les consonnes, mais les sons fondamentaux de la langue japonaise. Le nombre en est fixé à quarante-huit, et au lieu de les classer en éléments grammaticaux d'après les organes de la parole, on en a fait une petite pièce de poésie, dont le premier mot, qui est celui d'*irova*, donne son nom à l'alphabet. Je la cite textuellement, en faisant observer préalablement que la consonne *v* se prononce dans certains dialectes japonais soit comme *f*, soit comme *h* aspiré ; que la double consonne *w* a toujours le son du *w* anglais, et enfin que l'on confond fréquemment les sons de *d* et de *t*, de la consonne gutturale *g* et de *k*, ainsi que de *s* ou *ds* et de *z* et *ts*. En général, je ne serais pas surpris d'apprendre que l'alphabet japonais est encore à faire pour les Européens. Quoi qu'il en soit, voici, sous toutes réserves, comment je l'ai saisi :

Irova nivovéto tsirinourou wo,
Wagayo darézo tsouné naramou.
Ou wi no okouyama kéfou koyété,
Asaki youmémisi évimo sézou oun.

Maintenant, j'en viens à ce qui m'a particulièrement intéressé, et même très-vivement frappé, dans cette pièce que récitent journellement, sur les extrêmes confins de notre hémisphère, tant de millions de petits êtres humains, qui sont apparemment aussi bien que nous des créatures immortelles, c'est sa signification :

La couleur et l'odeur s'évanouissent.
Dans notre monde, que peut-il y avoir de permanent ?
Le jour présent a disparu dans les abîmes profonds du néant.
C'était la fragile image d'un songe : il ne cause pas le plus léger trouble.

En vérité, cet abécédaire national m'en dit plus sur le fond du caractère du peuple japonais que beaucoup de gros volumes. Depuis des siècles les générations qui s'en

vont répètent aux générations qui grandissent : Il n'y a rien de permanent dans ce monde ; le présent passe comme un songe, et sa fuite ne cause pas le plus léger trouble. Que cette philosophie populaire du néant ne laisse pas une pleine satisfaction aux besoins de l'âme, c'est ce qui paraît évident lorsque l'on considère le développement qu'ont pris en ce pays les manifestations du sentiment religieux ; néanmoins il est bien probable qu'elle agit sans relâche, comme une force latente dont l'influence se fait sentir dans une foule de détails de la vie.

N'est-ce pas elle, par exemple, qui supprime le confort domestique, résultat des calculs de la prévoyance, et la chambre commune, le salon de famille, sanctuaire des souvenirs de l'enfance et des traditions de l'aïeul ?

La demeure du Japonais s'approprie à l'heure présente, et ne garde pas de trace des heures écoulées.

Tout ce qu'elle a de poétique réside dans ses harmonies immédiates avec le monde extérieur. Ainsi, dès que la nuit vient, on ferme les châssis, on dispose les chambres en dortoirs, et l'on allume au fond d'une haute cage de bois, tendue de papier huilé, une lampe dont l'éclat voilé luira dans les ténèbres, à l'image de la douce clarté des luminaires célestes. Mais avec le jour tout ce qui constitue un appareil de dortoir est enlevé et serré dans un réduit. On ouvre de tous côtés les châssis et l'on balaye d'un bout à l'autre l'intérieur de la maison. L'air matinal y circule de part en part, et les rayons du soleil glissent par larges bandes sur les nattes aussi librement que sur les guérets. Enfin, pendant les fortes chaleurs de l'après-midi, on ferme si hermétiquement la maison, on se barricade si bien à l'intérieur au moyen de tentures et de paravents, que l'on se croirait plongé dans quelque caverne obscure ; et il ne sera pas besoin d'ajouter que l'on en fait, pour quelques heures, l'asile du *far-niente* le plus absolu.

Cette manière de concevoir l'existence, de ne l'envisager qu'au point de vue des apparences sensibles, de la prendre comme une série d'heures, de journées et d'années juxtaposées, en un mot, de vivre tout entier sous l'influence du moment, donne à la jouissance une vivacité naïve, à la souffrance, à la privation, un caractère de fatalité qui exclut le murmure, et à la mort enfin le cachet de la trivialité.

Ceux qui tirent le profit le plus net de ce mode de vivre, ce sont les enfants. D'abord il va de soi, pour tout le monde, que l'enfance doit faire son temps. Ensuite, pères et mères trouvent leur propre agrément à l'observation de cette loi naturelle. Ils l'exploitent pour leur satisfaction personnelle comme une occasion de jouissance, un sujet d'amusement auquel ils s'adonnent de tout leur cœur, ce qui fait admirablement le compte des enfants. Les voyageurs qui ont écrit que les enfants japonais ne pleurent jamais ont constaté avec une certaine exagération d'expression un phénomène très-réel. Il s'explique par les circonstances que je viens d'exposer, ainsi que par diverses conditions extérieures qui en favorisent l'effet.

Le Japonais est mari d'une seule femme. Celle-ci entre très-jeune en ménage, ce qui peut être un mal à toutes sortes d'égards, sauf au point de vue pédagogique qui nous occupe. Elle passe, presque sans transition, de la poupée à l'enfant, et conserve longtemps

14

AQUARIUM JAPONAIS.

1. Capucine. — 2. Marbre. — 3. Superbe. — 4. Rubicorf. — 5. Créole. — 6. Frangemine. — 7. Mulâtre. — 8. Cerise. — 9. Doré.

encore le caractère enfantin. D'un autre côté, la coutume nationale ne lui permet pas d'élever son nourrisson dans la mollesse. Il faut qu'elle l'endurcisse aux influences atmosphériques en l'exposant tous les jours au grand air et même au soleil du midi, la tête rasée et complétement nue. Pour le porter le plus longtemps possible sans trop se fatiguer elle-même, elle le glisse sur son dos en le serrant comme un paquet entre sa chemise et le collet de son kirimon. C'est ainsi que l'on voit beaucoup de femmes de

JEUX D'ENFANTS.

paysans vaquer aux travaux de la campagne, laissant percer derrière le chignon une petite tête qui ballotte entre les deux épaules. A la maison, l'on peut sans inquiétude abandonner les enfants à eux-mêmes, leur permettre de se rouler en toute liberté sur les nattes, d'y marcher à quatre pattes, de s'essayer à s'y tenir debout ; car il n'existe aucun meuble contre lequel ils risquent de se heurter, ni aucun objet qu'ils puissent bousculer ou briser.

Ils ont pour compagnons les animaux domestiques, une sorte de petits caniches à

jambes courtes et le corps tout rond de graisse, et une espèce particulière de chats, à la fourrure blanchâtre marquetée de taches jaunes et noires, fort mauvais chasseurs de souris, très-paresseux, très-caressants. Comme à Java, ces animaux n'ont pas de queue, ou plutôt elle est nouée dès la première vertèbre.

Il n'est pas de famille jouissant de quelque aisance où l'on ne trouve un aquarium contenant des poissons rouges, argentés, dorés, transparents, les uns ronds comme une boule, les autres ornés d'une large et longue queue ou nageoire palmée, faisant l'office de gouvernail et flottant çà et là comme une gaze d'une finesse extrême. On a aussi des cages en brillantes lamelles d'écorce de bambou, construites sur le modèle des plus élégantes habitations, et l'on y enferme sur un lit de fleurs de grands papillons, ou de grosses cigales dont les indigènes aiment le chant strident et monotone.

Tel est, en quelques traits sommaires, l'entourage dans lequel l'enfant japonais se développe sans contrainte : en premier lieu et par-dessus tout la nature, la pleine campagne, et accessoirement la maison paternelle, qui n'est guère autre chose pour lui qu'une sorte de pelouse abritée. Ses parents ne lui ménagent ni les jouets, ni les jeux, ni les fêtes, tant pour leur propre jouissance que dans l'intérêt de son éducation. Les leçons proprement dites consistent à chanter en chœur et à tue-tête l'*Irova* et d'autres exercices de lecture, et à dessiner au pinceau et à l'encre de Chine des lettres de l'alphabet, puis des mots, puis des phrases. On n'y met ni point d'honneur ni précipitation, car il s'agit d'une chose qui se recommande d'elle-même par son utilité, mais qui ne peut s'acquérir que par une longue pratique. Il ne vient à l'idée de personne de priver ses enfants des bienfaits de l'instruction. On ne connaît ni règlements scolaires, ni mesures de coercition à l'usage des pères récalcitrants ; et cependant toute la population adulte des deux sexes sait lire, écrire et calculer.

Tout n'est pas à dédaigner dans le régime pédagogique du Japon.

SCÈNE DE FAMILLE.

LIVRE II

KIOTO

UNE VUE DANS LA MER INTÉRIEURE.

CHAPITRE VIII

LES ORIGINES DU PEUPLE JAPONAIS

Plus d'une fois, en observant les mœurs des Japonais, je me suis demandé d'où peut venir ce peuple si intéressant, si original, si différent de ses plus proches voisins, et, comme tant d'autres voyageurs que le même problème n'a pas moins obsédés, j'ai dû conclure que la science n'est pas encore en état de le résoudre.

Il offre les complications les plus propres à piquer la curiosité. La première supposition qui se présente à l'esprit, c'est que l'archipel du Japon doit avoir été peuplé par une émigration tartare, et j'admettrai pleinement, en effet, qu'il y ait eu des relations très-anciennes entre la Corée, le nord du Japon, les Kouriles et même le Kamtschatka ; car cette chaîne d'îles qui s'étendent du continent asiatique au continent américain dans les régions septentrionales du Grand Océan, nous apparaît comme les arches démantelées d'un pont gigantesque, et réveille naturellement l'idée d'un passage qui se serait établi de l'une à l'autre au moyen de la navigation, même la plus primitive. Mais ce que nous rencontrons en remontant aux origines du peuple japonais, ce n'est point la horde nomade et conquérante, ce sont les paisibles tribus de pêcheurs et de chasseurs répandus, sous le nom d'Aïnos, expression indigène qui signifie « les hommes », le long du littoral et dans les îles de la partie septentrionale du Grand Océan. Or, les Aïnos n'ont pas les yeux obliques et peu fendus, ni les pommettes saillantes, ni la barbe clair-semée des Mongols : c'est une race d'hommes trapus, à grosse tête ronde, et ils se distinguent tout

spécialement par le développement extraordinaire de leur système pileux : on dirait des contemporains de l'ours des cavernes. Le géologue américain Bickmore, qui les a observés sur les côtes de Yéso, les fait rentrer dans notre grande famille arienne, dont ce serait probablement l'unique branche qui se fût laissé refouler par des immigrations étrangères, au lieu d'être elle-même envahissante.

Comme on a vu les Celtes disparaître de certains comtés de l'Angleterre où ils semblaient enracinés, les Aïnos perdent peu à peu dans les Kouriles, à Saghalien, à Yéso même, le terrain qu'ils occupaient de toute ancienneté. Déjà ils ne forment plus qu'une

ANCIEN GUERRIER AVEC LE COLLIER DE MAGATAMAS.

nation de 10 à 12,000 âmes. Leur souvenir toutefois reste en vénération parmi le peuple japonais. De nos jours encore, dans les repas les plus somptueux, il est d'usage de servir, en commémoration des ancêtres, un coquillage très-vulgaire qui faisait, dit-on, la nourriture primordiale des Aïnos. Jamais leur nom n'emporte aucune idée de mépris : l'équivalent du terme de barbare dans la bouche des Grecs existe aussi dans la langue japonaise, mais c'est le mot de *Yébis* et non celui d'Aïnos. Seulement, si les peuplades barbares que les fondateurs de l'empire japonais combattirent, sous le nom de Yébis, n'étaient pas des tribus d'Aïnos, on se demande en quoi elles différaient de ces

dernières et quelle était l'origine des unes et des autres, et, plus spécialement encore, d'où venaient leurs conquérants et leurs dominateurs.

Après un pareil aperçu des difficultés que présente le point de départ de l'ethnographie du Japon, j'espère que l'on ne s'attendra pas à un exposé bien lumineux des éléments dont se compose la population actuelle de cet empire. En réalité, ce qu'il me reste à dire ne fait qu'ajouter aux embarras du début. Je ne vois pas qu'il y ait grand profit à

ANCIEN ARCHER. ANCIEN ARCHER.

poser en principe que, par la forme de leur crâne, les Japonais appartiennent évidemment à la famille touranienne : ce qu'il faudrait relever et faire toucher du doigt, c'est l'attache par laquelle la branche japonaise tient au tronc touranien ; ce qu'il importerait d'expliquer, c'est ce phénomène étrange, d'un tronc commun produisant en Chine et en Corée des branches de la race jaune et, un peu plus loin, au Japon un rameau de la race blanche.

Marco Polo, qui vivait en 1280 au milieu des Tartares, signale dès les premières lignes de sa description de l'île de Zipangu (le Japon), le trait caractéristique qui distingue les Japonais des Mongols : « Les habitants de Zipangu, » dit-il, « sont blancs et ont de belles manières. »

M. le colonel Du Pin, partant de la même observation, taille militairement dans les controverses ethnographiques. Voici son raisonnement :

« La race japonaise n'a aucun rapport avec les races tartares ou chinoises. Le teint, très-brun, se rapproche de celui des Espagnols. La barbe, très-noire et abondante,

ANCIEN GUERRIER.

ANCIEN ARCHER.

pousse dès la jeunesse. Le Chinois a le teint jaune ou verdâtre, suivant qu'il est des provinces du Sud ou de celles du Nord; il a la barbe rare et elle ne pousse que dans l'âge avancé. Le Japonais rase complétement sa barbe; quant à sa chevelure, qui est très-fournie, il en rase la partie conservée par le Chinois, qui en forme cette longue queue à laquelle il attache un si grand prix; il conserve, au contraire, la partie que rase son voisin; ces cheveux, devenant fort longs, sont ramenés avec soin et attachés au sommet du crâne. »

Pour les juges les plus difficiles en matière d'ethnographie, si quelque chose peut faire autorité, ce sont les résultats obtenus par de sérieuses recherches linguistiques. A ce

KIOTO (MIAKO)

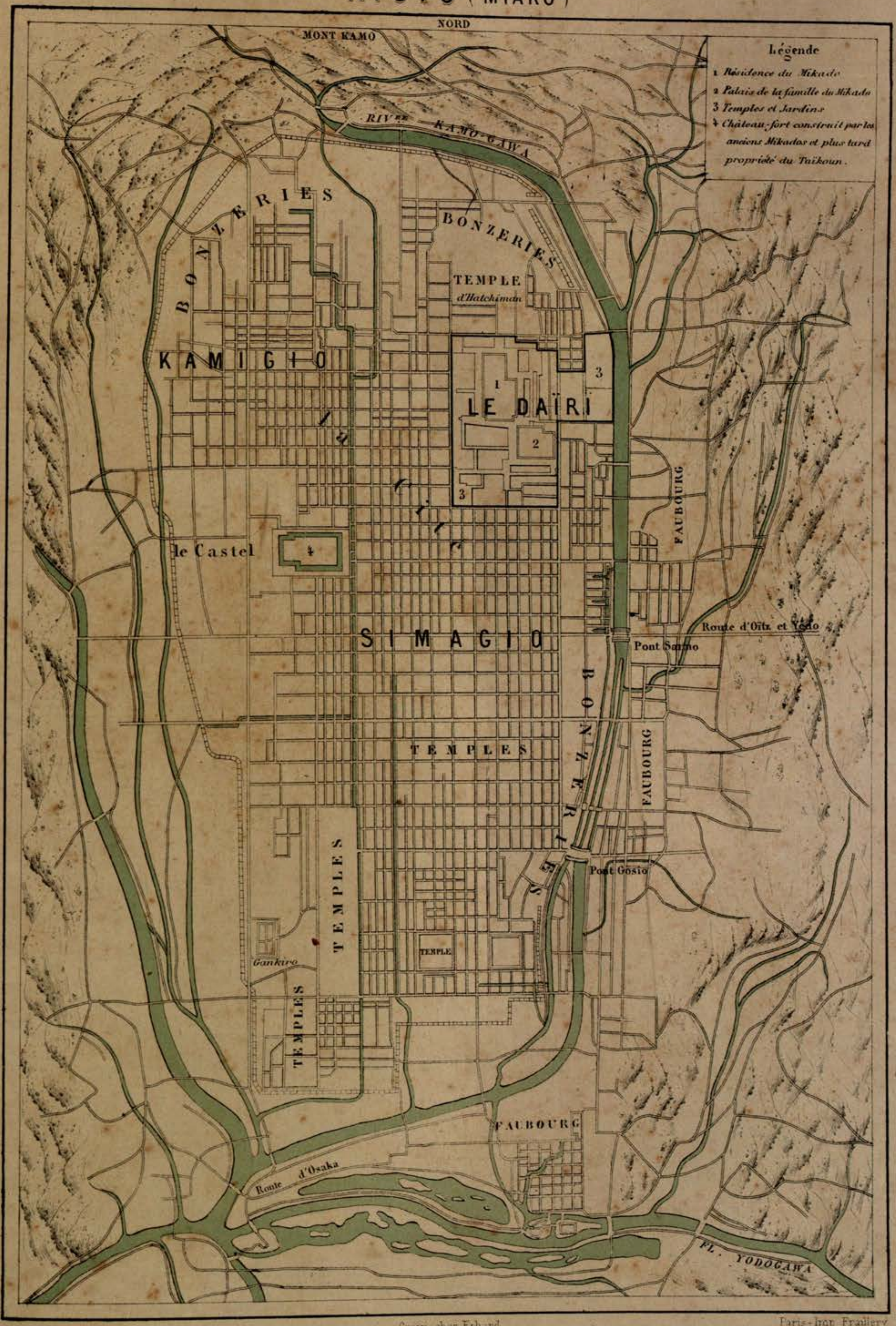

Gravé chez Erhard

Paris-Imp. Fraillery

égard, M. Léon de Rosny arrive à constater que la langue japonaise, avec son annexe le dialecte des îles Liou-Kiou, n'a tiré son origine ni du chinois ni de quelque autre langue étrangère. Il en fait une langue autochthone, dont les racines sont rebelles à se laisser rapprocher d'aucun autre idiome connu, mais dont la grammaire fait entrevoir une certaine parenté avec les idiomes tartares.

Au point où en sont les études de philologie comparée en ce qui concerne l'extrême Orient, il est permis de supposer que la science n'a pas encore dit son dernier mot sur la classification des langues de cette partie du globe. Peut-être y aurait-il quelque intérêt à examiner s'il n'existe pas des rapports plus ou moins intimes entre les idiomes des îles de la Sonde et les dialectes du Sud du Japon. Quelles qu'aient été les anciennes relations de ce pays avec la Chine et surtout la Corée, je suis tenté de croire que la partie méridionale de l'archipel japonais, en y comprenant les îles Liou-Kiou, a été colonisée par des émigrants venus eux-mêmes du Midi. Les courants maritimes jouent un grand rôle dans l'histoire, encore si mystérieuse, des émigrations. Il s'est accompli par cette voie, le plus souvent involontaire, des voyages dont l'étendue étonne l'imagination. Tous les résidents européens de Yokohama connaissent l'interprète japonais Joseph Hico ; il était à la pêche avec d'autres membres de sa famille, lorsqu'un coup de vent désempara leur embarcation et l'entraîna au large. Le grand courant équatorial qui baigne les côtes méridionales et orientales du Japon, et retombe en décrivant une courbe de quelques milliers de lieues sur la Californie, conduisit dans cette dernière direction les malheureux pêcheurs. Ils finirent par rencontrer un vaisseau américain qui les déposa à San-Francisco.

Entre la Chine et le Japon la navigation est difficile et périlleuse : un contre-courant d'eau froide, issu des glaces du pôle, se déverse du Nord au Sud par le canal qui sépare ces deux pays ; tandis que les immenses courants d'eau chaude qui proviennent de l'océan Indien et s'échappent des détroits de Malacca et de la Sonde, coulent dans la direction du Sud-Ouest au Nord-Est et se jettent, non pas sur les côtes de la Chine, mais, comme je l'ai dit plus haut, sur les côtes méridionales et orientales du Japon et les côtes Nord-Ouest de l'Amérique.

Les premiers Européens qui aient abordé au Japon, les trois déserteurs portugais, Antonio de Mota, Francisco Zimoro et Antonio Peroto, s'étaient embarqués dans un port de Siam sur une jonque indigène : emportés en pleine mer par une tempête, ils furent entraînés par le courant équatorial jusque sur la côte méridionale de l'île de Kiou-siou (1542).

Le célèbre aventurier portugais Fernan-Mendez Pinto, et ses deux compagnons, Diego Zeimoto et Christophe Boralho, eurent exactement le même sort, en s'éloignant de Macao sur une jonque chinoise. Ils furent jetés sur l'île japonaise de Tanégasima (1545).

En présence de faits pareils, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'il y a deux mille ans et plus, la grande île de Java, avec ses dépendances, formait un puissant empire, qui entretenait par sa propre marine des relations commerciales, d'une part jusqu'à Madagascar et en Arabie, d'autre part jusqu'en Chine et dans les archipels voisins. C'est de ce côté, et en général sur la Malaisie, que se reporte involontairement ma pensée,

toutes les fois qu'il m'arrive de découvrir quelque analogie imprévue entre les mœurs publiques ou les habitudes domestiques des Javanais et celles des Japonais.

Mais je ne puis que jeter en passant cette observation, qui ne saurait encore appartenir qu'au domaine des conjectures.

Si l'on consulte les Japonais eux-mêmes, spécialement les interprètes, l'on n'en obtient que des réponses évasives, résultant de leur propre ignorance, ou de la répugnance qu'ils éprouvent à dévoiler aux regards profanes le sanctuaire de leurs traditions nationales. Ce n'est pas que celles-ci nous soient demeurées complétement inconnues. Elles ont fait, au contraire, le sujet de recherches et de travaux déjà considérables : les uns

INTERPRÈTES JAPONAIS.

provenant des missionnaires catholiques; les autres, de médecins au service de la Compagnie des Indes néerlandaises. Les Archives du Nippon, publiées par F. de Siebold, contiennent de remarquables fragments de littérature japonaise, consacrés à la cosmogonie et à l'histoire nationale. Ils sont traduits par le savant docteur Hoffmann de Leyde, et accompagnés de notes explicatives qui semblent ne rien laisser à désirer. Toutefois ces études fragmentaires, quelque consciencieuses qu'elles puissent être, ne sauraient nous donner encore la clef d'une civilisation aussi complète, dans toutes les directions, que celle du peuple japonais.

Enfin, il est certains sujets, obscurs de leur nature, qu'il faut bien prendre tels qu'ils sont. On ne saurait exposer le système japonais de la formation de l'univers autrement

que les Japonais eux-mêmes le comprennent, ou plutôt le reçoivent de la main de leurs prêtres et de leurs annalistes.

On y distingue une partie philosophique, apparemment empruntée à la Chine, et une partie légendaire purement nationale.

Le système cosmogonique chinois prend pour point de départ le Taï-Khit, la substance primitive et éternelle, l'absolu, le dernier extrême. Il professe que toute matière est con-

BONZE D'UN GRADE SUPÉRIEUR.

tenue dans le Taï-Khit, sous les deux espèces du Yang et du Yin; que le Yang est le principe actif, mobile, mâle, ou la force primitive; que le Yin est le principe passif, immobile, femelle, ou la matière primitive; et enfin, que les éléments dont l'univers est formé sont le résultat de parcelles Yang et de parcelles Yin sorties du Taï-Khit et combinées entre elles.

La cosmogonie japonaise, de son côté, suppose une succession de périodes incommen-

surables pendant lesquelles l'œuvre de la génération du monde s'accomplit dans l'ordre suivant :

Au sein de la période chaotique, une divine trinité provoque par son initiative créatrice la séparation du ciel et de la terre.

Dans la seconde période, une série de sept dynasties célestes symbolise la formation des divers éléments.

Les trois premières dynasties sont régies par le principe mâle créé sous l'action de la raison céleste.

Pendant les quatre dynasties postérieures il y a coexistence passive du principe mâle avec le principe femelle formé sous l'action de la raison terrestre.

Alors, tous les éléments étant préparés, la création définitive s'accomplit par l'action du dernier couple des dieux célestes, et en deux phases successives : premièrement, par l'union, encore purement spirituelle, des deux principes coexistants, laquelle se manifeste par la création du Japon ; et deuxièmement, par une union charnelle, qui donne naissance à la dynastie des dieux terrestres, dont on compte cinq générations.

La dernière aboutit à Zinmou-ten-woo, fondateur de la dynastie des Mikados.

Après ce court sommaire, qui nous donne à peu près tout ce que l'on peut tirer du parallèle établi entre les deux systèmes chinois et japonais, j'en viens à l'exposé de ce dernier, sous sa forme traditionnelle et populaire.

LA GENÈSE DU JAPON

Au commencement, il n'y avait ni ciel ni terre [1].

Les éléments de toutes choses formaient une masse liquide et trouble, semblable au contenu de l'œuf embryon, où le blanc et le jaune sont encore mêlés.

Dans l'espace infini que remplissait ce chaos, il surgit un dieu, qui s'appelle le divin Être suprême, dont le trône est au milieu du ciel.

Ensuite vint le dieu créateur haut élevé sur la création ; puis le dieu créateur qui est le sublime esprit.

Chacun de ces trois dieux primitifs avait son existence propre, mais ils ne s'étaient pas encore révélés hors de leur nature spirituelle.

Alors il s'opéra peu à peu un travail de séparation dans le chaos.

Les atomes subtils, roulant dans diverses directions, formèrent le ciel.

Les atomes plus grossiers, s'attachant et adhérant les uns aux autres, produisirent la terre.

Les atomes subtils ne tardèrent pas à constituer la voûte céleste arrondie au-dessus de nos têtes.

Les atomes grossiers s'agrégeant plus lentement en corps solide, la terre ne fut faite que longtemps après le ciel.

Quand la matière terrestre flottait encore comme un poisson qui s'ébat à la surface des

[1] Le principe femelle (*me*) et le principe mâle (*wo*) n'étaient pas divisés. (Version de Klaproth, revisée par M. de Rosny.)

eaux, ou comme l'image de la lune qui tremble dans une onde limpide, il apparut entre le ciel et la terre quelque chose de semblable à une tige de roseau [1], douée de mouvement et susceptible de transformation.

Elle fut changée en trois dieux, qui sont :

Kouni-toko-tatsi, no mikoto, c'est-à-dire l'Auguste perpétuellement existant dans l'empire [2] ;
Kouni-satsoutsi, no mikoto, lequel régna par la vertu de l'eau (le premier des cinq éléments) ;
et Toyo-koumou sou, no mikoto, lequel régna par la vertu du feu.

Tous trois étaient du sexe masculin, parce qu'ils devaient leur origine à la seule action de la raison céleste.

KOUNI TOKO-TATSI, LE PREMIER DES DIEUX CÉLESTES.

Après les trois premiers dieux mâles, il y eut quatre couples de dieux et de déesses, vivant d'ailleurs sans relations sexuelles, savoir :

Wou-hitsi-ni, no mikoto, et sa compagne, lequel régna par la vertu du bois (le troisième élément) ;
Oho-to-tsi, no mikoto, et sa compagne, lequel régna par la vertu du métal ;
Omo-tarou, no mikoto, et sa compagne, lequel régna par la vertu de la terre ;
enfin Izanaghi, no mikoto, et sa compagne Izanami.

Cette seconde dynastie présente autant de déesses que de dieux, attendu que la raison terrestre, aussi bien que la raison céleste, ont l'une et l'autre également concouru à leur formation.

Le premier des sept dieux célestes qui viennent d'être énumérés, Kouni-toko-tatsi, no mikoto, est l'initiateur de la création de notre univers.

Les sept dieux dans leur ensemble personnifient les éléments de cette création.

Les trois premières générations sont purement spirituelles.

[1] Une matière pareille au bouton de l'érianthe. (Version de M. Fraissinet.)

[2] M. Léon de Rosny, *Mémoire sur la Chronologie japonaise*, précédé d'un aperçu des temps anté-historiques. Paris, Maisonneuve et C^ie^, 1857.

Dans les quatre dernières, celles des couples de dieux et de déesses, il y a coexistence des deux principes, mâle et femelle, mais ils n'arriveront à la conscience d'eux-mêmes que chez Izanaghi et Izanami, à la septième et dernière génération.

L'ère des dieux célestes, qui commence à Kouni-toko-tatsi et qui expire à Izanaghi et Izanami, comprend une durée incommensurable de millions et de millions d'années.

Le mythe d'Izanaghi et d'Izanami se rapporte à la création de la terre habitable, à commencer par la création de l'empire du Japon.

Un jour que le dieu et la déesse conversaient ensemble, penchés sur le pont du ciel, ils en vinrent à parler de la possibilité de l'existence d'un monde inférieur.

Pour s'en assurer : « Cherchons, » dit Izanaghi à sa compagne, « s'il ne se trouverait point quelque monde submergé dans les eaux qui sont au-dessous de nous ; » et il y plongea la pointe de diamant de son céleste javelot, agita le javelot dans toutes les directions ; puis, l'ayant retiré, il tomba de la pointe de diamant des gouttes d'eau salée qui, s'étant condensées dans leur chute, formèrent l'île que l'on appelle Onokoro-sima.

Tous deux étant descendus sur cette île, résolurent d'en faire la colonne centrale d'un grand archipel, qu'ils créeraient de commun accord.

C'est ici la manière en laquelle ils procédèrent à cette première union de leur puissance créatrice :

L'un se dirigeant à gauche, et l'autre à droite, ils firent le tour de l'île. Lorsqu'ils se rencontrèrent, la déesse transportée de joie s'écria : « Oh ! que je suis heureuse de vous revoir, mon cher et aimable époux ! » Mais le dieu, choqué d'avoir été prévenu, répondit : « Ma qualité de mari me donne le droit de parler le premier ; pourquoi l'usurpez-vous ? Une pareille précipitation est de mauvais augure. Pour en conjurer les fâcheuses conséquences, il faut recommencer. »

Cette seconde fois, le dieu parla le premier, et s'écria dès qu'il eut de nouveau rencontré la déesse : « Oh ! que je suis heureux de vous revoir, ma chère et aimable épouse ! »

A partir de ce moment, plus rien n'interrompit leur œuvre créatrice, qui s'accomplit comme suit :

Izanaghi fit sortir du sein des eaux, en premier lieu, l'île d'écume terrestre, Awadsi ; puis la montagneuse Oho-Yamato, riche en fruits d'automne et en beaux ports ; puis Iyo, avec ses charmants paysages de Sanouki, Awa et Tosa ; puis Tsikousi, l'île pentagonale ; Iki, l'une des colonnes du ciel ; Tsousima, aux ports excellents ; Oki, avec ses trois îlots ; et la célèbre Sado, pleine d'or et de cuivre : lesquelles, toutes ensemble, constituent l'empire des huit grandes îles. Ensuite surgirent les îles inférieures de Kibi, Adsouki, Oho-sima, Himé-sima, Tsikano-sima et Foutagono-sima, qui furent pareillement des créations d'Izanaghi.

Quant aux autres petites îles qui, en dehors de celles-ci, sont répandues çà et là sur l'Océan, elles ont été formées plus tard de l'écume de la mer et du limon des rivières.

Or, comme le pays créé était encore désert et inhabitable, Izanaghi évoqua à la vie huit millions de génies, qui s'abattirent tous à la fois sur l'archipel et y produisirent incontinent une abondante végétation.

En outre, Izanaghi créa les dix mille choses desquelles est sortie l'innombrable quantité d'objets qui existent.

De son côté, la déesse Izanami créa les génies des mines, de l'eau, des plantes aquatiques, de la terre végétale, et du feu.

Jusqu'alors les êtres divins s'étaient produits dans l'univers par création spontanée, et non par voie de génération. Izanaghi et Izanami, rendus attentifs aux amours de l'oiseau Isi-Tataki (*motacilla lugubris*), furent les premiers qui engendrèrent des enfants. Ils en eurent un grand nombre; l'aîné et le plus excellent fut le fondateur des cinq dynasties des dieux terrestres.

C'est donc d'Izanaghi et d'Izanami que descendent en ligne directe les habitants de la terre.

On possède diverses biographies des enfants de ce premier couple. L'un d'eux, Hirooko, fut exposé sur la mer dans une corbeille de joncs, à cause de sa laideur; un autre, Sosano, banni pour sa cruauté. Izanami disparut en donnant naissance au génie du feu. Izanaghi, inconsolable, descendit dans les régions infernales, à la recherche de sa chère compagne. Il y fut très-mal accueilli, et n'échappa qu'à force de prodiges au danger d'y être retenu captif.

Izanaghi lui-même quitta ce monde, et son départ met fin au règne des dieux célestes.

Le premier des enfants d'Izanaghi et d'Izanami devint le chef suprême de toutes leurs œuvres créatrices. C'était leur fille aînée, le grand et divin soleil, Oho-Hirou-Mé-Moutsi, appelé aussi le grand génie qui brille au ciel, Ama-térasou-oho-kami. Cette divinité est adorée dans tout l'empire du Japon et respectée même par les sectes rationalistes, sous le nom populaire de Ten-sjoo-daï-zin, la grande déesse impériale, héritière de la génération céleste. Comme c'est le seul des enfants d'Izanaghi et d'Izanami qui ait laissé de la postérité, tous les Japonais, et spécialement leurs empereurs héréditaires, les Mikados, ne manquent pas de faire remonter leur origine en ligne directe à la déesse du soleil.

Après quelque cent mille ans de règne, Ten-sjoo-daï-zin eut pour successeur son fils aîné, et avec l'arrière-petit-fils de ce dernier s'éteint la génération des dieux de la terre.

Le cinquième et dernier des dieux terrestres avait laissé quatre fils. Ce fut le cadet qui monta sur le trône. Il portait dans sa jeunesse le nom de Sanno-no-Mikoto, seigneur d'un étroit territoire. A l'âge de quarante-cinq ans, il partit pour aller à la conquête des pays situés à l'est de ses domaines. Les ayant en effet soumis à sa domination, il réunit en un seul empire toutes les îles du Japon connues à cette époque, et fonda la dynastie des Mikados.

On lui a donné après sa mort le nom de Zinmou-ten-woo, le dominateur glorifié au ciel; et c'est sous cette qualification qu'on lui rend les honneurs divins.

Zinmou, le premier dominateur des hommes, ouvre l'ère historique du Japon, qui commence à son avénement au trône, l'an 660 avant Jésus-Christ.

Telle est la cosmogonie japonaise, réduite à sa plus simple expression, dépouillée d'une foule de rameaux exotiques importés de l'Inde ou de la Chine; et encore est-elle

loin, sous cette forme, de constituer un tout homogène. Peut-être n'y a-t-il au fond de cette conception indigeste rien de vraiment original que le mythe d'Izanaghi et l'épopée héroïque de Zinmou. Sur ces deux points toutes les sources sont concordantes. Ce n'est pas le cas à l'égard de certains détails que l'on pourrait mettre en relation avec des traditions qui nous touchent de près, savoir, celles des Grecs et des Hébreux. Ainsi les sources citées par Siebold font mention de ces trois dieux primitifs de la création, dans lesquels on croirait retrouver la trace de la trinité biblique, tandis qu'il n'en est pas question dans une traduction attribuée à l'abbé Mermet.

Au surplus, nous avons affaire moins à une compilation de légendes et de fables populaires, qu'à une œuvre intéressée, évidemment conçue dans le but de glorifier une dynastie, de lui attribuer un caractère divin. Cette œuvre est donc postérieure à la fondation de l'empire de Zinmou. Il est remarquable qu'elle ait réussi à se substituer si complétement aux anciennes traditions orales. Ces dernières avaient sans doute quelque chose de moins flatteur pour l'orgueil national. Elles seules auraient jeté quelque lumière sur les origines du peuple japonais.

L'on ne saurait dire que celui-ci adopte de point en point la version consacrée à la cour des Mikados. Je ne pense pas que, de nos jours, il y ait personne au Japon qui se réclame sérieusement du titre de descendant du soleil ; mais tous les Japonais, sans distinction, sauront invoquer au besoin leur mythologie nationale, pour protester contre toute filiation que l'on tenterait d'établir entre eux et les Chinois ou quelque autre peuple voisin.

ZINMOU.

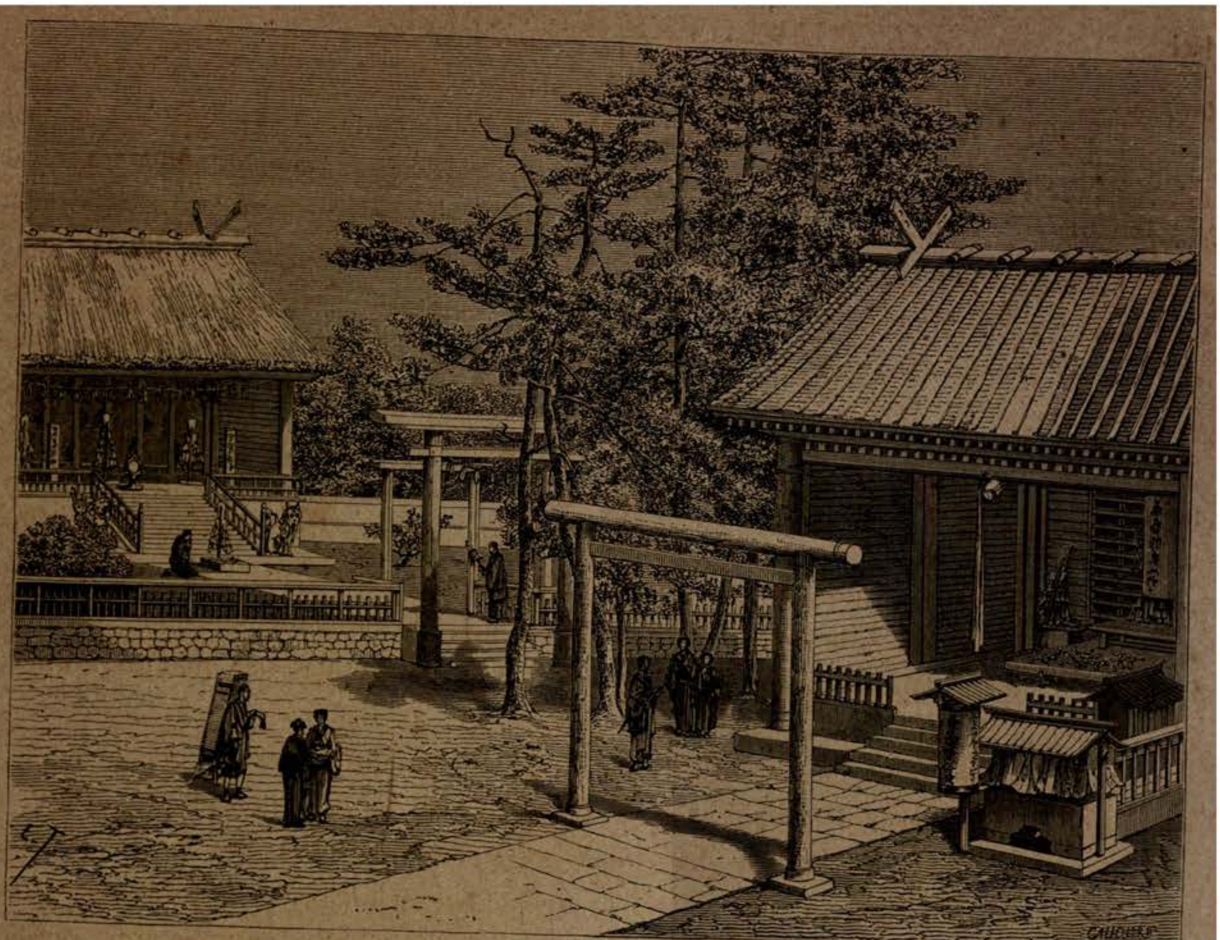

TEMPLE KAMI.

CHAPITRE IX

LE CULTE DES KAMIS

Si le Japon était redevable de son existence politique à une émigration coréenne, chinoise ou tartare, on découvrirait sur quelque point des côtes occidentales de cet empire le foyer originaire ou du moins la première étape de son développement. Tout indique, au contraire, que l'ancienne civilisation japonaise a pris naissance dans la partie la plus centrale des riches contrées qui forment la base de la grande île de Nippon. Le Japon primitif, au point de vue de l'histoire, commence aux dernières limites orientales de la mer intérieure, et embrasse dans sa circonscription l'île d'Awadsi, qui sépare le bassin d'Arima du golfe d'Osaka; puis les plages de Nippon où s'élèvent les villes de Hiogo, d'Osaka et de Sakaï; puis, au Nord, dans l'intérieur, les plaines fertiles de Kioto; et enfin, au Sud-Est de cette dernière ville, les provinces montagneuses de Yamato et d'Isyé, au cœur de la péninsule triangulaire dont Osaka occupe l'angle Nord-Ouest, et dont le promontoire d'Idsoumo forme le sommet, dans la direction du Sud, au point de jonction des eaux de la mer intérieure avec les flots du Grand Océan.

Le premier nom que le Japon ait porté dans l'histoire, est celui de pays de Yamato. Quant à l'expression de Japon, ce n'est qu'une forme étrangère, une corruption du nom de Nippon, qui désigne à la fois, chez les indigènes, l'île principale de leur archipel et l'empire même dans son ensemble ; car ils ne l'appellent jamais autrement que Nippon ou le Grand Nippon, et ce mot signifie le Berceau du soleil.

La péninsule méridionale de Nippon, avec les îles adjacentes, est donc pour les Japonais la patrie de leurs dieux et le siége des fondateurs de leur état politique. C'est le sol sacré de leurs traditions nationales, la terre classique de l'ancien empire des Mikados.

Aucun poëte de l'Occident ne l'a chantée. Elle n'a été célébrée que par des bardes indigènes, dont le monde ignore et les noms et les œuvres. La civilisation qu'elle a vue naître, et dont il ne reste plus que certaines formes extérieures, a passé sans laisser de trace dans l'histoire de l'humanité. Ce n'est pas qu'elle n'ait attiré l'attention de la science ; mais que peut-on exiger de plus? à quoi bon la sortir des portefeuilles des archéologues? et n'est-ce pas une tentative bien téméraire que de vouloir la produire aux regards de notre société?

Je me suis fait toutes ces objections, et pourtant, je ne sais si je m'abuse, il me semble qu'un attrait plus profond que l'amour de la science s'attache à l'exhumation des vieilles civilisations, surtout lorsqu'elles ont disparu sans que la nôtre ait subi, ni de près ni de loin, leur influence, et sans qu'elles aient même exercé aucune action quelconque au dehors de leur domaine national.

Sous ces formes qui nous sont étrangères, nous sommes avides de retrouver le même fonds de passions humaines, les mêmes éléments de vertus et de vices, le même drame de la vie, que nous avons observés tant de fois en nous et autour de nous. Ni le lieu de la scène, ni les décors, ni les costumes, ne nous rappellent rien de ce que nous avons accoutumé ; mais cependant nous nous doutons bien que nous allons assister à une sorte de contre-épreuve de l'homme que nous connaissons, et une voix secrète nous redit l'avertissement de nos vieux fabulistes : Ami lecteur, c'est de toi-même qu'il est question dans cette histoire. *De te fabula narratur.*

La poésie, qui, sous le ciel du Nippon comme ailleurs, prend son bien partout où elle le trouve, a découvert dans le mythe d'Izanaghi la source des premières institutions religieuses du peuple japonais. Elle en a fait, il y a fort longtemps, le sujet d'une sorte de ballade dont la valeur morale m'avait été déjà signalée par M. de Vogel, à Batavia. J'ai pu me convaincre au Japon, en consultant des artistes indigènes, que le peuple a conservé la mémoire de cette poétique légende, et je vais en citer les traits les plus remarquables :

« Six dynasties s'étaient déjà succédé sur le trône du ciel, lorsque Izanaghi, le septième des dieux célestes, résolut d'appeler à l'existence un monde inférieur.

« Quand il l'eut vu s'élever au-dessus des flots de l'Océan, il se sentit attiré vers cette nouvelle création, et s'adressant à sa divine compagne Izanami, il lui proposa de descendre sur la terre.

« La déesse accepta avec plaisir cette aimable invitation, et les deux célestes époux, appuyés sur la balustrade de leurs demeures éthérées, se demandèrent quel serait le lieu qu'ils choisiraient pour but de leur pérégrination.

PARTIE DE FORÊT DANS LE NIPPON MÉRIDIONAL.

« Leurs regards parcourant les gracieux bassins de la mer intérieure du Japon, ils décidèrent d'un commun accord de se diriger vers la belle île d'Awadsi : elle repose, comme une corbeille de feuillage et de fleurs, sur les eaux calmes et profondes que protégent d'un côté les rochers de Sikoff et de l'autre les fertiles rivages de Nippon.

« Lorsqu'ils y furent arrivés, ils ne pouvaient se rassasier des charmes de cet asile solitaire. Tantôt ils parcouraient les campagnes émaillées de fleurs, qui s'étendent au bord de la mer, sur la côte septentrionale ; tantôt, gravissant les collines, ils respiraient les parfums des bosquets de myrtes et d'orangers, ou s'asseyaient au bord d'une fraîche cascade dont le murmure se mêlait au gazouillement des oiseaux. Le centre de l'île leur offrait, sur les croupes des hautes montagnes, le vaste ombrage des pins, des camphriers et d'autres arbres aromatiques, ou la mystérieuse retraite de grottes tapissées de mousse et voilées d'un rideau de lianes ondoyantes.

« En voyant cette île qui était leur ouvrage, cette belle nature dont ils avaient eux-mêmes évoqué les éléments, ces oiseaux qui suspendaient gaiement leurs nids aux branches des bocages, il leur sembla que l'existence terrestre n'était pas indigne des dieux mêmes. Les jours, les saisons, les années, s'écoulèrent ; et un temps vint où le couple céleste n'errait plus solitaire dans les prairies et sur les collines : une troupe de gais enfants s'ébattaient sous ses yeux, au seuil de sa demeure, dans une riante vallée de la belle Awadsi.

« Cependant, à mesure qu'ils grandissaient, un voile de tristesse obscurcissait parfois les regards de leurs parents.

« Le céleste couple, en effet, ne pouvait ignorer que tout ce qui naît sur la terre est assujetti à la mort. Ses enfants, tôt ou tard, devaient donc subir l'impitoyable loi du trépas.

« Cette pensée faisait frémir la douce Izanami. Il ne lui était pas possible de se représenter qu'un jour elle dût fermer les yeux de ses enfants, et continuer de jouir elle-même de l'immortalité. Il lui semblait préférable de descendre avec eux dans la tombe.

« Izanaghi résolut de mettre fin à une situation qui devenait toujours plus angoissante. Il persuade son épouse de remonter avec lui aux célestes demeures, avant que le spectacle de la mort ait attristé leur bonheur domestique : « Il est vrai, » lui dit-il, « que « nos enfants ne pourront pas nous suivre au séjour de l'éternelle félicité ; mais je veux, « en les quittant, adoucir la douleur de la séparation par un legs qui leur donnera le « moyen de se rapprocher de nous autant que le permet leur condition mortelle. »

« Il dit, et l'heure des adieux étant arrivée, il invita ses enfants à essuyer leurs larmes et à prêter une oreille attentive à ses dernières volontés.

« Il commença par leur dépeindre, en des images pour lesquelles la parole humaine n'a pas d'expressions, cet état d'immuable sérénité qui est l'apanage incorruptible des habitants du ciel. Il le fit resplendir à leurs yeux comme la pure lumière d'un astre, inaccessible sans doute, mais que déjà l'on croit pouvoir atteindre du sommet de la montagne qui borde l'horizon : « Ainsi, » ajouta-t-il, « sans posséder ici-bas cette féli- « cité réservée seulement à un monde supérieur, il ne tiendra qu'à vous d'en avoir, dès

« votre vie terrestre, comme la contemplation, la jouissance anticipée, pourvu que vous « suiviez religieusement mes recommandations. »

« A ces mots, élevant de la main droite le disque d'argent poli qui tant de fois avait reflété la pure image de sa divine compagne depuis qu'elle était descendue sur la terre, il fit agenouiller ses enfants et poursuivit d'un ton solennel :

« Je vous laisse ce précieux souvenir. Il vous rappellera les traits bienheureux de « votre mère. Mais, en même temps, vous y contemplerez votre propre image. Ce sera « pour vous, il est vrai, l'occasion de comparaisons humiliantes. Toutefois, ne vous ar- « rêtez pas à faire un douloureux retour sur vous-mêmes. Efforcez-vous de vous as- « similer la divine expression du modèle adorable que désormais vous ne pourrez plus « chercher qu'au ciel.

« Chaque matin, vos ablutions accomplies, vous vous mettrez à genoux, en face de « ce miroir. Il vous signalera les rides que tel ou tel souci terrestre pourrait graver sur « votre front, ou le désordre qu'une passion funeste jetterait parmi les traits de votre « physionomie. Effacez ces empreintes du mal, revenez à l'harmonie, à la sérénité ; et « alors adressez-nous votre prière, en toute simplicité et sans hypocrisie, car soyez bien « persuadés que les dieux lisent dans votre âme comme vous lisez dans vos yeux quand « vous regardez ce miroir.

« Que si, dans la journée, vous sentez en vos cœurs quelques mouvements tumul- « tueux, d'impatience, d'envie, de cupidité, de colère, dont vous ne puissiez spontané- « ment réprimer les premières atteintes, accourez au sanctuaire de votre invocation « matinale ; venez-y renouveler vos ablutions, vos actes de recueillement et vos prières.

« Enfin, que chaque soir, avant de vous livrer au repos, votre dernière pensée soit « encore un retour sur vous-mêmes, et une nouvelle aspiration à la félicité de ce monde « supérieur où nous vous précédons ! »

Ici s'arrête la légende ; mais la tradition ajoute que les enfants d'Izanaghi consacrè- rent par un monument de leur piété filiale l'endroit où ils avaient reçu les adieux de leurs divins parents. Ils y élevèrent un autel de bois de cèdre, sans autres ornements que le miroir d'Izanami et deux vases formés de deux tronçons de bambou, supportant l'un et l'autre un bouquet des fleurs qu'elle aimait. Une simple cabane de forme carrée, recouverte d'une toiture de jonc, protégeait le rustique autel. On la fermait au moyen de deux châssis à coulisse, mais seulement quand le mauvais temps rendait cette précaution nécessaire. C'est là que, matin et soir, les enfants d'Izanaghi célébraient le culte que leur avait enseigné leur père.

Ils régnèrent sur la terre, de génération en génération, durant une période de deux à trois millions d'années, et devinrent, à leur tour, des esprits bienheureux, des Kamis im- mortels, dignes des honneurs divins.

La science, confirmant les données de la tradition, constate qu'à l'époque où s'ouvre l'ère historique du Japon, six siècles environ avant Jésus-Christ, il existait déjà dans ce pays une religion qui lui était propre, qui n'a jamais été introduite ni pratiquée ailleurs, comme le fait observer Kæmpfer, et qui s'est conservée jusqu'à nos jours,

quoique sous une forme altérée et dans un état d'infériorité à l'égard d'autres sectes d'une origine postérieure. C'est le culte des Kamis, lequel a reçu plus tard divers noms empruntés à la langue chinoise, et que, pour cette raison, je passe sous silence. On ne doit point l'envisager comme le culte des esprits des ancêtres en général, ni des ancêtres de telle ou telle famille en particulier. Les esprits vénérés sous le titre de Kamis appartiennent, il est vrai, à la légende mythologique ou héroïque, dont la gloire rejaillit sur

PÈLERINS JAPONAIS.

certaines familles encore existantes; mais ils sont, avant tout, des génies nationaux, protecteurs du Japon et du peuple qui l'habite.

Au surplus, quels pouvaient être les Kamis primitifs, sinon ces personnages fabubuleux de la cosmogonie nationale, tels que : Kouni-Toko-Tatsi no Mikoto, le plus ancien des dieux purement spirituels; ou bien Izanaghi et Izanami, le divin couple créateur de l'empire des huit grandes îles; ou encore leur fille aînée, que l'on révère comme la déesse du soleil sous le nom populaire de Ten-sjoo-daï-zin?

En effet, ces génies ou héros mythologiques, et quelques autres d'un rang secondaire, quoique issus de la même souche, ont reçu ou reçoivent encore des hommages divins sur plusieurs points du Japon, où, dans l'antiquité la plus reculée, on avait élevé des chapelles en leur honneur. Ces rustiques bâtiments portent le nom de Mias. Les plus célèbres sont situés dans la partie Sud-Ouest de l'archipel, qui semble avoir été le berceau de la civilisation primitive du peuple japonais. De nos jours encore, et surtout au printemps, des milliers de pèlerins des deux sexes y affluent de presque toutes les provinces de l'empire.

La chapelle dédiée à Ten-sjoo-daï-zin dans la contrée d'Isyé, passe pour être le monument le plus authentique de la religion primitive des Japonais. Kæmpfer assure que les sintoïstes (c'est le nom chinois sous lequel on désigne les adhérents du culte kami) vont en pèlerinage à Isyé une fois l'an, ou tout au moins une fois en leur vie.

« Le temple d'Isyé, ajoute-t-il, est situé dans une plaine. C'est un chétif bâtiment de bois, bas et couvert d'un toit de chaume surbaissé et assez plat. On prend un soin particulier de l'entretien de ce bâtiment, que l'on conserve dans le même état qu'il a été construit originairement; et cela, afin qu'il serve de monument de l'extrême pauvreté de leurs ancêtres, fondateurs de ce temple, ou des premiers hommes, comme ils les appellent. Au milieu de ce temple, on ne voit autre chose qu'un miroir de métal jeté en fonte, poli à la manière du pays, et du papier découpé autour des murailles. Le miroir y est mis comme un emblème de l'œil clairvoyant du grand dieu qu'on y adore et de la parfaite connaissance qu'il a de ce qui se passe dans l'intérieur le plus profond de ses adorateurs. Le papier blanc découpé représente la pureté du lieu, et fait souvenir les adorateurs qu'ils ne doivent s'y présenter qu'avec un cœur pur et un corps nettoyé de toute souillure. »

Quelque remarquable que soit cette citation, elle ne nous donne pourtant pas l'idée complète du type architectural qu'a définitivement revêtu le temple Kami. La période à laquelle appartient la chapelle d'Isyé est encore celle de l'enfance de l'art: celui-ci atteint sa forme la plus pure à l'aurore des temps historiques, sous le règne des premiers Mikados, et je vais en indiquer les caractères essentiels.

La situation du bâtiment, d'abord, est un point capital. On construit toujours les mias dans les sites les plus pittoresques et les plus riches en arbres de haute futaie. Quelquefois une belle avenue de pins ou de cèdres conduit au lieu sacré. Dans tous les cas, il doit être précédé de l'un de ces toris ou portails détachés, dont j'ai donné la description en parlant du temple de Benten.

On élève ordinairement les mias sur des collines, dont quelques-unes sont artificielles et revêtues de murs de construction cyclopéenne. On y monte par un long escalier très-bien entretenu.

La chapelle des ablutions est au pied de cet escalier : elle consiste en une simple toiture abritant un bassin de pierre que l'on maintient toujours plein d'eau.

Quant au temple proprement dit, il est exhaussé de deux ou trois pieds au-dessus du sol, supporté par quatre piliers massifs, et entouré, comme la plupart des habitations

japonaises, d'une galerie où l'on monte par quelques degrés. Il est construit en bois, fermé de trois côtés, et ouvert à la façade, quoique muni de châssis mobiles qui permettent de le clore au besoin.

L'intérieur du sanctuaire se trouve donc librement exposé aux regards. L'austère simplicité qui le distingue ne manque pas d'une certaine élégance. Les boiseries resplendissent de propreté ; les nattes qui recouvrent le plancher sont de la plus grande finesse. Le disque de métal qui décore l'autel est d'un heureux effet dans l'ensemble du tableau, et à le prendre au point de vue symbolique, rien n'affaiblit sa muette éloquence, car l'œil ne rencontre alentour ni statues, ni images, ni tentures qui puissent distraire l'attention et nuire au recueillement.

Enfin, la couverture de la chapelle n'en est pas la partie la moins originale. Elle

CHAPELLE RUSTIQUE DU CULTE KAMI.

peut consister en chaume, en bardeaux ou en tuiles : cela n'importe guère. Mais ce qui est le propre des toitures des mias, c'est la forme de leur charpente. Celle-ci s'abaisse graduellement de chaque côté, et s'infléchit vers la base, où elle s'avance au point de faire saillie sur les solives de la véranda ; il en résulte que de cette large base au sommet, elle présente une élévation relativement considérable et disproportionnée à la hauteur du bâtiment. En outre, elle se termine, aux deux angles supérieurs du toit, par deux poutres mises à nu et offrant la figure d'un X, ou d'une croix de Saint-André. Le niveau du toit ne dépasse pas le point d'intersection des deux poutres, en sorte que, des quatre branches de la croix, deux sont adhérentes à la toiture et deux la dominent en s'écartant librement dans les airs ; ces dernières offrent aussi cette particularité, que l'une et l'autre sont évidées ou percées d'une longue entaille au sommet, ce qui n'a probablement d'autre but que de leur donner un aspect aérien. Enfin, pour compléter

ce bizarre assemblage, de petites poutres taillées en fuseau sont fixées de distance en distance en travers de l'arête du toit. J'avoue que je n'ai pu me rendre compte des intentions qui ont présidé à cette singulière architecture.

Tel a dû être, selon toute apparence, le type de la mia dans sa pureté primitive.

Faut-il y ajouter cette ornementation dont parle Kæmpfer, et qui consiste en bandes de papier suspendues autour de la chapelle? C'est possible, car on retrouve dans tout le Japon et parmi toutes les sectes dont ce pays abonde, l'usage symbolique, mais encore peu éclairci, de ces rubans de papier qui décorent les murailles des temples, les linteaux des maisons et les cordes de paille tressée que les bonzes tendent dans le voisinage de certains lieux sacrés et même dans les rues les jours de fêtes religieuses.

Le goupillon japonais se compose d'un petit bâton de bois de cèdre, surmonté d'une touffe de rubans de papier bénit. Les Aïnos, dit-on, connaissaient déjà cet instrument. Dans la plupart des temples Kamis, on le rencontre, assujetti sur une marche de l'autel, en avant du miroir sacré. Les prêtres bouddhistes le tiennent de la main droite et l'agitent devant eux pour faire des exorcismes ou, en général, pour purifier l'air de l'influence des malins esprits. On leur doit le goupillon vert et le goupillon de cinq couleurs.

Je présume qu'il faut ranger dans la catégorie des innovations de date plus ou moins récente l'introduction, dans le culte Kami, des objets qu'il me reste à mentionner.

Ce sont d'abord, à l'entrée de quelques mias, deux statues d'animaux mythologiques, coulées en bronze, représentant, sous des formes fantastiques, la première une sorte de chien, le « Koma-Inou »; l'autre une sorte de daim unicorne, le « Kirin », tous deux accroupis sur leurs jambes de derrière et destinés à symboliser les deux éléments purificateurs, l'eau et le feu.

Ce sont ensuite les divers ornements de l'autel; les lanternes de couleur, les vases à parfums, les cannettes consacrées aux offrandes de vin ou de saki, et les pots à fleurs dans lesquels on entretient constamment des rameaux d'arbustes toujours verts, tels que le myrte, le cyprès et surtout le sakaki (*Cleyera Kæmpferiana*).

C'est enfin, au pied de l'autel, le grand coffre de bois qui reçoit les offrandes des fidèles. Tantôt il a un couvercle de la forme d'un gril, afin que les pièces de monnaie que l'on y lance passent à travers les barreaux, et une fois au fond de la caisse, ne puissent plus en être retirées, excepté par les prêtres qui en gardent la clef; tantôt la planche du couvercle est unie comme le dessus d'une table, mais entourée d'un rebord, et alors les dévots jettent bruyamment sur cette table leur petite monnaie de fer, des szénis, après les avoir enveloppés d'un morceau de papier roulé : l'on croirait voir de loin un plateau de dessert, chargé de petits cornets de pastilles de chocolat.

Il est des mias où l'on trouve, suspendus au frontispice de la chapelle, comme dans les temples bouddhistes, des instruments mis à la disposition des visiteurs pour appeler les bonzes lorsqu'ils ne sont pas à l'autel, ou pour éveiller l'attention de la divinité, savoir : un gong ou bouclier de métal avec la corde à gros nœuds qui sert à le frapper, ou un paquet de grelots avec le cordon au moyen duquel on les agite.

Le bouddhisme, de son côté, a fait plus d'un emprunt au culte national des Kamis. Il

STATUES DE CHIENS MYTHOLOGIQUES, A L'ENTRÉE DU TEMPLE DE KAMI-HAMAYOU, A SIMONOSÉKI.

place sur ses autels le miroir d'Izanami, et quelquefois au seuil de ses bonzeries, à droite et à gauche du portail, le chien mythologique taillé dans le granit et monté sur un socle orné de gros caractères chinois.

Ce qui prouve bien que les objets dont il vient d'être question se sont introduits tardivement dans le culte Kami, c'est la circonstance, remarquable à tous égards, que cette religion, originairement, n'avait pas de sacerdoce.

Les mias n'étaient d'abord, on l'a vu, que des chapelles commémoratives élevées en l'honneur des héros nationaux, comme en Suisse la chapelle de Tell au bord du lac des

COSTUME DE PRÊTRES DU CULTE KAMI : BÉNÉDICTION D'AMULETTES.

Quatre-Cantons. Le seigneur de la contrée favorisée d'un pareil monument veillait à sa conservation ; mais aucun prêtre ne desservait l'autel du Kami, aucune caste privilégiée ne s'interposait entre l'adorateur et l'objet de son pieux hommage. D'ailleurs l'acte d'adoration qui s'accomplissait devant le miroir d'Izanami, ne s'arrêtait pas au Kami de la chapelle commémorative, mais remontait aux dieux dont le Kami était l'intermédiaire. Ainsi la chapelle était ouverte à tout le monde, abandonnée en toute liberté à l'usage des adorateurs, et le culte dépourvu de tout cérémonial.

Cet état de choses ne s'est pas maintenu dans son intégrité. Des cadets de famille furent préposés à la surveillance, à la garde, puis au service du lieu sacré. Le culte

Kami, à son tour, eut ses processions, ses litanies, ses offrandes, et même ses images miraculeuses. Toutefois ses prêtres, comme pour conserver la tradition de ses origines, ne formèrent jamais une caste cléricale proprement dite. Ils endossaient le surplis pour célébrer l'office, mais, en sortant de l'enceinte du lieu sacré, ils reprenaient leur costume et leurs armes de gentilshommes. Seulement il ne tarda pas à se former au-dessous d'eux une véritable confrérie monastique, celle des Kanousis, qui se voua spécialement à l'exploitation des pèlerins.

Deux causes principales ont fait dévier le culte Kami de sa pureté primitive : c'est, en premier lieu, la fondation du pouvoir des Mikados, et ensuite l'invasion de la religion du Bouddha au sein de la société japonaise.

LE KIRIN.

EMPEREUR JAPONAIS DES ANCIENS TEMPS.

CHAPITRE X

LES PREMIERS SOUVERAINS DU JAPON

L'histoire du Japon s'ouvre par un conquérant venu des îles du Sud. Les annales de l'empire en font un prince indigène, seigneur d'un petit territoire à l'extrémité méridionale de l'île de Kiousiou. D'obscures traditions lui attribuent une lointaine origine : le berceau de sa famille, si ce n'est le sien propre, aurait été le petit archipel des îles Liou-Kiou, qui semblent relier Formose et la Chine méridionale au Japon.

Déjà six siècles avant lui une expédition partie de Formose ou du continent asiatique, et conduite par un certain prince Taïpé ou Taïfak, aurait atteint d'île en île la terre de Kiousiou.

Quoi qu'il en soit, c'est de l'an 660 avant Jésus-Christ que date l'avénement du premier personnage historique du Japon, Sannoô, dont la mémoire est célébrée sous le nom de Zinmou, que nous lui conserverons.

Bien qu'il fût le cadet de quatre fils, son père le désigna dès l'âge de quinze ans pour son successeur. Il monta sur le trône à l'âge de quarante-cinq ans, sans opposition de la part de ses frères. Un vieux serviteur, qu'une vie aventureuse avait conduit dans les îles lointaines derrière lesquelles se lève le soleil, aimait à lui décrire la beauté de leurs

rives, où les dieux mêmes se choisirent autrefois un asile. Maintenant, disait-il, elles étaient habitées par des tribus barbares, en guerre les unes avec les autres. Si le prince voulait profiter de leurs divisions, quelque habiles que fussent leurs hommes d'armes dans le maniement de la lance, de l'arc et du glaive, comme ils n'étaient vêtus que de grossiers tissus ou de peaux de bêtes sauvages, ils ne résisteraient pas à une armée disciplinée et protégée contre leurs coups par des casques et des cuirasses de fer.

Zinmou prêta l'oreille aux suggestions du vieux serviteur. Il réunit toutes les forces dont il pouvait disposer, les distribua sous les ordres de ses frères aînés et de ses fils, les embarqua sur une flotte de jonques de guerre parfaitement équipées, et prenant en

ANCIEN CHEF DE CLAN, AVEC UN CEINTURON DE MAGATAMAS.

main le commandement en chef de l'expédition, il fit mettre à la voile et s'éloigna de sa résidence, où ni lui ni ses frères ne devaient plus revenir.

Après avoir doublé la pointe Sud-Est de Kiousiou, il longea la partie orientale de cette île, serrant de près la rive, comme le faisaient nos anciens Normands, opérant des descentes, livrant bataille quand on lui résistait, formant des alliances lorsqu'il rencontrait des seigneurs ou des chefs de clans disposés à concourir au succès de son entreprise.

Il paraissait évident que toute cette côte avait été le théâtre d'anciennes invasions. La population se composait d'une classe dominante et de serfs attachés à la glèbe.

On montrait, dans quelques chapelles de Kamis nationaux, des armes de pierre dont

se servaient les peuplades primitives, à l'époque où elles vinrent en contact, on ne sait par quelles circonstances, avec une civilisation supérieure.

Lorsque Zinmou parut, des murs et des palissades protégeaient les familles et les gens de guerre des maîtres du pays. Ceux-ci étaient armés d'un arc et de longues flèches empennées, d'un grand sabre à la poignée ciselée et d'un glaive nu engagé dans un repli de leur ceinture.

Leur plus grand luxe consistait en une chaîne de magatamas ou joyaux taillés, qu'ils portaient suspendue au côté, au-dessus de la hanche droite. On y remarquait des pierres de bézoard, du cristal de roche, de la serpentine, du jaspe, de l'agate, des améthystes, des topazes : les unes présentant la forme d'une boule ou d'un œuf, d'autres la figure d'un petit cylindre, d'un croissant, d'un anneau brisé.

Les femmes avaient des colliers composés de la même manière.

On dit que l'usage des magatamas s'allie encore aujourd'hui à certaines solennités religieuses dans les îles Liou-Kiou et à Yéso dans le Nord du Japon, et l'on en conclut qu'il a dû être commun à toutes les peuplades que l'on rencontre sur la longue ceinture d'îles qui s'étend de Formose au Kamtchatka. S'il a disparu de la région centrale de l'archipel japonais, il faut chercher la cause de ce phénomène dans l'influence du haut degré de culture qui caractérise les habitants de ces contrées et qui leur a fait abandonner comme une mode de mauvais goût la coutume d'étaler sur leur personne toutes les richesses de l'écrin de famille.

Après dix mois d'une navigation difficile, entrecoupée de brillants faits d'armes et de négociations fructueuses, Zinmou atteignit l'extrémité Nord-Est de l'île de Kiousiou. Il était assez embarrassé d'aller plus loin, lorsqu'il découvrit un pêcheur voguant avec assurance, accroupi sur la carapace d'une grosse tortue. Il le fit héler aussitôt, et le prit à son service en qualité de pilote de l'expédition.

Alors Zinmou put franchir le détroit qui sépare Kiousiou de la terre de Nippon, dont il suivit les côtes dans la direction du Levant, opérant avec une prudente lenteur, et ne laissant derrière lui aucun point important dont il ne se fût assuré la possession. Cependant, comme les tribus indigènes lui opposaient une vive résistance, sur mer aussi bien que sur terre, il s'arrêta dans sa marche, et s'étant fortifié sur la presqu'île de Takasima, il y employa trois années à la construction et à l'équipement d'une flotte auxiliaire.

Lorsqu'il se remit en campagne, il acheva la conquête du littoral et des archipels de la mer intérieure ; puis, débarquant le gros de son armée, il pénétra dans les terres de Nippon, et y établit sa domination sur les riches contrées entrecoupées de vallées fertiles et de montagnes boisées qui s'étendent d'Osaka aux abords du golfe de Yédo.

A partir de ce moment, tout le pays cultivé et toutes les peuplades civilisées de l'ancien Japon étaient au pouvoir de Zinmou.

Ce conquérant inaugure et consacre la prépondérance du Sud dans les destinées du peuple japonais. Que la race qui dominait avant lui sur les habitants indigènes ait été d'origine touranienne ou non, elle subit, à son tour, la loi de cette dernière et

décisive invasion, à laquelle l'empire des Mikados doit son antique gloire et son existence actuelle.

Il n'en résulte aucunement que la civilisation japonaise soit le fait d'une simple importation. Zinmou paraît avoir été à certains égards, surtout au point de vue religieux, tributaire du peuple qu'il avait soumis. Ainsi se fusionnèrent en un corps de nation les divers éléments en présence : les clans indigènes et les émigrants tatars, avec les envahisseurs venus des îles du Midi ; les anciens seigneurs, vaincus de la veille, avec leur nouveau souverain, gagné à leurs coutumes favorites.

Il ne demeura en dehors de l'œuvre de pacification et de constitution de l'empire que les tribus d'Aïnos, de plus en plus refoulées vers le Nord, et les Yébis, restes de tribus dispersées pendant les luttes de l'invasion, et vivant dans les forêts du produit de leur chasse et de leurs rapines.

Mais c'est en vain que l'on essayerait d'analyser les divers éléments qui ont concouru à la formation du caractère national des Japonais. La civilisation de ce pays nous apparaît comme le résultat d'une combinaison de l'élément indigène avec des éléments étrangers. Il y a eu mélange de races sans absorption des qualités natives. Chez les insulaires de l'extrême Orient, comme chez les insulaires de la Grande-Bretagne, l'alliage a produit un type nouveau d'une indélébile originalité.

Quand Zinmou, le divin guerrier, toucha au terme de son ambition, sept années s'étaient écoulées depuis son départ de Kiousiou, et de combien de peines, de fatigues, de souffrances de tout genre n'avaient-elles pas été accompagnées ! Ses trois frères périrent sous ses yeux, le premier percé d'une flèche au siége d'une forteresse, les deux autres victimes de leur dévouement, car ils se précipitèrent dans la mer pour apaiser une tempête qui menaçait d'engloutir la jonque du conquérant.

Cependant le Soleil se montra toujours favorable à ses entreprises. Il dut à cette divinité protectrice de ne pas s'égarer dans les dangereux défilés de Yamato. Un corbeau qu'elle lui dépêcha au moment critique lui servit de guide pour le tirer de ce mauvais pas. Aussi fit-il ajouter aux armes de sa maison, et peindre sur sa bannière, sa cuirasse et son éventail de guerre, l'image de l'éclatante divinité, telle qu'elle lui apparaissait chaque matin lorsqu'elle montait à l'horizon. La quatrième année de son règne, quand il se vit en possession d'un pouvoir incontesté, il institua une fête solennelle d'actions de grâces en l'honneur de Ten-sjoo-daï-zin. Les Kamis nationaux eurent aussi leur part dans ses hommages. Il ordonna des sacrifices en l'honneur des huit esprits immortels, protecteurs du pays et des familles, pour célébrer plus dignement l'inauguration de sa royale résidence et entourer son trône du prestige de la religion chère aux peuplades qu'il avait vaincues.

Ces choses se passaient dans la contrée de Yamato, qui occupe dans la partie Sud-Est de Nippon le centre de la grande presqu'île baignée par les eaux de la mer intérieure et celles de l'Océan. C'est là que Zinmou construisit un vaste château fort, sur une large colline dont il avait fait niveler les sommets. Il appela ce château son « Miako », le chef-lieu de ses États, et il y installa sa cour, son « daïri ». Ces deux noms ont suivi

UN PASSAGE DE MONTAGNES DANS LE NIPPON MÉRIDIONAL.

dès lors dans leurs diverses résidences les anciens souverains de l'empire japonais. Eux-mêmes portaient le titre honorifique de « Mikados », « augustes », « vénérables », sans préjudice des surnoms glorieux sous lesquels ils figurent après leur mort dans les annales de la nation. Les historiens indigènes emploient souvent le mot de Miako au lieu du nom propre de la ville où résidait l'empereur, et celui de daïri à la place du titre de Mikado. Ils diront, par exemple, indifféremment : telle chose s'est faite par ordre du daïri ou par ordre du Mikado. C'est un usage qui se reproduit dans la langue de toutes les cours.

Comme Zinmou avait été appelé au trône par le libre choix de son père, il statua que de même, à l'avenir, le Mikado régnant désignerait son successeur parmi ses fils ou, à défaut, parmi d'autres princes du sang, dès qu'il le jugerait convenable, et sans faire dépendre son choix de l'ordre de primogéniture. Si le trône devenait vacant pendant la minorité du prince élu, la veuve du Mikado prenait en main la régence de l'empire et exerçait dans l'interrègne tous les droits du souverain.

Zinmou termina sa rude et glorieuse carrière dans la soixante-seizième année de son règne, l'an 585 avant Jésus-Christ. Il a été placé au nombre des Kamis. Sa chapelle, connue au Japon sous le nom de Simoyasiro, est située sur le mont Kamo, près de Kioto, et il y est encore adoré de nos jours comme le fondateur et le premier chef de l'empire. C'est en effet dans sa famille que le droit héréditaire de la couronne a subsisté et se maintient depuis plus de deux mille cinq cents ans.

Ce fut une belle et forte race que celle des anciens Mikados. Zinmou vécut cent vingt ans ; le cinquième Mikado, cent quatorze ans ; le sixième, cent trente-sept ; le septième, cent vingt-huit ; le huitième, cent six ; le neuvième, cent onze ; le onzième et le douzième, chacun cent quarante ans ; le seizième, cent onze, et le dix-septième, qui mourut l'an 388 de notre ère, atteignit l'âge de trois cent huit ans, si ce n'est même trois cent trente, selon la version de quelques historiens.

Seïmou, le treizième Mikado, avait une taille de dix pieds. Les femmes de Mikados qui gouvernèrent l'empire en qualité de régentes, se montrèrent, quant au caractère s'entend, à la hauteur de leurs vénérables époux. L'une d'elles, Zingou (201 après J.-C.), équipa une flotte, et, s'embarquant à la tête d'une troupe d'élite, traversa la mer du Japon, et fit la conquête de la Corée, d'où elle n'eut que juste le temps de revenir pour donner le jour à un futur Mikado.

Les progrès de la civilisation marchaient de concert avec les agrandissements de l'empire. C'est de la Corée que sont venus le cheval, l'âne et le chameau : toutefois le premier de ces animaux domestiques est le seul qui se soit naturalisé au Japon.

L'établissement d'étangs et de canaux pour l'irrigation des rizières remonte à l'an 36 avant Jésus-Christ. L'arbuste à thé fut introduit de la Chine. Tatsima Nori apporta l'oranger « du pays de l'éternité ». La culture du mûrier et la fabrication de la soie se développèrent surtout à dater du cinquième siècle de notre ère. Deux siècles plus tard on apprenait à connaître la terre « qui remplace l'huile et le bois à brûler », et l'on tirait de l'argent des mines de Tsousima.

Plusieurs inventions importantes datent du troisième siècle ; par exemple : l'institu-

tion de la poste aux chevaux, la fabrication de la bière de riz, connue sous le nom de *Saki*, et l'art de coudre les habits, qui fut enseigné aux ménagères japonaises par des couturières venues du royaume de Petsi en Corée. Le Mikado, enchanté de ce premier essai et voulant remonter à la source, envoya une ambassade au chef même du Céleste Empire, pour lui demander des ouvrières. Au quatrième siècle, le daïri fait élever sur divers points du Japon des greniers à riz, destinés à prévenir le retour des famines qui plus d'une fois avaient sévi parmi le peuple. En 543, la cour de Petsi envoie au Mikado un instrument précieux, « la roue qui indique le Sud ». L'introduction des horloges hydrauliques a lieu en 660, et, dix ans plus tard, celle des usines mues par la force de l'eau.

ANCIEN SCULPTEUR.

C'est seulement vers la fin du huitième siècle que fut inventé le système d'écriture qui est propre aux Japonais ; mais dès le troisième siècle l'usage des signes chinois s'était introduit à la cour. L'obscurité qui entoure l'ancienne littérature nationale ne permet pas d'apprécier quelle en a pu être l'influence civilisatrice. Il est d'autant plus intéressant de constater l'action bienfaisante que, dès leurs débuts, les beaux-arts exercèrent sur les mœurs. On immolait des victimes humaines aux funérailles du Mikado ou de son épouse, la Kisaki, et c'étaient ordinairement de leurs plus proches serviteurs. L'an 3 avant Jésus-Christ, Nomino Soukouné, sculpteur indigène, ayant appris la mort de la Kisaki, eut la généreuse audace d'apporter aux pieds de son souverain des images d'argile qu'il lui proposa de faire jeter dans la tombe de sa royale épouse, à la place des serviteurs voués au funèbre sacrifice. Le Mikado accepta l'offre de l'humble modeleur, et donna

même à celui-ci un témoignage éclatant de sa satisfaction en changeant son nom de famille en celui de Fasi, « artiste ».

Les lois restèrent, comme elles le sont encore aujourd'hui, plus barbares, plus cruelles que les mœurs. On vit, par exemple, infliger le supplice de la crucifixion à une dame noble, coupable du crime d'adultère.

Quant à l'administration politique, on lui dut toute une série de mesures fort bien conçues pour développer rapidement le génie de la nation et lui donner le sentiment de sa force et de son individualité. Dès l'an 86 avant Jésus-Christ, le souverain fit dresser des tables de recensement de la population, et créer des chantiers de marine. Au deuxième siècle de notre ère, il divisa ses États en huit cercles administratifs, et ceux-ci en soixante-huit provinces. Au cinquième siècle, il désigna dans chaque province un greffier chargé de recueillir et d'enregistrer les coutumes et traditions populaires de son arrondissement. Ce fut alors aussi que l'on fixa les noms propres de chaque famille, ainsi que les titres et les surnoms des dynastes de province. Une route impériale réunit entre elles les principales cités, au nombre de cinq, dans lesquelles le Mikado avait successivement transporté sa cour. La plus importante, au septième siècle, était la ville d'Osaka, sur la rive orientale de la mer intérieure.

Cependant, pour donner au pays son unité, tant au point de vue politique qu'à celui de la langue, des lettres, de la civilisation en général, il lui fallait une capitale, et c'est le grand événement qui s'accomplit au huitième siècle par la fondation de Kioto, qui devint peu à peu la ville de prédilection du Mikado et sa résidence permanente depuis le douzième siècle.

COLLIER DE MAGATAMAS (pierreries).

MUSICIENS DE LA CHAPELLE PONTIFICALE A KIOTO.

CHAPITRE XI

LA RÉSIDENCE DES MIKADOS

Sur les plages de Nippon, qui bordent le bassin d'Idsoumi, en face de la côte Nord-Est de l'île d'Awadsi, s'élève la ville de Hiogo, dont le port sûr et spacieux est devenu depuis des siècles le centre du commerce maritime de l'empire japonais. C'est là que les jonques de Simonoséki déchargent les marchandises que les grands entrepôts de cette ville reçoivent de la Chine, des îles Liou-Kiou, de Nagasaki, de la côte occidentale de Nippon et même de la Corée et de Yéso, pour la consommation de l'intérieur et de l'Est du Japon. C'est de là que partent des milliers d'autres jonques pour transporter dans les îles de la mer intérieure les produits agricoles et les objets d'art et d'industrie des provinces méridionales de Nippon.

Un jour une double ligne de paquebots à vapeur reliera le port de Hiogo à la Chine, aux grands services commerciaux de l'Angleterre et de la France, ainsi que, d'autre part, à Yédo, à Yokohama, à la ligne transocéanique d'Hawaï et de la Californie.

Déjà depuis 1868 ce port commence à s'ouvrir au commerce de l'Occident; quant à

la navigation indigène, elle se borne encore au cabotage et perd à peine de vue les rustiques fanaux des côtes : les lois de l'empire, qui règlent jusqu'au mode de construction des jonques, ne leur permettent pas de tenir la haute mer.

Le commerce de cabotage, dont le port de Hiogo est le centre, se trouve presque tout entier entre les mains des armateurs d'Osaka.

Cette grande et antique cité n'est qu'à huit heures de marche de Hiogo. Sa situation sur le delta du fleuve Yodo-gawa, qui se divise en cinq ou six bras vers son embouchure, a facilité, dans la ville même, l'établissement d'un réseau de canaux navigables, sur lesquels sont jetés une multitude de ponts cintrés. Aussi Osaka est-elle surnommée la Venise du Japon. Les palais de la noblesse occupent les quais qui longent le bras principal du fleuve. Tout le reste de la ville se compose de maisons et de magasins appartenant à la classe marchande. A peine y rencontre-t-on çà et là quelques vieux temples plus ou moins délabrés. L'un d'eux, à l'extrémité du faubourg de l'Est, a été mis par le gouvernement du Taïkoun à la disposition des ambassades étrangères. Une citadelle d'un mille de circuit domine la partie Nord-Ouest de la cité et commande la route impériale qui se dirige sur Kioto.

La ville d'Osaka ne compte pas moins de sept cent mille habitants. Longtemps elle a servi de résidence aux Mikados (de l'an 744 à l'an 1185 de notre ère). Ils eussent dû, semble-t-il, se trouver à l'aise au sein de cette population énergique, entreprenante, laborieuse, à laquelle l'empire devait principalement le développement de son commerce et de sa prospérité. Mais ce n'était plus l'époque héroïque où le Mikado, comme le doge de la république vénitienne, montait sur sa jonque de guerre et remplissait en personne les fonctions d'amiral. On ne le voyait plus inspecter ses troupes du haut d'un brancard reposant sur les épaules de quatre vaillants hérauts d'armes, où ordonner des manœuvres, du sommet d'une colline, assis sur un pliant, et agitant de la main droite un éventail de fer. A Osaka, le Mikado, parvenu au faîte de la richesse, de la puissance et de la sécurité, se construit un palais au centre d'un parc spacieux, qui l'isole des bruits de la ville. Ses courtisans lui persuadent qu'il est de la dignité du petit-fils du Soleil de se rendre invisible à la tourbe de ses sujets et d'abandonner aux princes et aux favoris qui l'entourent les soucis du gouvernement, le pénible commandement de la flotte et de l'armée. La vie du daïri est assujettie aux lois d'un cérémonial qui en règle les moindres détails, les plus petits mouvements, et qui trace autour du souverain comme un cercle infranchissable pour toute autre personne que les gens de la cour. Le pouvoir impérial ne jette plus que de rares lueurs sur la nation. La bourgeoisie, déçue dans ses espérances, lassée du régime arbitraire des favoris, ose enfin élever la voix, et ses murmures pénètrent jusqu'aux oreilles du souverain. Celui-ci ne convoqua pas d'assemblée de notables, mais il institua des bureaux où l'on devait recueillir dans des cahiers les plaintes du peuple. Les courtisans, convaincus que la dynastie des petits-fils du Soleil courait à sa perte, prirent le parti de se transporter avec leur empereur à Kioto, petite ville de l'intérieur, à cinquante kilomètres au nord d'Osaka. Ils réussirent à en faire la résidence permanente des Mikados et la capitale définitive, la miako de l'empire.

En abandonnant la populeuse cité bourgeoise, ce grand centre de commerce, d'indus-

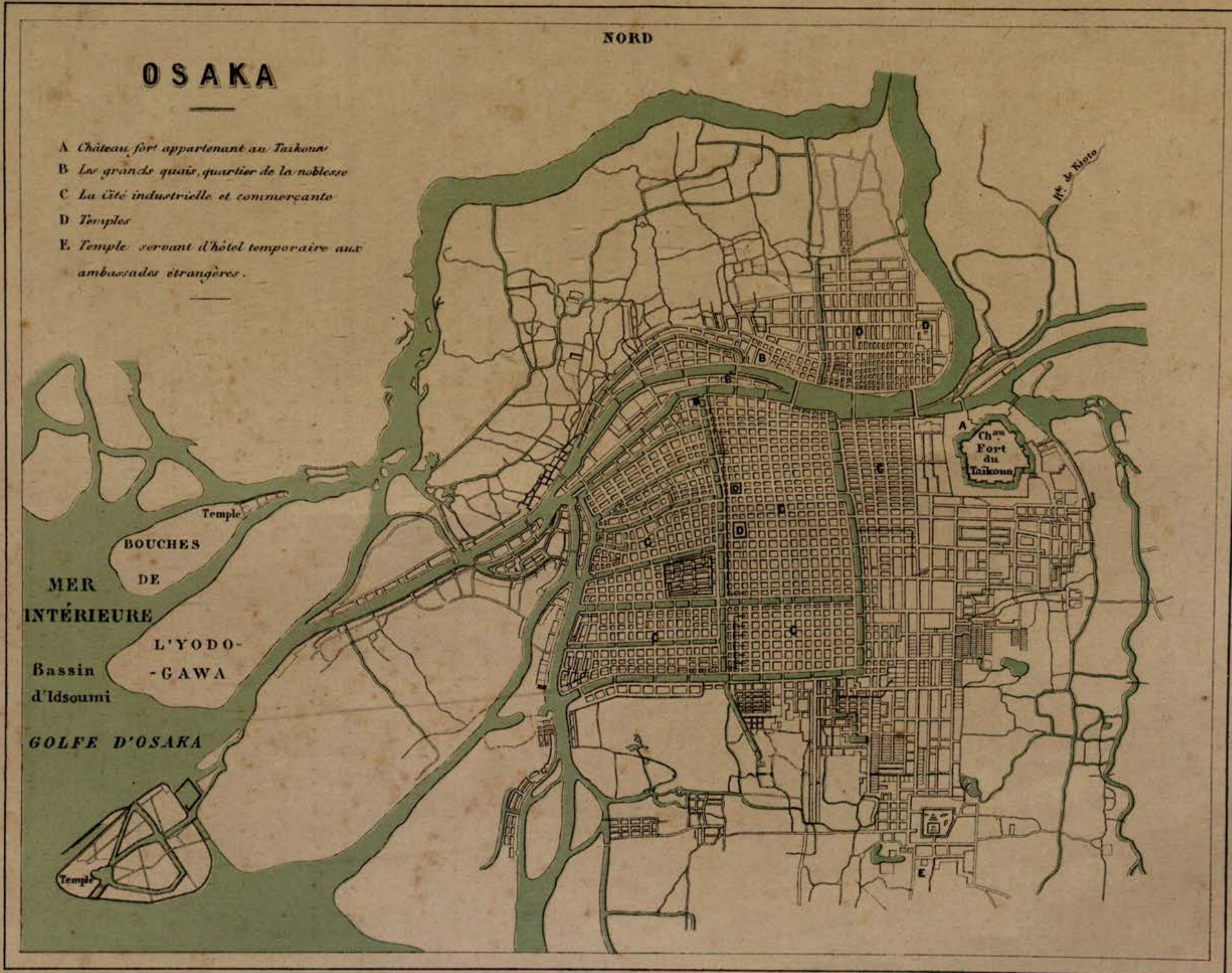

Gravé chez Erhard

Paris - Imp. Fraillery

trie, d'activité intellectuelle, indépendante du daïri, ils obtenaient le double avantage de couper au souverain toute communication avec le peuple et de mouler, pour ainsi dire, la nouvelle capitale selon leurs goûts et au gré de leurs passions.

Kioto est située dans une plaine fertile, ouverte au Midi et bornée au Nord-Est par une chaîne de collines verdoyantes, derrière lesquelles s'étend un grand lac, que l'on appelle indifféremment lac d'Oïtz ou d'Oumi, du nom des deux principales villes de ses rives. Il passe pour offrir quelques-uns des plus beaux points de vue du Japon. Les eaux d'une douzaine de rivières découlant des montagnes dont il est entouré, l'alimentent sans cesse et donnent naissance à l'Yodo-gawa, qui baigne la partie méridionale de Kioto, et, après un cours de vingt-cinq lieues de développement, se jette dans la mer intérieure, au-dessous d'Osaka.

LE LAC D'OÏTZ, PRÈS DE KIOTO.

Deux affluents de l'Yodo-gawa prennent leur source au Nord de la capitale et en longent les murailles, l'un à l'Orient, l'autre à l'Occident. Ainsi Kioto est complétement entourée d'un réseau d'eaux courantes, qui se prêtent aux travaux d'irrigation des rizières aussi bien qu'à l'établissement de canaux dans les rues de la ville ou d'étangs dans les parcs impériaux.

On cultive dans ses environs le riz, le sarrasin, le froment, l'arbuste à thé, le mûrier, le cotonnier et une immense variété d'arbres fruitiers et de plantes légumineuses. Des bosquets de bambous, de lauriers, de châtaigniers, de pins et de cyprès, couronnent les collines. Les sources jaillissantes y abondent. Des milliers d'oiseaux, le faucon, le faisan, la huppe, les oies, les canards, les échassiers de toute espèce, animent les campagnes. La contrée de Kioto est réputée dans tout le Japon pour la douceur de son climat. C'est aussi l'une des parties de l'empire qui sont les moins exposées aux ouragans et aux tremblements de terre.

Les successeurs de Zinmou ne pouvaient rencontrer une retraite plus propice pour jouir tranquillement du fruit des labeurs de leurs ancêtres, pour se diviniser complaisamment sur le piédestal des anciennes traditions de leur race, pour oublier enfin les réalités de la vie humaine, au point de laisser échapper de leur main énervée l'un des plus beaux sceptres du monde.

Le descendant des Kamis du Japon était naturellement désigné pour devenir le chef de la religion nationale. Celle-ci n'avait pas de clergé. Les Mikados créèrent une hiérarchie de fonctionnaires revêtus du caractère sacerdotal et chargés de présider à tous les détails de l'exercice du culte public : il y eut les ordonnateurs des fêtes sacrées et patriotiques, les entrepreneurs des pompes funèbres, les gardiens des temples et de leurs trésors, les conservateurs de leurs reliques et de leurs cimetières. Tous les hauts dignitaires furent choisis parmi les membres et les collatéraux de la famille impériale.

On ne procéda pas autrement en ce qui concernait le service du palais et généralement toutes les fonctions importantes du daïri. Les chefs de l'administration civile et militaire devinrent toujours plus étrangers à la cour proprement dite, et celle-ci prit un cachet exclusivement clérical.

La capitale même de l'empire finit par présenter cet étrange spectacle, que l'on n'y rencontrait à peu près rien qui eût trait à la guerre, à la marine, au gouvernement de l'État : tout cela ayant été abandonné aux soins des fonctionnaires préposés à ces divers services et disséminés dans telle ou telle place de province. En échange, toutes les sectes qui reconnaissaient la suprématie du Mikado tinrent à honneur de fixer dans sa résidence le siége de leurs propres dignitaires, et d'y élever, à l'envi les unes des autres, des monuments de leur spécialité religieuse. Ainsi, quand le bouddhisme, importé par des moines venus de la Chine, se fut assuré la protection du Mikado en lui rendant hommage, à titre de chef spirituel de l'empire, il ne tarda pas à surpasser tout ce qui s'était fait dans la capitale à la gloire du culte des Kamis. Ce furent les bouddhistes japonais qui dotèrent Kioto de la plus grosse cloche du monde et d'un temple non moins unique en son genre : on l'appelle le Temple des trente-trois mille trois cent trente-trois, ce qui est le nombre exact des idoles qu'il contient. Pour donner la clef d'un pareil prodige, il faut dire que les grandes statues en supportent une multitude de petites, disposées sur leur tête, sur leurs genoux et sur la paume de leurs mains.

Les temples ou les chapelles de Kioto qui appartiennent à l'ancienne religion nationale n'ont pas cessé de conserver, du moins jusqu'à un certain point, le caractère de simplicité qui les distingue dans la province. Les uns sont consacrés aux sept dynasties célestes de la mythologie indigène ; d'autres, aux esprits de la terre ; d'autres encore, à la divinité du soleil, Ten-sjoo-daï-zin, ou à ses descendants, les premiers Mikados.

Le culte Kami possédait à Kioto et dans la banlieue, vers la fin du dix-septième siècle, deux mille cent vingt-sept mias ; mais la religion bouddhiste, dans ses diverses sectes ou ramifications, n'y comptait pas moins de trois mille huit cent quatre-vingt-treize temples, pagodes ou chapelles.

Il n'y a pas d'autres monuments dignes de remarque dans cette singulière capitale.

Les palais du daïri, tant par leur destination que par le style de leur architecture, font partie des édifices sacrés. Ils sont renfermés dans une enceinte de murailles qui occupe la partie Nord-Est de la ville. Des arbres de haute futaie, dont les cimes apparaissent au-dessus de lointaines toitures, donnent une vague idée de l'étendue et de la tranquillité des parcs au sein desquels les demeures impériales se dérobent aux regards profanes et aux bruits de la cité.

Comme il arrive fréquemment que le Mikado abdique en faveur du prince héréditaire, pour terminer ses jours dans une retraite absolue, un palais spécial lui est réservé à cette intention dans un enclos solitaire de la partie Sud-Est du daïri.

LA GROSSE CLOCHE DE KIOTO.

A peu près au centre de la ville, un château fort dont les remparts sont surmontés par intervalles de tours carrées à deux ou trois étages, servait de refuge au Mikado dans les temps de troubles. C'est là que s'établit plus tard le quartier général de la garnison du Taïkoun.

Les hauts dignitaires, les fonctionnaires et les gens de service employés dans les diverses résidences de l'empereur et de sa nombreuse famille doivent se compter par milliers. On n'en connaît jamais exactement le nombre, parce que la cour a le privilége d'échapper au recensement annuel.

De tout temps le gouvernement japonais s'est occupé avec sollicitude de la statistique

nationale. Dans la ville sainte de l'empire, la statistique se fait cléricale et classe officiellement chaque individu dans la secte à laquelle il déclare appartenir.

Kæmpfer rapporte que de son temps, en 1693, la population stable de Kioto, abstraction faite de la cour, se composait de 52,169 ecclésiastiques, et de 477,557 laïques ; or les uns et les autres se répartissaient en une vingtaine de sectes reconnues, dont la plus nombreuse comptait 159,113 adhérents, et la plus faible, qui était une sorte de confrérie bouddhiste, 289 membres seulement.

Il ne faut pas s'imaginer que cet énorme développement de la vie sacerdotale dans la capitale du Japon ait eu pour effet d'en rendre le séjour morose, ni d'imprimer aux mœurs

BONZES FRAPPANT LE GONG ET JOUANT DES CYMBALES.

publiques un cachet d'austérité. C'est tout le contraire qui est arrivé. Les relations et les tableaux que l'on possède de Kioto, telle qu'elle était dans les temps de sa prospérité, laissent absolument l'impression d'un immense carnaval.

Figurons-nous que nous approchons de la ville sainte à l'heure du coucher du soleil : déjà l'oreille est réjouie d'un concert d'instruments qui semblent annoncer le voisinage d'un vaste champ de foire. Sur toutes les collines, également envahies par des bosquets sacrés, des temples et des couvents, les bonzes et les moines célèbrent l'office du soir, à coups répétés de grosses caisses, de tambourins, de gongs de cuivre et de cloches d'airain.

Les faubourgs s'illuminent de lanternes de papier aux couleurs éclatantes ; il y en a

de toutes dimensions : les plus gigantesques sont de forme cylindrique et luisent parmi les colonnes des frontispices des temples ; les plus petites, semblables à des globes, sont suspendues aux portes des auberges et aux galeries des maisons de plaisir. Les édifices sacrés et les établissements profanes qui participent à cette illumination sont en nombre si considérable et se touchent de si près, que tout le quartier semble être le théâtre d'une fête vénitienne.

Au sein de la cité même, une foule compacte de personnes des deux sexes circule devant les étalages des boutiques, sur les trottoirs des longues rues qui s'étendent du Sud au Nord jusqu'aux environs du daïri. Les prêtres y sont en grand nombre. Ceux du culte

UN ERMITE A KIOTO.

Kami portent une petite calotte de carton laqué en noir, surmontée d'une sorte de cimier de même couleur, traversé d'une mince croix blanche. L'on y ajoute, en forme d'appendice, un ruban fortement empesé, attaché derrière la tête, et qui retombe sur la nuque avec la roideur d'un ressort. C'est une ancienne coiffure nationale qui n'est pas l'apanage exclusif des prêtres, mais que l'on retrouve, avec certaines modifications prescrites par les lois somptuaires, dans les dix-neuf classes officiellement attitrées de la population de Kioto. Une ample simarre, un pantalon bouffant et un grand sabre recourbé, qui n'est probablement qu'une arme de parade, complètent le costume de ville des desservants des temples Kamis.

Tous les membres du clergé bouddhiste, les réguliers aussi bien que les séculiers, ont la tête rasée et complétement nue, à l'exception de certains ordres qui s'affublent d'un chapeau à larges bords. Les soutanes grises dominent généralement, mais on en voit aussi de noires, de brunes, de jaunes et de rouges, quelquefois accompagnées d'une écharpe, d'un plastron ou d'un surplis.

Kioto possède même de saints ermites, qui ont fait choix de la capitale pour se retirer

BONZE QUÊTEUR.

du monde. Les citadins, reconnaissants, transforment les cellules de leurs cénobites en petits greniers d'abondance. Il en est une, des plus mystérieuses, qui est taillée dans une paroi de rocher et habitée l'on ne sait par qui ni comment; mais une ingénieuse poulie fait descendre et remonter très-régulièrement les corbeilles aux provisions par-dessus un grand étang qui sépare le rocher de la voie publique.

La mendicité, exploitée comme une profession sainte, s'étale, à toutes les heures,

CHAMP DES ÉCUYERS DU MIKADO, À KIOTO.

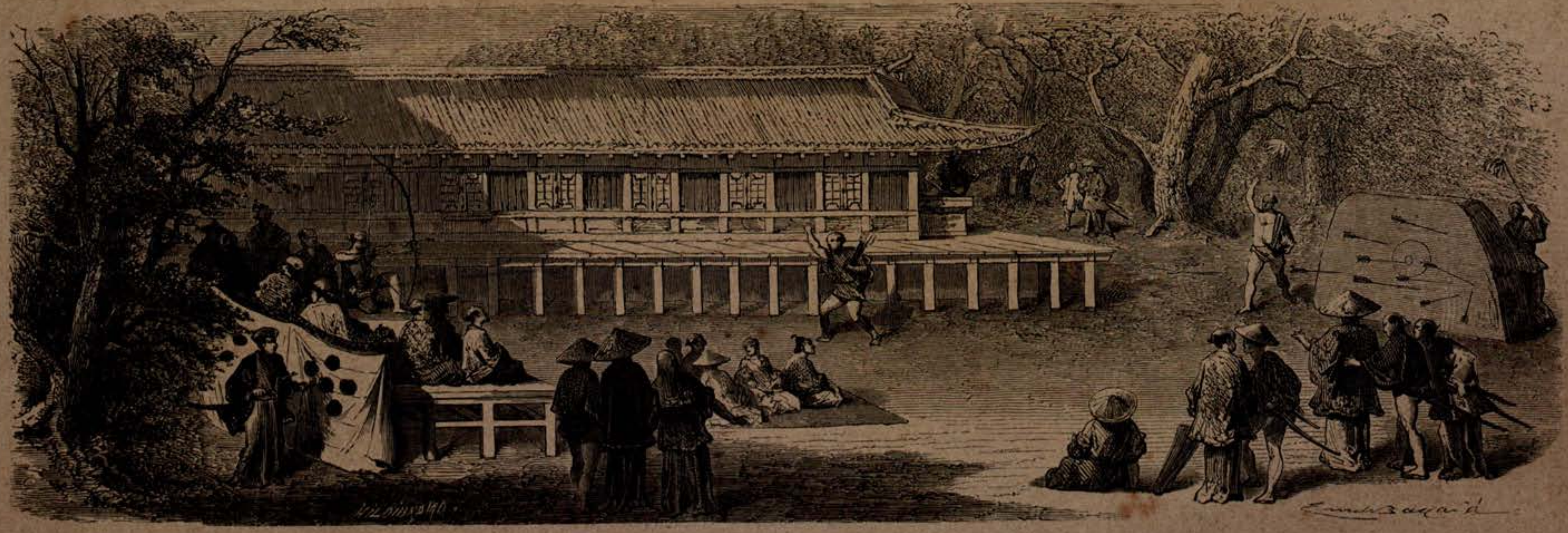

TIR À L'ARC À LA COUR DE KIOTO.

dans toutes les rues de la ville. Ici, des frères quêteurs, des moines mendiants font résonner sur le pavé une crosse surmontée d'anneaux de métal; là, ils agitent une clochette ou frappent du marteau sur un timbre attaché à leur ceinture; quelques-uns déclament en montrant des reliques; d'autres poursuivent les passants de monotones litanies.

Des jongleurs, des saltimbanques, des comédiens de carrefour, sollicitent, de leur côté, l'attention du public au moyen d'une musique assourdissante de fifres et de tambourins.

De toutes les maisons de thé s'échappent des sons de guitares et de joyeux éclats de voix. Les théâtres et les quartiers spécialement affectés aux lieux de plaisir sont ouverts toute la nuit.

C'est là que se donnent rendez-vous les jeunes gentilshommes de la résidence, pour terminer, à l'aube du lendemain, une journée passée dans la domesticité de la cour, ou dépensée entre le manége, les courses de chevaux, les jardins de tir à l'arc, le jeu de paume et les maisons de thé de la banlieue.

Outre le théâtre populaire, où l'on joue la comédie bourgeoise et l'opéra-féerie, il y a le théâtre de la cour, qui est bien la chose la plus étrange et la plus inexplicable qui se rencontre au Japon. Rôles, costumes et décors, tout y est conventionnel, comme la tragédie classique sous Louis XIV, avec « madame » Phèdre, Agamemnon en perruque et Achille à hauts talons. Seulement, sous l'enveloppe conventionnelle de nos héros tragiques, nous retrouvons des caractères que l'étude de l'antiquité hellénique nous a rendus familiers, et dont les poëtes ont fait des types, des personnifications de telle ou telle passion humaine. Mais qui nous dira l'origine et la signification des personnages de la scène impériale de Kioto? Quel est, par exemple, ce vieillard à barbe blanche, avec une béquille où s'est posée une perruche verte, oiseau parfaitement inconnu dans tout l'archipel japonais? Et ce héros qui poursuit un serpent venimeux, animal également étranger au Japon? D'où viennent ces boucliers, ces casques, ces épées, dont la forme ne rappelle ni les armes des demi-dieux de la mythologie nationale, ni celles des guerriers de l'empire des Mikados? C'est en vain que l'on rechercherait des analogies parmi l'immense variété de types du théâtre chinois. Quand le costume des acteurs de Kioto réveille en moi quelques lointaines réminiscences, elles me transportent au waïang des princes javanais, cet autre théâtre mystérieux où des pièces héroïques, dont l'action se prolonge pendant toute la nuit, sont déclamées dans une langue que personne ne comprend plus, et gravement exécutées au moyen de marionnettes de bois. La tiare fantastique dont la tête de chacune d'elles est couronnée répond exactement, si ce n'est quant à la forme, du moins quant à l'effet, à la coiffure indescriptible des comédiens du Mikado.

Les musiciens qui composent l'orchestre du théâtre portent, comme ceux de la chapelle pontificale, un bonnet taillé sur le patron de l'ancien casque national, qui était fait en demi-globe, sans cimier, mais orné d'appendices protégeant la nuque.

Leurs principaux instruments sont la flûte traversière, la flûte de Pan, la conque marine, les timbales, et le gong appelé kak-daï-ko : c'est un disque de la grandeur d'une planche de paravent, tendu d'une peau corroyée, supporté par un piédestal, et orné

de figures et de flammes symboliques qui se rapportent probablement au culte du Soleil.

On attribue à ces cinq instruments un caractère sacré. Il fut un temps où la grande divinité qui éclaire le monde, ne pouvant plus supporter le spectacle de la barbarie des hommes, se retira dans les cavernes de la mer. On parvint à la rappeler aux sons d'un concert de flûtes, de conques, de timbales et de gongs : avec l'invention de la musique les ténèbres disparurent de la face de la terre.

C'est dans les fêtes de la religion nationale que le goût musical et dramatique du peuple japonais a trouvé son aliment le plus sain, le plus substantiel.

ACTEURS ET DANSEUSES DE LA COUR DU MIKADO.

Le culte Kami est extraordinairement sobre de dogmes. Il se résume dans la croyance que les dieux qui ont créé le Japon continuent de prendre intérêt à leur œuvre, et que les héros, auxquels l'empire a dû sa puissance, habitent le séjour des dieux et y remplissent auprès de ceux-ci un rôle d'intercession en faveur de leur patrie. Il importe donc d'honorer les Kamis ; mais, pour leur être agréable, il faut s'approcher d'eux dans un état de pureté, célébrer dignement les fêtes consacrées à leur mémoire, et visiter les lieux qu'ils ont illustrés par leur naissance ou leurs exploits.

L'accomplissement de ces courtes prescriptions ne rencontrait aucune difficulté sérieuse. Quelques règles de conduite, en deux ou trois articles, fournissaient à tout fidèle

le moyen de s'assurer par lui-même s'il se trouvait dans les conditions de pureté requise, ou d'aviser à la purification dont il pouvait avoir besoin.

Il n'était astreint à d'autres devoirs religieux qu'à entretenir soigneusement chez lui les deux éléments purificateurs, l'eau et le feu; à témoigner sur sa personne, par des ablutions journalières, des bonnes dispositions de son âme, et à ne présenter au temple ou au Kami domestique que des offrandes d'une fraîcheur incontestable.

On devenait impur par des relations coupables, par la mort de parents consanguins, par l'attouchement d'un cadavre; ou en répandant du sang, en se souillant de sang, et en mangeant de la chair d'animaux domestiques.

Pour sortir de cet état, il fallait se soumettre aux formalités de l'expiation pendant un temps plus ou moins prolongé, selon la gravité du cas. Elles consistaient, pour les hommes, à se laisser croître la barbe et les cheveux, et à se couvrir la tête d'un vulgaire chapeau de paille; pour les femmes, à se coiffer d'un mouchoir d'étoffe blanche; pour les uns et les autres, à s'enfermer dans leurs appartements ou à entreprendre un pèlerinage; et à s'abstenir de certains mets et de toute distraction bruyante.

La réintégration du pénitent dans le cercle de sa famille et de ses amis était l'occasion de grandes réjouissances, accompagnées d'une purification générale de sa demeure par le sel et par l'eau, sans préjudice d'un grand feu allumé dans la cour.

Les fêtes anniversaires instituées en l'honneur des principaux Kamis du Japon ne comportent pas d'autres rites sacrés que des cérémonies de purification, et encore celles-ci n'y furent-elles introduites que vers la fin du huitième siècle.

La veille de la grande solennité, les prêtres se rendent en procession, à la lueur des flambeaux, au temple où l'on garde dans une châsse précieuse, appelée Mikosi, les armes et divers autres objets qui ont appartenu au héros divinisé. Le Mikosi représente, selon la fiction cléricale, l'habitation terrestre du Kami, le trône qu'on lui conserve dans sa patrie. Mais, chaque année, on doit le soumettre à une purification radicale. On dépouille donc la châsse de ses reliques et on la porte à la rivière. Tandis qu'un certain nombre de prêtres la lavent avec soin, d'autres allument de grands feux pour écarter les génies malfaisants, et la Kagoura, le chœur sacré, apaise par ses instruments et ses chants l'esprit du Kami, qui est momentanément privé de sa résidence terrestre. Cependant on ne tarde pas à la lui rendre, ce qui s'exprime en réintégrant solennellement dans la châsse les reliques jusqu'alors exposées dans le cortége. Seulement, comme le temple lui-même doit être aussi purifié, le Mikosi n'y rentre qu'après cette opération, et pendant toute la fête, qui dure plusieurs jours, il reste abrité sous un reposoir spécialement construit à cette intention et dûment protégé contre les malins esprits : s'ils essayaient, en effet, de franchir les cordes de paille de riz qui entourent l'enceinte sacrée, ils s'exposeraient à recevoir des ondées d'eau bénite bouillante, dont on asperge de temps en temps la demeure du Kami, et malheur à ceux qui voltigeraient dans les airs à portée de sa garde d'honneur, car les prêtres qui la composent sont d'agiles cavaliers et d'habiles archers; le peuple applaudit à leurs évolutions et suit des yeux avec admiration les flèches qu'ils lancent dans les nues et qui toutes retombent dans l'intérieur de l'enceinte.

Telles sont les cérémonies qui étaient censées donner à la fête la consistance d'un acte de dévotion. L'on comprend que ce n'est point à celles-là que j'ai fait allusion en parlant de l'influence du culte Kami sur le développement du goût dramatique de la nation. A côté de ces jongleries puériles, il y avait ce que nous pouvons appeler le cortége historique, grande procession de prêtres masqués et costumés, exécutant, dans les stations, diverses scènes empruntées à la vie de leur héros. Ces représentations théâtrales en plein air étaient accompagnées de musique, de chants et de danses pantomimes. Les

DANSE PANTOMIME A LA COUR DU MIKADO.

beaux-arts et la poésie se faisaient les interprètes des traditions nationales, et le peuple, accouru en foule, recevait avec avidité cet enseignement patriotique. Quelquefois on le rehaussait d'une exposition de trophées d'armes ou de groupes de figures d'argile reproduisant les traits et portant les costumes traditionnels des principaux Kamis. On les disposait sur des chars ou sur des échafauds de forme pyramidale, où l'on trouvait aussi moyen de représenter tel bâtiment, tel pont, telle jonque, tel lieu sacré, illustrés par les héros dont on célébrait la mémoire.

Dans l'origine, ces fêtes anniversaires, que l'on nomme Matsouris, étaient limitées à un petit nombre de villes, les plus anciennes de l'empire. Huit provinces seulement avaient l'honneur de posséder des Kamis. A dater du dixième siècle, chaque province, chaque district, chaque endroit de quelque importance voulut avoir son héros, son céleste patron. Finalement le nombre des Kamis honorés au Japon s'éleva à trois mille cent trente-deux, parmi lesquels, à la vérité, l'on trouva convenable de faire une différence en faveur des plus anciens. On en compta quatre cent quatre-vingt-douze qui furent désignés sous le titre de grands Kamis, et les autres reçurent le nom de Kamis inférieurs.

Dès lors il y eut des Matsouris sur tous les points du Japon, et d'un bout à l'autre de l'empire se répandit le goût des récits héroïques et des jouissances artistiques alliées à l'amour de la patrie et des mâles vertus.

Sous ce rapport, la religion nationale du Japon n'a pas été stérile. Il en est resté quelque chose, car elle a créé un peuple qui possède universellement le sentiment du patriotisme, un empire qui n'a jamais connu le joug de l'étranger, et un gouvernement qui, même de nos jours, a conservé dans ses relations avec les plus puissants États de l'Europe son entière autonomie.

JEUNES CAVALIERS DE KIOTO.

UNE DAME DE LA COUR DE KIOTO RENTRANT DANS SES APPARTEMENTS.

CHAPITRE XII

LE SIÈCLE LITTÉRAIRE DU JAPON

L'illustre empereur Schi-hoang-ti, qui occupa le trône de la Chine de l'an 246 à l'an 209 avant Jésus-Christ, lorsqu'il eut atteint le faîte de sa puissance, jeta un regard d'envie sur les îles du Japon. Ce qu'il y cherchait, ce n'était point un nouvel agrandissement de sa domination. Il avait reculé jusqu'à leurs dernières limites les frontières du Céleste-Empire. Il venait de les mettre à jamais à l'abri des invasions en les entourant de la grande muraille qui témoigne encore aujourd'hui du caractère prodigieux de son règne. Tous ses ennemis étaient écrasés. Il ne restait plus de trace de la féodalité. Entre le pouvoir impérial absolu et le peuple, entre le Fils du Ciel et les centaines de millions de ses sujets, il n'y avait plus rien. L'opposition même des lettrés était brisée, les livres des philosophes avaient été réduits en cendres. Néanmoins l'ambition de Schi-hoang-ti ne pouvait se satisfaire. Rassasié de bonheur et de gloire, il se sentait dévoré de la soif de l'immortalité. Ayant appris que l'on trouve sur le sommet d'une montagne du grand Nippon une plante dont la racine a la propriété de prolonger l'existence humaine, il

dépêcha au Japon l'un de ses favoris, le prudent Sjofou, avec ordre de lui procurer cette herbe merveilleuse.

L'émissaire impérial visita les côtes de la mer intérieure sans découvrir l'objet de ses recherches. Quand il fut parvenu dans la contrée de Ksiou, sur la terre de Nippon, il s'y établit avec les gens de sa suite, abandonnant son empereur à la fatale destinée qui tôt ou tard surprend tous les hommes. Ni lui ni ses compagnons ne retournèrent dans leur patrie. C'est par eux que les Japonais ont reçu leurs premières notions sur la Chine.

Cependant le Mikado ne voulut pas s'en tenir aux récits qu'on lui rapportait de la colonie de Ksiou. Il envoya une ambassade au chef même du Céleste-Empire pour lui demander une copie des annales de sa cour. Non-seulement il obtint les précieux volumes, mais l'empereur lui donna des lettrés chargés de les interpréter. Bientôt on enseigna la langue chinoise dans la résidence du Mikado, et, les relations se multipliant entre les

LE CHANTRE DE LA MER.

deux souverains, il fut de bon ton à la cour japonaise de faire usage de caractères chinois dans le style noble et le style lapidaire, ainsi que de citer des passages des classiques, et de composer des poésies dans le goût des lyriques de la Fleur du Milieu.

La Chine exerça donc sur le Japon une influence littéraire que l'on peut comparer, sous toutes sortes de réserves, à l'action de la culture hellénique sur les peuples de l'Occident.

Lorsque l'héroïne Zingou eut soumis la Corée, elle en rapporta une grande quantité d'œuvres de la littérature chinoise, des livres de la religion bouddhiste, des traités sur l'art médical, et de nouveaux instruments de musique. Ce furent, aux yeux des Japonais, les trophées les plus précieux de sa glorieuse expédition.

Leur admiration pour les arts et les lettres du Céleste-Empire n'alla pas toutefois jusqu'à les pénétrer d'estime pour le peuple chinois lui-même. On continua de lui demander

des maîtres de langue, de musique, de morale et de philosophie; mais on fit à ceux-ci une position analogue à celle des sophistes grecs au sein de la société romaine; le caractère studieux, pacifique et mercantile des hommes de Nankin ne cessa d'être un sujet de mépris pour les chevaleresques insulaires du grand Nippon.

Aussi la littérature japonaise, tout en se développant sous l'influence de modèles chinois, sut-elle conserver une certaine originalité. Seulement, emprisonnée à la Cour dans les formes d'un monde conventionnel, elle dut y tourner sans cesse dans le cercle des sujets à la mode, et faire consister la perfection du style dans la stricte observation des règles académiques. On composa des distiques sentencieux taillés comme des arbres nains; on fit entrer la description de la mer dans le cadre d'un sonnet.

Le burin japonais nous a transmis les traits des écrivains qui excellèrent dans ce genre d'exercices. Leur image est toujours accompagnée du sujet de leur chef-d'œuvre poétique.

LE GENTILHOMME PURISTE.

Le chantre de la mer est invariablement représenté accroupi sur la plage; tel autre est plongé dans la contemplation d'une touffe d'iris; celui-ci a pour attribut un pêcher en fleur; il y a les poëtes du riz, du papillon, de l'érable, de la grue, de la lune, des coquillages.

Nous rencontrons même un jeune gentilhomme qu'un solécisme a fait passer à la postérité. Son père, impatient de venger l'honneur de la famille en matière de purisme, fait ployer devant ses genoux la tête du noble délinquant, sous la férule d'un coussin de soie.

On cite des lieux célèbres dans les fastes de la poésie japonaise: tel est le mont Kamo, où Tsjoo-meï a composé son livre d'odes en rêvant sur les bords du torrent des cigales; ailleurs, près de Yédo, c'est le couvent de Kosseï qui a servi de refuge au prince d'Odawara, égaré pendant une nuit d'orage; le lendemain, à son départ, il remit

entre les mains du prieur une pièce de poésie inspirée par la circonstance ; ce gracieux tribut a fait la fortune du monastère.

Les Chinois ne demeurèrent pas insensibles aux progrès que faisaient leurs élèves dans le goût des lettres et l'élégance des mœurs. En témoignage de sa haute satisfaction, le Fils du Ciel envoya une ambassade au Mikado sans autre mission que celle de lui faire hommage d'une poésie (an 815 après J.-C.).

La culture de l'art poétique fut poussée jusqu'à l'héroïsme par une noble demoiselle de la cour de Kioto. La belle Onono-Komatch est généralement représentée à genoux devant un bassin à laver les mains, au-dessus duquel elle efface, à grande eau, ce qu'elle vient d'écrire. Tel était son amour de la perfection du style, qu'elle ne connut pas d'autre passion.

Admirée pour son talent, mais en butte à la jalousie et livrée sans défense au ressentiment des fats dont elle avait repoussé les avances, elle tomba en disgrâce et descendit jusqu'aux derniers échelons de la misère.

Pendant de longues années l'on vit errer de village en village, dans les campagnes du Nippon, une femme toujours solitaire, marchant pieds nus, appuyée sur un bâton de pèlerin, et portant à la main gauche un panier où des rouleaux manuscrits recouvraient quelques frugales provisions de bouche. Des touffes de cheveux blancs s'échappaient du large chapeau de paille qui abritait sa figure maigre et ridée. Lorsque cette pauvre vieille s'asseyait au seuil des temples dans le voisinage des bourgades, les enfants accouraient autour d'elle, étonnés de son doux sourire et de la flamme de ses regards. Elle leur enseignait des vers qui les rendaient attentifs aux magnificences de la création. Parfois quelque moine studieux, s'approchant avec respect, sollicitait la faveur de recueillir dans son portefeuille l'une des poésies de l'humble vagabonde.

De nos jours même on conserve religieusement au Japon la mémoire d'Onono-Komatch, la femme extraordinaire, la vierge inspirée, pleine de modestie et sévère envers elle-même au sein de la fortune, douce, patiente et toujours fervente pour l'idéal, jusqu'à son extrême vieillesse et dans la plus profonde adversité.

C'est la figure la plus populaire du Panthéon poétique de l'ancien empire des Mikados.

Le grand siècle littéraire de cette période et, en général, de l'histoire du Japon s'ouvre par le règne de Tenziten-Woo, le trente-neuvième Mikado, qui vivait dans la seconde moitié du septième siècle de notre ère.

Ce prince prit à tâche d'ennoblir l'idiome national, et les services qu'il rendit à cet égard, par ses écrits aussi bien que par ses institutions d'éducation publique, le placent à la tête des cent poëtes de l'ancien idiome que l'on appelle la langue de Yamato, du nom de la province classique du Nippon.

Les productions littéraires les plus monumentales du règne de Tenziten-Woo sont : le Koziki, ou Livre des antiquités ; le Foutoki, monographie de toutes les provinces du Japon ; le Nipponki, ou annales de l'empire ; un autre recueil de légendes nationales ; la première grande collection de lyriques ; le livre des usages du Daïri, et une encyclo-

pédie universelle, faite à l'imitation des chefs-d'œuvre d'érudition et d'imagination que déjà la Chine possédait en ce genre.

En feuilletant ces énormes recueils, naïvement illustrés de vignettes sur bois, on ne peut s'empêcher de faire de curieuses comparaisons entre le monde tel que nous le connaissons, et ce qu'il serait devenu si la création en eût été abandonnée aux mains des philosophes chinois.

Que ceux-ci fassent de l'homme jaune aux yeux bridés le modèle par excellence des êtres intelligents, il n'y a rien en cela qui doive nous surprendre ; mais l'on est vraiment stupéfait du travail d'enfantement que ce type de perfection aurait coûté, à les en croire,

ONONO-KOMATCH, LA FEMME POÈTE.

au Créateur de l'univers. On voit des ébauches d'êtres humains n'ayant encore qu'une jambe et qu'un bras, ou une tête avec un seul œil, ou deux jambes de cheval, ou des jambes assez hautes pour permettre à l'individu de cueillir, sans échelle, les fruits des arbres les plus élevés, ou des bras assez longs pour pêcher à la main, du sommet des falaises, ou des tailles et des cols à ressort pour faciliter les mouvements du corps et de la tête, ou plusieurs jambes et plusieurs bras, et même plusieurs têtes, et toutes sortes d'autres complications dont l'inopportunité se serait enfin démontrée à mesure que l'on aurait appris à utiliser les ressources de l'intelligence.

Les encyclopédistes chinois se plaisent à constater qu'il ne reste autour d'eux plus de traces de cette humiliante série d'essais informes et maladroits ; mais ils pensent qu'elle

est loin d'avoir accompli sa dernière évolution dans le royaume des chiens, dans les îles du Sud et en Europe, comme le prouve la grande quantité de singes, de nègres et de barbares aux cheveux roux, qui sont encore disséminés hors des limites du Céleste-Empire, comme pour faire d'autant mieux ressortir l'exquise supériorité de la race qui l'habite.

De pareilles conclusions n'étaient pas précisément selon le goût des Japonais, mais ils trouvaient moyen de les interpréter dans le sens de leur orgueilleuse mythologie. Les nègres, par exemple, ne formaient à leurs yeux qu'une variété quelconque de démons terrestres. La première fois qu'ils en rencontrèrent, amenés l'on ne sait d'où par les tempêtes jusque sur une île voisine de Kiousiou, ils les jugèrent indignes d'être éclairés par le divin soleil, et les massacrèrent impitoyablement.

L'université de Kioto fut fondée, selon toute probabilité, à l'imitation des universités chinoises. Cependant l'institution des grades savants et des examens d'État ne jeta pas de profondes racines au Japon. Elle existait au huitième siècle, mais c'est à peu près tout ce que l'on en sait ; jamais on ne la vit exercer aucune influence dans l'administration publique, ni jouer aucun rôle dans l'histoire de la nation.

L'astronomie figure au premier rang des sciences universitaires du Japon. On possède des tables astronomiques très-anciennes publiées par l'observatoire de Kioto. Elles présentent moins de sécheresse que la plupart des documents de cette nature, car elles sont agréablement entremêlées d'observations de tout genre.

Elles nous apprendront tour à tour, par exemple, que l'an 202 il y eut pendant plusieurs jours consécutifs une éclipse de soleil, visible depuis midi jusqu'à la tombée de la nuit, et que l'an 370 on aperçut un cerf tout blanc. En l'an 640, on vit passer une étoile devant la lune ; tandis que l'an 646 fut signalé, dans la province d'Etzisen, par l'invasion d'une armée de souris défilant en colonnes serrées durant des journées entières dans la direction du Levant. En 704, les astronomes de la Cour ont constaté l'apparition d'un Keï-oun : c'est un nuage des plus rares, qui présage le bonheur ; aussi le Mikado a-t-il immédiatement proclamé une amnistie générale. L'an 718, au contraire, fut une époque de graves inquiétudes, car c'est alors qu'une comète vint en contact avec la lune.

Ainsi, ces feuilles ajoutent à l'intérêt scientifique tout le charme d'un spectacle de merveilles. Elles offrent une occasion unique de faire connaissance avec l'hirondelle blanche, la tortue blanche, le corbeau blanc, le corbeau rouge, la neige rouge, la pluie de cendres, la pluie de poudre d'or, et la rosée de miel.

En un mot, ce sont des tables astronomiques comme on n'en fait plus, et rien ne les remplace en Europe depuis que la sécularisation toujours plus complète de l'état civil nous prive de ces vénérables registres des cures et des presbytères, dans lesquels tant d'annotations curieuses, que l'on ne saurait où consigner ailleurs, venaient rompre à l'improviste la monotonie des inscriptions de baptêmes, de mariages et d'inhumations.

Les astronomes de Kioto ont adopté le calendrier chinois. Ils élaborent pour chaque nouvelle année un almanach, que les prêtres d'Isyé ont le privilége d'imprimer et de vendre dans tout l'empire par leurs commissionnaires. On n'y voit pas de rose des

La Souris.

Le Bœuf ou le Taureau.

Le Tigre.

Le Lièvre.

Le Dragon.

La Couleuvre ou le Serpent.

Le Cheval.

Le Bouc ou le Bélier.

Le Singe.

Le Coq.

Le Chien.

Le Sanglier ou le Verrat.

LES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE JAPONAIS.

vents ni de prédictions sur la pluie et le beau temps, mais on y trouve au grand complet le calcul des influences combinées des astres et des éléments, telles qu'elles s'exercent sur les années, les mois, les jours et les heures.

Avec un pareil guide à la main, chaque Japonais doit pouvoir dresser son horoscope ou conjecturer le résultat de ses entreprises. S'il lui arrive de se tromper, ce sera faute d'avoir bien lu son almanach. Aussi fera-t-il pour le mieux de ne pas le feuilleter sans l'aide de quelque bonze expert dans les sciences occultes, et encore s'agira-t-il de retenir très-exactement les minutieuses explications du saint homme, qui ne répond de rien qu'à cette condition. On pourra même obtenir son avis sur chaque cas spécial, sur toute question douteuse; mais il faudra se garder d'interpréter de travers ses paroles. Ainsi, finalement, l'usage de l'almanach astrologique se complique de tant de difficultés, que son utilité se résume à faire entrer plus sûrement les bonnes âmes dans la nasse qui alimente les bonzes et les couvents.

L'astrologie paraît être, en effet, le principal instrument de domination des prêtres de l'extrême Orient. A ce titre, elle serait digne d'une étude approfondie; mais pour rester dans les limites d'un ouvrage purement descriptif, je me borne à retracer les caractères distinctifs de l'astrologie japonaise.

Je les trouve essentiellement dans les facteurs au moyen desquels elle opère.

Ce sont, d'une part, les signes du zodiaque, et, de l'autre, les cinq éléments.

Le zodiaque indou, qui nous est venu de l'Égypte, s'est introduit au Japon avec le bouddhisme; mais les astrologues japonais ne font usage que du zodiaque des Chinois, qui est aussi celui des Mandchoux, des Mongols, des Coréens, des Kalmouks, des Tibétains et des Turcs. Il se compose des douze signes suivants :

Né, la Souris.
Ousi, le Bœuf ou le Taureau.
Tora, le Tigre.
Ou, le Lièvre.
Tats, le Dragon.
Mi, la Couleuvre ou le Serpent.
Mouma, le Cheval.
Fitsouzi, le Bouc ou le Bélier.
Sarou, le Singe.
Tori, le Coq.
Inou, le Chien.
I, le Sanglier ou le Verrat.

On attribue à chacun de ces signes un rôle propice ou néfaste; d'où il résulte que les régions célestes, entre lesquelles ils se répartissent, sont nécessairement propices ou malheureuses.

Il en est de même des heures de la nuit et du jour :

La Souris régit les heures de 11 heures du soir à 1 heure du matin;
Le Bœuf, celles de 1 heure du matin à 3 heures;
Le Tigre, celles de 3 heures à 5 heures.

Et ainsi de suite, de telle sorte qu'il y aura des heures fastes et des heures néfastes par la seule influence des signes qui les dominent.

Quant aux éléments, on les considère comme renfermant chacun deux principes : l'un, mâle, actif, ou aîné; l'autre, femelle, passif, ou cadet, et l'on en compose le cycle ci-après :

1. Le bois, actif...............	sur pied, à l'état brut.
2. Le bois, passif.............	rentrant dans la catégorie des matériaux de construction.
3. Le feu, actif................	primitif, comme là foudre.
4. Le feu, passif...............	de nature secondaire, comme la flamme d'une lampe.
5. La terre, active............	naturelle.
6. La terre, passive............	terre de poterie.
7. Le métal, actif............	le minerai vierge.
8. Le métal, passif............	le minerai préparé.
9. L'eau, active..............	vive, ruisselante.
10. L'eau, passive..............	stagnante, marécageuse.

Le bois gouverne l'Est et le printemps; le feu, le Sud et l'été; le métal, l'Ouest

UN ASTROLOGUE EN PLEIN VENT.

et l'automne; l'eau, le Nord et l'hiver; la terre, au centre du système, a l'empire des quatre arcs zodiacaux qui servent à diviser l'horizon et l'écliptique, et qui comprennent la moitié des signes du Bœuf, du Dragon, du Bouc et du Chien.

L'influence de la terre dans ces quatre directions est propice à l'activité humaine; tandis que la planète avec laquelle elle est en relation, savoir, celle de Saturne, se plaît à menacer de destruction les maisons et les navires. Il faut éviter, en coupant les arbres, de les faire tomber du côté de la planète du bois, qui est Jupiter. La planète du métal, qui n'est autre que Vénus, provoque fréquemment de graves perturbations

dans les entreprises des hommes. Les suicides et les morts subites sont l'effet de certaines conjonctions fatales.

La détermination des horoscopes et des jours fastes et néfastes s'opère au moyen d'un mécanisme qui consiste à mettre en mouvement conjointement, comme un engrenage de deux roues, le cercle des dix éléments avec le cercle des douze signes du zodiaque. On obtient alors toutes les coïncidences ou conjonctions d'influences dont l'opérateur a besoin pour la solution des questions qui lui sont posées.

M. Fraissinet, dans le chapitre VIII de son *Japon contemporain*, que nous avons utilisé pour ce petit résumé de l'astrologie japonaise, donne du procédé mécanique dont il s'agit, la description suivante :

« Quand on relie deux à deux les signes du cycle dénaire (éléments) avec ceux du cycle duodénaire (zodiaque), en mettant les premiers en avant, et qu'ensuite, après avoir épuisé les deux colonnes, on les reprend jusqu'à ce qu'elles recommencent l'une et l'autre à la fois, alors on ne voit reparaître les mêmes combinaisons qu'au moment où les cycles dénaire et duodénaire ont achevé leur cours, l'un six fois et l'autre cinq, c'est-à-dire seulement après soixante combinaisons écoulées. De là vient le nom de sexagésimal, donné à ce cycle. »

Il n'est guère possible d'être plus clair en pareille matière ; mais le tableau ci-dessous, tout ridicule qu'il est, ne sera pas de trop pour l'entière compréhension de la niaiserie la plus transcendante que l'esprit humain ait jamais inventée :

CYCLE DÉNAIRE	CYCLE DUODÉNAIRE
1. *Bois, actif*	*Souris.*
2. Bois, passif	Taureau.
3. Feu, actif	Tigre.
4. Feu, passif	Lièvre.
5. Terre, active	Dragon.
6. Terre, passive	Serpent.
7. Métal, actif	Cheval.
8. Métal, passif	Bélier.
9. Eau, active	Singe.
10. Eau, passive	Coq.
11. *Bois, actif*	Chien.
12. Bois, passif	Sanglier.
13. Feu, actif	Souris.
14. Feu, passif	Taureau.
15. Terre, active	Tigre.
16. Terre, passive	Lièvre.
17. Métal, actif	Dragon.
18. Métal, passif	Serpent.
19. Eau, active	Cheval.
20. Eau, passive	Bélier.
21. *Bois, actif*	Singe.
22. Bois, passif	Coq.
23. Feu, actif	Chien.
24. Feu, passif	Sanglier.
25. Terre, active	Souris.
26. Terre, passive	Taureau.
27. Métal, actif	Tigre.
28. Métal, passif	Lièvre.
29. Eau, active	Dragon.
30. Eau, passive	Serpent.
31. *Bois, actif*	Cheval.
32. Bois, passif	Bélier.
33. Feu, actif	Singe.
34. Feu, passif	Coq.
35. Terre, active	Chien.
36. Terre, passive	Sanglier.
37. Métal, actif	Souris.
38. Métal, passif	Taureau.
39. Eau, active	Tigre.
40. Eau, passive	Lièvre.
41. *Bois, actif*	Dragon.
42. Bois, passif	Serpent.
43. Feu, actif	Cheval.
44. Feu, passif	Bélier.
45. Terre, active	Singe.
46. Terre, passive	Coq.
47. Métal, actif	Chien.
48. Métal, passif	Sanglier.
49. Eau, active	Souris.
50. Eau, passive	Taureau.
51. *Bois, actif*	Tigre.
52. Bois, passif	Lièvre.

CYCLE DÉNAIRE	CYCLE DUODÉNAIRE	CYCLE DÉNAIRE	CYCLE DUODÉNAIRE
53. Feu, actif.	Dragon.	57. Métal, actif.	Singe.
54. Feu, passif.	Serpent.	58. Métal, passif.	Coq.
55. Terre, active.	Cheval.	59. Eau, active.	Chien.
56. Terre, passive.	Bélier.	60. Eau, passive.	Sanglier.

Arrivés à ce point, les deux cycles ont simultanément achevé leur rotation, et la soixantième combinaison étant écoulée, on voit, comme par enchantement, reparaître la première :

Bois, actif. — souris.

Il ne reste plus qu'à se représenter l'opérateur japonais, quelque bonze madré, proclamant dévotement ce magique résultat devant une foule ébahie de gens du peuple, hommes, femmes et enfants ; et l'on aura devant les yeux l'une des scènes qui jettent le plus de lumière sur les civilisations de l'extrême Orient.

FEMME POÈTE.

LES COMBATS DE COQS, A LA COUR DE L'IMPÉRATRICE, A KIOTO.

CHAPITRE XIII

LES ARTS ET LES MODES DE KIOTO

Malgré ses bonzes, ses astrologues, ses poëtes académiques, l'ancienne civilisation japonaise n'a pas laissé d'avoir sa floraison, son épanouissement populaire. Elle a pénétré d'une sève féconde les arts, les métiers, l'industrie indigènes. Elle en a marqué les produits d'un inimitable cachet d'originalité. Cette empreinte indéfinissable, c'est celle du goût de Kioto. Les ouvrages qui sortent des ateliers de cette vieille capitale se distinguent de tout ce que l'on voit ailleurs. Mais à l'admiration qu'ils inspirent se mêle un sentiment de surprise et de regret. Par une singulière contradiction, ils atteignent une perfection étonnante dans l'imitation de la nature, végétale ou animale, tandis que, en abordant la sphère de la vie humaine, ils ne présentent plus que des types sans réalité, des figures taillées sur des patrons de convention. Évidemment les nobles facultés qui se révèlent dans les conceptions et dans la main-d'œuvre des artistes nationaux, ont dû s'arrêter dans leur développement, sous l'empire d'une réglementation officielle, et faute d'un aliment supérieur à celui que leur offraient les besoins et les modes de la cour.

Ainsi l'art, comme la littérature, est devenu conventionnel et routinier, au service des Mikados. On peut même ajouter qu'il s'est conservé à leur déclin tel qu'il était à l'apogée de leur puissance, et c'est vraiment un fait remarquable qu'il n'ait pas dégénéré, qu'il ne se soit point corrompu.

La population ouvrière des antiques cités impériales n'a pas changé non plus depuis des siècles.

Au sein d'institutions frappées de décrépitude, elle ne présente nullement cet aspect de décadence et de débilité qui est commun à toutes les classes de la société chinoise. La Chine éveille, à chaque instant, l'image d'un édifice poudreux et vermoulu, confié à la garde de vieux invalides. Au Japon, il n'y a littéralement ni ruines ni poussière ; et telle la fraîche végétation de ses îles toujours vertes, telle aussi cette apparence d'inaltérable jeunesse qui se transmet de génération en génération chez les habitants de cet heureux pays.

Ils ornent même leur dernière demeure des attributs d'un printemps éternel. Leurs cimetières sont, en toute saison, parés de verdure et de fleurs. Leurs tombeaux, simples tables commémoratives, conservent le souvenir des trépassés sans y rien ajouter qui rappelle le spectacle de la destruction. Chaque famille ayant son enclos spécial, et chaque mort sa pierre dans le champ commun du repos, la tradition de ceux qui ne sont plus se déroule de colline en colline, parmi les jardins et les bosquets sacrés, jusqu'aux abords des villes et des bourgades.

A Nagasaki, ce tableau est du plus grand effet. La ville s'étendant au pied d'une enceinte de montagnes dont les pentes inférieures sont généralement abruptes, celles-ci ont été taillées en gradins, qui forment, principalement autour des vastes quartiers de l'Est, un admirable amphithéâtre de terrasses funéraires.

On dirait deux villes en présence : dans la plaine, la cité des vivants étalant au soleil ses longues et larges rues bordées de frêles maisons de bois et animées d'une foule éphémère ; et sur la montagne, l'austère nécropole avec ses murailles et ses monuments de granit, ses arbres centenaires, son calme solennel.

Les habitants de Nagasaki, quand ils lèvent les yeux dans la direction de la montagne, doivent songer involontairement aux innombrables générations qui se sont écoulées avant eux sur la terre. Cette multitude de pierres tumulaires dressées sur les terrasses, où elles apparaissent à travers la gaze bleuâtre des lointains vaporeux, fait naître l'idée que les esprits des aïeux reviennent parmi les tombeaux : là, muets mais attentifs, ils contemplent l'agitation de la cité.

Une fois par an, vers la fin du mois d'août, la population tout entière les convie à une fête solennelle, qui se prolonge pendant trois nuits consécutives.

Le premier soir on éclaire, au moyen de lanternes en papier peint de différentes couleurs, les tombes des personnes mortes durant l'année qui vient de s'écouler.

La seconde et la troisième nuit, toutes les tombes sans exception, les vieilles comme les nouvelles, participent à la même illumination, et toutes les familles de Nagasaki vont s'installer dans les cimetières, où elles se livrent, en l'honneur des ancêtres, à d'abondantes libations. Les éclats d'une gaieté étourdissante retentissent de terrasse en terrasse, et des fusées lancées par intervalles semblent mêler au bruit des réjouissances humaines le son des échos de la voûte céleste.

Les résidents européens se transportent à bord des vaisseaux en rade pour contempler de loin le spectacle féerique que présentent les collines toutes resplendissantes de rougeâtres lueurs.

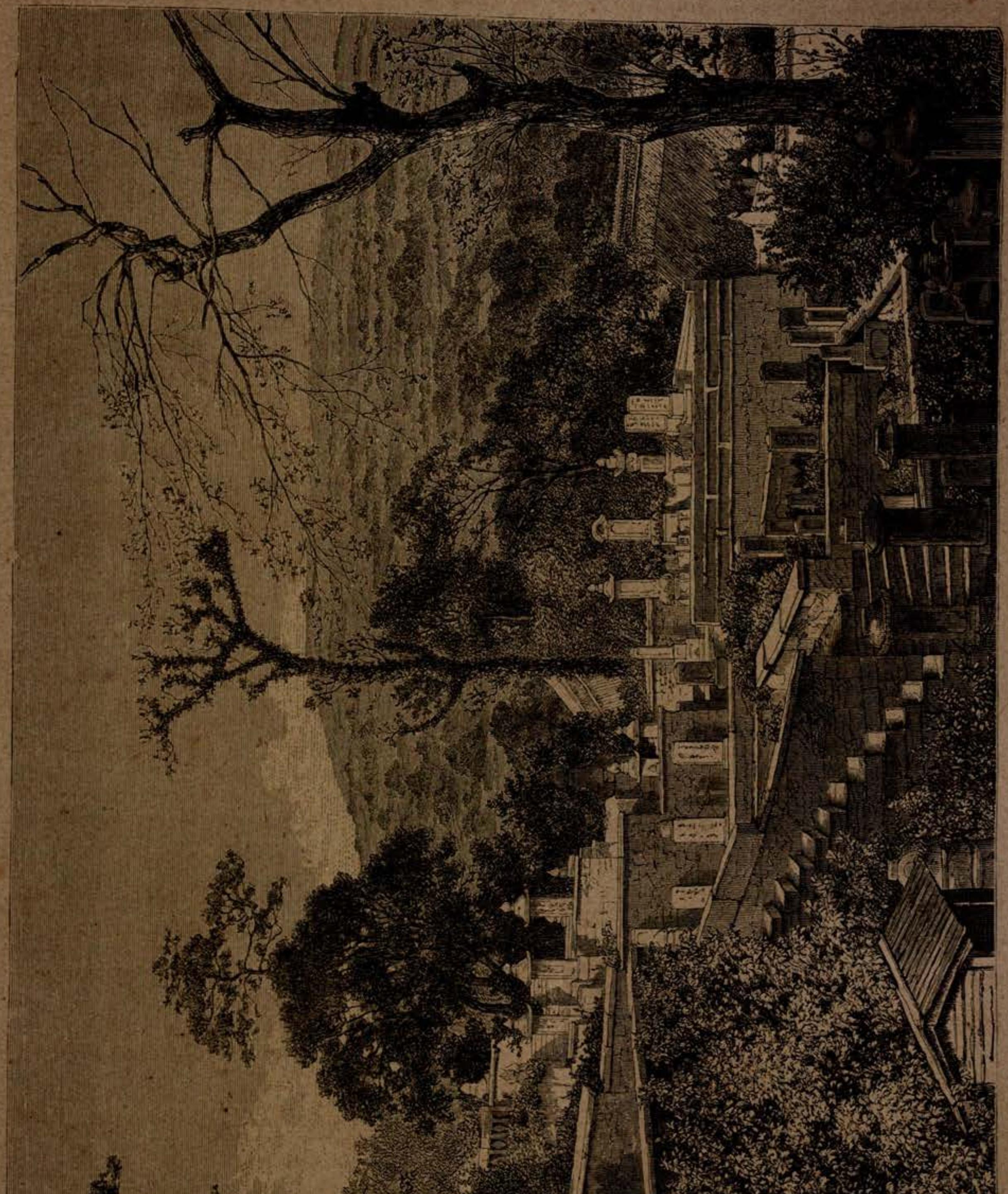

COLLINES FUNÉRAIRES A NAGASAKI.

Mais, à la troisième veille, on voit tout à coup, vers les deux heures du matin, de longues processions de lumières descendre des hauteurs et se grouper sur les bords de la baie, tandis que la montagne rentre peu à peu dans l'ombre et le silence. Il faut que les morts s'embarquent et disparaissent avant l'aube du jour. On leur a tressé des milliers de nacelles de paille, chacune approvisionnée de quelques fruits et de petites pièces de monnaie. On charge ces frêles embarcations de tous les lampions en papier de couleur qui ont servi à l'illumination des cimetières, on tend au vent leur petite voile de natte, et la brise matinale les disperse sur la rade, où elles ne tardent pas à s'enflammer. C'est ainsi que la flottille entière se consume en traçant dans toutes les directions de larges sillons de feu. Les morts vont vite. Bientôt le dernier navire a sombré, la dernière lumière s'est éteinte, la dernière âme a fait ses adieux à la terre.

Au lever du soleil, il ne reste plus trace de la veille des morts [1].

Dans les temps anciens, quand le Japon n'avait pas d'autre religion que le culte des Kamis, on faisait aux personnages d'une certaine importance les honneurs d'une sépulture spéciale, distincte des cimetières réservés au commun peuple.

On choisissait ou l'on élevait à cette intention une colline de forme conique, qui recevait, comme un castel, le nom de yasiro, demeure fortifiée. Elle était bordée de murs de construction cyclopéenne, et généralement entourée d'un large fossé ; mais un tori, placé à l'entrée du pont qui unissait la colline à la plaine, témoignait de la sainteté du lieu.

On déposait le cercueil dans un sépulcre de pierre semblable à un cénotaphe, et l'on abritait ce monument sous un petit édifice de bois ayant l'apparence d'une chapelle de Kamis.

Les cérémonies de l'inhumation avaient un caractère solennel. On eût dit, en voyant le cortége funèbre, qu'il célébrait le triomphe d'un héros. On donnait au défunt, dans sa tombe, sa cotte de mailles, ses armes, ce qu'il possédait de plus précieux. Même ses principaux serviteurs le suivaient dans le sépulcre, et l'on immolait à ses mânes son coursier favori. Ces usages barbares furent abolis au premier siècle de notre ère. Des mannequins remplacèrent les victimes humaines, et l'on ne sacrifia plus de chevaux qu'en peinture. Quelques coups de pinceau hardiment jetés sur une planche de bois blanc figuraient l'image du compagnon de gloire du défunt, et cette planche faisait partie des objets destinés à être scellés dans la tombe.

Les peintres indigènes déployèrent, dans la composition et l'exécution de ces dessins, une verve, une habileté, qui ont fait de ces yémas, ou croquis de chevaux, l'une des curiosités artistiques du Japon. Il en existe dans diverses chapelles des villes et des campagnes à titre de tableaux votifs. Les amateurs recherchent ceux qui figurent sur les feuilles de certains paravents de cérémonie en usage à la cour de Yédo. Quelquefois on en rencontre au nombre des présents offerts par le Taïkoun aux gouvernements étrangers.

[1] M. le comte de Lijnden : *Souvenirs de Nagasaki.*

Il ne paraît pas que ce genre de dessin ait joui d'une grande faveur dans l'entourage du Mikado, tandis que la miniature y fut de plus en plus à la mode.

Les œuvres des miniaturistes de Kioto rappellent fréquemment nos missels du moyen âge : on y retrouve le même emploi du papier vélin, le même abus de fonds dorés, le même luxe de couleurs. Les manuscrits, ornés de vignettes dans le texte, s'enroulent sur un cylindre d'ivoire ou sur un bâton de bois précieux dont les extrémités sont revêtues de garnitures de métal. On relie généralement, sous forme de volume, les almanachs, les recueils de poésies, les romans, les collections de litanies et de prières.

Les dévotes élégantes font usage, à l'office, des éditions les plus microscopiques qui se puissent imaginer.

Les dames et les poëtes de Kioto n'emploient pas d'autre almanach que le calendrier des fleurs, dans lequel chaque mois, chaque subdivision du mois est désignée par un bouquet symbolique.

Il existe aussi un calendrier des aveugles et des recueils de prières composés en caractères hiéroglyphiques dont l'origine est inconnue.

La toilette des femmes de qualité n'indique pas seulement leur rang et leur condition, elle se trouve toujours en harmonie, quant à la couleur et aux sujets des broderies des vêtements, avec le temps et les saisons, les fleurs et les productions des divers mois de l'année.

Les mois eux-mêmes, dans la langue de la cour, ne se désignent jamais par leur nom, mais par leurs attributs : le mois aimable resserre les liens de l'amitié, par les visites et les étrennes du jour de l'an ; le mois du réveil de la nature est le troisième de l'année ; le mois des missives, qui est le septième, a un jour consacré à l'échange de lettres de félicitation, et le douzième est celui de la course des maîtres, car il les oblige à beaucoup sortir de la maison pour le règlement de leurs affaires.

Les œuvres d'architecture des Japonais, les produits de leur industrie, tout ce qui sort des mains de leurs corporations d'arts et métiers, dénote une certaine recherche du symbole, mêlée à une grande pureté de goût dans l'imitation de la nature. Il y a dans la charpente des toitures de temples et de palais des ornements en bois sculpté qui figurent un banc de nuages au-dessus desquels s'élève le fronton de l'édifice.

Le portique d'honneur du daïri est orné d'un soleil d'or entouré des signes du zodiaque.

Les portiques des temples consacrés au bouddhisme sont surmontés de deux têtes d'éléphant, pour indiquer que cette religion a eu l'Inde pour berceau.

Le poids du fil à plomb des charpentiers représente le soleil qui descend à l'horizon.

Les motifs favoris de leurs mosaïques et de leurs sculptures en bois sont empruntés aux lignes que décrivent les vagues de la mer couronnées d'écume, les roches basaltiques tailladées par les flots ; les grues et les chauves-souris représentées les ailes étendues ; l'iris, le nénuphar et le lotus dans l'épanouissement de leurs corolles ; le bambou, le cèdre, le palmier, le prunier, le cornouiller, soit isolés, soit combinés avec de gracieuses plantes grimpantes.

VUE PRISE D'UNE RUE DE NAGASAKI, AU PIED DES COLLINES FUNÉRAIRES.

Il est d'ailleurs maint ornement dont nous ne possédons pas la signification. On voit, dans l'enceinte du daïri, une sorte de vase de bronze représentant grossièrement je ne sais quel oiseau de la taille d'un homme. C'est l'un des plus anciens monuments de l'art indigène. On l'appelle le Tori-Kamé; on ne connaît pas son origine, ni l'usage auquel il était destiné. D'autres vases d'une haute antiquité, montés sur un trépied et servant à brûler des parfums, ont des ciselures qui rappellent la tête ou la cuirasse du crocodile, animal inconnu au Japon.

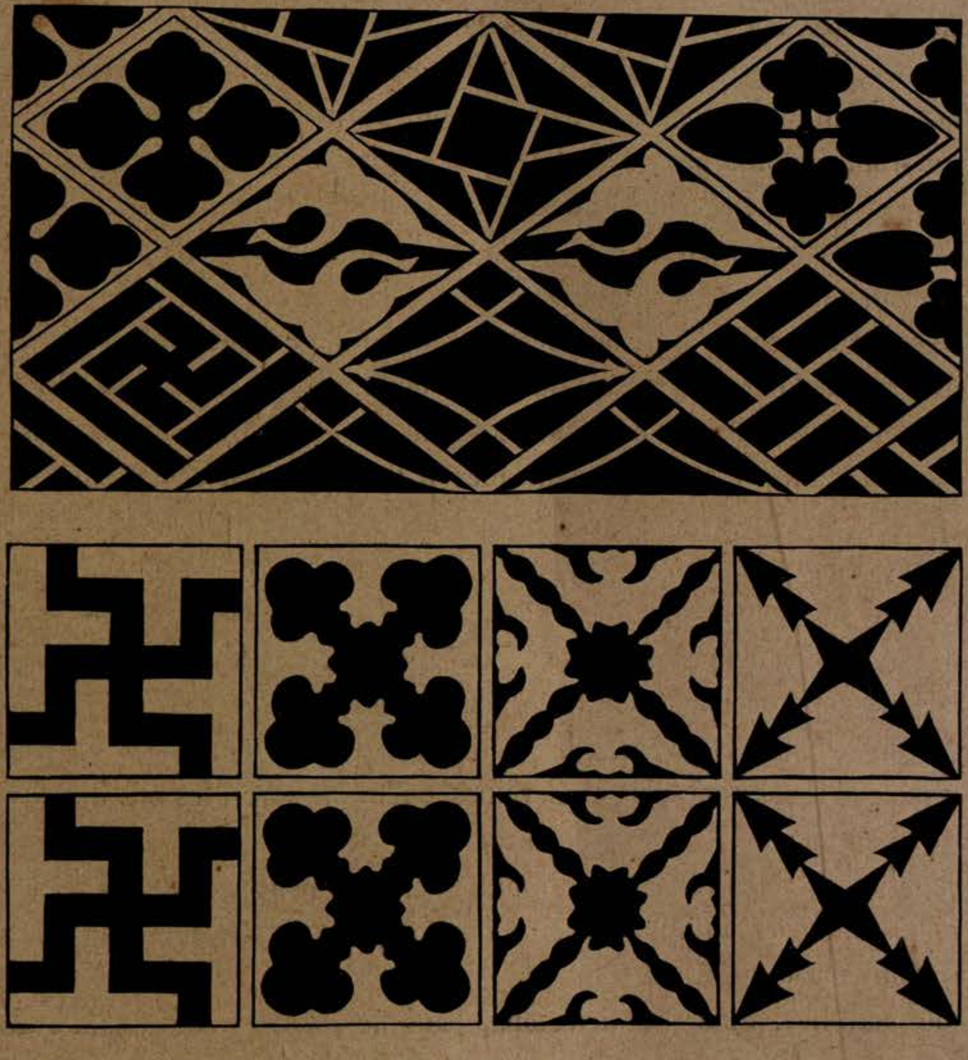

MOTIFS DE MOSAÏQUES JAPONAISES.

La tortue et la grue, qui figurent fréquemment dans la composition des vases à parfums et des candélabres sacrés, sont des emblèmes d'immortalité ou, tout au moins, de longévité. Le Foò, oiseau mythologique commun à la Chine et au Japon, a sa place sur les linteaux des portes du daïri comme emblème du bonheur éternel.

Ces mêmes images symboliques, et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, se reproduisent dans les dessins des riches étoffes brodées de soie, d'or et d'argent, qui font la gloire des tisserands de Kioto, ainsi que dans les gravures et les ciselures sur plaques d'or, d'argent, de cuivre rouge et d'acier, dont les bijoutiers indigènes décorent les poignées et

les fourreaux de sabres, les écritoires portatives, les pipes, les sacs à tabac et leurs breloques ; enfin dans les sujets des innombrables ustensiles, pièces de vaisselle et meubles d'art en laque et en porcelaine, qui constituent le principal luxe des ménagères japonaises.

On me fit remarquer un jour, dans un magasin de curiosités provenant des ateliers de Kioto, qu'aucun des objets qui y étaient étalés n'affectait la forme quadrangulaire pure. Je m'en assurai en examinant un grand nombre de cabinets, d'écrins, de boîtes à papier, de plateaux, et d'autres ouvrages vernissés, parmi lesquels, en effet, je ne découvris pas un angle aigu : tous les angles étaient rabattus et légèrement arrondis. Supposé que cette particularité n'ait pas d'autre valeur que celle de l'un de ces caprices du goût dont il ne faut pas disputer, il est un autre fait qui pourrait bien avoir une signification symbolique ; c'est que tous les miroirs japonais, sans exception, présentent la figure d'un disque : une pareille uniformité semble propre à confirmer l'opinion de Siebold, que le miroir des temples de Kamis est un emblème du disque du soleil.

Il serait plus embarrassant de deviner la raison de certaines modes de Kioto, si tant est que des modes doivent avoir une raison.

Les dames de la cour s'arrachent les sourcils et les remplacent par deux grosses taches noires, peintes chacune à trois ou quatre doigts au-dessus de l'œil. Est-ce que ces belles aux pommettes saillantes auraient le sentiment que l'ovale de leur figure laisse quelque chose à désirer ? et songeraient-elles à l'allonger par cette petite supercherie féminine, qui tend à faire remonter convenablement les sourcils que la nature leur a posés un peu trop au milieu du visage ?

A l'exception de quelques mèches enduites de cire, disposées en forme d'échelons et de cordages le long des tempes et des épaules, elles portent les cheveux tout à fait lisses, aplatis sur la tête, et descendant non tressés sur le dos, où un nœud, qui les retient, doit se prêter à des combinaisons bien mystérieuses, puisque toutes les grandes dames traînent jusque sur le sol une épaisse chevelure ondoyant parmi les plis de leur manteau flottant.

L'ampleur de ce riche vêtement de brocart donne à penser que, dans le monde de Kioto, la volupté du luxe féminin se mesure à la quantité de mètres d'étoffe qu'une simple mortelle a l'honneur de tirer à sa suite.

Mais que peuvent signifier ces deux longs pans de robe, qui dépassent à droite et à gauche les bords onduleux du manteau ? Quand la belle est en marche, ils obéissent au mouvement cadencé de ses deux petits pieds invisibles, et l'on dirait, à la voir à distance, qu'elle porte, non pas une robe, mais un ample pantalon traînant, qui ne lui permet de s'avancer qu'à genoux, en se balançant nonchalamment sur les hanches. Telle est, en effet, l'illusion que ce costume est destiné à produire. Il faut que les dames de la cour, qui peuvent être admises dans la présence du Mikado, paraissent s'approcher à genoux de sa sainte majesté.

On n'entend d'autre bruit dans l'intérieur du palais, que le frôlement de la soie sur les moelleux tapis dont les nattes sont recouvertes. Des stores de bambou interceptent l'éclat du jour. Des paravents aux merveilleuses peintures, des draperies de damas, des courtines

Fabricantes d'éventails.

Fabricants de bonnets laqués.

Polisseur de miroirs.

Ciseleur d'après nature.

Fabricant de cartes de visite.

Cordier.

de velours, ornées de nœuds en cordonnet de soie encadrant des oiseaux artificiels, forment les parois et les portières des salles de réunion. Aucun meuble n'en altère l'élégante simplicité ; seulement on distingue, dans les angles, ici un aquarium en porcelaine, surmonté d'arbustes vivaces et de fleurs naturelles, assortis et arrangés de façon à rivaliser avec le plus savant tableau ; là, un cabinet incrusté de nacre, ou une étagère chargée des volumineuses anthologies poétiques du vieil empire, dont l'une fut imprimée sur des feuilles d'or. Une odeur de bois précieux, de fines nattes, de fraîches étoffes, se mêle à l'air pur qui pénètre de tous côtés par les châssis ouverts. Les jeunes filles du palais apportent le thé d'Oudsji et les sucreries du réfectoire de l'impératrice. Celle-ci,

SUIVANTES DES DAMES DE LA COUR, A KIOTO.

la Kisaki, l'altière dominatrice des douze autres épouses légitimes du Mikado et de la tourbe de ses concubines, est accroupie, dans un fier isolement, au haut des marches d'une vaste estrade, qui domine toute la salle. Les dames d'honneur et les suivantes, accroupies ou agenouillées derrière elle, à une respectueuse distance, composent, au pied des coulisses, des groupes qui produisent l'effet de plates-bandes de fleurs, car chaque groupe, selon sa position hiérarchique, a son costume et ses couleurs réglementaires.

Quant à l'impératrice, les plis de ses vêtements sont jetés et arrondis avec tant d'art autour de sa personne, qu'ils l'environnent comme d'une éblouissante corolle de

gaze, de crêpe et de brocart, et les trois lames d'or verticales qui surmontent son diadème semblent être comme les anthères d'une divine reine des fleurs.

Les invitées sont rangées en demi-cercles concentriques en face de leur souveraine. Sur un geste de sa main, les dames d'honneur en charge s'approchent et reçoivent, prosternées, les ordres nécessaires pour la direction des entretiens anecdotiques ou des joutes littéraires. La cour de la Kisaki est l'académie des Jeux Floraux du Japon. Le troisième jour du troisième mois, dans la première quinzaine d'avril, tous les beaux esprits du daïri se réunissent dans les vergers fleuris du castel, au bord de frais ruisseaux; le saki circule dans les coupes de salvocat, et de charmants défis s'échangent entre gentilshommes et nobles dames, à qui saura trouver et peindre sur le classique éventail de cèdre blanc, orné de feuilles de lierre, les stances les plus poétiques pour célébrer le réveil du printemps.

Cependant la cour de l'impératrice admettait d'autres distractions que les divertissements littéraires. Elle avait sa chapelle, composée essentiellement d'instruments à cordes, tels que le violon à trois cordes, le samsin, mandoline japonaise, le biwa, sorte de violoncelle dont on joue sans archet, et le gotto, instrument à dix cordes, mesurant, posé à plat, jusqu'à deux mètres de longueur : le premier fut fabriqué, l'an 300, des restes d'une pirogue du Mikado; malgré la différence des dimensions, le gotto rappelle la cithare des Tyroliens. A la musique s'alliaient les représentations théâtrales. Un corps de jeunes comédiennes jouait de petits opéras-féeries, ou exécutait des danses de caractère : les unes graves et méthodiques, exigeant l'emploi du manteau à queue, aux longues manches pendantes; les autres, vives, légères, pleines de fantaisie, rehaussées de travestissements où l'on voyait apparaître les danseuses avec des ailes d'oiseaux ou de papillons. Les dames du daïri avaient, en outre, leurs loges grillées, non-seulement au théâtre impérial, mais au cirque des lutteurs et des boxeurs attachés à la cour des Mikados en vertu d'un privilége de l'an 24 avant l'ère chrétienne. Enfin, lorsqu'elles étaient en petit comité, à leur maison de plaisance, elles aimaient à se faire donner devant la véranda le spectacle des combats de coqs. Une certaine classe d'officiers de l'impératrice étaient spécialement préposés à l'arrangement de ces barbares et ridicules récréations. Ils portaient une casaque et un pantalon bouffants, qui leur donnaient la tournure d'une balle de jeu de paume.

Les mœurs et les usages de la cour de Kioto se maintiennent de nos jours, à cette exception près qu'ils n'offrent plus le moindre vestige de vie artistique et littéraire. On les conserve machinalement et autant que le permet la pénurie du trésor. Ce sont les derniers témoins de la civilisation du vieil empire. Concentrés aujourd'hui sur un seul point du Japon, ils y apparaissent immobiles comme les tombeaux des collines funéraires. Cependant, tout autour de l'antique Miako, une vie nouvelle envahit les villes et les campagnes. Le Taïkoun y a développé le réseau des institutions civiles et militaires de sa moderne monarchie, et déjà, devant les ports de la mer intérieure, la fumée des steamers de l'Occident annonce l'avénement de la civilisation chrétienne.

Ces circonstances donnent un intérêt tragique à la situation actuelle de l'ancien em-

pereur héréditaire et théocratique du Japon, cet invisible Mikado dont on ne trouve pas même l'occasion de parler en décrivant sa cour.

Mais lui aussi devra sortir de l'ombre mystérieuse qui le protége. La force des événements l'amènera tout à coup au grand jour de la scène historique contemporaine.

UN YÉMA.

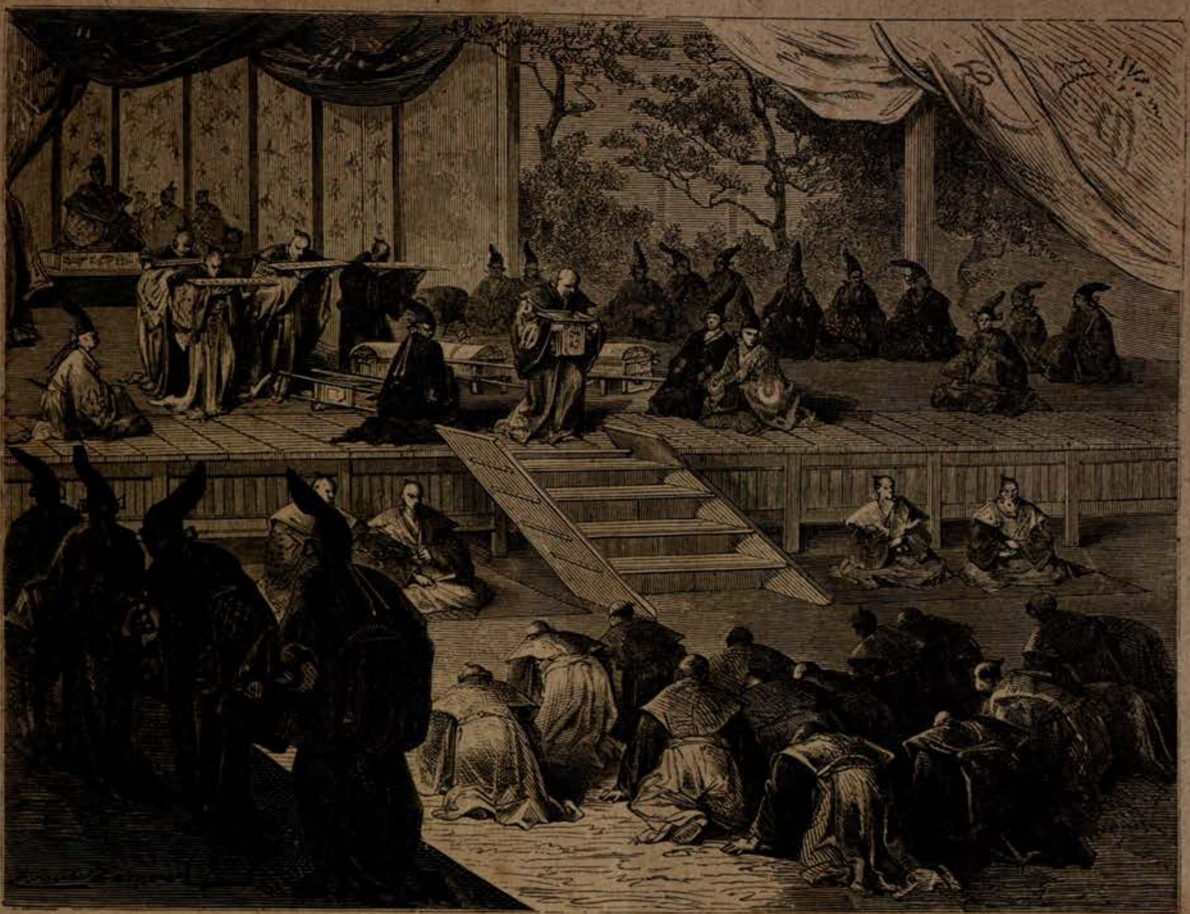

DISTRIBUTION D'ARGENT AU PEUPLE PAR ORDRE DU SIOGOUN.

CHAPITRE XIV

LA DÉCADENCE DES MIKADOS

C'était il y a plus de deux cents ans, sous le règne du troisième Siogoun de la dynastie d'Iyéyas, l'heureux usurpateur du pouvoir civil et militaire des Mikados : la paix de l'Empire étant assurée, et la domination du Siogoun incontestée, il arriva que celui-ci fit une visite de courtoisie à son seigneur et maître, l'empereur dépossédé.

Cet étrange événement causa une grande sensation. Les artistes indigènes s'appliquèrent à retracer les scènes les plus intéressantes du voyage du Siogoun et de son entrevue avec le Mikado. Le zèle qu'ils ont mis à satisfaire la curiosité de leurs contemporains nous a légué les documents les plus propres à éclairer toute une époque de l'histoire du Japon, qui a été récemment l'objet d'appréciations très-contradictoires. Période de calme absolu, sans agitations intestines, sans faits saillants à l'extérieur, tout l'intérêt qu'elle présente se concentre sur la position respective et sur les rapports réciproques des deux souverains. Les résidents hollandais de la factorerie de Décima, seuls témoins oculaires de cet état de choses, l'ont caractérisé en des termes impropres ou

contestables à certains égards, mais si bien trouvés pour donner la clef de la situation, qu'il est difficile de les remplacer ou d'y ajouter des correctifs. Ils ont appelé le Mikado l'empereur spirituel, et Kioto, la ville sainte ou la Rome du Japon ; ils ont donné au Siogoun le titre d'empereur temporel, et à sa résidence Yédo, le surnom de capitale politique de l'empire. Mais, afin d'éviter toute dispute de mots, sur un sujet qui d'ailleurs n'est plus que de l'histoire ancienne, je mets de côté les relations hollandaises, et dans tous les détails du tableau que je vais exposer, je me laisse guider par le pinceau des Japonais eux-mêmes.

Le Mikado occupe incontestablement le rang suprême dans l'ordre hiérarchique de l'Empire.

Le Siogoun n'est, à proprement parler, que le premier général du Mikado, et son lieutenant dans l'administration des affaires publiques.

Si le Siogoun a su abuser de sa position pour accaparer souverainement tout le pouvoir civil et militaire, le Mikado, de son côté, conserve l'avantage de la naissance, ainsi que le prestige de son caractère sacré. Petit-fils du Soleil, il continue la tradition des dieux, des demi-dieux, des héros, des souverains héréditaires, qui ont régné sur le Japon, par voie de succession non interrompue, depuis la création de l'empire des huit grandes îles.

Chef auguste de la religion, quelles que soient les formes qu'elle revête parmi le peuple, il officie comme grand pontife de l'ancien culte national des Kamis. Au solstice d'été, il sacrifie à la terre ; au solstice d'hiver, il sacrifie au ciel. Un dieu est expressément préposé à la garde de sa précieuse destinée : du sein du temple qu'on lui a construit au sommet du mont Kamo, dans le voisinage de la résidence, il veille nuit et jour sur le daïri.

A la mort des Mikados, leurs noms doivent être inscrits dans les temples de leurs ancêtres : on les grave à la fois, à Kioto dans le temple d'Hatchiman, et à Isyé dans le temple même du Soleil.

Empereur théocratique et souverain héréditaire, c'est donc du ciel directement que le Mikado tient le pouvoir qui lui est dévolu sur son peuple.

Mais il lui devient toujours plus difficile de trouver l'occasion de l'exercer. Aussi, de temps à autre, lui semble-t-il bon et nécessaire de faire acte d'existence en décernant des titres pompeux, purement honorifiques, à quelques vieux seigneurs féodaux qui peuvent avoir bien mérité de l'autel. Parfois encore il s'accorde la satisfaction de protester hautement contre les faits et gestes de son lieutenant temporel, lorsqu'ils lui paraissent de nature à heurter ses prérogatives. C'est ainsi que, de nos jours, il a jeté son interdit sur les traités conclus entre le Taïkoun et diverses nations de l'Occident. Par la suite cependant il les a sanctionnés, quand les escadres alliées se sont présentées devant les murs d'Osaka, ce qui témoignait de leur part qu'elles reconnaissaient sa suprématie.

Le Taïkoun n'a jamais été, aux yeux de la cour de Kioto, que l'heureux héritier de vulgaires usurpateurs. Ses ancêtres, les Siogouns, sont précisément ces anciens serviteurs du Mikado qui ont pris à tâche de dépouiller leur maître de son armée, de sa marine,

de ses terres et de ses trésors, comme s'ils eussent eu vocation de le débarrasser de tout sujet de préoccupation terrestre. Peut-être aussi le Mikado s'est-il prêté par trop complaisamment à toutes leurs manières d'agir. Parce qu'on lui offrait un chariot à deux roues, attelé d'un bœuf, pour sa promenade journalière dans les parcs du castel, ce privilége, considérable sans doute dans un pays où personne ne va en voiture, n'aurait

LE MIKADO, LORSQU'IL ÉTAIT ENCORE VISIBLE.

pas dû lui faire sacrifier les mâles exercices du tir à l'arc, de la chasse au faucon, des brillantes cavalcades à la poursuite du cerf et du sanglier. Et puis était-ce agir sous l'inspiration d'une saine politique, que de se rendre dorénavant invisible à ses sujets? Pendant quelque temps encore, on le met en part dans les grandes fêtes du daïri, en l'exhibant sur une estrade, dans une attitude parfaitement immobile, pour l'offrir à la muette adoration de la cour prosternée. Mais bientôt le Mikado ne communique plus avec le

monde extérieur que par l'intermédiaire des femmes chargées du soin de sa personne. Ce sont elles qui l'habillent et le nourrissent, lui adaptant chaque jour un costume neuf, et le servant dans de la vaisselle sortie le jour même de la fabrique qui a le monopole de cette fourniture. Jamais les pieds du sacré personnage ne touchent le sol ; jamais sa tête n'est exposée au grand air, au plein jour, aux regards profanes ; jamais, en un mot, le Mikado ne doit subir le contact ou l'atteinte, ni des éléments, ni du soleil, ni de la lune, ni de la terre, ni des hommes, ni de lui-même.

Il fallait que l'entrevue eût lieu à Kioto, la ville sainte, qu'il n'est pas permis au Mikado d'abandonner. Il n'y possède en propre que son palais et d'anciens temples de sa famille. La ville elle-même est sous la domination du Siogoun ; mais celui-ci en consacre les revenus aux dépenses du souverain spirituel, et daigne y entretenir une garnison permanente pour la protection du trône pontifical.

Tous les préliminaires étant accomplis de part et d'autre, une proclamation annonça le jour où Minamoto Yémitz sortirait de sa capitale, l'immense et populeuse Yédo, ville toute moderne, centre de l'administration politique et civile de l'empire, siége de l'école de la marine, de l'école militaire, du collége des interprètes et de l'académie de médecine et de philosophie.

Il se fit précéder d'une troupe d'élite, qui s'achemina sur Kioto par la voie de terre, en suivant la grande route impériale du Tokaïdo, et il donna l'ordre à sa flotte de guerre d'appareiller pour la mer intérieure. Lui-même, le souverain temporel, monta sur sa grande jonque de guerre, et l'escadre, sortie de la baie de Yédo, doubla le cap Sagami et le promontoire d'Idsou, franchit les passes du détroit de Linschoten, et, longeant les côtes orientales de l'île d'Awadsi, alla jeter l'ancre dans la rade de Hiogo, où le Siogoun se fit descendre à terre au milieu de la noblesse des provinces riveraines, prosternée à sa rencontre sur une plage recouverte de tapis précieux.

Son entrée solennelle à Kioto eut lieu quelques jours plus tard, sans autre démonstration militaire que l'appareil de sa propre armée, pour la raison que le Mikado n'a ni troupes ni canons à sa disposition, mais simplement une garde d'archers de parade, recrutés parmi les familles de sa parenté ou de la vieille noblesse féodale. Même dans ces modestes conditions, il subvient avec peine à l'entretien de sa cour : les contributions de la résidence n'y suffisant pas, il doit accepter, d'une main, le montant d'une rente que le Siogoun veut bien lui payer sur sa cassette, et, de l'autre, le produit d'une collecte que les frères quêteurs de certains ordres monastiques vont faire annuellement pour lui, de village en village, jusque dans les provinces les plus reculées de l'empire. Si quelque chose lui permet encore de soutenir son rang, c'est l'héroïque désintéressement d'un grand nombre de ses hauts dignitaires. Il en est qui le servent sans autre rémunération que la jouissance gratuite des riches costumes réglementaires de la vieille garde-robe impériale.

Ces circonstances n'empêchèrent pas le Mikado d'inaugurer la journée de l'entrevue en étalant aux regards de son superbe rival le spectacle de la grande procession du daïri. Accompagné de ses archers, de sa maison, de sa cour et de toute sa suite pontificale, il sortit du palais par le portique du Sud, qui, vers la fin du neuvième siècle, fut décoré des

compositions historiques du célèbre peintre et poëte Kosé Kanaoka. Il descendit, le long des boulevards, jusqu'aux faubourgs que baigne l'Yodo-gawa, et remonta vers le castel, en parcourant toutes les rues principales de la cité.

Il faisait porter avec pompe, en tête du cortége, les antiques insignes de son pouvoir suprême : le miroir d'Izanami, son aïeule, la charmante déesse qui donna le jour au Soleil dans l'île d'Awadsi ; les glorieuses enseignes dont les longues banderoles de papier avaient flotté sur les troupes du conquérant Zinmou ; le glaive flamboyant du héros de Yamato,

DIGNITAIRE DE LA COUR DE KIOTO.

qui dompta l'hydre à huit têtes à laquelle on sacrifiait des vierges de sang princier ; le sceau qui fut apposé aux lois primitives de l'Empire ; l'éventail en bois de cèdre, ayant la forme d'une latte et remplissant l'usage d'un sceptre, qui, depuis plus de deux mille ans, passe des mains du Mikado défunt à celles de son successeur.

Je ne m'arrêterai pas à une autre exhibition, destinée sans doute à compléter et à rehausser l'effet de la première, savoir celle des bannières armoriées de toutes les anciennes familles seigneuriales de l'Empire, qui relèvent directement du daïri. Peut-être cette manifestation devait-elle rappeler au Siogoun qu'il n'était qu'un parvenu aux yeux de la vieille noblesse territoriale ; mais ce parvenu pouvait sourire complaisamment à la pensée que tous les seigneurs japonais, les grands comme les petits daïmios, n'en sont

pas moins obligés de passer six mois de l'année à sa cour de Yédo et de lui présenter leurs hommages au milieu des nobles de sa propre création.

La colonne la plus nombreuse et la plus pittoresque de la procession fut celle des représentants de toutes les sectes qui reconnaissent la suprématie spirituelle du Mikado. Les dignitaires de l'ancien culte des Kamis se distinguent à peine, quant à leur costume, des grands officiers du palais. J'ai déjà eu l'occasion de le décrire : il nous rappelle que les Japonais eurent dans l'origine une religion sans sacerdoce. Le bouddhisme, au con-

UN DAÏMIO EN COSTUME DE COUR.

traire, qui est venu de la Chine et s'est rapidement propagé dans tout l'empire, présente une infinie variété de sectes, de rites, d'ordres et de confréries. Les bonzes et les moines appartenant à cette religion formaient, dans le cortége, des files interminables de graves personnages à têtes tonsurées ou complétement rasées, tantôt nues, tantôt couvertes de toques bizarres, de mitres, de chapeaux à larges bords. Les uns portaient une crosse à la main droite, d'autres un rosaire, d'autres encore un chasse-mouches, une conque marine, un goupillon à bandes de papier. Des soutanes, des surplis, des manteaux de toute façon et de toutes couleurs, composaient leur accoutrement.

A leur suite venaient les gens de la maison du Mikado. Dans leur tenue de cérémonie, les gardes du corps pontificaux visent par-dessus tout à l'élégance. Laissant les hauberts et les cottes de mailles aux hommes d'armes du Siogoun, ils se coiffent d'une petite

LA GRANDE PROCESSION DU DAÏRI, A KIOTO.

calotte laquée, ornée sur les deux tempes de rosaces ayant la forme d'un éventail ouvert, et ils se serrent la taille d'un riche pourpoint de soie bordé de festons dentelés sur toutes les coutures. Leurs pieds disparaissent sous l'ampleur de leur pantalon. Un grand sabre recourbé, un arc, un carquois garni de flèches, constituent leur équipement.

Quelques-uns d'entre eux, à cheval, maniaient une longue houssine, retenue au poignet par un cordon de soie à gros flocons.

Sous ces dehors pleins de noblesse se cache trop souvent une grande brutalité de caractère. La turbulence et le débordement de mœurs des jeunes cavaliers de la cour sacerdotale du Japon ont fourni à l'histoire des pages qui rappellent les plus mauvais jours de la Rome papale, les temps de César Borgia. Le Hollandais Conrad Kramer, envoyé de la compagnie des Indes néerlandaises à la cour de Kioto, eut la faveur d'assister à la fête de l'entrevue des deux souverains. Il raconte que, le lendemain de cette solennité, l'on releva dans les rues de la capitale des cadavres de femmes, de jeunes filles et d'enfants, victimes de violences nocturnes. Un nombre plus considérable encore de femmes mariées et de jeunes filles d'Osaka, de Sakaï et d'autres villes du voisinage, que la curiosité avait attirées à Kioto avec leurs époux ou leurs parents, disparurent dans le tumulte des rues envahies par la foule, et ne se retrouvèrent que huit à quinze jours plus tard, sans que leurs familles aient jamais pu se faire rendre justice de leurs ravisseurs.

La polygamie n'existant au Japon que pour le Mikado, ou plutôt revêtant, pour lui seul, le caractère d'une institution légale, il était naturel qu'il fît quelque étalage de cette prérogative. Elle lui coûte assez cher! c'est le gouffre, bordé de fleurs, que les premiers usurpateurs du pouvoir impérial ont creusé sous les pas des successeurs de Zinmou. Quel perfide sourire devait contracter les lèvres du Siogoun, lorsqu'il vit s'approcher à la file les carrosses du daïri!

Ces lourdes voitures, construites en bois précieux et vernies de diverses couleurs, étaient attelées chacune de deux buffles noirs, conduits par des pages en sarraux blancs. Elles renfermaient, assises derrière des portières à claire-voie, l'impératrice et les douze autres femmes légitimes du Mikado: celui-ci n'avait pu, convenablement, leur refuser de partager avec lui le privilége de ce genre de véhicule. Ses concubines favorites et les cinquante dames d'honneur de l'impératrice suivaient, portées en norimons ou palanquins couverts.

Quant au Mikado lui-même, lorsqu'il sort du castel, c'est toujours dans son norimon pontifical. Ce palanquin, fixé sur de longs brancards et confié aux soins de cinquante porteurs en livrée blanche, domine de loin la foule. Il est construit sur la forme des Mikosis, ces châsses dans lesquelles on expose les saintes reliques des Kamis. Nous pouvons le comparer à un pavillon de jardin ayant pour toiture une coupole évasée à la base et ornée d'appendices à clochettes. La coupole est couronnée d'une boule, et la boule surmontée d'un coq dressé sur ses ergots, les ailes étendues et la queue renflée : peut-être découvrirait-on quelque rapport de symbolisme religieux entre cet emblème et l'oiseau mythologique connu en Chine et au Japon sous le nom de Foô.

Le pavillon du daïri est en bois blanc, et toute sa décoration en or pur. Il est fermé si hermétiquement, que l'on a peine à croire qu'il puisse être occupé. Ce qui prouverait

néanmoins qu'il remplit bien réellement la haute destination qui lui est attribuée, c'est que l'on voit cheminer, à côté des deux portières, les femmes attachées au service domestique du Mikado. Elles seules ont le privilége d'entourer sa personne. Pour sa cour même, aussi bien que pour le peuple, le Mikado n'existe plus que comme une sorte de divinité invisible, muette, inabordable. On sut lui maintenir ce caractère jusque dans la scène de son entrevue avec le Siogoun.

Parmi les bâtiments du castel qui donne à Kioto son cachet de résidence (Miako), il en est un que l'on pourrait appeler le temple des audiences pontificales, car il est construit dans le style d'architecture sacrée propre aux édifices du culte des Kamis, et il porte, comme eux, le nom de Mia. Adossé au corps de logis habité par le Mikado, il s'élève au fond d'une vaste cour dallée et plantée d'arbres, où viennent s'échelonner les cortéges d'honneur dans les jours de grandes solennités.

Cet espace réservé reçoit successivement un détachement d'officiers d'ordonnance et de gardes du corps du Siogoun, qui y prennent position, puis divers groupes de dignitaires de la suite du Mikado, escortés de quelques archers du daïri.

Les femmes se sont retirées dans leurs appartements. Les députations des bonzes et des ordres monastiques occupent les halles, le long des murs d'enceinte. De distance en distance, des soldats de la garnison de Kioto forment la haie des deux côtés de l'avenue qui aboutit aux larges degrés de la façade du bâtiment. C'est par là que les courtisans du Mikado, revêtus de manteaux à queue traînante, défilent à pas comptés, gravissent majestueusement les degrés, et vont prendre place, à droite et à gauche, sur la véranda, la face tournée du côté des portes encore fermées de la grande salle du trône. Avant de s'accroupir à leur poste, ils ont soin de relever la queue de leur manteau et d'en rejeter les pans inférieurs sur la balustrade de la véranda, de manière à étaler aux regards de la foule les armes qui sont brodées sur cette partie du vêtement. Bientôt toute la galerie est tapissée de cette brillante décoration.

Cependant, vers l'aile gauche de l'édifice, les sons des flûtes, des conques marines et des gongs de la chapelle pontificale annoncent que le Mikado fait son entrée dans le sanctuaire. Le plus profond silence règne parmi la foule. Une heure s'écoule dans une religieuse attente, jusqu'à ce que les préparatifs de la réception soient terminés. Tout à coup, une fanfare martiale signale l'arrivée du Siogoun. Il s'avance dans l'avenue, à pied et sans escorte; son premier ministre, les commandants de la flotte et de l'armée, et quelques membres des conseils de la cour de Yédo, marchent derrière lui, à une respectueuse distance. Il s'arrête un instant au pied du grand escalier, et aussitôt les portes du temple s'entr'ouvrent peu à peu, en glissant de droite et de gauche dans leurs coulisses. Il gravit enfin les degrés, et alors se dévoile le spectacle qui tient en suspens l'attention de la multitude.

Un grand store d'écorce de bambou, peint en vert, suspendu au plafond de la salle, est abaissé jusqu'à deux ou trois pieds au-dessus du seuil. A travers cet étroit interstice, on distingue un lit de nattes et de tapis, sur lequel s'étalent les larges plis d'une ample robe blanche.

C'est en cela que consiste toute l'apparition du Mikado sur son trône.

VISITE DU SIOGOUN AU MIKADO, A KIOTO.

Le store, tressé à claire-voie, lui permet de tout observer sans être vu. Aussi loin que s'étendent ses regards, ils ne rencontrent que des têtes prosternées devant son invisible majesté. Une seule se dresse encore au-dessus de l'escalier du temple, mais celle-là est couronnée de la haute toque d'or, royal insigne du chef temporel de l'empire. Et cependant, lui aussi, le puissant souverain dont le pouvoir ne connaît plus de résistance, lorsqu'il

INTERPRÈTE JAPONAIS EN COSTUME DE COUR.

a franchi le dernier degré, il s'incline, s'affaisse lentement sur lui-même, tombe à genoux, étend les bras en avant vers le seuil de la salle du trône et courbe son front jusqu'à terre.

Dès ce moment, la cérémonie de l'entrevue est accomplie, le but de la solennité est atteint : le Siogoun s'est prosterné ostensiblement aux pieds du Mikado.

Mais, dira-t-on, quel intérêt pouvait avoir Minamoto Yémitz à venir s'humilier au temple du daïri? Ne s'exposait-il pas à compromettre, par cette démarche imprudente,

l'autorité dont il n'était redevable qu'à la fortune militaire et politique de son aïeul?

Il me paraît, au contraire, que le digne petit-fils de l'astucieux Iyéyas sut faire, en cette circonstance, ce qu'il y avait de plus propre à consolider les bases encore mal affermies de son gouvernement. L'entrevue de Kioto eut pour conséquence de constater deux faits, dont l'un pouvait être envisagé comme une chose assez indifférente, une pure formalité, une sorte de lieu commun, tandis que l'autre avait toute la portée d'une consécration qui manquait encore à la dynastie des Siogouns. Par le premier, l'acte de génuflexion, le souverain temporel témoignait tout uniment qu'il continuait d'être, par tradition, le fils soumis du grand pontife de la religion nationale; mais par le second, c'est-à-dire l'acceptation de cet hommage, l'empereur théocratique reconnaissait formellement le représentant d'une dynastie qui venait de se fonder à côté de l'unique souche légitime et même en opposition avec la volonté du daïri. En apparence, les deux puissances faisaient entre elles un simple échange de politesses; en réalité, le souverain temporel n'aliénait aucune parcelle de son pouvoir usurpé, tandis que le Mikado abdiquait publiquement toute prétention ultérieure à ressaisir le gouvernement séculier.

Un résultat pareil valait certainement, de la part du Siogoun, la peine d'être obtenu au prix d'une génuflexion politique.

Pour ajouter un dernier trait à la signification de la journée, Minamoto Yémitz convoqua dans la cour de son propre castel la populace de Kioto. Au Japon, comme ailleurs, c'est une maxime proverbiale, que celui qui paye, commande. La foule s'étant rangée et alignée par troupes, s'agenouilla en bon ordre. Le Siogoun enjoignit à son trésorier d'ouvrir publiquement des coffres remplis de paquets d'argent, dont il fit vider le contenu sur des plateaux étalés dans la véranda. Quand tout fut prêt, des escouades de ses officiers, munis chacun de l'un de ces plateaux, parcoururent les rangs du peuple, invitant tout le monde à se servir et veillant à ce que personne ne fût omis dans la distribution des largesses du souverain temporel.

FEMME POÈTE DE KIOTO.

LIVRE III

KAMAKOURA

UN SAMPAN.

CHAPITRE XV

UNE EXCURSION A KANASAWA

L'été au Japon présente rarement une longue succession de beaux jours. Pendant les mois de juin et de juillet, des pluies, parfois torrentielles, alternent avec des chaleurs accablantes. Je n'ai pas remarqué que les orages fussent fréquents ni partienlièrement dangereux. Le plus souvent je les voyais se former autour du Fousi-yama et s'avancer sur la baie avec une apparence menaçante ; mais, après deux ou trois coups de tonnerre, ils ne tardaient pas à prendre la direction de la haute mer, en laissant derrière eux de brillants arés-en-ciel et bientôt un azur de la plus grande pureté. Je n'ai jamais été témoin du spectacle de ces trombes effrayantes connues sous le nom de typhons dans les parages de l'extrême Orient. Les tremblements de terre, auxquels le Japon est fort exposé, se sont succédé, pendant la saison chaude, dans la proportion de deux par trimestre, en moyenne, mais ils n'ont pas causé de désastre.

La fin de juin et la première quinzaine de juillet furent le temps le plus calme que j'aie passé au Japon. Aucun événement ne vint troubler la tranquillité dont nous jouissions

à Benten. J'avais dû abandonner cette solitaire résidence pendant les quelques semaines d'agitation qui suivirent les réclamations de l'Angleterre relatives au meurtre de Richardson. L'on put se croire un instant à la veille d'une rupture générale entre le Japon et les puissances de l'Occident. Après avoir séjourné, au milieu de ces circonstances critiques, tantôt à Yédo, tantôt à Yokohama, je rentrai à Benten avec l'un de mes compagnons d'aventures diplomatiques. Je m'y trouvai le maître du logis. Le consul général des Pays-Bas, appelé temporairement à Nagasaki, m'avait fait savoir, en partant, que la seule considération qui l'empêchât de me remettre même les clefs de sa maison, c'est que justement sa maison n'avait pas de clefs.

L'installation ne fut pas difficile : depuis le portier jusqu'à ma table de travail et à mon fauteuil de bambou, tout le personnel de service, tout le mobilier de la légation était exactement à la place où je l'avais laissé. Seul, mon lit avait changé de forme. Il ne se composait plus que d'un matelas, étendu sur les nattes du plancher et revêtu d'un simple drap de lin, sans autre couverture. Ce frais sommier était entouré d'une spacieuse moustiquaire de gaze blanche, tendue sur quatre hauts châssis disposés en carré. Une porte, joignant à merveille, donnait accès dans cette enceinte si ingénieusement combinée pour la protection de mon repos. Et pourtant, que de fois, après avoir franchi le seuil avec toutes les précautions requises, après m'être enveloppé du léger costume que l'on revêt dans les Indes pour se coucher tout habillé, à l'instant même où je croyais pouvoir enfin céder au sommeil, j'ai dû me relever en sursaut pour me défaire de l'ennemi qui s'était introduit avant moi ou avec moi dans la place !

Les nuits des tropiques et celles de la saison chaude au Japon sont excessivement pénibles pour les Européens. La transpiration et les moustiques font de toute occupation sédentaire un véritable supplice. La promenade n'a plus de charme quand le crépuscule est passé. Le sommeil fuit, pendant des heures interminables, la couche où l'on s'obstine à l'appeler.

De guerre lasse, nous allions chercher un refuge aérien sur le belvédère de notre toit. Tô avait eu soin d'y transporter le tabacco-bon, c'est-à-dire le brasero des fumeurs, accompagné d'une ample provision de cigares de Manille, et même d'une petite cave de liqueurs destinées à faire des grogs américains.

La première impression qui nous accueillait sur cette haute retraite, c'était un sentiment de délivrance et d'apaisement : l'immensité du ciel, parsemé d'étoiles, le calme de la rade, où se dessinaient les sombres silhouettes des vaisseaux de guerre, le silence des rues de la ville japonaise, sillonnées, par intervalles, des falots chancelants du guet de nuit, tout ce qui nous entourait disposait l'esprit à une rêveuse contemplation. Mais bientôt quelque incident fortuit venait nous en distraire : la chute d'une étoile filante, la traînée lumineuse d'une fusée tirée dans quelque jardin public, la lueur phosphorique des lucioles qui voltigeaient dans notre voisinage. Puis il fallait bien s'avouer que nous n'étions pas tout à fait hors d'atteinte des assauts de l'ennemi. Ensuite, on s'apercevait que l'humidité de l'air commençait à pénétrer les habits ; quelquefois de grosses gouttes de rosée nous tombaient sur la figure. Enfin, la lassitude et le froid nous forçaient de rentrer sous la lourde atmosphère de nos dortoirs hermétiquement fermés.

Nous imaginâmes des parties de navigation sur la rade, dans le sampan du consulat, mais ce fut pour nous en tenir aux deux premiers essais. Comme nous rentrions à marée basse, notre lourd sampan ne manquait pas de toucher, à une distance plus ou moins considérable du débarcadère de Benten, et nous avions l'ennui de devoir franchir l'intervalle qui nous en séparait, montés à califourchon sur les épaules de nos bateliers.

Le constable, à cette occasion, crut devoir obligeamment nous avertir que l'inconvénient dont nous nous plaignions ne se produirait pas si nous prolongions notre promenade jusqu'au lever du soleil. Sa naïve observation eut un succès auquel il était loin

GUET DE NUIT.

de s'attendre. Nous avions dans ce moment quelques amis à notre table. Il ne fut question, pendant le repas, que de grandes conceptions nautiques, s'étendant peu à peu vers le cap Sagami, et même le doublant pour gagner l'île d'Inosima.

Tout à coup, arrivés à ce point, nos projets prirent une consistance sérieuse. Une route, qui traverse diagonalement la presqu'île formée par le cap Sagami, nous permettait, en effet, d'atteindre Inosima sans courir les risques d'une longue navigation. On convint qu'une partie de la société se rendrait en bateau, et l'autre à cheval, au village de Kanasawa, situé à 15 kilomètres au Sud de Yokohama, et que de là, par la voie de terre, on se dirigerait sur Inosima, sans omettre de visiter en route les monuments de Kama-

koura, ancienne ville de résidence, à 7 kilomètres au Sud-Ouest de Kanasawa.

Le constable fut chargé d'aviser à tous les préparatifs de la section maritime de l'expédition.

Le soir du départ étant arrivé, les amis, au nombre de deux seulement, qui s'étaient décidés à m'accompagner dans la traversée de Kanasawa, se rencontrèrent avec moi sur la terrasse de Benten, au moment où le vaisseau de garde des escadres mouillées en rade donnait, par un coup de canon, le signal de l'extinction des feux. Des sons de trompettes et de sifflets retentirent à la fois sur les bâtiments de guerre, puis tout rentra dans le silence. Il était neuf heures, aucun souffle de vent ne se faisait sentir. Nous vîmes la lune se lever sur la ligne de la mer, au delà des collines du Bluff. Peu de temps après, le constable vint nous annoncer que les sendos nous attendaient.

Deux sentinelles japonaises, en faction sur la berge, armées d'un fusil sans baïonnette, nous saluèrent, au passage, d'un pacifique bonsoir! Nous y répondîmes sur un ton approprié à l'âge d'innocence de leur consigne militaire.

De toutes les barques amarrées sur la rive sortait, comme un gémissement cadencé, la monotone prière des pêcheurs au suprême intercesseur et patron des âmes : « Amida, ayez pitié de moi! » L'efficacité de cette oraison est en rapport avec le nombre de minutes que l'on doit y consacrer, sans interruption, conformément aux prescriptions des bonzes.

L'équipage de notre expédition se composait des cinq bateliers, du constable, de deux coskeis et du comprador chinois, préposé au commissariat des vivres. Tout ce monde était posté ou installé sur le pont du sampan, dont la cabine demeurait à notre disposition. Nous y arrangeâmes trois couchettes, au moyen de divers sacs, caisses et couvertures que notre prévoyance ou le hasard nous avait mis sous la main, et, pleinement rassurés quant aux conditions au milieu desquelles nous passerions la nuit, nous allâmes nous établir sur la toiture de notre dortoir improvisé, en attendant que le sommeil nous invitât à redescendre.

Nous traversâmes à la rame toute l'étendue de la baie occupée par la flotte.

Les bateliers japonais sont toujours debout, à l'arrière, deux d'un côté, deux de l'autre, appuyés sur de lourdes et longues rames plongeantes, auxquelles ils impriment un mouvement de demi-rotation, à la manière des gondoliers vénitiens. Le cinquième, et c'est ordinairement le patron de la barque, manie l'aviron qui tient lieu de gouvernail. Le jeu combiné des quatre premières rames produit les effets du mécanisme de l'hélice. Lorsque le travail devient plus pénible que de coutume, les rameurs s'encouragent mutuellement par un sifflement doux et prolongé, qu'ils provoquent en aspirant l'air et serrant les dents.

Parmi les bruits confus qui nous parvenaient encore de la ville européenne, nous nous intéressâmes particulièrement à un solo de clarinette qui traduisait, selon toute apparence, les sentiments mélancoliques dont débordait un jeune cœur allemand à la suite d'une journée de comptoir marquée par 45 à 50 degrés centigrades.

En approchant de l'*Euryalus*, vaisseau amiral de l'escadre anglaise, nous entendîmes

tout à coup les accords de la musique du bâtiment. Elle jouait l'hymne national : c'était le signal solennel de la clôture d'une fête qui se célébrait à bord.

Au même instant, devant la porte de notre propre cabine, une boîte à musique dont nous ignorions l'existence répondit cavalièrement par l'air : *Ah ! quel plaisir d'être soldat !* La lune éclairant en plein la figure triomphante du constable, nous comprîmes à qui nous devions cette burlesque surprise. Il s'empressa de nous apprendre que la boîte était sa propriété, qu'il l'avait achetée sur ses économies, et qu'elle ne jouait pas moins de huit airs. Il fallut les entendre tous à la file, et même recommencer jusqu'au dernier tour du ressort.

Cependant, une petite brise s'étant levée, nos bateliers retirèrent les rames et hissèrent la voile. Bientôt nous cinglâmes au large, à perte de vue des côtes et de toute embarcation. Le ciel se couvrait peu à peu de blanchâtres vapeurs. La lune ne donnait plus qu'une pâle clarté. Il ne nous restait rien de mieux à faire que de nous retirer dans la cabine et

ENTRÉE DU HAVRE DE KANASAWA (RIVE DROITE).

d'y chercher le sommeil. Hélas ! à notre vive stupéfaction, des moustiques, venus l'on ne sait d'où, nous y avaient précédés. Après d'infructueux essais pour nous garer, nous couvrir les mains et la figure, et même nous endormir héroïquement, nous dûmes, l'un après l'autre, abandonner la place et reprendre nos anciennes positions.

Comme une embarcation japonaise a toujours un foyer et les ustensiles nécessaires pour faire un peu de cuisine, nous commandâmes à notre Chinois de nous préparer du thé, et nous passâmes les dernières heures de la nuit accroupis auprès de la flamme du foyer, qui brillait à l'avant du bateau et se reflétait sur les ondes.

Au moment où nous étions à bout de résignation et de forces, nous nous aperçûmes d'un changement de direction dans la marche de notre sampan. Les bateliers descendirent la voile et ramèrent avec ardeur. Nous allions toucher au terme de notre traversée.

Dans le demi-jour fantastique de la lune flottant sur des bancs de nuages, et de l'aube qui commençait à blanchir l'horizon, nous distinguons, à notre droite, un promontoire escarpé, pittoresque, revêtu de beaux groupes d'arbres, et, vis-à-vis de nous, les dômes de feuillage qui couronnent l'île Webster.

Nous la côtoyons au pied de hautes parois de rochers qui font face au promontoire. De sonores échos signalent, sur l'une et l'autre rive, le bruit de notre passage.

Un instant après, nous étions à l'entrée du havre de Kanasawa. Pour éviter les atterrissements qui s'étendent autour du promontoire, nous décrivîmes un grand arc de cercle jusqu'à ce que nous eussions atteint l'autre plage, à l'extrémité de laquelle l'îlot de Sivosima se dresse comme une tour. C'est par là que, virant de bord, nous pénétrâmes dans la passe, dont le peu de profondeur permit à nos gens de pousser le bateau à la perche.

Ce canal est bordé, sur les deux rives, de chaumières et de petites embarcations amarrées dans leur voisinage.

KANASAWA : L'AUBERGE ET L'ILE SACRÉE.

Nous croisons plusieurs bateaux de pêche qui partent sans bruit pour le coup de filet du matin.

Peu à peu l'on découvre les sinueux contours de la baie. A notre gauche, des rochers, des pins, des bois touffus, se dessinent sur le ciel, au-dessus des groupes de maisons que l'on devine à leurs murailles blanches. De l'autre côté, nous voyons se dérouler sous nos yeux une plage sablonneuse, un village, une longue chaussée traversant un bras de mer : elle est entrecoupée de deux ponts cintrés dont les noirs contours se détachent sur la paisible nappe d'eau où nous voguons lentement.

Enfin nous sommes en face de Kanasawa.

Cette jolie bourgade, dont les blanches maisons animent le fond de la baie, s'étend au pied de collines couvertes d'épais ombrages, parmi lesquels on remarque les toitures d'édifices destinés au culte. Bien qu'elle semble, au premier abord, enfermée et resserrée dans l'enceinte d'un cirque montagneux, elle présente, à mesure que l'on s'en approche, de charmantes échappées de vue. Ici, un bras de mer se perd dans les rizières, au delà des ponts qui relient la chaussée au débarcadère vers lequel nous nous dirigeons. A une autre extrémité du village, on distingue une crique profonde, au milieu d'une

UNE SERVANTE D'AUBERGE.

étendue de marais salants. A l'entrée du port, un petit temple, entouré d'arbres fruitiers, occupe le centre d'une île basse, qu'une jetée met en communication avec la place du marché; plus loin, sur un haut massif de rochers, qui domine un groupe de bâtiments sacrés, on découvre une maison de thé avec un belvédère d'où le regard doit embrasser tout le panorama de la baie, et même plonger sur les lignes lointaines du golfe de Yédo, par-dessus les îles Webster et Sivosima.

Les Japonais ont un sentiment très-vif de la beauté de leur pays. Il n'est, pour ainsi dire, pas un site pittoresque qu'ils n'aiment à signaler à l'attention publique, en y élevant une chapelle, un tori, une maison de thé, un pavillon, un reposoir quelconque. Nulle

part le voyageur n'est aussi fréquemment sollicité à s'arrêter en route, à se délasser de ses fatigues sous quelque toit hospitalier ou sous de frais ombrages, à se laisser aller aux molles séductions d'un gracieux paysage ; en un mot, à oublier la fuite des heures et les soucis du chemin.

Kanasawa est, par excellence, une de ces calmes retraites que l'on voudrait choisir, non pour y faire simplement une excursion hâtive, avec l'impatience qui caractérise les distractions et les plaisirs des jeunes colonies, mais pour s'y livrer à une cure de repos. Il est vrai cependant que l'on n'y trouve plus, au même degré que dans les endroits peu fréquentés,

GALERIE AU PREMIER ÉTAGE D'UNE HÔTELLERIE JAPONAISE.

la simplicité de mœurs et la naïve bonhomie des populations campagnardes du Japon. Ces qualités devaient inévitablement s'altérer au contact des étrangers.

L'hôtellerie où nous descendîmes est située sur le port, non loin de la jetée qui aboutit à la petite île sacrée.

La section équestre de notre expédition y arriva vers le milieu du jour, sans autre mésaventure que l'embarras d'un cheval fourbu, qui trépassa le soir même entre les mains des vétérinaires de la contrée et sous les yeux d'un grand concours de peuple.

Au reste, les curieux ne manquèrent pas d'affluer jusque dans l'intérieur de l'auberge. On avait mis à notre disposition une galerie assez spacieuse, au-dessus du rez-de-chaussée.

Quelques planches étendues sur des chevalets, deux bancs et des caisses vides nous fournirent le mobilier nécessaire pour nous mettre à table à la mode d'Europe.

Nous déjeunâmes de nos provisions, auxquelles l'hôtesse ajouta le saki, le thé, le riz, des poissons frits et du soya. Elle était secondée par deux jeunes servantes proprement vêtues et coiffées avec une certaine recherche. Vers la fin du repas, les enfants de la maison se montrèrent timidement au haut de l'escalier. Le plus jeune, auquel je faisais signe de s'approcher, se mit à pousser des cris. Je l'apaisai en sortant de ma poche de petites estampes dont j'avais toujours soin de me munir dans mes promenades. Un instant après,

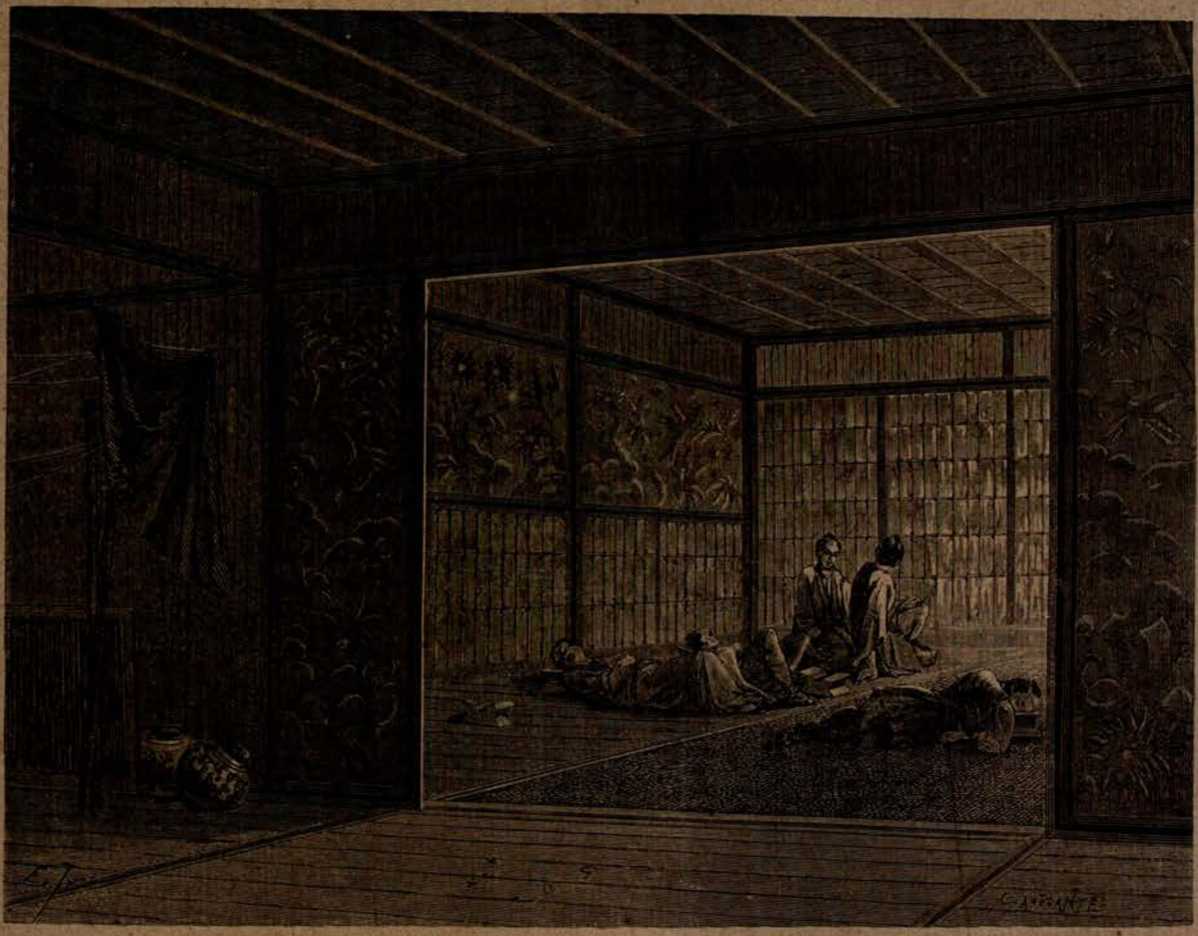

UN DORTOIR DANS UNE AUBERGE DU JAPON.

il vint de lui-même m'en demander; et un peu plus tard, ce fut le tour de sa mère, des filles de l'auberge, des femmes du voisinage avec leurs enfants. Une vieille grand'mère, pour sa part, exprima le désir de goûter du sucre blanc : on ne connaît au Japon que le sucre brut provenant des îles Liou-Kiou. Ce fut l'occasion d'une nouvelle distribution, plus abondante que la première.

Cependant nous fîmes comprendre à l'assistance que, malgré le plaisir qu'elle nous causait, nous éprouvions le besoin de nous reposer. Aussitôt les visiteurs et les visiteuses se retirèrent le plus doucement possible pour nous témoigner combien ils allaient respecter notre sommeil.

On nous improvisa un dortoir au rez-de-chaussée en faisant usage des châssis de deux grandes pièces, pour subdiviser celles-ci et y créer une quantité convenable de places réservées. Je dis places réservées, plutôt que fermées; car de simples parois de papier collé ne sauraient manquer d'être quelque peu trouées par-ci par-là : aussi, quand je fus étendu sur les nattes, la tête reposant sur un coussin de voyage, eus-je l'occasion de remarquer qu'il n'était pas rare de voir briller un œil à la place où il manquait un morceau de papier.

Je m'endormis néanmoins, mais ce ne fut pas pour longtemps. Il paraît que les nattes des cabanes japonaises servent de repaire à des hordes de ces parasites que Tœpffer a désignés sous le nom de kangourous domestiques. Mes camarades firent la même observation. Nous nous trouvâmes bientôt tous réunis sur la galerie supérieure, notre quartier général.

Une promenade entreprise à la recherche des curiosités de Kanasawa, que nous n'avions pas visitées le matin, fut abrégée par la pluie, qui survint au moment où nous sortions d'une bonzerie connue par ses bosquets de bambous. De retour à l'auberge, nous agitâmes la question du départ; mais les bateliers déclarèrent que le vent nous empêcherait de sortir de la baie. On fit jouer la boîte à musique du constable; on but du thé; je me mis à dessiner le portail d'un temple voisin. Sur ces entrefaites, l'hôtesse, avec sa suite, entra, apportant un paquet d'estampes japonaises à vendre : c'étaient des vues de Kanasawa et de Kamakoura, des divinités nationales, et des images que je m'abstiens de qualifier. Elle étala le tout, pêle-mêle, sur la table, sans y mettre la moindre gêne ni aucune précaution. L'un de nous, encore peu familiarisé avec les mœurs du pays, ne put s'empêcher de faire à la bonne dame quelques observations; mais elle s'empressa de le rassurer, en certifiant que sa maison était, officiellement, de celles qu'aucun soupçon ne saurait atteindre.

Son mari vint nous offrir du poisson. Nous descendîmes avec lui au vivier, savant labyrinthe en pierres de taille, mis en communication avec la mer, et néanmoins parfaitement à l'abri de l'agitation des vagues. Nous fîmes notre choix pour le dîner, qui fut le triomphe de l'ichthyophagie : soupe au poisson, poisson bouilli, poisson frit, et même fines tranches de poisson cru, noyées dans le soya, et servies en hors-d'œuvre, comme les anchois.

Au dessert, je demandai si quelqu'un, dans l'hôtellerie, savait jouer du samsin. L'hôtesse me rappela que l'étude du samsin est une partie intégrante de l'éducation féminine au Japon; mais je vais, ajouta-t-elle, vous faire entendre une personne qui enseigne cet instrument. Elle nous amena, en effet, une voisine d'un certain âge, professeur émérite des maisons de thé de la capitale, qui, sur notre invitation, prit place à notre table avec toutes les formes de la plus exquise politesse. La boîte à musique du constable la transporta d'admiration, et, chose remarquable, tandis qu'il nous est très-difficile de saisir les mélodies japonaises, l'habile artiste non-seulement sut mettre sa guitare au ton de nos airs européens et les accompagner, mais elle parvint même à en reproduire un ou deux avec assez d'exactitude.

Nous nous retirâmes de bonne heure dans nos compartiments nocturnes. Le mien était muni d'une moustiquaire japonaise, sorte de tente en grosse serge de soie verte, que l'on suspend au plafond par des attaches. J'y dormis assez bien, malgré l'air étouffé que l'on y respirait. Mais l'hôtesse n'avait pu fournir des moustiquaires à toute la compagnie. Aussi ne fallait-il pas s'étonner d'entendre encore retentir dans une chambre

BONZERIE ET BOSQUETS DE BAMBOUS.

voisine, aux premières lueurs du matin, le bruit des verres, les sons de quelques voix enrouées, et les notes métalliques de l'inévitable ritournelle : « Ah ! quel plaisir d'être soldat ! »

Évidemment, les circonstances étaient peu favorables à l'exécution de notre plan de campagne. C'est en vain que les plus alertes de la société tentèrent de démontrer que

l'honneur nous faisait un devoir d'aller déjeuner à Inosima. C'est en vain qu'ils énumérèrent les merveilles de cette île volcanique, sortie en un jour de l'Océan. Combien il serait beau de s'y reposer sur une fraîche terrasse dominant de plus de cent mètres le niveau de la mer! Les insulaires nous offriraient des coraux, des coquillages, des poissons volants desséchés.

Ils guideraient nos pas dans les replis d'une mystérieuse caverne garnie d'idoles et mesurant près d'un kilomètre de longueur.

Ils nous feraient admirer leur adresse comme plongeurs, et nous régaleraient du produit de leur pêche.

Rien de tout cela ne put émouvoir le gros de la troupe, qui déclara vouloir se restaurer de sa mauvaise nuit, et reprendre vers le soir le chemin de Yokohama.

KANASAWA : LE BELVÉDÈRE.

INVESTITURE D'UN COMMANDEMENT.

CHAPITRE XVI

LA RÉSIDENCE DES SIOGOUNS

Notre projet de faire une expédition en commun à l'île d'Inosima n'ayant pu se réaliser, je ne voulus pas renoncer à visiter Kamakoura dont nous n'étions qu'à trois heures de marche.

Je m'y rendis à pied avec deux de mes compagnons et le constable.

Il était quatre heures du matin lorsque nous sortîmes de l'hôtellerie. Nous traversâmes les rues désertes de Kanasawa dans la direction du sud, jusqu'au dernier massif de la chaîne de collines auxquelles cette bourgade est adossée. Là, des constructions d'un style particulier annoncent une demeure seigneuriale. De fortes murailles entourent ou soutiennent des terrasses de jardin. Un portail, formé de deux piliers et d'une traverse en bois de chêne taillés à angles droits, vernis en noir et revêtus d'ornements de cuivre, donne accès dans une grande cour. On y distingue un corps de garde et quelques autres bâtiments, derrière lesquels s'élèvent de grands arbres qui ajoutent au caractère antique de cette résidence. J'appris qu'elle est habitée par le daïmio Noné-Koura Tango no kami,

dont les revenus annuels sont de 10,000 kokous ou sacs de riz, ce qui représente une valeur de 160,000 francs.

Plus loin, passant un pont jeté sur une rivière au cours rapide et marchant vers l'Ouest, nous approchons de cette chaîne de montagnes boisées qui divise en deux versants la presqu'île de Sagami. Autour de nous tout le sol est en culture; les champs de fèves ont remplacé le froment récolté au mois de juin; les champs de riz ondulent, encore verdoyants mais déjà chargés de graines. Les sentiers qui les longent ne laissent de place que pour mettre un pied devant l'autre. Quant à la route que nous suivons, deux chevaux à peine y chemineraient de front. Nous y rencontrons un obstacle singulier: un bon vieux et sa femme ont fait choix de ce gîte pour passer économiquement la nuit. Ils y dorment sur deux nattes de bambou qui sont probablement leurs manteaux de voyage. Un monceau de cendres fumantes indique qu'ils ont fait un feu de roseaux pour éloigner les moustiques de leur couche champêtre.

Depuis le pied des collines, la route serpente parmi des roches de grès, parfois taillées à pic, le plus souvent percées de grottes où l'on découvre de petites idoles, des autels, des ex-voto. Au sommet du col, il y a une cabane de planches et de nattes adossée à une paroi de rocher et contenant quelques bancs, un foyer, des ustensiles destinés à servir le thé et le riz. A cette heure matinale, elle est encore déserte, et son mobilier reste abandonné à la bonne foi publique. J'ai vu quelque chose de pareil dans les pasangrahans des montagnes de Java.

La descente est rapide. Un beau faisan doré nous regarde de la lisière d'un petit bois. L'un de mes compagnons ne peut résister à la tentation de lui lâcher un coup de revolver. Le faisan, qui n'a pas été touché, ne se dérange pas pour si peu. Cependant, toute réflexion faite, il trouve bon, pour mieux observer, de se percher au sommet d'un chêne, où, à ma vive satisfaction, il est hors de portée de nos armes.

Nous traversons, à mi-côte, un village coquettement groupé parmi les arbres et les fleurs, sur les bords d'un torrent que l'on a canalisé pour amener de l'eau à des moulins à riz. Quelques indigènes sont occupés autour de leurs habitations. En nous apercevant, une femme se hâte de rappeler ses deux enfants qui faisaient leurs ablutions matinales dans une anse du torrent, et les petits sauvages rentrent à toutes jambes à la maison.

Peu à peu la route s'anime de piétons et de chevaux de somme.

La contrée qui nous environne offre une succession non interrompue de gracieuses ondulations de terrain, descendant par degrés jusqu'à la mer. Celle-ci forme, en face de nous, un golfe arrondi, azuré, où brillent les falaises de l'île d'Inosima. La cime blanche du Fousi-yama décore, au loin, le fond vaporeux du tableau.

Partout la campagne est cultivée, parsemée de bosquets, entrecoupée d'eaux bondissantes sur lesquelles sont jetés de légers ponts cintrés. Des chaumières rustiques et des maisons de belle apparence, fraîchement vernies, ornées de jardins de fleurs, sont répandues en grand nombre le long de la route ou au penchant des collines, ainsi que des chapelles, des candélabres sacrés, des idoles de granit et des monuments funéraires.

Les abords de Kamakoura sont ceux d'une grande ville, mais la grande ville n'existe

VALLÉE DE RIZIÈRES SUR LA ROUTE DE KANASAWA A KAMAKOURA.

plus. Une végétation vigoureuse dessine çà et là les accidents d'un sol tourmenté, qui recouvre évidemment des décombres, des murs renversés, des canaux envasés. D'antiques allées d'arbres aboutissent à des terrains vagues, que les ronces ont envahis. Ces avenues conduisaient autrefois à des palais, dont il ne reste plus de trace. Au Japon les palais mêmes, étant en majeure partie construits en bois, ne laissent pas de ruines après leur chute.

C'est en ces lieux que les Siogouns avaient établi leur résidence. Je rappelle qu'on désignait, sous le nom de Siogouns, les généraux en chef, lieutenants temporels de l'empereur théocratique. Ils ont gouverné le Japon, sous la suprématie du Mikado, de la fin du douzième siècle au commencement du dix-septième, depuis Minamoto Yoritomo, qui fut le fondateur de leur puissance, jusqu'à Iyéyas, surnommé Gonghensama : celui-ci, qui était le trente-deuxième Siogoun, fit de Yédo la capitale politique du Japon, et créa une

LE SIOGOUN ET SON ESCORTE.

nouvelle dynastie, dont les derniers représentants ont adopté, à dater de 1854 seulement, le titre de Taïkouns.

Yoritomo, né de famille princière, dut à l'éducation d'une mère ambitieuse les qualités qui firent de lui le dominateur et le vrai chef de l'Empire. Élevé à la cour de Kioto, il apprit à connaître l'état d'affaissement et de débilité dans lequel était tombé le pouvoir du daïri. Le Mikado, enfermé dans son sérail, ne s'occupait que des intrigues du palais. Les courtisans s'abandonnaient à la fainéantise, ou vivaient plongés dans la dissolution. Les anciennes familles qui étaient en rapport de parenté, d'alliance ou d'office avec l'empereur, se montraient jalouses d'exploiter, dans l'intérêt de leurs enfants, le rang qu'elles tenaient à la cour. Elles s'efforçaient d'ouvrir aux aînés la carrière des hautes dignités ; elles faisaient entrer les cadets dans les ordres. Quant aux filles, plutôt que de les mettre au couvent, on sollicitait leur admission au rang des cinquante dames d'honneur de

l'impératrice, qui toutes devaient prononcer le vœu de chasteté. L'ambition des matrones de haut parage trouvait, à son tour, l'occasion de s'exercer dans les puériles cérémonies qui accompagnaient la naissance de l'héritier présomptif et la nomination de sa nourrice :

OFFICIER ET SOLDATS JAPONAIS DES GUERRES CIVILES DU TREIZIÈME SIÈCLE.

on la choisissait parmi les quatre-vingts dames de la vieille noblesse féodale, qui paraissaient le mieux qualifiées pour postuler cette éminente fonction.

Pendant que ces choses se passaient à Kioto, les daïmios, qui vivaient retirés dans leurs provinces, se relâchaient peu à peu de leur fidélité dans l'accomplissement des obliga-

tions qu'ils avaient contractées avec la couronne. Quelques-uns s'arrogeaient un pouvoir absolu dans le gouvernement de leurs fiefs impériaux. D'autres agrandissaient leurs domaines aux dépens de leurs voisins. Des guerres de familles, des actes de vengeance et de représailles ensanglantèrent pendant nombre d'années les rustiques forteresses des principaux dynastes du Japon. L'anarchie gagnait de proche en proche. Yoritomo, dont

CAMPEMENT SUR LES HAUTEURS.

la famille avait beaucoup souffert de ces troubles, obtint du Mikado, à la suite de diverses vicissitudes, un commandement supérieur, et des pouvoirs très-étendus, pour rétablir l'ordre dans l'Empire. A cette époque, le Mikado, non plus que les seigneurs bardés de fer, n'avait d'autres troupes à mettre en campagne que des milices territoriales. Lorsqu'une expédition était terminée, les hommes rentraient dans leurs foyers. Yoritomo se

créa une armée permanente, perfectionna l'art des campements, l'utilisa pour discipliner ses soldats, et ne négligea rien de ce qui pouvait leur faire perdre les habitudes de la vie domestique : c'est à lui, par exemple, que remonte l'organisation officielle de la plus honteuse des industries, qui est devenue au Japon une institution sociale, réglementée par le gouvernement.

ARCHER JAPONAIS (TROUPES DU SIOGOUN).

Yoritomo vint à bout de ses desseins. Il soumit les daïmios qui avaient tenté de se rendre indépendants et les força de lui prêter le serment de foi et d'hommage, en sa qualité de lieutenant du Mikado. Quelques-uns se refusant à lui reconnaître ce titre, il les extermina avec toute leur famille et confisqua leurs propriétés. Plus d'une fois, exaspéré par une résistance inattendue, il livra ses ennemis aux plus cruels supplices.

D'un autre côté, il ne cessa d'avoir, par ses agents, la main dans les intrigues du daïri. Il avait commencé sa carrière sous le soixante-seizième Mikado, il la termina sous le quâtre-vingt-troisième ; les empereurs qui lui faisaient obstacle furent contraints d'abdiquer. L'un d'eux prit la tonsure et s'enferma dans un cloître.

C'est sous le quatre-vingt-deuxième Mikado seulement que Yoritomo fut officiellement revêtu du titre de Siogoun. Il en a exercé, de fait, les fonctions durant vingt ans. Son fils lui succéda.

LANCIER JAPONAIS (TROUPES DU SIOGOUN).

Il y eut dès lors deux cours distinctes dans l'empire du Japon : celle du Mikado à Kioto, et celle du Siogoun à Kamakoura.

Dans l'origine le nouveau pouvoir n'était pas héréditaire. Il arriva même que des fils de Mikados en furent revêtus. Loin de prendre ombrage de ce qui se faisait à Kamakoura, la cour sacerdotale et littéraire de Kioto y trouvait avec plaisir toutes sortes de sujets propres à exercer sa verve railleuse : tantôt c'étaient les grands airs que se donnait la femme

du Siogoun, le mauvais goût des toilettes de son entourage, le jeu trivial des acteurs, le genre guindé des danseuses; tantôt l'on s'en prenait au bariolage des uniformes militaires que Yoritomo avait mis en honneur, ou à la vulgarité de propos et de manières de ces illustrations de fraîche date qui se posaient en sauveurs de l'Empire et restaurateurs du trône pontifical.

Une circonstance imprévue vint donner une importance soudaine à la cour de Kamakoura et concentrer sur elle les regards et les sympathies de la nation.

Le douzième mois de l'an 1268, une ambassade mongole aborda au Japon. Elle se présentait au nom de ce Koublaï-Khan qui, digne petit-fils des conquérants tartares, devait, douze ans plus tard, s'emparer de la Chine, faire de Pékin sa résidence et fonder la dynastie Yuen, sous laquelle fut construit le grand canal. C'est le même souverain qui retint à sa cour le Vénitien Marco Polo; et celui-ci est le premier voyageur qui ait fourni à l'Europe des notions exactes sur la Chine et le Japon. Ses relations, assure-t-on, exercèrent une influence si décisive sur Christophe Colomb, qu'on leur doit, en quelque sorte, la découverte de l'Amérique.

Koublaï-Khan écrivait à l'empereur du Nippon :

« Je suis le chef d'un État autrefois sans importance. Aujourd'hui l'on ne saurait énumérer les villes et les pays qui reconnaissent mon pouvoir. Je m'efforce d'entretenir de bons rapports avec les princes qui m'avoisinent. J'ai fait cesser les hostilités dont les terres de Kaoli étaient le théâtre. Le chef de ce petit royaume s'est présenté à ma cour pour me témoigner sa gratitude. Je l'ai traité comme un père traite son enfant. Je n'agirais pas autrement envers les princes du Nippon. Il n'est encore arrivé aucune ambassade de votre côté pour s'aboucher avec moi. Je crains que l'on ne se rende pas compte dans votre pays du véritable état des choses. Je vous envoie donc cette lettre par des délégués qui vous feront connaître mes intentions. Le sage a dit que le monde ne devait faire qu'une famille. Mais si l'on n'entretient pas, les uns avec les autres, des relations amicales, comment parviendra-t-on à réaliser ce principe? Pour ma part, je suis décidé à en poursuivre l'exécution, dussé-je, au besoin, y employer la force des armes! Maintenant, c'est au souverain du Nippon de voir ce qu'il lui convient de faire. »

Le Mikado énonça l'intention de répondre favorablement aux ouvertures de Koublaï-Khan.

Le Siogoun, au contraire, se déclara hostile à toute idée d'alliance avec les hordes des Mongols. Il fit convoquer à Kamakoura une assemblée des daïmios, leur soumit ses objections et les entraîna dans son parti.

L'ambassade fut congédiée avec des paroles évasives.

L'année suivante, le chef mongol proposa vainement de concerter une entrevue de délégués des deux empires, sur l'île de Tsousima, dans le détroit de Corée. En 1271, une nouvelle missive de sa part demeura sans réponse. En 1273, il envoya deux ambassadeurs à Kamakoura; le Siogoun les fit éconduire.

Peu de temps après, l'on apprit que deux généraux de Koublaï-Khan allaient attaquer le Japon, à la tête d'une expédition de trois cents grosses jonques de guerre, trois cents

LE SIOGOUN REPOUSSE L'INVASION DES MONGOLS.

voiliers rapides et trois cents barques de transport. Le Mikado ordonna des prières publiques et des processions aux principaux temples de Kamis. Le Siogoun organisa la défense nationale. Sur tous les points des côtes de Tsousima et de Kiousiou, où les Mongols tentèrent d'opérer leur descente, ils furent battus et repoussés.

Leur Khan essaya inutilement de renouer des négociations. Deux ambassadeurs qu'il envoya au Siogoun en 1275 furent immédiatement évincés. Un troisième s'étant présenté en 1279, on lui trancha la tête.

Alors, s'il faut en croire les annales du Japon, ce pays fut menacé de la plus formidable expédition qui se soit jamais faite dans les mers de l'extrême Orient. La flotte mongole comptait quatre mille voiles et transportait une armée de deux cent quarante mille hommes. Elle cinglait sur Firado, vers l'entrée de la mer intérieure, lorsqu'un typhon la dispersa et la brisa sur les côtes. Tout ce qui ne périt pas dans les vagues tomba sous les coups des Japonais. Ceux-ci n'épargnèrent que trois prisonniers, qu'ils renvoyèrent de l'autre côté du détroit, pour porter la nouvelle.

A la suite de pareils événements, il ne fut plus possible d'envisager les Siogouns comme de simples fonctionnaires de la couronne, ni même comme les protecteurs attitrés du Mikado. La nation tout entière leur devait son salut. Dès ce moment, la cour de Kioto put voir dans celle de Kamakoura une rivale qui ne tarderait pas à l'éclipser, à la supplanter même dans le maniement des affaires de l'Empire.

De nos jours encore c'est à Kamakoura que se trouve le panthéon des gloires du Japon. Il se compose d'un majestueux ensemble de bâtiments sacrés, que la fureur des guerres civiles a constamment respectés. Ils sont placés sous l'invocation d'Hatchiman, l'un des grands Kamis nationaux. Hatchiman appartient aux temps héroïques de l'empire des Mikados. Sa mère était l'impératrice Zingou, qui fit la conquête des trois royaumes de la Corée, et à laquelle on rend aussi les honneurs divins : chaque année, le neuvième jour du neuvième mois, une procession solennelle célèbre la mémoire de ses hauts faits, auprès du tombeau qui lui est consacré à Fousimi, dans la contrée de Yamasiro. Zingou elle-même surnomma son fils Fatsman, « les huit bannières », à cause du signe qui lui était apparu dans le ciel à la naissance de cet enfant. Grâce à l'éducation qu'elle lui donna, elle fit de lui le plus brave de ses soldats et le plus habile de ses généraux. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de cent ans, elle transmit à son fils le sceptre et la couronne des Mikados, l'an 270 de notre ère : il était alors âgé de soixante et onze ans. Il eut, sous le nom de Woozin, un règne glorieux de quarante-trois ans, et fut élevé, après sa mort, au rang des génies protecteurs de l'Empire. On le révère spécialement comme le patron des soldats. C'est dans les fêtes annuelles qui lui sont dédiées, que les Japonais célèbrent la mémoire des héros morts pour la patrie. Les processions populaires qui se font à cette occasion rappellent les anciennes pompes funèbres du culte des Kamis. On y voit figurer jusqu'à des chevaux parés pour le sacrifice; mais, au lieu de les immoler, on les lâche tout à coup en liberté dans le champ des courses.

La plupart des grandes villes du Japon possèdent un temple d'Hatchiman. Celui de Kamakoura se distingue de tous les autres par les glorieux trophées qu'il renferme. Deux

vastes bâtiments servent à l'étalage de ces richesses nationales. C'est là, dit-on, que sont accumulées les dépouilles de la Corée et des invasions mongoles, ainsi que les objets enlevés des colonies portugaises et des communautés chrétiennes du Japon, à l'époque où les Portugais furent expulsés et les chrétiens japonais exterminés, par ordre des Siogouns.

Aucun Européen n'a pu encore entrevoir les trophées de Kamakoura.

Tandis que les États de l'Europe aiment à faire parade, aux yeux du monde entier, de tout le bronze qu'ils ont pu s'enlever réciproquement dans leurs guerres de frontières et de dynasties, le Japon cache aux étrangers les monuments de sa gloire militaire. Il les tient en réserve, comme un trésor de famille, dans de vénérables sanctuaires dont nul profane ne saurait obtenir l'accès.

En approchant du temple d'Hatchiman, il ne nous fut pas difficile de remarquer que notre arrivée avait été signalée, et que des bonzes accouraient en toute hâte dans les parvis pour fermer les contrevents des bâtiments du trésor.

DANSEUSE DE LA COUR DE KAMAKOURA.

LE TRÉSOR ET LA PAGODE DU TEMPLE D'HATCHIMAN, A KAMAKOURA.

CHAPITRE XVII

LES TEMPLES DE KAMAKOURA

Le temple d'Hatchiman s'annonce par de longues allées de ces grands cèdres qui forment la plus noble décoration des lieux de culte du Japon.

A mesure que l'on s'avance dans l'avenue qui est du côté de Kanasawa, l'on voit se multiplier au bord de la route et à gauche, sur des collines sacrées, les chapelles, les oratoires, les pierres commémoratives, qui marquent les stations des processions.

Sur la droite, l'horizon est fermé par la montagne, avec ses parois de grès, ses grottes, ses ruisseaux et ses bosquets de pins.

Peu après avoir passé une rivière sur un beau pont de bois, on se trouve tout à coup à l'issue d'une autre allée, qui vient du côté de la mer et occupe le centre d'une large rue. C'est ici l'avenue principale, car elle est entrecoupée de trois toris gigantesques, et elle débouche sur la grande place, directement en face des terrasses, des escaliers et des bâtiments du temple.

L'enceinte même du lieu sacré est tout ouverte sur la rue et bordée des trois autres côtés par un massif de maçonnerie peu élevé, surmonté d'une barrière de bois peinte en rouge et en noir.

Deux marches conduisent au premier parvis. On n'y distingue que des maisons de bonzes, échelonnées comme des coulisses de théâtre parmi les arbres plantés le long du mur d'enceinte, tandis que deux grands étangs de forme ovale occupent le centre de la place. Ils communiquent entre eux par un large canal, sur lequel sont jetés deux

ponts parallèles, également remarquables, chacun dans son genre. Celui de droite est en pierres de taille, de granit blanchâtre, et il s'en faut peu qu'il ne décrive un demi-cercle parfait, en sorte que l'on se demande involontairement à quels exercices d'équilibre il peut être destiné; mais je suppose que c'est là le pont d'honneur réservé aux dieux et aux bons génies qui viennent visiter le temple. Celui de gauche est tout plat, construit en bois revêtu de laque rouge, avec des chapiteaux de balustres et d'autres ornements en vieux cuivre vernissé. L'étang du pont de pierre est couvert de magnifiques fleurs de lotus blanc; l'étang du pont de bois resplendit de lotus rouge. Parmi les feuilles et les fleurs on voit nager, dans une eau cristalline, des dorades, des poissons rouges, d'autres encore aux ailerons nacrés. La tortue noire chemine de tige en tige, et fait ployer doucement les larges plantes aquatiques, le long desquelles flottent et s'accrochent des crustacés bizarres.

Après avoir joui, avec un plaisir enfantin, de cet attrayant spectacle, nous nous dirigeons vers le second parvis. Il est exhaussé de quelques marches au-dessus du premier. Comme une clôture le protége, on ne peut y pénétrer qu'en traversant la loge des divins gardiens du sanctuaire.

Ce bâtiment, qui s'élève vis-à-vis des ponts, abrite sous sa haute toiture deux monstrueuses idoles, apostées de chaque côté de la porte pratiquée de part en part au centre de l'édifice. Elles sont sculptées en bois et, de la tête aux pieds, revêtues d'une couche de vermillon. Leurs figures grimaçantes et leurs bustes énormes sont tachetés d'innombrables boulettes de papier mâché, que les visiteurs indigènes leur lancent, au passage, sans plus de formalités que n'en mettraient une bande d'écoliers en vacances. Cependant c'est de la part des pèlerins un acte très-sérieux, au moyen duquel ils font parvenir à son adresse une prière écrite sur la feuille de papier mâché; et quand la lettre doit être recommandée, ils apportent en offrande et attachent à la grille dont les statues sont entourées, une paire de chaussons en paille appropriés aux pieds des deux colosses. Ces chaussures, suspendues par milliers aux barreaux de la grille, devant y demeurer jusqu'à ce qu'elles tombent de vétusté, l'on peut se figurer l'agréable coup d'œil que présente cette garniture.

Ici, un frère servant de la bonzerie s'approche de notre société, et sa démarche câline dénote des vues intéressées. Nous lui déclarons que ses bons offices n'auront quelque mérite à nos yeux que s'ils nous procurent l'accès des bâtiments fermés. Alors, secouant la tête de manière à nous faire comprendre que nous lui demandons une chose impossible, il se borne à suivre nos pas avec la ponctualité machinale d'un subalterne qui exécute une consigne.

Le tableau que nous avons devant nous est vraiment digne d'admiration. Une haute terrasse, à laquelle conduit un large escalier de pierre, domine le second parvis. Elle est soutenue par un mur de construction cyclopéenne et supporte le temple principal ainsi que des habitations de bonzes. Les toits grisâtres de ces divers édifices se détachent sur une sombre forêt de cèdres et de pins.

A notre gauche sont les bâtiments du trésor. L'un d'eux a une toiture pyramidale, surmontée d'une aiguille de bronze artistement travaillée.

Au pied du grand escalier est la chapelle des ablutions. A notre droite s'élève une haute pagode, construite sur le principe des pagodes chinoises, mais d'un goût moins baroque et d'un style plus sobre et plus sévère. Le premier étage, de forme quadrangulaire, est

TEMPLE CENTRAL D'HATCHIMAN, A KAMAKOURA.

assis sur des piliers; le second étage consiste en une vaste galerie circulaire, qui, toute massive qu'elle est, se dessine dans les airs avec une telle légèreté, qu'elle semble reposer sur un simple pivot. Un toit pointu, évasé par la base et terminé par une haute flèche en spirale, coulée en bronze et ornée d'appendices du même métal, complète l'effet de cet

étrange monument, dans lequel il était impossible d'allier plus de hardiesse à une plus juste entente des proportions.

Le problème de la pagode d'Hatchiman devait aboutir à une monstruosité architecturale ou à ce tour de force, parfaitement exécuté, que nous avons sous les yeux. En contemplant un pareil édifice, l'Européen ne peut se défendre d'un premier mouvement de

PAGODE D'HATCHIMAN (DÉTAIL).

défiance, et je dirai presque de protestation; mais enfin il faut se rendre, et convenir que l'on est sous l'empire non-seulement de l'étonnement, mais de l'impression à la fois imposante et harmonieuse que produit toute véritable œuvre d'art.

L'ornementation des bâtiments que je viens d'énumérer ne manque pas non plus de goût et de mesure. Elle s'applique principalement aux frontons des portes et aux

corniches sur lesquelles reposent les toitures. La belle teinte brune des bois de charpente, qui sont presque les seuls matériaux employés dans ces constructions, est animée par quelques détails de sculpture peints en rouge ou en vert-dragon. Au reste, il n'est pas superflu d'ajouter au tableau son encadrement d'arbres séculaires et l'éclat incomparable de son ciel, car le Japon est peut-être le pays du monde où l'atmosphère est de la plus grande transparence.

Nous visitâmes encore, au delà de la pagode, un campanile abritant une grosse cloche habilement ciselée et un oratoire dont l'autel portait trois images dorées, une grande

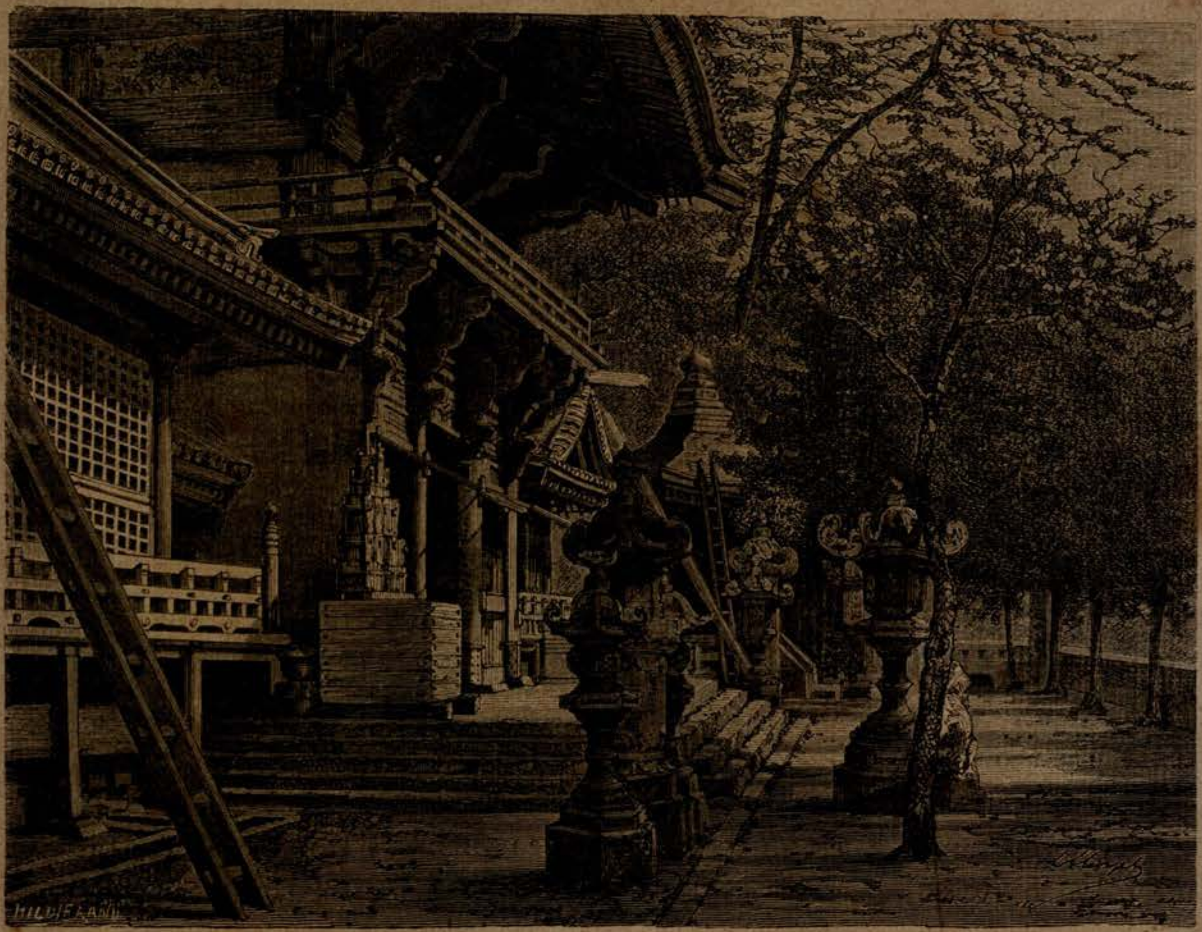

TEMPLE CENTRAL : VUE PRISE DE LA TERRASSE.

au milieu flanquée de deux petites, toutes trois entourées d'une auréole. Ainsi, bien que le temple d'Hatchiman soit consacré à un Kami, il est partout visible que des usages religieux venus de l'Inde y ont supplanté l'ancien culte national.

Nous en eûmes une nouvelle preuve lorsque, sur le point de rebrousser chemin, nous fûmes sollicités par le frère servant d'aller encore un peu plus loin. Il nous arrêta sous un arbre chargé d'ex-voto, au pied duquel était un bloc de rocher entouré d'une barrière. Il nous y fit remarquer une fissure vaginiforme qu'il prétendit être l'œuvre de la nature, tandis que je soupçonne le ciseau des bonzes d'avoir pour le moins achevé l'image confusément ébauchée par le hasard. Quoi qu'il en soit, les bons pères paraissent

avoir fait une heureuse spéculation en exposant à la vénération des indigènes ce rocher qui rappelle le linga brahmanique. Les ex-voto seuls témoignent qu'il reçoit les hommages d'une foule de pèlerins.

Ainsi les Japonais, sans tomber dans tous les égarements du paganisme, n'ont pas échappé à la conséquence la plus ridicule d'un système qui tend à diviniser toutes les forces de la nature. Le peuple le plus spirituel et le plus moqueur de l'extrême Orient n'en est pas moins un peuple très-superstitieux. Tel bon bourgeois de Yédo, telle dame élégante de la cour riront sans doute de l'idole de Kamakoura ; mais, dans certaines circonstances de famille, ils ne manqueront pas d'aller la visiter, les mains pleines d'offrandes.

Un dernier coup d'œil jeté du haut de la terrasse sur l'ensemble des bâtiments sacrés nous a laissé comme un regret des temps où tout un peuple pouvait encore se réunir, avec ses magistrats et les ministres de son culte, dans un acte commun d'adoration religieuse et d'enthousiasme patriotique.

Ainsi que les tribus d'Israël à la dédicace du Temple, les peuplades du Nippon et des îles voisines ont dû remplir autrefois ces parvis, ces avenues, sous les yeux des chefs de la nation groupés sur l'esplanade du sanctuaire. D'ici le regard plonge jusqu'à la mer, par-dessus les toitures, les ponts, les trois portails espacés dans la grande allée. Que l'on se représente la foule entourant ces constructions, ces piliers, ces colonnes naturelles formées par les plantations de cèdres, et tout l'espace de la grande terrasse à la mer ne fera qu'un temple immense, éclatant de couleur et de lumière sous la voûte du ciel.

Une illusion du même genre se produit lorsque, depuis la mer, on élève la vue sur le temple principal, au sommet de la haute terrasse. Les effets de perspective de l'avenue, des trois toris, des bâtiments lointains, se combinent de telle sorte, qu'en mettant le pied sur la plage, on croit toucher au seuil d'un prodigieux édifice.

Rien ne pouvait faire une plus brusque diversion au grand caractère de ce tableau, que le temple vers lequel nous nous dirigeâmes en sortant de l'avenue d'Hatchiman. On l'a construit, il est vrai, dans une admirable situation, au sommet d'un promontoire d'où la vue s'étend sur toute la baie de Kamakoura ; mais il est d'autant plus triste de rencontrer, au sein d'une si belle nature, un prétendu lieu sacré qui ne vous laisse que l'impression du dégoût. Le sanctuaire principal semble d'abord ne rien offrir de particulièrement remarquable : d'insignifiantes idoles dorées sont dressées sur le maître-autel. Dans une chapelle latérale on distingue l'image du dieu des richesses, armé d'un marteau de mineur. Cependant les bonzes qui nous ont reçus nous font passer derrière le maître-autel, et là, dans une cage obscure comme une prison et haute comme une tour, ils allument deux lanternes et les hissent lentement le long d'une sorte de mât. Alors, à la lueur vacillante de ces deux étoiles, perdues dans les ténèbres de la toiture, nous nous apercevons que nous sommes en face d'une énorme idole en bois doré, haute de 10 à 12 mètres, portant à la main droite un sceptre, à la gauche un lotus, et sur le front une tiare composée de trois rangées de têtes figurant des divinités inférieures.

Quant à l'idole gigantesque, elle appartient à la religion des dieux auxiliaires de la mythologie bouddhiste, les Amidas, les Quannons, les intercesseurs, qui recueillent les prières des hommes et les transmettent au ciel.

C'est au moyen de pareilles conceptions religieuses et de telles scènes que les bonzes frappent d'une terreur superstitieuse l'imagination de leurs ouailles, et parviennent à les maintenir sous leur domination, dans un état de perpétuelle imbécillité.

Il paraît que nos hôtes ne se bornent pas à cette seule branche d'exploitation humaine. Au moment où nous rentrons dans la première salle du temple, l'un d'eux

BATIMENTS EN ARRIÈRE DE LA PAGODE.

poussant de côté un châssis, une jeune fille se présente, parée de ses plus beaux atours, s'incline en nous adressant un sourire forcé, et, tombant à genoux, se prosterne à nos pieds. En même temps l'ignoble bonze allait d'un air engageant frapper sur l'épaule du constable, lorsque celui-ci, sur un signe que nous échangeâmes, élevant sa canne à la hauteur de l'œil droit et clignant le gauche d'une façon très-expressive, fit instantanément reculer son vis-à-vis, avec toute la confrérie.

Nous prîmes le chemin de la grande statue du Daïboudhs, qui est, par excellence, la merveille de Kamakoura.

Le monument dédié au Daïboudhs, c'est-à-dire au grand Bouddha, peut être envisagé

comme l'œuvre la plus accomplie du génie japonais, au double point de vue de l'art et du sentiment religieux.

Le temple d'Hatchiman nous a déjà offert un exemple remarquable du parti que l'art indigène sait tirer de la nature pour produire, à peu de frais, cette impression de majesté religieuse qui a exigé, dans nos climats du Nord, les efforts prodigieux de l'architecture gothique.

Le temple du Daïboudhs devait, à certains égards, revêtir un autre caractère que le premier. Au lieu des grandes dimensions en étendue, au lieu de cet espace illimité qui semble se perdre de portail en portail jusque sur la mer, il fallait une retraite solitaire, mystérieuse, propre à disposer l'âme à quelque révélation surnaturelle. Le chemin s'éloigne de toute habitation, et se dirige vers la montagne ; il serpente d'abord entre des haies de hauts arbustes ; ensuite l'on ne voit plus rien devant soi qu'une route toute droite, qui monte au milieu du feuillage et des fleurs ; puis elle fait un contour comme pour aller à la recherche d'un but éloigné, et tout à coup l'on voit apparaître, au fond de l'allée, une gigantesque divinité d'airain, accroupie, les mains jointes, et la tête légèrement inclinée, dans une attitude d'extase contemplative.

Le saisissement involontaire que l'on éprouve à l'aspect de cette grande image, fait bientôt place à l'admiration. Il y a un charme irrésistible dans la pose du Daïboudhs, ainsi que dans l'harmonie des proportions de son corps, dans la noble simplicité de son vêtement, dans le calme et la pureté des traits de sa figure. Tout ce qui l'environne est en parfait rapport avec le sentiment de sérénité que sa vue inspire. Une épaisse charmille, surmontée de quelques beaux groupes d'arbres, ferme seule l'enceinte du lieu sacré, dont rien ne trouble le silence et la solitude. A peine distingue-t-on, cachée dans le feuillage, la modeste cellule du prêtre desservant. L'autel, où brûle un peu d'encens aux pieds de la divinité, se compose d'une table d'airain, ornée de deux vases de lotus, du même métal et d'un travail excellent. Les marches et le parvis de l'autel sont revêtus de larges dalles formant des lignes régulières. L'azur du ciel, la grande ombre de la statue, les tons sévères de l'airain, l'éclat des fleurs, la verdure variée des haies et des bosquets, remplissent cette retraite des plus riches effets de lumière et de couleurs.

L'idole du Daïboudhs, avec le socle qui la supporte, est haute d'environ 20 mètres. Elle est loin d'égaler en élévation la statue de saint Charles Borromée, que l'on voit près d'Arona sur les bords du lac Majeur ; mais celle-ci laisse le spectateur aussi froid que s'il était placé devant un signal trigonométrique.

On a utilisé, plus ou moins convenablement, l'intérieur de ces deux statues colossales. Les touristes d'Europe vont s'asseoir dans le nez du saint cardinal. Les Japonais descendent, par un escalier dérobé, dans les fondations de leur Daïboudhs, et ils y trouvent un paisible oratoire, dont l'autel reçoit un rayon de soleil par une ouverture dissimulée dans les plis que fait le manteau d'airain sur la nuque de l'idole.

Ce serait se livrer à des recherches oiseuses que d'examiner jusqu'à quel point le Bouddha de Kamakoura est le Bouddha de l'histoire ; mais il importe de s'assurer qu'il est conforme au Bouddha de la tradition.

LE DAÏBOUDHS, STATUE COLOSSALE DU BOUDDHA A KAMAKOURA.

Les bouddhistes se sont fait du fondateur de leur religion une image sacramentelle, seule authentique, revêtue de caractères minutieusement énumérés en trente-deux signes principaux et quatre-vingts marques secondaires, afin qu'elle puisse se transmettre aux âges futurs dans toute son intégrité. L'idole japonaise répond, dans ses traits essentiels, à cette sorte de signalement du grand réformateur indou. Elle en reproduit scrupuleusement la pose, l'attitude méditative : c'est ainsi que le sage joignait les mains, les doigts allongés et pouce contre pouce ; c'est ainsi qu'il se tenait accroupi, les jambes ployées et ramenées l'une sur l'autre, le pied droit étendu sur le genou gauche. On reconnaît pareillement son front large et uni, ainsi que sa chevelure formée d'une multitude de boucles écourtées. Enfin on distingue jusqu'à cette singulière protubérance du crâne qui lui déformait un peu le sommet de la tête, et même une certaine touffe de poils blancs qu'il avait entre les sourcils, ce qu'une statue de métal ne pouvait d'ailleurs indiquer que par une petite excroissance arrondie.

Mais tous ces signes particuliers ne constituent pas la physionomie, l'expression du personnage.

A cet égard, le Daïboudhs de Kamakoura n'a rien de commun avec les magots que l'on adore en Chine sous le nom de Bouddhas, et le fait me paraît digne de remarque, puisque c'est la Chine qui a introduit le bouddhisme au Japon.

Malgré quelque différence de style et ce qu'elle a d'exceptionnel dans ses dimensions, la noble statue japonaise est la sœur de celles que l'on voit en grand nombre dans les îles de Java et de Ceylan, ces refuges sacrés qui s'ouvrirent au bouddhisme lorsqu'il fut expulsé de l'Inde. C'est là que le type du héros de la contemplation se conserve le plus religieusement et apparaît sous sa forme la plus exquise, dans de merveilleuses images de basalte, de granit ou de grès, généralement au-dessous plutôt qu'au-dessus de la taille humaine. Ce type, en majeure partie conventionnel, quoique parfaitement authentique aux yeux de la foi, est spécialement pour les prêtres cingalais voués à l'art de la statuaire le thème unique de travaux infatigables dans lesquels ils s'efforcent de réaliser la perfection idéale. Ils ont produit, en effet, des œuvres d'une pureté qui n'est peut-être surpassée que par les Vierges de Raphaël.

Le Japon a hérité quelque peu de la haute tradition des îles bouddhistes. Il fut probablement visité par des apôtres venus de ces lointains parages. D'un autre côté, il subit pareillement, dans une mesure plus considérable et sous l'influence de ses plus proches voisins, toutes les fatales conséquences de la doctrine du maître lui-même et surtout des monstrueuses aberrations de ses disciples. Car, ainsi que le fait remarquer M. Martin Arzelier (*Chrétien évangélique*, XI[e] année, n° 10), ce serait une tâche ingrate que d'entreprendre de retrouver dans le bouddhisme japonais la pure et abstraite doctrine du fondateur de la Bonne Loi. Le Protée de la fable grecque, ajoute-t-il, n'est pas plus insaisissable que la Bonne Loi dans ses métamorphoses parmi les peuples divers de l'Asie et de l'extrême Orient.

Toutes les accommodations y sont justifiées d'avance par cet adage familier au bouddhisme, qui semble avoir été le mot d'ordre de ses missionnaires :

« Tout ce qui s'accorde avec le bon sens ou avec les circonstances s'accorde avec la « vérité et doit servir de règle. »

A eux seuls, les temples de Kamakoura m'avaient fourni plus d'un exemple à l'appui de cette observation.

GARDIENS DU CIEL.

TEMPLE BOUDDHISTE A KAWASAKI.

CHAPITRE XVIII

LE BOUDDHISME AU JAPON

C'est une simple et touchante histoire que celle du Bouddha. Au sein des délices de la cour de Kapilavastou, le jeune prince Siddhârtha, héritier du trône, éprouve avec étonnement que les plus grands biens de la terre, ceux-là mêmes dont il jouit, ne lui donnent pas le bonheur. Jetant les yeux autour de lui, il est frappé des maux, des misères, de la dépravation qui empoisonnent la vie humaine. Chez toutes les créatures il rencontre le spectacle de la souffrance et de la mort. Il n'est pas jusqu'à la nature inanimée qui ne lui présente des tableaux de désolation.

S'adressant aux ministres de la religion, leurs dogmes ne lui offrent que des sujets d'effroi : les dieux mêmes, d'après les brahmanes, sont soumis à la loi de la transmigration. Quant aux hommes, chacun d'eux a déjà passé antérieurement par une multitude d'existences diverses, et, selon ses actions dans ce monde, il devra reprendre une forme supérieure ou descendre un échelon plus bas. Brahma, l'esprit universel, d'où toutes choses émanent, est aussi le terme fatal de toutes les existences. Mais qui pourra dire la longueur du voyage de tel être humain en particulier ? et qui prémunira le malheureux voyageur contre les embûches que les démons sèment jusque sous les pas des plus sages, issus des castes les plus pures ?

Siddhârtha prend une résolution suprême : « Je veux qu'en disparaissant d'ici-bas je ne sois plus sujet aux vicissitudes de la transmigration. Je trouverai la voie qui met un

terme à la naissance et à la mort, et, quand je l'aurai découverte, j'en ferai part au monde, j'enseignerai la loi de grâce pour tous [1]. »

Il avait alors vingt-neuf ans. Il se sépare de son père, de ses femmes, de ses enfants, visite les plus célèbres écoles des maîtres de la loi de Manou, et s'adonne pendant six années à l'étude des systèmes religieux, ainsi qu'aux exercices ascétiques des brahmanes; mais il arrive à la conviction que ce chemin n'est pas celui qui mène à l'intelligence accomplie.

Ce fut un peu plus tard, au sein de la retraite et de la méditation solitaire, qu'il se sentit tout à coup fixé sur les bases de sa doctrine. Depuis ce moment, il crut pouvoir se dire qu'il était enfin revêtu de la qualité de Bouddha, en pleine possession de la parfaite intelligence.

Il commença ses prédications à Bénarès, à l'âge de trente-six ans, parcourut le Béhar, revit la cité de Kapilavastou, et convertit à la vie religieuse ses trois femmes, son père et d'autres membres de sa famille.

Comme celle-ci portait le nom de Sâkya, c'est sous le surnom de Sâkyamouni, le solitaire des Sâkyas, que le Bouddha fut bientôt connu dans toute l'Inde centrale. Les luttes qu'il eut à soutenir contre les brahmanes mirent plus d'une fois sa vie en péril. Cependant il put exercer sa mission pendant plus de quarante années, sans lui donner d'autre appui que la sévérité de ses mœurs et la perfection de son savoir.

Lorsqu'il sentit sa fin approcher, le vénérable octogénaire fit de tendres adieux à ses compagnons d'œuvre, et, s'étant assis à l'ombre d'un bosquet de saras, il s'éteignit doucement, ne laissant autre chose au monde que sa dépouille mortelle, le souvenir de ses enseignements et l'effet de ses bons exemples.

L'an 543 avant Jésus-Christ, sept jours après la mort du Bouddha, un premier concile de ses sectateurs fixa les paroles du maître, car lui-même n'avait rien écrit. Sa doctrine, qui, dans son intention, n'avait eu d'autre but que d'opérer une réforme morale au sein du culte brahmanique, d'y substituer le règne du devoir à celui des dieux et la pratique du bien à celle de vaines cérémonies, devint, à son tour, un système dogmatique accompagné d'un culte superstitieux et idolâtre.

Le bouddhisme est aujourd'hui la principale religion de l'île de Ceylan, de l'empire Birman, des royaumes de Siam et d'Annam, du Tonkin, du Tibet, de la Tartarie, de la Mongolie, de la Chine et du Japon. Il a dominé quelque temps l'Inde entière, Java et d'autres îles de la Sonde; il subsiste encore au Cachemir et dans le Népaul. Le nombre de ses adhérents dépasse trois cents millions d'âmes : c'est un chiffre que n'atteint aucune autre religion du globe.

L'introduction du bouddhisme au Japon remonte à l'an 552 de notre ère.

A cette époque, Kin-Meï, le treizième Mikado, reçut du roi de Petsi en Corée, une statue du Sâkyamouni, ainsi que des livres, des bannières un baldaquin et d'autres objets destinés à l'usage du culte. Une lettre jointe à ces présents les accompagnait des recommandations suivantes :

[1] *Le Bouddha et sa religion*, par J. Barthélemy Saint-Hilaire. Paris, Didier et C^ie^, 1862.

UN TEMPLE BOUDDHISTE A NAGASAKI.

« Voici la meilleure de toutes les doctrines. Venue de l'Inde lointaine, elle nous révèle ce qui fut un mystère pour Confucius lui-même, et nous transporte dans un état final dont la félicité ne peut être surpassée. Le roi de Petsi la communique à l'empire du Mikado, afin qu'elle s'y répande et qu'ainsi s'accomplisse ce qui est écrit dans les livres du Bouddha : Ma doctrine s'étendra vers l'Orient. »

Aussitôt le Mikado consulta ses ministres sur l'accueil qu'il convenait de faire à la statue du grand Kami de l'Inde ? « Toutes les nations de l'Occident, répondit Inamé, vénèrent le Bouddha, pourquoi le Nippon lui tournerait-il le dos ? — Mais, objecta Wokosi, si nous allons rendre hommage à un Kami étranger, n'est-il pas à craindre que nous n'irritions les Kamis nationaux ? »

Alors le Mikado prononça souverainement cette sentence conciliante : « Il est juste et équitable d'accorder à l'homme ce que son cœur désire. Qu'Inamé révère l'image ! »

Celui-ci l'emporta et lui construisit une chapelle.

Cependant, une épidémie s'étant déclarée, on l'attribua au nouveau culte. La chapelle fut brûlée, et la statue jetée à la rivière.

La famille d'Inamé n'en demeura pas moins secrètement attachée à la doctrine étrangère.

Sous le règne de Bidats, successeur de Kin-Meï, le ministre Sogano, fils d'Inamé, présenta au Mikado un bonze venu de Sinra en Corée.

Le saint homme, prévenu des difficultés que rencontrerait l'introduction du bouddhisme dans un pays où la religion nationale unissait si intimement le peuple et le souverain, imagina un moyen de se rendre le Mikado favorable.

Aussitôt qu'il aperçut à la cour le petit-fils du Mikado, jeune garçon de six ans, dont la naissance avait eu quelque chose d'extraordinaire, il se prosterna aux pieds de l'enfant miraculeux et l'adora, en annonçant qu'il reconnaissait en lui l'incarnation d'un émule du Bouddha, un nouveau patron de l'empire, un futur propagateur de la lumière religieuse.

Le Mikado se laissa persuader de vouer cet enfant au sacerdoce et de confier son éducation au bonze coréen. Le reste se devine. Ce jeune garçon devint l'initiateur et le premier grand prêtre du bouddhisme dans l'empire du Japon. Il y est aujourd'hui révéré sous le nom de Sjô-Tok-Daïsi, le saint et vertueux prince héréditaire.

Loin de renier l'origine étrangère du nouveau culte, les Japonais se sont fait un devoir de la rappeler par divers symboles, tels que ces têtes d'éléphant que j'ai déjà citées parmi les ornements d'architecture des monuments bouddhistes, et jusqu'à des plants de palmiers, d'une petite espèce acclimatée au Japon, que l'on rencontre aux abords des temples, en souvenir de l'Inde.

Il leur était plus facile de témoigner, par certains signes extérieurs, de leur respect pour le berceau du Bouddha, que de conserver sans altération ce qui constitue l'essence même de sa religion, c'est-à-dire l'exacte tradition de sa vie, de sa personnalité, de ses enseignements.

Dans la légende japonaise, le Bouddha vient au monde d'une manière miraculeuse.

Aussitôt après sa naissance, il se place debout au milieu de la chambre, fait sept pas dans la direction de chacun des quatre points cardinaux, puis, montrant de sa main droite le ciel, et de sa main gauche le sol, il s'écrie : « Autour de moi, en haut et en bas, il n'y a rien qui puisse m'être comparé, ni aucun être qui soit plus digne de vénération ! »

C'est dans cette posture que l'enfant Bouddha est représenté, lorsqu'on célèbre sa naissance. Le huitième jour du quatrième mois, on se rend au temple pour arroser sa statuette d'une décoction d'herbes aromatiques, que les bonzes ont préparée dans une sorte de bénitier disposé aux pieds de l'image. Celle-ci reçoit ensuite les adorations des fidèles, et les plus dévots, pour terminer leurs exercices, s'arrosent de la même décoction et en boivent.

Du neuvième au quinzième jour du second mois, on fête le souvenir des méditations

BOUDDHA ENFANT.

du Sâkyamouni dans la solitude des forêts. C'est une semaine de retraite et de prédications, pendant laquelle les bonzes apprennent au peuple que l'éveil de la connaissance suprême dans l'âme du Bouddha fut en corrélation avec l'apparition d'une brillante étoile ; que le sage, parvenu à la pleine possession de la lumière, annonça pendant trente-sept jours le premier livre de la loi, pendant douze ans le second, trente ans le troisième, huit ans le quatrième, et un jour et une nuit le dernier, qui traite du nirwâna ou de l'anéantissement final.

Ils ajoutent que, durant les quarante-neuf années de son ministère, il fit tourner jusqu'à trois cent soixante fois la roue de la loi, image sous laquelle il faut entendre l'exposé complet de sa doctrine.

Le septième et dernier jour de la fête est consacré à la commémoration de la mort du Bouddha. Dans chacun des lieux de culte qui lui sont dédiés, on élève un cénotaphe

et les fidèles vont de temple en temple, rivalisant de zèle pour orner le saint tombeau.

C'est alors que l'on déroule dans le temple de Toôfoukzi, à Kioto, le célèbre tableau du Néhanzaô, peint par Toôdenzou. Au centre de cette grande toile, le Bouddha est représenté étendu sous les arbres de saras, plongé dans le repos de l'éternel néant. Le calme solennel de sa figure révèle que l'affranchissement de son intelligence est con-

BAPTÊME DU BOUDDHA.

sommé, que le sage est irrévocablement entré dans le nirwâna. Ses disciples, autour de lui, le contemplent avec une expression mêlée de regret et d'admiration. Les pauvres, les opprimés, les parias, pleurent l'ami charitable qui les a nourris des aumônes qu'il recueillait pour eux, et le consolateur dont la parole compatissante leur a ouvert les perspectives de la délivrance. Les animaux mêmes, la création entière s'émeut en voyant

réduit à l'état de cadavre celui qui respecta constamment la vie, sous toutes les formes qu'elle revêt dans la nature. Les génies de la terre, des eaux et des airs s'approchent avec respect, suivis des hôtes de leurs domaines, les poissons, les oiseaux, les insectes, les reptiles, les quadrupèdes de toutes sortes, jusqu'à l'éléphant blanc, degré suprême de la métempsycose brahmanique.

Cette composition, toute bizarre qu'elle est, n'en produit pas moins un effet puissant. Elle éveille je ne sais quelle mystérieuse sympathie et semble même exprimer une idée qui n'est pas étrangère au christianisme, savoir : celle d'une certaine solidarité établie entre l'homme et tous les êtres de la création terrestre.

Quant au sujet principal du tableau, je crois que l'on n'est pas encore tout à fait fixé sur le sens qu'il convient de lui attribuer. Faut-il se représenter le nirwâna, but suprême des aspirations bouddhistes, comme l'absorption de l'âme du juste dans la divine essence de l'esprit universel, ou doit-on réellement en faire le synonyme d'anéantissement ? La doctrine du Bouddha est très-obscure sur ce point. Cependant les autorités les plus respectables se prononcent en faveur de la dernière alternative. L'interprétation que M. E. Burnouf et M. Barthélemy Saint-Hilaire donnent du nirwâna bouddhiste se résume presque textuellement comme suit :

Le Bouddha prend pour point de départ de sa doctrine un fait incontestable, l'existence de la douleur dont l'homme est atteint, sous une forme quelconque, dans toutes les conditions sociales.

Recherchant les causes de la douleur, il les attribue aux passions, au désir, à la faute, à l'ignorance, à l'existence même.

Cela étant, la douleur ne peut avoir d'autre terme que la cessation de l'existence.

Mais il faut que cette fin, pour être réelle, soit le néant, le nirwâna. Il n'y a pas d'autre moyen de sortir du cercle des renaissances perpétuelles, de se soustraire définitivement à la loi des transmigrations. Ce composé d'âme et de corps, que l'on appelle l'homme, ne saurait être réellement délivré que par l'anéantissement absolu ; car pour peu qu'il restât le moindre atome de son âme, l'âme pourrait encore renaître sous une de ces apparences sans nombre que revêt l'existence, et sa libération prétendue ne serait qu'une illusion comme les autres. Le seul asile et la seule réalité, c'est le néant, car on n'en revient pas.

Si l'opinion que je viens de citer exprime réellement la pensée du réformateur indou, il faut convenir que le nirwâna bouddhiste dépasse, en horreur tragique, tout ce que les anciens ont imaginé sur le mystère de la destinée humaine. Cette conception est à la fois le dernier mot du désespoir et la plus haute exaltation de la volonté. En se proposant d'abolir la douleur par la suppression de l'existence, le Bouddha se place évidemment sur le terrain de l'athéisme, car il ne peut songer à atteindre son but qu'en faisant abstraction de l'idée d'un Être suprême. En même temps qu'il accueille la mort comme l'ange de la délivrance, il lui jette un souverain défi et se met à jamais à l'abri de son pouvoir, en détruisant dans leurs derniers germes les éléments d'une renaissance. Enfin, il trouve dans cette victoire négative, dans son anéantissement final, le moyen de se rendre

supérieur aux dieux mêmes, puisque ceux-ci demeurent soumis à la loi de la transmigration.

Le premier effet des prédications bouddhistes parmi les Japonais dut être de défrayer largement la curiosité de ces insulaires, questionneurs et musards autant que les Indous sont taciturnes et contemplatifs.

Quel vaste champ à explorer pour des esprits qui en étaient encore à leur premier voyage de découverte dans les régions de la métaphysique !

Comme ils n'éprouvaient d'ailleurs aucune impatience de se plonger dans le nirwâna, ils se préoccupèrent surtout de ce qui pouvait se passer entre la mort et l'extinction finale.

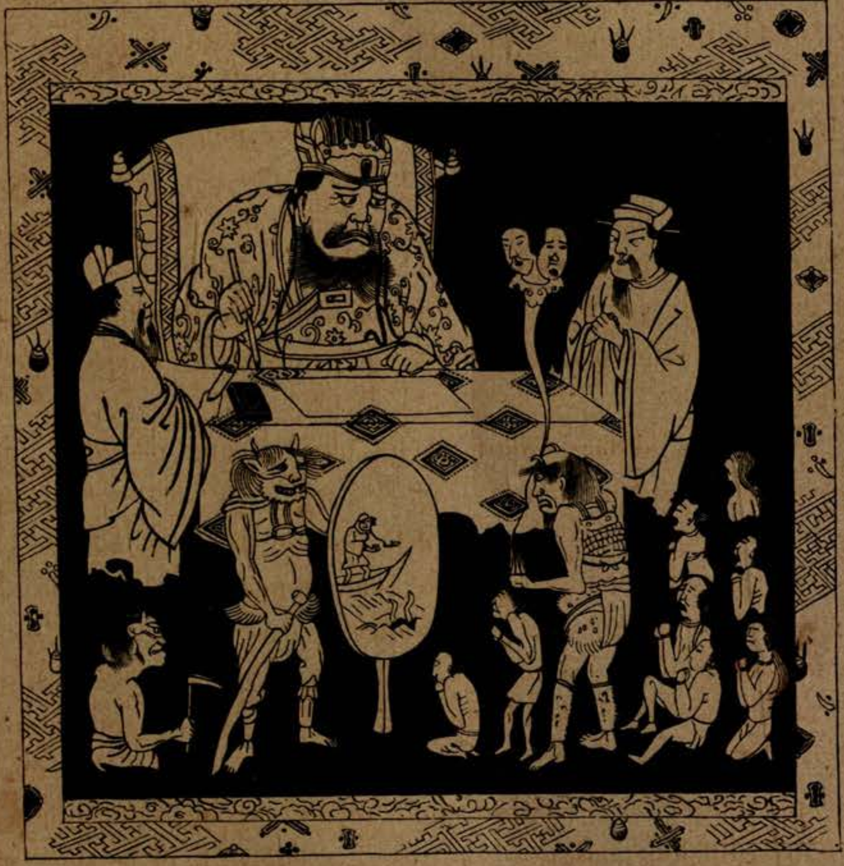

LE GRAND JUGE DES ENFERS.

Bientôt, les bonzes aidant, il y eut en circulation, dans les villes et les campagnes, un certain nombre d'idées convenues sur l'âme, la mort et la vie à venir, sans préjudice, bien entendu, de ce que l'on avait appris de ses pères touchant les anciens dieux et les vénérables Kamis nationaux.

L'âme de l'homme, disait-on, c'est comme une vapeur flottante, allongée, indissoluble, ayant la forme d'un têtard et un mince filet de sang qui va du sommet de la tête à l'extrémité de la queue. Si l'on y prenait garde, on la verrait s'échapper des maisons mortuaires à l'instant où le moribond rend le dernier soupir. En tout cas, il est facile de distinguer le craquement des châssis sur son passage. Où va-t-elle ? On n'en sait rien ; mais elle ne

manque pas d'être recueillie par les esprits servants du grand juge des enfers. Ils l'amènent devant son tribunal, et le juge la fait agenouiller devant un miroir qui lui retrace impitoyablement tout le mal qu'elle a commis.

C'est un phénomène qui parfois se reproduit sur la terre : un comédien de Yédo, qui s'était rendu coupable d'un meurtre, ne pouvait se regarder dans son miroir sans y rencontrer la face livide de sa victime.

Les âmes chargées de crimes errent, suivant la gravité du cas, dans l'un ou l'autre des dix-huit cercles concentriques de l'enfer.

APPARITION D'UNE FEMME NOYÉE.

Les âmes en voie de purification séjournent dans un purgatoire dont on leur ouvre le couvercle quand elles peuvent, sans crainte de rechute, reprendre le cours progressif de leur pèlerinage.

Enfin il est des âmes qui reviennent aux lieux qu'elles ont habités ou à l'endroit qui cache leur dépouille mortelle.

Cette jeune femme allait se livrer au sommeil; tout à coup elle tressaille et entrevoit une ombre au-dessus d'elle dans l'intérieur de la moustiquaire. Le mari, de son côté, accroupi près de la veilleuse, tombe à genoux, frappé de terreur, car s'il ne distingue pas l'apparition, il entend les sons plaintifs d'une voix bien connue, la voix mourante de sa

TENGOU, DÉMON DES SONGES.

première épouse, qu'il a empoisonnée pour faire place à la jeune femme qui était alors sa maîtresse.

Ailleurs, sur le sentier qui longe la rivière, au centre du grand marais, le voyageur attardé voit surgir deux pâles fantômes : c'est une jeune mère serrant son enfant dans ses bras; l'abandon et la misère ont poussé la malheureuse à commettre un double crime. Passant, va dire que chaque soir les deux victimes sortent des eaux profondes et se dressent en accusatrices contre le véritable auteur de leur mort!

Il existe même certaines solitudes, jonchées de décombres ensevelis sous les ronces et les plantes vénéneuses, où viennent errer non-seulement des âmes en peine, mais de hideux démons. Une légende uniforme s'attache à ces lieux sinistres. C'est là que s'élevait le castel d'un dynaste féodal dont la vie fut un tissu de violences et de cruautés. Enfin il a été surpris dans son repaire, et la vengeance des familles outragées s'est assouvie dans le sang et les flammes. La nuit il revient; il se rappelle comment il fut frappé, au moment de mettre la main à la garde de son épée; et, sur la place même où il tomba, il reste, glacé d'horreur, exposé sans défense aux imprécations de ses victimes et aux ricanements infernaux.

Les histoires de revenants, les contes effrayants, les livres illustrés d'estampes représentant l'enfer ou des apparitions de démons, se sont multipliés au Japon avec une telle profusion, que l'imagination populaire en est véritablement obsédée. Le patron de cette littérature, selon la mythologie nationale, c'est Tengou, le dieu des songes, génie ailé, burlesque, coiffé d'un éteignoir, armé d'une crosse d'or. Il conduit la sarabande nocturne de tous les objets, profanes ou sacrés, qui peuvent occuper les rêveries de l'homme. Même l'asile de la mort obéit à son appel brutal. Les candélabres inclinent en cadence leur tête percée de trous lumineux. Les tortues de pierre qui supportent les épitaphes emboîtent le pas lourdement; et les squelettes grimaçants, drapés dans leur linceul, se joignent à la ronde fantastique, en agitant autour d'eux, par mesure de prudence, le goupillon de papier qui chasse les mauvais esprits.

UN SENNIN, SAINT DU BOUDDHISME.

LE GRAND CHAPELET DE FAMILLE.

CHAPITRE XIX

LES BONZES

L'imagination se représente difficilement que plus d'un tiers de l'espèce humaine n'ait pas d'autre croyance religieuse que le bouddhisme, ce culte sans Dieu, cette religion du néant inventée par le désespoir.

On voudrait se persuader que les multitudes rangées sous sa domination ne comprennent pas la doctrine qu'elles professent, ou se refusent à en admettre les conséquences. Les pratiques idolâtres qui se sont implantées sur le tronc du livre de la Bonne Loi sembleraient en effet témoigner que celui-ci n'a pu ni satisfaire ni étouffer le sentiment religieux inné dans l'homme et constamment vivace au sein des peuples.

D'un autre côté, l'on ne saurait méconnaître l'influence de la philosophie de l'anéantissement final, dans un grand nombre de traits de mœurs de la vie japonaise. L'Irova, comme on l'a vu, enseigne aux enfants des écoles que la vie n'a pas plus de consistance qu'un songe, et qu'il n'en reste pas de trace. C'est avec la plus dédaigneuse indifférence que, parvenu à l'âge mûr, le Japonais sacrifiera sa vie ou celle de son

prochain pour la satisfaction de son orgueil ou de quelque futile ressentiment. Les meurtres et les suicides sont si fréquents au Japon, qu'il est peu de gentilshommes qui ne possèdent dans leur famille et ne se fassent un point d'honneur de pouvoir exhiber au moins un sabre ayant été trempé dans le sang.

Le bouddhisme cependant l'emporte à quelques égards sur les religions qu'il a détrônées. Cette supériorité relative, il la doit à la justesse de son point de départ, qui est l'aveu d'un besoin de délivrance, basé sur le double fait de l'existence du mal dans l'homme, ainsi que d'un état universel de misère et de souffrance dans le monde.

Les promesses du culte des Kamis se rapportaient à la vie présente. Les règles de la purification devaient préserver le fidèle des cinq grands maux, qui sont : le feu du ciel, la maladie, la pauvreté, l'exil et une mort précoce. Les pompes des fêtes religieuses avaient pour but la glorification des héros de l'empire. Mais dût le patriotisme être idéalisé jusqu'à la puissance d'un culte national, il n'en est pas moins vrai que ce sentiment naturel, si précieux et si respectable, ne suffit pas pour remplir l'âme et assouvir tous ses besoins. L'âme humaine est plus grande que le monde. Il lui faut une religion qui la détache de la terre. Le bouddhisme, en un certain sens, répondait à des aspirations de ce genre, jusqu'alors méconnues. Cette circonstance, à elle seule, expliquerait le succès avec lequel il s'est propagé au Japon et ailleurs par les seules armes de la persuasion. Toutefois on peut bien croire que ce n'est pas sous sa forme abstraite et philosophique qu'il est devenu si populaire, et rien ne le démontre mieux que son état actuel.

Le Japon a possédé, comme l'Inde, des ascètes amortis par les abstinences et perdus dans les abstractions; mais ils furent certainement en très-petit nombre, et le plus illustre d'entre eux était Indou d'origine.

C'est Boddhi-Dharma, le fondateur de la secte Sen-sjou. Il vint au Japon l'an 613 après Jésus-Christ. La légende le représente traversant le détroit de Corée, debout sur une des larges feuilles de l'arbre appelé « aschi », ou même, ce qui est moins probable, sur une simple tige de roseau. Il s'était préparé à sa mission par une retraite de neuf années consécutives, qu'il passa dans le temple coréen de Schâo-lin, accroupi sur une natte, et le visage invariablement tourné du côté de la muraille.

Le Bouddha avait recommandé à ses disciples l'exercice du dhyâna, c'est-à-dire la contemplation. Les bonzes, voulant réglementer la marche de la contemplation, firent du dhyâna une sorte d'échelle mystique à deux étages, divisés l'un et l'autre en quatre degrés. Pour franchir le premier échelon, l'ascète doit être détaché de tout autre désir que celui du nirwâna. Dans cette situation d'âme, il juge et il raisonne encore, mais il est à l'abri des séductions du mal; et le sentiment que ce premier pas lui ouvre la perspective du nirwâna, le jette dans une disposition extatique qui lui permet bientôt d'atteindre au second degré [1].

A ce second pas, la pureté de l'ascète reste la même; mais, en outre, il a mis de côté le jugement et le raisonnement, en sorte que son intelligence, qui ne songe plus aux choses et ne se fixe que sur le nirwâna, ne ressent que le plaisir de la satisfaction intérieure, sans le juger ni même le comprendre.

[1] M. Barthélemy Saint-Hilaire, *le Bouddha*.

Au troisième degré, le plaisir de la satisfaction intérieure a disparu ; le sage est tombé dans l'indifférence à l'égard même du bonheur qu'éprouvait tout à l'heure encore son intelligence. Tout le plaisir qui lui reste, c'est un vague sentiment de bien-être physique dont tout son corps est inondé. Il n'a point perdu cependant la mémoire des états par lesquels il vient de passer, et il a encore une conscience confuse de lui-même, malgré le détachement à peu près absolu auquel il est arrivé.

Enfin, au quatrième degré, l'ascète ne possède plus ce sentiment de bien-être physique, tout obscur qu'il est; il a également perdu toute mémoire; bien plus, il a même

BODDHI-DHARMA.

perdu le sentiment de son indifférence, et désormais, libre de tout plaisir et de toute douleur, quel qu'en puisse être l'objet, soit au dehors, soit au dedans, il est parvenu à l'impassibilité, aussi voisine du nirwâna qu'elle peut l'être durant cette vie.

C'est alors qu'il est permis à l'ascète d'aborder le second étage du dhyâna, les quatre régions superposées du monde sans formes. Il entre d'abord dans la région de l'infinité en espace.

De là il monte un degré nouveau, dans la région de l'infinité en intelligence.

Parvenu à cette hauteur, il atteint une troisième région, celle où il n'existe rien.

Mais, comme dans ce vide et ces ténèbres on pourrait supposer qu'il reste du moins

encore une idée qui représente à l'ascète le néant même où il se plonge, il faut un dernier et suprême effort, et l'on entre dans la quatrième région du monde sans formes, où il n'y a plus ni idées, ni même une idée de l'absence d'idées.

Tels sont les mystiques exercices de la contemplation bouddhiste, et Boddhi-Dharma en fut le promoteur au Japon.

Les autres apôtres, ses successeurs, marchèrent sur les traces du Bouddha de la même manière, c'est-à-dire en substituant, chacun dans son genre, les pratiques extérieures à la spontanéité de la piété et à l'activité de l'intelligence.

Le maître avait dit à ses disciples : « Allez, hommes pieux, cachant vos bonnes œuvres et montrant vos péchés ! » Les bonzes instituèrent des processions de pénitents.

La mansuétude était l'un des traits dominants du caractère de Sâkyamouni. Sa pitié s'étendait à tous les êtres de la création.

RÉFECTOIRE D'UNE BONZERIE.

Quand sa doctrine se répandit parmi les Japonais, ceux-ci se faisaient déjà une loi de ne manger de la chair d'aucun animal domestique : cet usage avait, entre autres effets économiques, l'avantage de prévenir le renchérissement du buffle, qui, dans les pays de rizières, est absolument indispensable aux plus pauvres cultivateurs. Bientôt certaines sectes bouddhistes allèrent jusqu'à proscrire toute autre nourriture que les aliments tirés du règne végétal.

Sâkyamouni recommandait de s'abstenir non-seulement du mensonge et des propos nuisibles, mais encore de toute parole oiseuse. Le silence fut mis au nombre des vœux monastiques.

De même l'abnégation, la pureté des mœurs, la patience, la persévérance, se traduisirent en ordonnances réglant, dans les plus minutieux détails, le costume, la nourriture, l'emploi des heures du jour et de la nuit, des diverses communautés de conventuels.

Parce que le Bouddha s'était montré infatigable à solliciter la commisération des riches en faveur de toutes les infortunes, on organisa des confréries de moines mendiants.

Parce qu'il avait déclaré qu'on le trouverait non moins bien disposé envers les hommes méprisés de la société qu'envers ceux que l'on respecte, et qu'il exposerait la loi aux ignorants comme aux savants, on fit de l'ignorance une vertu cardinale.

Tandis que chez le réformateur indou la connaissance s'alliait à la foi, cette dernière vertu, au jugement des bonzes, dispensa de toutes les autres : « A l'exception de la secte Sen-sjou, » écrit un auteur japonais, « nos bonzes tendent à maintenir le peuple et surtout le campagnard dans une profonde ignorance. Ils disent que la foi aveugle suffit pour conduire à la perfection. »

Le grand prêtre Foudaïsi, qui vint de la Chine avec ses deux fils, Fousjoo et Fouken, inventa un procédé mécanique propre à dispenser les bonzes de faire tourner la roue de la loi selon le sens consacré dans le langage mystique du bouddhisme, tout en leur permettant d'accomplir à la lettre cette opération. Il construisit le rinzoo, sorte de lutrin mobile tournant sur un pivot, et y déploya les rouleaux des livres sacrés. Ses adeptes recevaient de sa part, d'après le degré de leur dévotion, l'autorisation de faire faire au rinzoo un quart de tour, un demi-tour, trois quarts de tour ; l'on obtenait très-rarement la faveur du tour entier, car c'était un acte aussi méritoire que si l'on eût récité d'un bout à l'autre tous les livres de la loi.

Les bonzes Sinran, Nitziten et une trentaine d'autres se sont fait un nom comme fondateurs de sectes, dont chacune se distingue par quelque particularité plus ou moins digne de rivaliser avec l'ingénieuse invention de Foudaïsi.

C'est ainsi que certaine confrérie a le monopole de l'exploitation du grand chapelet de famille. Il faut savoir que le chapelet bouddhiste ne peut déployer sa vertu que si on le défile correctement; or rien ne garantit que, dans une famille nombreuse, il ne se commette des erreurs dans l'usage du rosaire : de là l'inefficacité qu'on lui reproche quelquefois. Au lieu de récriminer en cas pareil, le parti le plus sage consiste à faire venir à domicile un bonze du grand chapelet, pour remettre les choses en bon point. Il s'empresse d'accourir avec son instrument, qui offre à peu près les dimensions d'un honnête serpent boa ; il le dépose entre les mains de la famille agenouillée et rangée en cercle, tandis que lui, placé devant l'autel de l'idole domestique, dirige l'opération au moyen d'un timbre et d'un petit marteau. Au signal donné, le père, la mère, les enfants entonnent de tous leurs poumons les prières convenues. Les petits grains, les gros grains, les coups de marteau se succèdent avec une régularité cadencée, entraînante. La ronde du chapelet s'anime, les cris deviennent passionnés, les bras et les mains obéissent avec la précision d'une machine, la sueur ruisselle, les corps s'engourdissent de fatigue. Enfin la cérémonie terminée laisse tout le monde haletant, épuisé, mais rayonnant de bonheur, car les dieux intercesseurs doivent être satisfaits !

Le bouddhisme est une religion flexible, conciliante, insinuante, s'accommodant au génie et aux usages des peuples les plus divers. Dès leur début au Japon, les bonzes surent se faire confier des châsses et même de petites chapelles de Kamis pour les garder

dans l'enceinte de leurs sanctuaires. Ils s'empressèrent d'ajouter à leurs cérémonies des symboles empruntés à l'ancien culte national ; enfin, pour mieux confondre les deux religions, ils introduisirent dans leurs temples, à la fois des Kamis revêtus de titres et d'attributs de divinités indoues, et des divinités indoues transformées en Kamis japonais. Il n'y avait rien d'inadmissible dans de pareils échanges, qui s'expliquaient tout naturellement par le dogme de la transmigration. Grâce à cette combinaison des deux cultes, à laquelle on a donné le nom de Rioobou-Sintoo, le bouddhisme est devenu la religion dominante du Japon.

UN SENNIN, SAINT DU BOUDDHISME.

A l'envisager superficiellement, il semblait ne faire autre chose que d'ajouter sa sanction aux anciens souvenirs nationaux, et de nouveaux objets de vénération à ceux dont s'alimentait la dévotion des masses.

Ce fut d'abord le grand Bouddha de l'Inde, auquel on éleva ces statues colossales dont le Daïboudhs de Kamakoura offre le type le plus accompli.

On personnifia ensuite l'idée japonaise d'une divinité suprême dans l'image fantastique d'Amida, que l'on représente sous neuf formes différentes, symbolisant ses incarnations et ses perfections essentielles : l'une de ces dernières s'exprime par l'emblème d'une tête de chien.

Parmi les dieux auxiliaires qui servent d'intermédiaires aux hommes pour s'approcher de l'Être suprême, la faveur du peuple japonais se porta principalement sur Quannon, qui possède à Yédo le temple le plus fréquenté de cette capitale, et à Kioto le fameux temple des 33,333 génies (prononcez en japonais : Sanman Sansin Sanbiak Sansin Santaï). Cette divinité repose sur une fleur de lotus, la jambe gauche repliée sous le corps ; elle est coiffée d'un voile qui descend sur ses épaules et ornée d'un collier qui tombe sur sa poitrine. L'idole colossale de la Quannon de Kioto n'a pas moins de quarante-six bras, chargés de toutes sortes d'attributs qui attestent sa puissance.

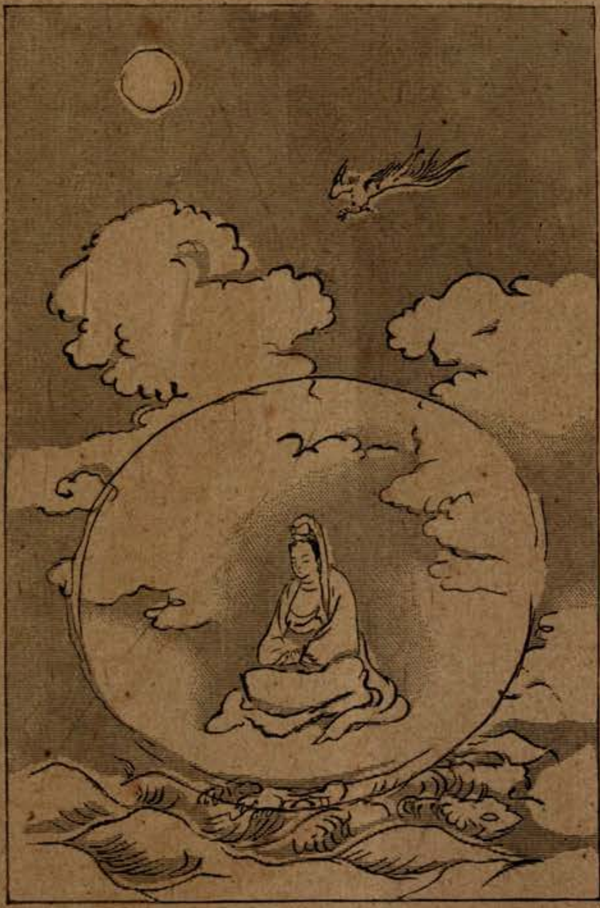

LA REINE DU CIEL.

On adore dans les Bosats des êtres divins et secourables, assis comme la Quannon sur une fleur de lotus, la tête ceinte d'un ruban qui descend sur les épaules, et la main droite portant un lis ou un lotus.

Au-dessous d'eux sont les Arhans, qui ont accompli depuis des milliers d'années le cycle de la métempsycose ; les Gonghens, divinités qui renaissent encore sous la forme humaine ; les Dsizoo, les Foutoo, et d'autres qu'il est superflu d'énumérer. Le bouddhisme a d'ailleurs divinisé les dix-huit principaux disciples de Sâkyamouni, les Rakans ; les plus illustres apôtres de sa doctrine, les Sennins ; et la foule de ses martyrs, les Mioôdzins : chacun de ces personnages est accompagné d'un attribut qui le

caractérise, en sorte que l'on distingue parmi eux le saint au tigre, à la tortue, au chevreau, à la grue, à l'écrevisse, au dragon, au bambou, à l'iris, à la cascade... Mais ce n'est pas encore tout : le bouddhisme a imaginé la reine du ciel, les gardiens du ciel, dont quelques-uns figurent aussi comme gardiens des temples ; puis les rois de la terre, les rois de l'enfer, les génies bienfaisants, les génies vengeurs ; il a mis à côté de l'ancienne divinité japonaise du soleil les dieux de la lune, des planètes, des signes du zodiaque, les génies de la pluie, du vent, du tonnerre ; enfin il a donné de célestes patrons aux médecins, aux soldats, aux palefreniers, aux chasseurs, à toutes les classes et à toutes les professions sociales.

LE PATRON DES ARMES.

Parmi cette multitude d'images, graves ou fantastiques, que le bouddhisme déroule devant nos yeux, il n'est pas toujours facile de faire la part de celles qui lui appartiennent en propre. Quelques-unes, avant sa venue, étaient sans doute déjà populaires au Japon.

Peut-être doit-on ranger dans cette catégorie le dieu des vents, Fûten, et celui du tonnerre, Raïden.

Le premier, dans la mythologie chinoise, est surchargé d'attributs empruntés au cerf, au moineau, au léopard ; dans le Japon, il ne possède qu'une outre, comme Éole ; mais la symbolique japonaise se montre supérieure à la grecque, en ce que Fûten apparaît suspendu dans les airs, la tête échevelée et l'outre posée sur ses épaules : comme elle a deux

ouvertures, il serre de chaque main le col de l'une et de l'autre, les faisant ainsi jouer à volonté, dans une attitude et avec une expression qui ne sont pas dépourvues d'un certain mérite pittoresque.

Quant à Raïden, le dieu du tonnerre et des éclairs, il faut convenir qu'il est infiniment moins majestueux que le Jupiter Olympien. C'est un démon grotesque, qui, porté sur les nuées, s'en va, un maillet dans chaque main, battant une demi-douzaine de cymbales disposées en cercle autour de sa tête.

Il plane aussi beaucoup d'incertitude sur l'origine des nombreux animaux fantastiques de la mythologie japonaise. Je ne mentionnerai que ceux auxquels se rattache quel-

FÛTEN, LE DIEU DES VENTS.

que intérêt artistique. Deux quadrupèdes cornus, Hino-woo et Midsou-no-woo, génies du feu et de l'eau, paraissent appartenir au culte des Kamis. Le Foò, sorte de phénix, doit s'y être introduit de la Chine. Le Kirin a une tête de licorne, des pieds de cerf, un corps de cheval. Son apparition, prompte comme l'éclair, car ses pieds effleurant le sol n'y fouleraient pas même un ver, présage la naissance d'un sésin, c'est-à-dire d'un génie bienfaisant, tel que Sàkya, Dharma, Sjôtokdaïsi. Le Koma-inou fut apporté, dit-on, de la Corée par l'impératrice Zingou. Cet animal, qui tient du chien et du lion, pourrait être une réminiscence du lion des cavernes. On en voit deux très-beaux exemplaires, taillés dans le granit, sur l'esplanade du temple de Kami-Hamayou à Simonoséki.

Le Dria ou Dsja, dragon à six serres, est d'ailleurs semblable au dragon impérial

chinois, qui en a cinq. Il orne les frises et les chapiteaux de certains temples, ainsi que des palais du Taïkoun et des grands daïmios.

Le Tats-maki est la terreur des bonnes gens. Cet immense dragon hante le plus ordinairement les cavernes du fond de la mer; mais parfois il remonte à la surface, et, s'élançant tout à coup vers le ciel, les perturbations qu'il occasionne dans l'atmosphère produisent le redoutable phénomène connu sous le nom de typhon.

Enfin, l'on appelle Mooki une tortue ayant la tête du chien et traînant sur ses pas une longue et large queue de mousses marines flottantes. Il en existe de si vieilles, s'il faut s'en rapporter à la légende, qu'il a crû sur leur carapace des rochers, des arbres et des perles.

RAÏDEN, LE DIEU DU TONNERRE.

Dans les temps de ferveur du bouddhisme, au septième et au huitième siècle, les bonzes mettaient eux-mêmes la main à l'œuvre quand il s'agissait de construire un temple ou de l'orner de tableaux et de statues.

Mais si l'art indigène leur est redevable de quelques progrès, particulièrement dans la sculpture et l'architecture, on ne saurait dire beaucoup de bien de leurs productions littéraires. Que l'on se figure, en effet, ce que doivent être des élucubrations monastiques, en des milliers de volumes, sur le lotus de la Bonne Loi, sur les vingt-huit subdivisions de la contemplation, sur les douze gloires du Bouddha et les vies miraculeuses des innombrables ascètes, saints et martyrs de sa religion. Le vrai mérite d'une pareille lit-

térature, c'est d'être absolument illisible en dehors du monde tout à fait à part qui compose la population des bonzeries, ou qui forme la clientèle régulière de ces établissements.

Il y a pourtant un titre de gloire que l'on ne manque pas de revendiquer, à l'occasion, en faveur des bonzeries japonaises : deux ou trois d'entre elles ont été anciennement le foyer de laborieuses recherches et de patients essais qui, n'ayant peut-être d'autre mobile, dans l'origine, qu'un simple attrait de curiosité, ont fini par aboutir à des découvertes d'une grande valeur sociale.

LE TATS-MAKI OU DRAGON DES TYPHONS.

A une époque où l'on ne se servait encore que de caractères chinois pour écrire en langue japonaise, un lettré de la secte de Youto, nommé Kibiko, imagina d'abréger les formes compliquées de ces gros caractères carrés, pour les réduire à quarante-sept éléments simples, aisés à reconnaître et invariables. Ce syllabaire, dont on fit dès lors usage pour les notes, les gloses, les explications interlinéaires, se nomme le Katakana.

Mais le bonze Kokaï, qui naquit l'an 755 et fut le fondateur de la secte de Singousjou, alla plus loin encore dans la voie de la simplification des signes chinois. Il en choisit pareillement quarante-sept, propres à représenter des syllabes japonaises ; il les dépouilla de leur valeur figurative ou métaphorique, leur adapta, parmi les divers styles

de l'écriture chinoise, la forme la plus cursive, et composa ainsi le syllabaire que l'on appelle l'Hirakana. C'est celui qu'emploient les femmes, les gens du peuple et les lettrés eux-mêmes pour écrire les choses les plus ordinaires et composer des ouvrages de littérature légère, tels que des romans, des chansons et des comédies [1].

Toutes les femmes japonaises apprennent donc dans leur enfance le syllabaire hirakana, et c'est le seul qui leur soit enseigné.

UN MIRACLE BOUDDHISTE : BONZE BRAVANT LA DÉCAPITATION.

Les hommes doivent aussi le posséder, mais en outre ils apprennent le katakana, et les lettrés y ajoutent la connaissance d'un nombre plus ou moins considérable de signes chinois.

[1] Abel de Rémusat, *Explication des Syllabaires japonais*, servant d'introduction aux *Éléments de la Grammaire japonaise* du P. Rodriguez, 1825.

Il résulte de cette sage combinaison que les hommes peuvent toujours lire l'écriture des femmes, mais que les femmes ne sont en état de lire l'écriture des hommes que lorsque ceux-ci daignent employer le syllabaire hirakana.

C'est d'ailleurs une malice dont le bon père Kokaï est tout à fait innocent.

Aussi les deux sexes s'accordent-ils à lui vouer une reconnaissance sans mélange et justement méritée.

De toute l'armée des saints du bouddhisme, il n'en est pas un qui soit plus universellement respecté.

L'instinct populaire ne s'est pas trompé en mettant au-dessus de tous les thaumaturges de la légende le modeste inventeur de l'écriture cursive.

D'un bout à l'autre de l'empire on lui rend les honneurs divins, sous le titre de Kobodaïsi, le grand maître de la religion infinie.

LE PATRON DE L'ÉQUITATION.

UN JUGE D'INSTRUCTION.

CHAPITRE XX

TAÏKOSAMA

Les guerres civiles qui ont entraîné la ruine de Kamakoura offrent peu d'intérêt en elles-mêmes. L'empire du Japon présente, du quatorzième au seizième siècle, le spectacle d'une anarchie croissante, qui menace de remettre en question l'œuvre de centralisation politique inaugurée par Yoritomo.

Au sein même du daïri, une querelle domestique force le souverain légitime d'abandonner Kioto à son compétiteur, et, pendant soixante ans environ, six Mikados, successivement, occupent par usurpation le trône pontifical, tandis que les vrais petits-fils du Soleil doivent se résigner à tenir leur cour à Yosimo, bourgade située au Midi de la capitale, dans la province de Yamato. Enfin un arrangement de famille met un terme à ce scandale public, et le cent-unième Mikado, celui du Sud, reprend possession de son siége dans la cité sainte et restaure solennellement la fiction de sa souveraineté théocratique.

D'un autre côté, le pouvoir des Siogouns est l'objet de rivalités ardentes qui, pour se satisfaire, promènent le fer et le feu tour à tour à Kioto et à Kamakoura, et ne reculent pas même devant le fratricide.

Les seigneurs féodaux profitent de la confusion générale pour tenter encore une fois de s'affranchir de leur relation de vasselage envers la couronne ou ses lieutenants.

Lorsque, l'an 1582, le Siogoun Nobonnanga fut surpris et massacré avec toute sa famille dans son propre palais, l'empire sembla toucher à sa dissolution.

Il fut sauvé par un aventurier qui, simple fils d'un paysan, avait débuté au service du Siogoun en qualité de palefrenier. Son caractère grave et taciturne, mûri par les vicissitudes d'une jeunesse vagabonde, attira sur lui l'attention de son nouveau maître. Souvent on le voyait près des stalles de ses chevaux, accroupi à la manière des gens de sa classe, les bras étendus sur ses genoux, l'esprit plongé dans une profonde rêverie. Nobounanga

LE BÊTO FAXIBA.

lui ouvrit la carrière des armes. L'ancien palefrenier, devenu le général Faxiba, se signala par des actions d'éclat qui lui firent conférer le rang de daïmio. A la mort de son bienfaiteur, il se chargea de le venger et commanda, sous le nom de Fidé-Yosi, les troupes envoyées dans les provinces des grands vassaux qui s'étaient révoltés.

Deux ans lui suffirent pour comprimer la rébellion. Son retour à Kioto fut un véritable triomphe. Le Mikado le revêtit solennellement du premier titre du daïri, celui de Quamboukou, et le proclama son lieutenant général.

Alors Fidé-Yosi porta ses armes sur un autre champ de désordre. Chacune des

mille divinités de la mythologie bouddhiste s'était fait sa place au Japon. Elle y possédait des temples, des statues, des confréries monastiques. Les bonzes, les religieux, les nonnes, abondaient dans tout l'empire, et principalement dans le Centre et le Sud du Nippon. Chaque couvent rivalisait d'industrie avec ses voisins pour se procurer la plus grasse clientèle. Peu à peu cependant la concurrence devint si effrénée, que la jalousie, l'aigreur, la haine enfin envenima les rapports mutuels de certains ordres puissants et ambitieux. Des invectives on passa aux voies de fait. La police impériale se jeta au

GRAND PRÊTRE BOUDDHISTE SE FAISANT ADORER.

travers des premières mêlées de têtes tonsurées ; mais bientôt elle fut hors d'état d'opposer une digue au torrent. Des bandes de furieux en froc et en soutane, armés de bâtons, de piques, de fléaux, se ruaient pendant la nuit sur les propriétés de la confrérie qui leur portait ombrage ; ils ravageaient tout ce qu'ils rencontraient sur leurs pas, maltraitaient, tuaient ou dispersaient les conventuels victimes de leur guet-apens, et ne se retiraient qu'après avoir mis le feu aux quatre coins de la bonzerie. Mais tôt ou tard les agresseurs, assaillis à leur tour à l'improviste, subissaient le même traitement. Six fois, dans le cours du douzième siècle, les moines du couvent sur le Yéïsan brûlèrent la bonzerie de Djensjôsi ; deux fois les moines de cette dernière bonzerie réduisirent en cendres le couvent du Yéïsan.

Des scènes analogues se répétèrent sur divers points du Nippon. Pour protéger leurs couvents contre un coup de main, de riches prieurs les convertirent en forteresses. Leur audace s'accrut de l'impéritie du gouvernement. Des confréries ennemies se rencontrèrent en armes aux abords des temples qu'elles possédaient dans la capitale. Une partie du daïri fut saccagée, en 1283, à la suite de l'une de ces échauffourées. Un incendie allumé dans un temple de Kioto, en 1536, se communiqua aux quartiers avoisinants et occasionna un immense désastre. Les efforts du Siogoun Nobounanga pour remettre à l'ordre une confrérie insurgée échouèrent contre les retranchements derrière lesquels elle lui opposa résistance.

CÉRÉMONIES FUNÈBRES : LE BONZE DES DERNIERS SACREMENTS.

Fidé-Yosi résolut d'en finir une fois pour toutes avec les moines et leurs querelles. Il surprit et occupa militairement les bonzeries les plus remuantes, en rasa les défenses, fit déporter dans des îles lointaines les conventuels qui s'étaient rendus coupables d'atteintes à la paix publique, et soumit tout le clergé japonais, indistinctement, à la surveillance d'une police active, sévère, inexorable.

Il statua que désormais les bonzes seraient de simples usufruitiers des terres qu'ils possédaient, tandis que le gouvernement en aurait la nue propriété et s'en réserverait la libre et entière disposition.

Enfin il ordonna aux dignitaires du clergé, tant régulier que séculier, de se renfermer strictement, eux et leurs subordonnés, dans le cercle de leurs attributions religieuses. C'est une loi dont les prêtres japonais ne se sont plus départis.

A l'intérieur de leurs bonzeries, ils officient à l'autel, sous les yeux du peuple, dans le sanctuaire qu'un jubé sépare de la foule. Ils ne s'adressent à celle-ci que par la voie de la prédication, et aux seuls jours de fête spécialement consacrés à cet exercice.

Il ne leur est permis de faire des processions qu'à certaines époques de l'année, et avec le concours des officiers du gouvernement préposés aux pompes publiques.

Quant à leur rôle pastoral, il a été resserré dans de telles limites, que je ne trouve vraiment qu'un mot pour le caractériser, et c'est, dans toute sa trivialité, celui de croque-mort. Les bonzes, en effet, sont chargés d'accomplir les cérémonies sacramentelles dont les Japonais de n'importe quelle secte ont coutume d'accompagner les derniers instants des moribonds. Ce sont eux qui conduisent les cortéges funèbres et qui pourvoient, selon le vœu des parents du défunt, à l'inhumation ou à la combustion de son cadavre, ainsi qu'à la consécration et à l'entretien de son tombeau.

Mais autant on leur abandonne sans réserve tout ce qui est du domaine de la mort, autant la police exerce de vigilance sur leurs rapports avec la société. La plupart des

CÉRÉMONIES FUNÈBRES : SERVICE MORTUAIRE AU TEMPLE.

prêtres séculiers sont mariés et en relations familières avec un petit cercle de proches et de voisins. La répression des délits qu'ils peuvent commettre n'en est que plus rigoureuse.

J'ai vu, sur la principale place de marché de Yokohama, un vieux bonze qui y fut exposé pendant trois jours consécutifs, à genoux, en plein soleil, sur un mauvais paillasson : il tenait en main un petit mouchoir de crépon dont il se servait pour essuyer la sueur qui ruisselait de sa tête chauve. Un écriteau, planté à quelques pas en avant, apprenait à la foule que ce misérable, s'étant livré à la pratique clandestine de la médecine, et même ayant abusé de l'une de ses patientes, la justice du Taïkoun venait de le condamner à la déportation à vie, précédée de la peine de l'exposition publique.

L'an 1586, peu de temps après que Fidé-Yosi eut mis fin aux troubles monastiques de l'empire, des nouvelles étranges fixèrent ses regards sur l'île de Kiousiou.

A cette époque le commerce du Japon avec les ports des archipels et du continent

asiatiques n'était soumis à aucune entrave. Le prince de Boungo, qui, une quarantaine d'années auparavant, avait recueilli les aventuriers portugais jetés par la tempête sur les côtes de sa province, s'était empressé de leur fournir les moyens de retourner à Goa, en les invitant à lui expédier chaque année un vaisseau chargé de marchandises appropriées au marché indigène.

Ainsi se fondèrent et se développèrent en toute liberté les relations du Portugal avec le Japon.

Dans l'un de ses premiers voyages, le vaisseau portugais, au moment de mettre à la voile pour Goa, donna secrètement asile à un gentilhomme japonais nommé Hansiro, qui avait commis un homicide.

L'illustre jésuite François-Xavier, tout nouvellement débarqué à Goa, entreprit l'instruction religieuse du fugitif japonais et lui administra le baptême.

En 1549, une première mission des jésuites s'installait dans l'île de Kiousiou, sous la direction de saint François-Xavier lui-même et avec l'aide de Hansiro.

Un mouvement de surprise et de sainte terreur saisit d'abord les missionnaires, lorsqu'ils rencontrèrent au Japon tant d'institutions, de cérémonies et d'objets de culte presque tout à fait semblables à ceux qu'ils venaient y apporter. Sans prendre garde à l'antiquité du bouddhisme, ils s'écrièrent que cette religion ne pouvait être qu'une contrefaçon diabolique de la véritable Église.

Cependant ils ne tardèrent pas à découvrir qu'il y avait moyen de tirer quelque profit de la circonstance dans l'intérêt de leur propagande. Rien dans la doctrine du bouddhisme ne s'oppose à l'admission de Jésus au nombre des bouddhas qui, durant la suite des siècles, sont apparus sur la terre. Il n'y avait pas non plus de difficulté insurmontable à donner à la Vierge la prééminence sur les reines du ciel de l'ancien Panthéon. En un mot, le culte dominant fournissait tout au moins d'utiles points de contact et toutes sortes de prétextes ou de bonnes occasions pour entrer en matière.

Quoi qu'il en soit, cette première mission eut un succès prodigieux, et ce qui s'est passé dès lors autorise même à croire que, grâce au zèle apostolique et à la puissance de persuasion de saint François-Xavier, il s'opéra dans toutes les classes de la société japonaise de nombreuses et sincères conversions au christianisme.

Quelques hauts dignitaires du bouddhisme en conçurent des inquiétudes pour leur religion, et portèrent aux pieds du daïri leurs très-humbles remontrances :

« Combien, leur demanda le Mikado, estimez-vous qu'il existe de sectes dans mes États ?

— Trente-cinq, lui répondirent-ils instantanément.

— Eh bien, celle-ci fera la trente-sixième, » répliqua le jovial empereur.

Le Siogoun Fidé-Yosi envisagea la question sous un autre point de vue.

Frappé de la circonstance que les missionnaires étrangers s'appliquaient non-seulement à répandre leurs doctrines parmi le peuple, mais à gagner la faveur des grands vassaux de l'empire, et que les tendances anarchiques de ces derniers puisaient un mystérieux aliment dans leurs relations avec ces prêtres, il découvrit que ceux-ci

relevaient d'un souverain pontife portant une triple couronne et pouvant à son gré déposséder les plus grands princes, distribuer à ses favoris les royaumes de l'Europe, et disposer même des continents nouvellement découverts.

Il réfléchit que déjà les émissaires de ce redoutable dominateur de l'Occident s'étaient créé un parti à la cour du Mikado, et avaient fondé une maison dans sa capitale ; que l'ancien Siogoun Nobounanga s'était ouvertement montré leur protecteur et leur ami, et que dans son propre palais, à lui, Siogoun en charge, il avait lieu de croire qu'il se tramait de ténébreuses intrigues parmi l'entourage de son jeune fils, héritier présomptif de son pouvoir.

LE SUPPLICE DU FEU.

Fidé-Yosi communiqua ses observations et ses craintes à un serviteur expérimenté qu'il avait déjà chargé des missions les plus délicates. Le sombre et profond génie de ce confident, devenu célèbre dans l'histoire du Japon sous le nom d'Iyéyas, s'appliqua sans relâche à sonder la gravité du danger. Une ambassade de chrétiens japonais, dirigée par le P. Valignani, supérieur de l'ordre des jésuites, était en route pour Rome. Iyéyas fournit à son maître la preuve que les princes de Boungo, d'Omoura et d'Arima avaient écrit, à cette occasion, à l'empereur spirituel des chrétiens, le pape Grégoire XIII, des lettres dans lesquelles ils déclaraient se jeter à ses pieds et

l'adorer comme leur seigneur suprême, en sa qualité de seul et unique représentant de Dieu sur la terre.

Le Siogoun contint son exaspération, mais ce fut pour rendre sa vengeance d'autant plus éclatante. Il employa près d'une année à organiser avec son favori le coup qu'il méditait. Enfin, au mois de juin 1587, ses troupes sont à leur poste, réparties dans les provinces suspectes de Kiousiou et de la côte méridionale du Nippon, et en état de réprimer toute tentative de résistance. Aussitôt, le même jour, d'un bout à l'autre de l'empire, on affiche un édit du Siogoun par lequel celui-ci ordonne, au nom et comme

LE SUPPLICE DU PUITS.

lieutenant du Mikado, la suppression du christianisme dans un délai de six mois, en prescrivant, comme mesures d'exécution, que les missionnaires étrangers soient bannis à perpétuité, sous peine de mort ; que leurs écoles soient immédiatement fermées, leurs églises rasées, les croix abattues partout où elles se trouvent ; et que les indigènes convertis abjurent la nouvelle doctrine entre les mains des officiers du gouvernement.

En même temps, pour constater l'accord des deux pouvoirs, le Mikado fait une visite solennelle à son lieutenant, tandis que celui-ci, pour récompenser les services de son fidèle Iyéyas, l'élève au rang de son premier ministre et l'institue gouverneur de huit provinces.

Toutes les mesures prévues par l'édit du Siogoun s'accomplirent ponctuellement, à l'exception d'une seule, et c'était précisément celle qui, dans l'esprit de l'ancien palefrenier, devait lui causer le moins d'embarras. A sa profonde stupéfaction, les chrétiens indigènes de toute classe, de tout sexe, de tout âge, refusèrent absolument d'abjurer.

Il frappa dans leurs biens ceux qui possédaient des terres, et enrichit ses officiers de leurs dépouilles. D'autres furent mis en prison ou exilés dans les îles de déportation. Ces exemples de rigueur ne produisirent aucun effet.

La peine capitale menaça les récalcitrants. Ils présentèrent leurs têtes au sabre des bourreaux avec une résignation jusqu'alors inconnue. Souvent le témoignage qu'ils rendaient de leur foi leur attirait les sympathies de la foule.

On varia les supplices. On alluma des bûchers, comme l'Inquisition portugaise le faisait à Goa. La crucifixion aussi fut la part d'un grand nombre de victimes.

Au Japon, l'on attache le patient à une croix à quatre branches ; ses deux bras sont étendus sur les deux branches supérieures et ses jambes sur les branches inférieures. On le laisse exposé du matin au soir dans cette situation. Au coucher du soleil, deux bourreaux, placés l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, lui enfoncent sous les aisselles deux longues piques, dont le fer doit ressortir et se croiser sur la nuque, puis le cadavre est abandonné pendant vingt-quatre heures sur la croix.

Les martyrs japonais rivalisèrent, pour la constance de leur foi, avec les premiers confesseurs de l'Évangile. Le Hollandais François Caron, témoin oculaire des dernières phases de la persécution, dit que les rares exemples d'abjuration qui sont parvenus à sa connaissance, ont été dus principalement à l'emploi d'une torture plus affreuse que les supplices de la croix ou du bûcher. Elle consistait à pendre la victime, la tête en bas, dans l'intérieur d'une citerne, les pieds sortant de la margelle, que l'on fermait avec des planches pour rendre le puits tout à fait obscur. La mort ne délivrait le supplicié qu'au bout de huit à dix jours de souffrances.

Pendant trois années consécutives la fureur des officiers du Siogoun s'épuisa inutilement en raffinements de barbarie et de brutalité, en inventions atroces, hideuses, indicibles, sur plus de vingt mille cinq cents victimes, hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, vieillards et petits enfants.

Tout à coup la persécution se ralentit. Fidé-Yosi appelle aux armes le ban et l'arrière-ban de la noblesse féodale et jette près de cent soixante mille combattants sur les côtes de la Corée, avec laquelle le Japon était en pleine paix (1592). Ses généraux somment les Coréens de se joindre à eux pour attaquer la dynastie des Mings. L'armée chinoise se met en marche à la rencontre des envahisseurs ; mais elle subit une défaite si décisive, que l'empereur de la Chine se hâte d'offrir au Siogoun la paix avec le titre de roi du Nippon et de premier vassal du Céleste Empire.

Fidé-Yosi répondit fièrement : « Je suis déjà roi du Nippon, je le suis par moi-même, et je saurai bien, si je le veux, faire de l'empereur de la Chine mon vassal. »

L'an 1597, il appuya sa menace par l'envoi d'une seconde armée de cent trente

mille hommes. Mais la mort le surprit vers la fin de l'année suivante, avant l'issue de cette nouvelle campagne, et les deux empires, également las d'une guerre que rien ne justifiait, s'empressèrent de se réconcilier et de rappeler leurs armées.

Dans les derniers jours de sa vie, Fidé-Yosi fut honoré par sa cour du surnom de Grand (Taïkosama), que l'histoire lui a conservé.

TAÏKOSAMA (FIDÉ-YOSI).

CORPS DE GARDE.

CHAPITRE XXI

LE TOKAÏDO

Les deux expéditions de Chine qui ont marqué la fin de la carrière de Taïkosama, et que l'on serait tenté de prendre pour de folles aventures, paraissent avoir été de sa part, aussi bien que son édit de persécution, des actes mûrement prémédités pour atteindre le double but de ses rêves ambitieux : écraser la noblesse féodale, et fonder sur ses débris une dynastie monarchique.

Déjà les vassaux de l'empire s'étaient épuisés dans de stériles luttes intestines : il fallait achever de les ruiner par des guerres lointaines et dispendieuses.

Sous prétexte de protéger les femmes et les enfants des daïmios appelés au service militaire, Taïkosama contraignit les familles et les principaux serviteurs de ces princes à venir habiter des maisons qu'il leur avait préparées dans l'enceinte de ses châteaux forts. Quand les seigneurs eux-mêmes revinrent de la Chine, ils ne purent rentrer en possession de leurs terres qu'à la condition d'y résider dorénavant seuls, sans leurs

familles, mais avec la faculté de rejoindre temporairement celles-ci à la cour du Siogoun, où elles continueraient de rester en otage.

Exemple unique et merveilleux, s'écrie Kæmpfer, qu'un si grand nombre de puissants princes aient été mis sous le joug par un simple soldat, de vile extraction ! Mais ce n'était pas assez pour tenir les provinces sous la domination du nouveau pouvoir central.

COUREUR IMPÉRIAL, PORTEUR DE DÉPÊCHES.

Jusqu'alors les villes de résidence avaient seules été reliées les unes aux autres par une route militaire. Taïkosama profita de l'absence des seigneurs pour jeter sur leurs terres et jusqu'aux extrémités de l'empire une route ou chaussée indépendante de toute autre garde, police ou juridiction, que celle du Siogoun. On l'appelle le Tokaïdo. Des étapes y furent établies à vingt minutes de distance les unes des autres : c'est l'espace que fran-

chissent encore aujourd'hui, sans se reposer, les coureurs impériaux qui font le service de la poste aux lettres. On trouve, dans ces stations, des coureurs prêts à relayer leurs camarades, des chevaux de somme et des chevaux de selle avec des harnais de rechange, des officiers de douane et de police et un piquet d'hommes de guerre ayant à leur disposition, pour armer des renforts, un râtelier garni de fusils et de lances. Enfin tout un réseau de signaux de jour et de signaux de nuit se développe sur les hauteurs, pour donner l'alarme jusqu'au quartier général des forces du gouvernement, dès les premiers indices du danger.

C'est au milieu de ces travaux, qui par leurs résultats devaient avoir toute l'importance d'une occupation permanente des provinces féodales, que Taïkosama fut surpris par la mort, à l'âge de soixante-trois ans, dans la douzième année de son règne. Ses dernières volontés eurent pour objet les mesures que lui paraissait réclamer la consolidation de sa dynastie. Bien que son fils Fidé-Yori fût encore mineur, il lui donna en mariage la fille de son premier ministre Iyéyas, et confia aux soins de cet ami la régence de l'empire.

Iyéyas s'obligea par un serment solennel, signé de son sang, à déposer ses pouvoirs aussitôt que l'héritier présomptif serait en âge de monter sur le trône. Il ferma les yeux à Taïkosama, lui fit de magnifiques obsèques et gouverna pendant cinq ans le Japon sous le titre de régent, en s'appliquant à éloigner systématiquement des affaires le jeune Siogoun. Mais celui-ci avait des conseillers qui devinaient où Iyéyas en voulait venir et savaient susciter toutes sortes d'obstacles à la réalisation de ses plans ambitieux. Iyéyas les somma de lui livrer le château fort d'Osaka, où ils avaient établi la résidence de son gendre. Sur leur refus, il investit cette place. Après plusieurs mois d'une héroïque résistance, la garnison dut capituler. Fidé-Yori, mettant de ses propres mains le feu à son palais, se précipita dans les flammes avec ses serviteurs.

Iyéyas, proclamé Siogoun, justifia son parjure et la fin tragique de Fidé-Yori en accusant ce prince d'avoir secrètement pactisé avec les chrétiens. L'armée lui prêta le serment de fidélité. Le Mikado sanctionna son usurpation. Le peuple se prosterna sur son passage avec la docilité de l'esclave.

C'est à l'usurpateur Iyéyas que revient le mérite d'avoir fait de Yédo la capitale politique du Japon et la résidence obligatoire des familles seigneuriales de l'empire. A cette époque, au commencement du dix-septième siècle, elle n'égalait en importance ni la miako pontificale, ni la commerçante Osaka, ni même Nagasaki. Mais elle offrait, comme cette dernière cité, l'avantage d'une position stratégique facile à défendre du côté de la terre, et considérée comme inexpugnable du côté de la mer. Nagasaki, à l'Ouest, au fond d'une baie de l'île de Kiousiou, et Yédo, à l'angle Sud-Est du Nippon, formèrent les deux têtes de ligne de cette grande route militaire du Tokaïdo, qui traverse, de l'Occident à l'Orient, les contrées les plus riches et les plus populeuses du Japon. Kæmpfer, qui fit deux fois partie des ambassades de la compagnie des Indes néerlandaises à Kioto et à Yédo, a compté sur le parcours du Tokaïdo, ou à proximité, trente-trois grandes villes ayant château et cinquante-sept petites villes ou bourgades non fortifiées, sans parler d'un nombre infini de villages et de hameaux.

Il ne faut pas moins de vingt-cinq à trente jours pour se rendre de Nagasaki à Yédo par le Tokaïdo, à l'aide des moyens de transport en usage parmi les indigènes, qui n'en connaissent pas d'autres que le cheval ou le palanquin. On distingue deux sortes de palanquin : le norimon et le cango. Le premier, qui réclame pour de longs voyages l'emploi de quatre porteurs, est une grande et lourde caisse, où l'on peut s'accroupir assez commodément. Les parois en sont de bois laqué et contiennent deux portières à châssis. Bien que le norimon soit, par excellence, le véhicule de la noblesse, il n'admet pas d'ornements de luxe, et il condescend à prêter ses services aux dames de la classe bourgeoise

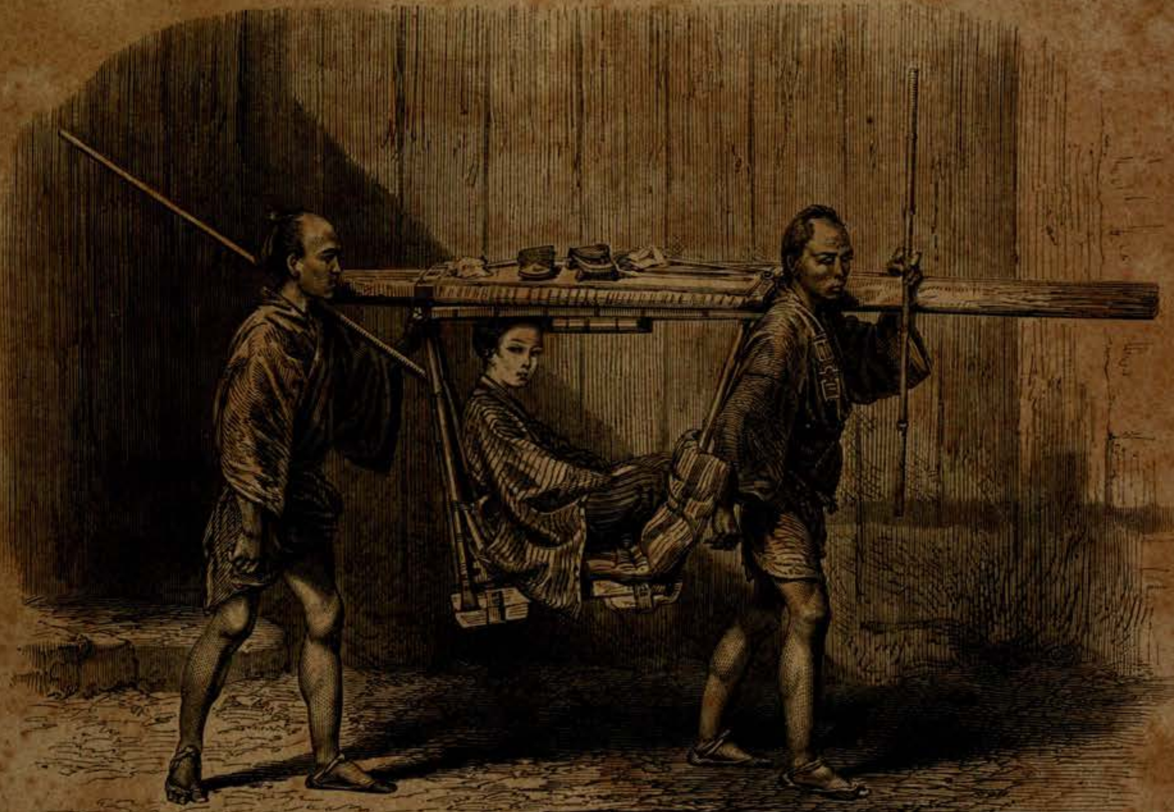

LE CANGO, PALANQUIN A L'USAGE DU PEUPLE.

et aux courtisanes attitrées, moyennant que les unes et les autres occupent une certaine position de fortune ou de considération dans la société. Le cango n'est qu'une légère litière de bambou tout ouverte sur les côtés. Elle n'exige pas plus de deux porteurs. Ceux-ci marchent toujours d'un pas rapide et cadencé. Ils se reposent un instant toutes les vingt minutes. Quand ils reviennent à vide, chacun d'eux porte seul, à tour de rôle, sur son épaule, le cango suspendu à une extrémité de son axe de bois.

Les chevaux de somme, destinés au transport des marchandises et des voyageurs, vont au pas, derrière leur conducteur, la tête baissée, retenue par une courroie attachée sous le ventre, à la sangle qui entoure le corps de l'animal. Les Japonais, au lieu

de ferrer ces chevaux, leur entourent les sabots d'un petit paillasson qui ne dure guère au delà d'une journée de marche. A mesure que ces chaussures se détériorent, on les jette et les remplace immédiatement, car l'on ne manque pas d'en avoir dans ses bagages une provision de rechange. Les piétons en usent de même avec leurs sandales de paille tressée. Les routes du Japon sont toutes jonchées de chaussures abandonnées ayant servi, les unes aux voyageurs pédestres, les autres aux chevaux de transport.

Le Tokaïdo est interrompu, sur plusieurs points de son parcours, par des bras de mer et des rivières torrentueuses.

CHEVAUX DE SOMME.

De grandes barques, faisant service de coches, traversent en deux heures le détroit qui sépare l'île de Kiousiou de Simonoséki. La plupart des voyageurs et même des pèlerins profitent de l'occasion des grosses jonques marchandes de la mer intérieure pour faire le trajet de Simonoséki à Hiogo. Il n'y a qu'une demi-journée de marche de Hiogo à Osaka, et une journée d'Osaka à Kioto. C'est entre cette dernière ville et Yédo que sont les parties les plus pittoresques de la route. On franchit en bateau l'anse méridionale du charmant lac d'Oïtz, et plus loin une crique de la mer intérieure dans la province d'Idsou.

Quant aux rivières sur lesquelles les constructeurs indigènes n'ont pu, malgré toute

leur habileté, établir des ponts, il faut les passer sur des bateaux plats ou sur les épaules de vigoureux porteurs, spécialement préposés au service du gué. C'est une profession qu'ils exercent de père en fils. Ils forment même une corporation, qui indemnise les voyageurs en cas d'accidents personnels ou d'avaries de bagages. Un mouchoir noué sur le front et une ceinture autour des hanches composent tout leur costume. Pour le reste du corps, le tatouage supplée au vêtement, selon l'usage généralement répandu parmi les coulies des grandes cités japonaises. Ce genre de peinture n'admet que des sujets héroïques, tels que la lutte du héros de Yamato contre le dragon, le tribunal du grand juge des enfers, et l'image de ce brave incomparable qui, au moment même où sa tête tombait sous le glaive, sut encore arracher d'un coup de dents un pan de la cotte de mailles de son ennemi.

Les prix de passage, toujours extrêmement modérés, varient selon que l'on engage huit hommes pour se faire transporter en norimon, ou quatre hommes avec une litière, ou deux hommes et un brancard, ou enfin un simple porteur. Dans ce dernier cas, qui est le plus fréquent, le voyageur se met à cheval sur la nuque du porteur, et celui-ci l'empoignant par les deux jambes et lui recommandant de bien garder l'équilibre, s'avance dans l'eau à pas lents, fermes et mesurés. Le procédé est le même pour les indigènes des deux sexes. Ils s'y prêtent avec une égale docilité, et cheminent de conserve en fumant leur pipe et se communiquant leurs observations sur la hauteur des eaux et la longueur du trajet. Quelquefois une crue subite de la rivière intercepte le passage. On en est quitte pour s'installer dans les maisons de thé de la berge, d'où l'on regarde couler l'eau jusqu'à ce que les porteurs viennent annoncer que le gué est de nouveau praticable.

A trois journées de marche de Yédo, le Tokaïdo passe au pied du Fousi-yama. Il n'en est séparé que par le lac d'Akoni. Des milliers de pèlerins se rendent annuellement en procession au sommet de la merveilleuse montagne. Ils y sont accueillis par les moines d'un couvent édifié sur les bords mêmes du cratère, qui s'ouvrit pour la première fois l'an 286 avant Jésus-Christ, et vomit ses dernières laves en 1707.

Les collines d'Akoni, toutes couvertes de forêts où abonde le gros gibier, ne donnent accès à aucune autre route que celle du Tokaïdo. La direction des chemins tracés dans les diverses provinces à l'Ouest et au Sud de Yédo est telle, que tous se relient à cette grande artère, tandis que celle-ci, sur le revers du col, se trouve tout à coup emprisonnée dans un étroit défilé, muni de lourdes barrières et de corps de garde fortifiés. C'est là que tous les voyageurs doivent exhiber leurs passe-ports et soumettre leurs effets à l'inspection des préposés du gouvernement. Ni le rang des grands daïmios, ni leur suite imposante ne les affranchissent de ces formalités. Elles ont très-spécialement pour but d'empêcher qu'il ne se fasse des expéditions clandestines d'armes de guerre dans les provinces seigneuriales, non plus que des tentatives d'évasion de la part des nobles dames que leur naissance et les lois de Taïkosama condamnent à résider à Yédo.

Non contents de ces précautions, qui n'embrassaient pas les provinces du Nord, Iyéyas et ses successeurs ont cru devoir protéger de ce côté les abords de leur capitale

PASSAGE D'UN GUÉ.

par une longue muraille, aux portes de laquelle on passe à l'inspection des officiers de la douane et de la police.

Au delà des monts d'Akoni, le Tokaïdo domine le golfe d'Odawara, où l'on distingue au loin, sur la rive orientale, la ville de Kamakoura; puis il se dirige par Odongaïa, vers la baie de Yédo, qu'il atteint au village de Kanagawa, en face de

LONINES EN EMBUSCADE.

Yokohama. Toutes ces localités ont été le théâtre d'assassinats commis sur des étrangers inoffensifs et de diverses nations, par des gens appartenant à la classe des Samouraïs, ou nobles japonais ayant le privilége de porter deux sabres.

Le major Baldwin et le lieutenant Bird, officiers anglais, sont tombés non loin de la statue du Daïboudhs de Kamakoura. Le cadavre du lieutenant Camus, officier

français, a été relevé, tout mutilé, à l'entrée du village d'Odongaïa. Un négociant anglais, M. Lenox Richardson, a rendu le dernier soupir sur le seuil de la maison de thé de Manëïa, près de Kanagawa. Deux officiers russes et, plus tard, deux capitaines de la marine marchande hollandaise, M. Vos et M. Decker, ont été hachés en pièces dans la grande rue de la ville japonaise, à Yokohama. Un interprète japonais du ministre d'Angleterre et l'interprète hollandais de la légation américaine, M. Heusken, ont péri dans les rues de Yédo. Tout le personnel de la légation britannique a failli être victime d'une attaque nocturne qui fut repoussée à la suite d'une sanglante mêlée. Deux soldats anglais ont été tués à leur poste, dans une seconde attaque de la même légation.

Ce sont là des événements dont il est difficile de faire complétement abstraction lorsqu'on réside dans la contrée où ils se sont passés, et surtout lorsqu'on est à la veille de s'installer à Yédo.

Le gouvernement du Taïkoun se montre toujours disposé à renchérir sur les dangers que présente le séjour de sa capitale. Cela ne l'empêche point d'ajouter qu'il est profondément humilié pour son pays d'un si triste état de choses. D'un autre côté, quand il se trouve à bout d'expédients pour surseoir à la réception d'une ambassade, ou à court d'éloquence pour la persuader de plier bagage, rien ne lui tient plus à cœur que de prouver à ses hôtes étrangers combien étaient fondées les craintes qu'il avait cru devoir leur exprimer.

Le résultat de cette tactique est facile à prévoir : on se garde bien d'attendre la fin de la démonstration, et l'on fait en sorte de partir juste au moment où celle-ci ne pouvait plus manquer de s'appuyer de quelque petit malheur, à titre d'exemple ; témoin ce feu de cheminée qui détruisit la légation américaine, en laissant intacts, bien entendu, tous les droits que le ministre se plaisait à invoquer pour justifier la prolongation indéfinie de sa résidence au siége de l'administration taïkounale. Nous savions donc à l'avance que notre installation à Yédo ne serait pas de longue durée. Nous prîmes le parti, avant de l'opérer, de mettre à profit la période des préliminaires pour pousser des reconnaissances dans divers quartiers de la capitale, chaque fois que l'occasion nous était offerte d'y aller échanger quelque communication avec les gouverneurs des affaires étrangères ; et comme notre mission, une fois installée, devait se composer de six personnes, nous convînmes de nous diviser, jour par jour, en deux ou trois escouades, afin de poursuivre, en autant de directions différentes, les explorations que nous avions projetées.

Lorsqu'on se rend à Yédo par la voie de terre, il faut accepter pour la route l'escorte d'une troupe de yakounines à cheval. Nous leur donnâmes rendez-vous au bac de la rivière Lokgo, limite assignée aux résidents de Yokohama pour leurs promenades vers le Nord de la baie. Nous traversâmes dans notre sampan le bras de mer qui sépare Benten de Kanagawa. Nos chevaux nous attendaient dans ce dernier village, et nous jouîmes d'une dernière heure de liberté en suivant à notre aise le Tokaïdo, sillonné de deux files interminables de voyageurs à pied, à cheval, en norimon, en cango ; ceux qui allaient à la capitale longeant comme nous le côté droit de la chaussée, et ceux qui en

UNE MAISON DE THÉ.

revenaient tenant le côté gauche. On fit une halte à la maison de thé de Manéïa, toute grande ouverte, sur la façade et les deux ailes, à une foule d'allants et de venants ; les nattes disparaissaient sous des groupes pittoresques de convives accroupis ; la paroi du fond était occupée par les fourneaux, les bouilloires fumantes, les étagères d'ustensiles et de provisions ; d'alertes sommelières circulaient à droite et à gauche, distribuant avec grâce les plateaux laqués chargés de tasses de thé, de coupes de saki, de poissons frits, de gâteaux et de fruits de la saison. Devant le seuil, assis sur les larges et courts reposoirs de l'auberge, des artisans et des coulies se donnaient de l'air avec l'éventail, et des femmes allumaient leurs pipes au brasero commun. Tout à coup un mouvement d'horreur se manifeste parmi les hôtes et les sommelières : un détachement d'officiers de police escortant un criminel vient aussi prendre des rafraîchissements. On se hâte d'offrir aux hommes à deux sabres du thé bouillant et du saki au bain-marie, tandis que les coulies qui portent le prisonnier dans une corbeille en treillis de bambou ne présentant aucune issue, déposent leur fardeau sur le sol et s'appliquent avant tout à essuyer, au moyen d'une longue pièce de crépon, la sueur qui ruisselle entre leurs omoplates. Quant au misérable, que l'on entrevoit affaissé sur lui-même, l'œil hagard, la barbe et les cheveux hérissés, il va être enfermé et torturé dans les prisons de Yédo, pour y répondre des méfaits dont l'accuse un écriteau suspendu à son ignominieuse corbeille.

A 20 kilomètres environ de Kanagawa, la jolie bourgade de Kawasaki s'étend sur la rive droite du Lokgo jusqu'aux longues plages formées par les atterrissements de ce fleuve limoneux. Elles tracent au loin dans la mer comme une ligne de démarcation entre la rade de Kanagawa et celle de Yédo.

Kawasaki possède plusieurs temples parmi lesquels celui de Daïsi-Gnawara-Héghensi me semble être un des monuments les plus purs de l'architecture bouddhiste au Japon. J'ai entendu des versions différentes sur le culte auquel il est consacré, entre autres une légende miraculeuse se rapportant au saint qui y est l'objet spécial de la vénération des fidèles. Il possédait à un si haut degré la vertu de la contemplation, qu'il ne s'aperçut pas qu'un feu de charbons placé près de lui, dans un réchaud, lui dévorait les mains pendant qu'il était absorbé dans ses méditations.

La traversée du Lokgo s'effectue dans de grands bateaux plats que l'on charge, pêle-mêle, de voyageurs et de chevaux. Nos yakounines nous attendaient sur la rive gauche. Après les compliments de rigueur, chacun enfourcha sa monture, et l'on partit au grand trot, dans une confusion complète, qui finit cependant, à la longue, par faire place à un ordre de marche régulier.

Quoique le Tokaïdo ne le cède, en général, à aucune de nos grandes routes de l'Europe, et qu'il ait sur elles l'avantage d'être bordé, sur toute son étendue, de trottoirs ombragés de belles plantations d'arbres, c'est aux environs de la capitale qu'il est le plus mal entretenu. Une journée de pluie convertit en fondrières les rues des nombreux villages que l'on traverse à partir de Kanagawa. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le Japonais révèle à la fois une intelligence tout à fait remarquable des œuvres de civilisation, et, lorsqu'il en vient à l'application, une insouciance non moins extraordinaire de la per-

fection des détails. Enfin nous atteignons la banlieue de Yédo. Une courte halte au seuil de l'une des nombreuses maisons de thé du village d'Omori nous met en présence d'une joyeuse société de bons bourgeois de la cité accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. On dirait, sauf le costume, quelque scène de nos cabarets de barrières. D'autres groupes, non moins bruyants, assiégent un vaste magasin, spécialité d'articles en jonc, paille et bambou, qui s'annonce au loin par une confuse symphonie de flageolets, de trompettes, de flûtes de Pan, livrés à l'essai des jeunes amateurs. Une infinie variété de jouets de bambins, de chapeaux de fantaisie, d'animaux en paille tressée, peinte et vernie, sont mis à l'étalage : on y distingue l'ours de Yéso, le singe du Nippon, le buffle domestique, la tortue centenaire traînant comme une longue queue les touffes d'herbes marines qui croissent sur sa carapace.

Mais le temps presse, et la vue de la rade couverte de blanches voiles excite notre impatience. Bientôt nous longeons le bord de la mer. La chaussée repose sur de fortes fondations à pierres perdues; mais les vagues, qui s'y brisaient autrefois, expirent maintenant parmi les algues et les roseaux. A notre gauche s'étend un bois de pins et de cyprès, au-dessus desquels volent des troupes de corbeaux, et quand nous apercevons une lointaine clairière, nos guides nous apprennent que c'est la place des exécutions capitales, Dzousoukamori, ou du moins celle du Sud de la grande ville, car il y en a une seconde pour les quartiers du Nord.

Rien n'égale l'aspect sinistre de ces lieux. Même si l'on est assez heureux pour n'y pas rencontrer des têtes exposées ou des cadavres abandonnés aux chiens et aux oiseaux, on ne peut voir sans horreur ces terres remuées qui recouvrent les derniers restes des suppliciés, ce pilier de granit, portant je ne sais quelle inscription funèbre, cet ignoble appentis en planches destiné à servir d'abri, pendant l'exécution, aux officiers qui la président, et enfin, dominant le tout, la gigantesque statue du Bouddha, lugubre symbole de l'expiation implacable et de la mort sans consolation.

Aussitôt après avoir dépassé la place où la haute justice du Taïkoun étale aux yeux du peuple ses vengeances exemplaires, on entre dans le faubourg le plus mal famé de Yédo, Sinagawa, qui commence à deux milles au Sud de la ville et se relie à celle-ci aux portes du quartier de Takanawa.

Le gouvernement a pris des mesures de police pour que les étrangers qui viennent à Yédo, ou qui résident en cette ville, ne passent par Sinagawa que de jour et sous une forte escorte. Ce n'est pas que la population stable de ce faubourg ne soit fort inoffensive; elle se compose, en majeure partie, de bateliers, de pêcheurs, de gens de peine. Mais elle habite les cabanes qui longent la plage, tandis que les deux côtés du Tokaïdo sont bordés, presque sans interruption, de maisons de thé de la pire espèce. On y rencontre la même écume de la société que dans nos grandes cités d'Europe et d'Amérique, et en outre une classe très-dangereuse d'hommes sans aveu, qui est propre à la capitale du Japon. Ce sont les lonines, officiers sans emploi, appartenant à la caste des Samouraïs, et gardant en conséquence le droit de porter deux sabres. Les uns sont des fils de famille qu'une vie de débauche a jetés hors de la maison paternelle;

CAMPANILE D'UN TEMPLE BOUDDHISTE, A KAWASAKI.

les autres ont perdu par leur inconduite la place qu'ils occupaient au service du Taïkoun ou dans la maison militaire de quelque daïmio; d'autres encore ont été renvoyés par un chef que le malheur des temps forçait à restreindre ses dépenses au moyen de réductions opérées dans le personnel de sa suite.

Le lonine, privé de la solde qui le faisait vivre et ne connaissant que le métier des

SINAGAWA : FILLES D'AUBERGE ASSAILLANT LES VOYAGEURS.

armes, n'a généralement pas d'autre ressource, en attendant un nouvel engagement, que de se réfugier dans les repaires du vice, où il rémunère par d'ignobles offices l'hospitalité qu'il y reçoit. La clientèle qu'il y attire ajoute de nouveaux éléments de perversité à ceux dont le faubourg abonde. Il s'établit une organisation, une discipline dans le désordre même. Il y a des chefs de lonines qui tiennent sous une dépendance

aveugle des bandes de misérables. C'est à eux que s'adressent, pour leur œuvre de sang, les mystérieux racoleurs qui se font les instruments des vengeances de famille ou des haines politiques de la noblesse japonaise. Comme certaines rues aux environs de la Tour de Londres, le faubourg de Sinagawa est abandonné par la police pendant la plus grande partie de la nuit. Les femmes elles-mêmes descendent sur le Tokaïdo, et assaillent les voyageurs attardés, pour les entraîner dans les hôtelleries qu'elles desservent. Les lonines ont si bien le sentiment de l'abjection dans laquelle ils vivent que, lorsqu'ils sortent de leur gîte, ils prennent ordinairement la précaution de se cacher la figure sous un grand chapeau à bords rabattus, ou au moyen d'une pièce de crêpe dont ils s'enveloppent la tête de manière à ne laisser voir que leurs yeux. C'est dans leur voisinage, sur les hauteurs du quartier de Takanawa, que le gouvernement japonais a établi le siége des légations étrangères.

PORTEURS DE NORIMON.

LIVRE IV

YÉDO

LES QUARTIERS DU MIDI ET LE CASTEL

ENTRÉE DU TJOÔDJI, SIÉGE DE LA LÉGATION HOLLANDAISE, ET RÉSIDENCE DE L'AMBASSADE SUISSE, A YÉDO.

CHAPITRE XXII

LES LÉGATIONS, LE TJOÔDJI

D'après un dicton japonais, il faut, pour être heureux, aller vivre à Yédo.

A ce compte, le bonheur n'est pas chose facile pour les Européens établis au Japon. A l'époque où je séjournais dans ce pays, les agents diplomatiques jouissaient seuls du droit de résider au sein de la capitale des Taïkouns ; et deux ou trois années d'expérience des conditions attachées à l'exercice de ce privilége, les avaient tous déterminés à transférer leur domicile réel à Yokohama. Ils y rapportaient l'impression d'avoir été traités à Yédo à peu près comme des prisonniers de haute distinction, libres d'aller et de venir dans un certain rayon seulement, et gardés à vue nuit et jour avec une sollicitude infatigable. Cependant, malgré les inconvénients de cette politique revêche des autorités japonaises, il faut remarquer en sa faveur qu'elle a eu pour effet de surexciter au plus haut point l'esprit d'investigation en ajoutant à l'intérêt du champ d'étude l'attrait du mystère, l'aiguillon des difficultés à vaincre. Aussi, que de bonnes découvertes ne trouve-t-on pas répandues, comme à l'envi, dans les relations de

MM. Oliphant, Lindau, de Moges, Heine, Spiess, Kreyher, Layrle, Roussin, Rutherford Alcock! Que de fines et judicieuses observations, enlevées à la course et par-dessus les épaules des yakounines! et combien elles jettent plus de jour sur les diverses classes de la société de Yédo et sur le vrai génie du gouvernement taïkounal, que si celui-ci eût fait, avec une civilité empressée, les honneurs de sa résidence aux ambassades étrangères!

Nous devons notamment à M. Lindau un excellent aperçu sommaire de l'étendue, de la population et de la topographie de la ville de Yédo [1]. Selon son estimation, cette cité, à tous égards extraordinaire, occupe une superficie de terrain de quatre-vingt-cinq kilomètres carrés, et renferme environ un million huit cent mille habitants. Il ajoute qu'en 1858 les éléments de cette énorme population se divisaient comme suit: les bourgeois, marchands et artisans, au nombre de cinq cent soixante-douze mille huit cent quarante-huit; les daïmios, leurs maisons, les gens de leur suite, représentant approximativement un chiffre de cinq cent mille habitants; la maison du Taïkoun, évaluée à cent quatre-vingt mille âmes; les membres du clergé, supputés à deux cent mille; les voyageurs et les pèlerins, à deux cent mille; les mendiants et les parias, à cinquante mille.

J'ai lieu de croire que, malgré les fluctuations auxquelles la population de Yédo est plus sujette que celle de toute autre ville, on peut encore adopter aujourd'hui le résultat des calculs de M. Lindau comme se rapprochant aussi près que possible de la réalité.

La partie méridionale de la ville, qui est celle où sont établies les légations étrangères, renferme huit arrondissements, occupant tout l'espace compris entre le faubourg de Sinagawa au Sud, la baie à l'Est, la première enceinte des fossés du castel taïkounal au Nord, et les campagnes de la province de Mousasi à l'Ouest.

Ce sont, dans la direction du Sud au Nord, le long de la baie:

I. Siba-Takanawa
et II. Atakosta;
à l'Ouest de ceux-ci:
III. Mégouro Siroga-Néhen;
IV. Asabou et V. Akasaka;
enfin, à l'Ouest de ces deux derniers:
VI. Avoï-yama;
VII. Sendaka-Tani
et VIII. Yostouïa,
qui sont bornés au Nord par une grande chaussée venant de l'intérieur du pays et aboutissant au pont occidental des fossés du castel.

Tous ces quartiers du Midi de Yédo sont essentiellement plébéiens. Ils contiennent même une forte population agricole, vouée à la culture des jardins potagers, des

[1] *Voyage autour du Japon*, par Rodolphe Lindau. Paris, L. Hachette et Cie, 1868.

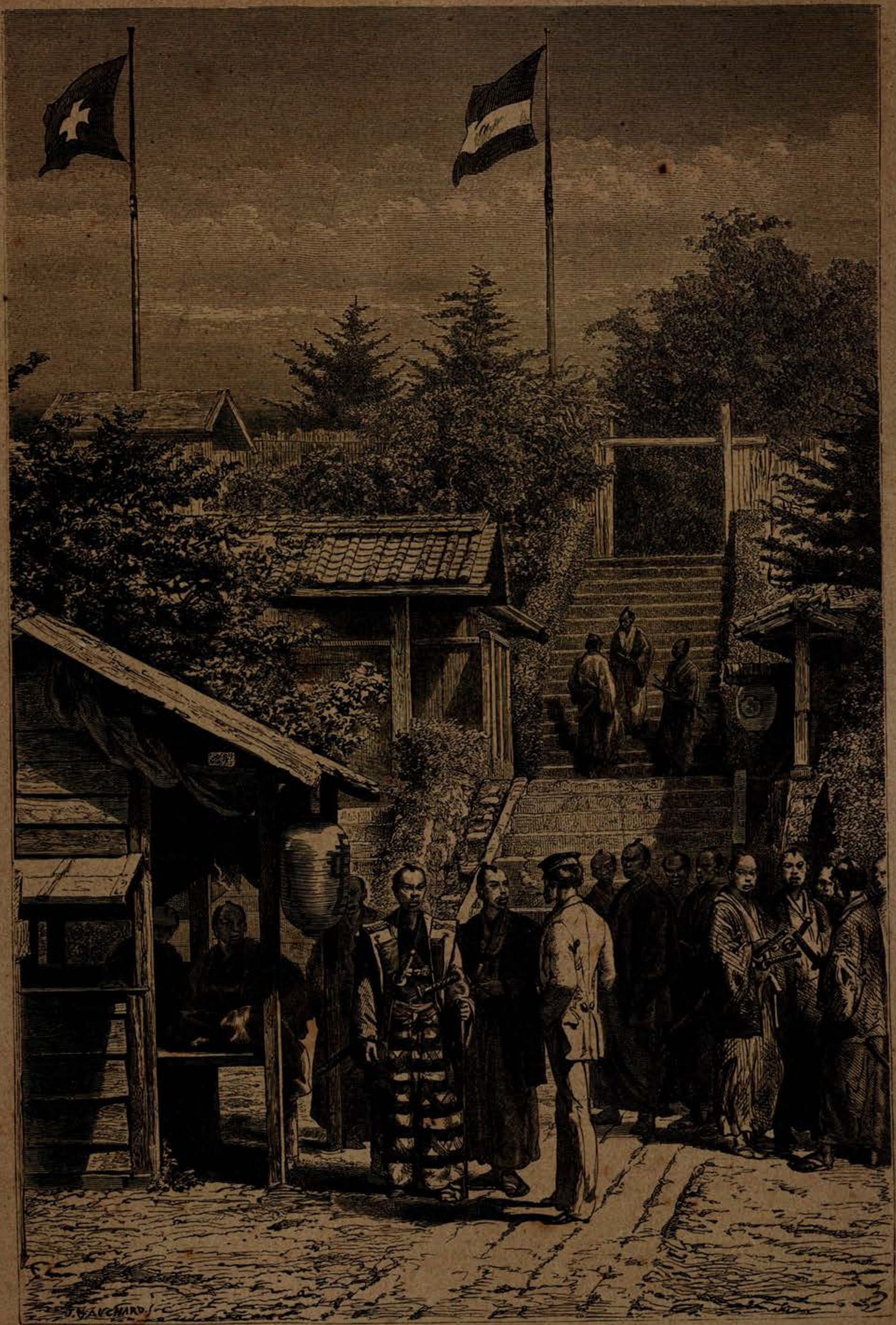

LA GARDE DE LA LÉGATION SUISSE, A YÉDO.

rizières, de toutes les terres arables que les habitations n'ont pas encore envahies.

Celles-ci se composent d'une multitude de chétives demeures habitées par des pêcheurs, des cultivateurs, de petits artisans, des marchands en détail, des officiers du dernier rang et des restaurateurs de bas étage.

Quelques résidences seigneuriales rompent l'uniformité des constructions en bois par les lignes monotones de leurs longues murailles blanchies au lait de chaux.

Les bonzeries et les temples sont clair-semés partout ailleurs que dans les deux quartiers de la baie. A lui seul Takanawa en possède près de trente. Mais la dévotion doit s'être retirée vers le Nord de la ville; car c'est parmi ces temples que le gouvernement a pu choisir sans inconvénient les bâtiments nécessaires à la réception des ambassades et à l'installation des légations étrangères.

Les ambassades que le Taïkoun a reçues, depuis 1858, se sont généralement présentées par la voie de mer devant sa capitale.

On se figure sans doute, en Europe, que leur apparition à bord de grands bâtiments de guerre et leur débarquement au bruit des salves de l'artillerie n'auront pas manqué d'offrir aux Japonais un spectacle des plus imposants. En réalité, je crois que si elles se sont proposé de donner à leur entrée à Yédo un caractère de solennité, elles ont dû marcher de déception en déception.

Le voyage d'abord, la traversée de Yokohama à Yédo, est propre à dérouter toutes les idées que l'on peut se faire des approches d'un port de mer qui compte près de deux millions d'habitants. La distance que l'on franchit jusqu'au mouillage de la capitale est de 15 milles nautiques environ. Il semble que l'on devrait, sans interruption, croiser ou dépasser une multitude de jonques allant et venant sur cette unique route maritime de l'immense cité. Il n'en est rien : à la sortie de la rade de Kanagawa, la mer est presque déserte; et au delà des plages sablonneuses de Kawasaki, ce n'est que le nombre croissant des barques de pêcheurs qui annonce la proximité de Yédo.

Au Japon, en effet, il y a absence complète de commerce par eau sur les côtes du Grand Océan; dans le golfe de Yédo cependant, quelques jonques font le cabotage, mais elles ne dépassent guère la limite de la première ligne de douanes : elles s'arrêtent à Uraga, d'où leur cargaison s'expédie à la capitale sur les flancs des chevaux de somme. Le Tokaïdo et d'autres chaussées de moindre importance sont donc les vraies artères de l'alimentation de Yédo, et il y règne une animation d'autant plus grande que la voie de la mer est plus délaissée.

Ce n'est pas tout : non-seulement nos bâtiments de guerre font la traversée de Yédo sans attirer l'attention d'autres spectateurs que les pauvres pêcheurs de la baie, mais ils sont contraints, en raison du peu de profondeur de la rade, de jeter l'ancre à deux ou trois milles au Midi de la capitale, tout à fait hors de portée de la vue des citadins. On comprend que l'effet des saluts de mer, à une pareille distance, ne doit pas être très-majestueux. Quant aux batteries indigènes, dont les abords de Yédo sont hérissés, aucune d'elles ne répond aux salves étrangères.

Six forts, de figure polygone, construits sur pilotis en travers de la baie, à quelques

encâblures du rivage, défendent l'accès de Yédo, à la hauteur du faubourg de Sinagawa.

C'est au Sud-Ouest de ces forts que se trouve l'ancrage des navires européens; ils y stationnent généralement en compagnie de trois ou quatre gros vaisseaux de guerre japonais et d'une demi-douzaine de jonques que leur tirant d'eau empêche de rejoindre ce qu'on appelle le Port des jonques, à l'embouchure du grand fleuve qui traverse la ville de Yédo.

A l'Ouest, une batterie de côte, celle d'Odaïwa, protége sur la rive le Goyodji, l'une des écoles de marine du gouvernement, et croise ses feux sur la rade avec ceux des forts détachés. Elle est située à l'extrémité d'une langue de terre formée par la rivière qui sépare Sinagawa du quartier de Takanawa.

La côte orientale de la baie, que l'on entrevoit à peine à l'horizon, paraît être abandonnée sans autre protection que les nombreux atterrissements dont elle est bordée.

On ne descend jamais officiellement, à Yédo, ailleurs que dans l'enceinte du débarcadère ou Hatoban de Takanawa. On ne saurait y parvenir qu'en chaloupe, et c'est, depuis le mouillage, un trajet d'une heure à une heure et demie. Encore faut-il avoir soin de profiter de la marée montante, sinon l'on court le risque de ne pouvoir aborder qu'à la suite de manœuvres aussi longues qu'ennuyeuses, opérées au moyen de petits bateaux plats, que les coulies du Hatoban tirent à bras, en cheminant, les jambes plongées dans la vase jusqu'au-dessus du genou.

Nulle ville ouverte ne présente un aspect plus inhospitalier que Yédo, vue du côté de la mer. L'on dirait un parc immense dont l'entrée est interdite. Les collines, richement boisées, sont parsemées de chalets et de vieux temples aux énormes toitures. A leur pied, s'étendent de longues rues de maisons en bois et quelques bâtiments aux murailles blanches; mais sur toute la vaste étendue de l'arc de cercle que la baie dessine entre Sinagawa et le Hatoban, l'on ne distingue absolument rien qui réponde à nos notions de quais, de port, de débarcadère : partout des murs, des planches, des palissades; nulle part des escaliers, des jetées, quoi que ce soit qui invite à prendre terre. Le Hatoban lui-même se cache derrière une palissade en grossier pilotis, ayant deux issues latérales sur la baie, et il se compose tout uniment de trois ou quatre mauvaises planches jetées sur quelques pieux en avant d'une terrasse munie d'une palanque, dont la porte donne accès dans la cour des bâtiments de la douane.

C'est là que les délégués du gouvernement japonais souhaitent la bienvenue aux envoyés étrangers et les prient d'agréer les services de la garde d'honneur que le Taïkoun a bien voulu charger du soin de leur protection. Ces formalités accomplies, les principaux personnages des deux nations en présence montent à cheval ou en palanquin, et le cortége, dûment organisé, sort de sa prison par la porte de la douane qui ouvre sur le Tokaïdo. Au bout de quinze à vingt minutes de marche entre deux haies de curieux des deux sexes accourus des boutiques, des maisons de thé et des maisons de bains du voisinage, dans un négligé très-pittoresque sans doute, mais peu fait pour rehausser la dignité du spectacle, on gravit les collines de Takanawa, on entre dans les

LÉGATION AMÉRICAINE A YÉDO (PARTIE INCENDIÉE).

solitaires ruelles des enceintes claustrales, et bientôt on a franchi le seuil de cette autre prison privilégiée qui porte le titre de Légation.

Les bâtiments du temple de Tjoôdji, siége de la légation hollandaise, avaient été mis à ma disposition par le représentant de Sa Majesté le roi des Pays-Bas au Japon. Comme ils étaient alors inoccupés, ils ont servi d'asile ou de résidence aux membres de la légation suisse, toutes les fois qu'ils ont fait des excursions ou un séjour prolongé dans la capitale. J'y fus introduit, lors de ma première visite officielle à Yédo, par le commandant de la corvette néerlandaise *la Méduse*, M. le lieutenant-colonel de Casembroot, aide de camp du roi, qui devait, un peu plus tard, avoir l'honneur de franchir le détroit de Simonoséki sous le feu des batteries du prince de Nagato, en relevant héroïquement le gant que le parti féodal japonais s'avisait de lancer à la civilisation européenne.

Après avoir pris congé de ce brave officier supérieur et de son digne état-major, je restai seul au milieu d'une centaine de yakounines, avec trois de mes compatriotes, M. Brennwald, secrétaire de légation, M. le lieutenant d'artillerie Iwan Kaiser, et M. James Favre-Brandt, attachés de légation, et deux Hollandais, M. le vice-consul Metman, adjoint à la mission suisse, et M. Édouard Schnell, remplissant les fonctions d'interprète.

Nous avions amené de Benten le personnel de service nécessaire. Notre installation, préparée de longue main, fut promptement terminée.

Si la quiétude du gouvernement de Sa Majesté Taïkounale n'en eût pas été si gravement troublée, je me serais volontiers accommodé du Tjoôdji pour y passer les quelques mois d'été. Comme ce petit temple délaissé est entouré, de tous côtés, d'autres lieux sacrés presque aussi solitaires, on y trouve le calme de la campagne à proximité de l'animation des grandes rues de la cité.

La route qui y conduit depuis le Tokaïdo est partiellement taillée en degrés. Des murs de couvent et une grande porte noire à deux battants, surmontée d'une toiture, annoncent l'entrée de la légation.

L'ancien préau du cloître est bordé, sur deux côtés, de constructions en bois, parmi lesquelles on distingue une loge de portier, un corps de garde, des stalles à chevaux, un magasin de fourrage.

A l'extrémité du préau, en face de l'entrée, un grand escalier d'une vingtaine de marches en dalles de granit, conduit à une esplanade supportant, à droite, un autre corps de garde, et à gauche des habitations de bonzes. Enfin, au-dessus de l'esplanade, un escalier plus étroit et plus court que le premier aboutit au jardin qui précède le temple de Tjoôdji. Un troisième corps de garde y est installé, au pied des mâts où flottent les pavillons de la Hollande et de la Suisse.

La façade principale des bâtiments autrefois sacrés se cache à demi derrière des touffes d'arbustes toujours verts. En m'approchant du péristyle, je le vois occupé par un groupe d'officiers japonais. L'un d'eux me complimente en hollandais et m'annonce qu'il a été chargé par son gouvernement de m'offrir ses services en qualité d'interprète ;

puis il me présente le commandant de la garde, qui est, dit-il, l'un des aides de camp du Taïkoun. De son côté, le commandant nous fait les honneurs de son quartier général. Il l'a établi dans l'ancien sanctuaire qui ouvre sur le péristyle, et il déclare qu'il y passera toutes les nuits. Nous convînmes que M. Kaiser et M. Schnell occuperaient une pièce adjacente, reliant le temple aux édifices et aux galeries du cloître, qui formaient l'aile droite de la bonzerie et la résidence exclusive de la mission.

A l'une des extrémités de ce massif de constructions, à peu près sur l'alignement des mâts de pavillon, nous avons établi la cuisine et un petit atelier à l'usage de

IDOLE ET GROTTE DE TJOÔDJI.

l'habile photographe Béato, récemment arrivé de l'Inde et de la Chine à Yokohama; et nous réservons une longue galerie vitrée pour l'exposition des objets d'art et d'industrie que les courtiers de la cité viennent y étaler. L'autre extrémité, qui s'avance dans un enclos semi-circulaire derrière le temple, se compose de trois grandes pièces contiguës : le salon, ma chambre à coucher et la salle à manger, toutes trois entourées d'une galerie ouverte. C'est la partie la plus paisible et la plus fraîche de la bonzerie. Un étang bordé d'iris et de nénufars occupe le centre de l'enclos ; il est alimenté par une source qui suinte d'une grotte voisine tapissée de plantes grimpantes. A côté de cette grotte, on voit dans une niche entourée de feuillage une ancienne idole de grès, qui possède

LE TOSENDJI, SIÉGE DE LA LÉGATION BRITANNIQUE, A YÉDO.

encore son petit autel et son tori. Un pont rustique jeté sur le ruisseau conduit à un sentier qui serpente parmi les arbres et les rochers jusqu'aux palissades supérieures de l'enclos. Là, sous un abri de pins et de lauriers, l'on a taillé un reposoir d'où la vue domine les jardins et les bâtiments du Tjoôdji, et se perd sur la rade et les forts qui la protégent.

A l'heure du coucher du soleil, ce petit tableau est plein de charme. Le ciel et la baie s'animent des plus riches couleurs. Le feuillage des collines resplendit d'une illumination soudaine. L'étang se colore de teintes pourprées. Puis l'ombre envahit le verdoyant enclos et gagne peu à peu les groupes d'arbres qui l'entourent. Les oiseaux de la plage viennent en grand nombre y chercher un asile. Bientôt les touffes du feuillage se découpent en noir sur le ciel argenté, et l'étang reflète, comme une glace, les rayons tremblants des étoiles.

C'est alors que la ronde de nuit parcourt, silencieuse, tous les recoins de la bonzerie. Elle poste de distance en distance une sentinelle munie d'un falot en papier de couleur. Les factionnaires japonais s'accroupissent tranquillement après avoir placé les lanternes à leurs pieds. L'un est à l'angle de la véranda du salon ; un deuxième, au reposoir du point culminant de l'enclos; un troisième, près du pont de l'étang; d'autres encore, derrière le temple et à la porte de ma chambre à coucher, et entre le tori et l'issue de la salle à manger. Le service des patrouilles se fait avec exactitude. A leur approche, les sentinelles se lèvent et crient : *Daléda*? On répond par le mot d'ordre de la nuit. Le chef du poste a soin de me le communiquer régulièrement par écrit, en japonais et en hollandais.

Le spectacle de cet appareil militaire me poursuit même sur le chevet de mon lit : à travers les châssis de papier de ma chambre à coucher je vois luire dans le jardin et sur la véranda les falots de nos sentinelles; et ce qui doit mettre le comble à ma sécurité, c'est que nul obstacle ne s'interpose entre mes gardes et moi, car toutes nos portes sont à coulisse et parfaitement franches de serrures.

A l'exception du Tjoôdji, je ne puis parler par expérience de l'intérieur des légations. Elles étaient alors fermées, les membres du corps diplomatique s'étant retirés à Yokohama. J'ai lieu de présumer que, sauf quelques variantes, elles offrent à leurs hôtes des conditions d'existence fort analogues à celles que je viens d'esquisser.

Depuis la conclusion du traité suisse, la Confédération a reçu en propre, à l'usage de son consul général, la jouissance d'un petit temple, nommé Sôzendji, qui se trouve entre la légation de Hollande et la légation de France, et qui possède un des plus jolis jardins des rives de la baie.

La plus ancienne des résidences étrangères de Yédo est celle d'Akabané, située dans le quartier de ce nom, qui occupe l'angle Nord-Ouest de l'arrondissement de Takanawa. Le gouvernement japonais en avait fait, en 1858, le caravansérail des ambassadeurs. Ils y trouvaient le gîte, sans ameublement ni autre confort que les nattes et les châssis indigènes. C'est là que sont descendus, tour à tour, M. Donker-Curtius, l'amiral Poutiatine, le baron Gros, le comte Eulenbourg. Depuis 1861 cependant, l'Akabané, si je ne fais

erreur, est demeuré désert. Je ne suis pas même bien sûr qu'il existe encore : le feu a dévoré quelques centaines de maisons dans cette partie de Yédo; j'y distinguai un petit nombre de vieilles toitures confondues parmi des échafaudages fraîchement dressés; on s'empressait de tracer de nouvelles rues sur les cendres des anciennes, et, selon l'usage du pays, une enceinte de planches dissimulait aux regards les travaux des ouvriers et le spectacle du désastre qu'ils réparaient.

La légation américaine occupait à proximité, dans l'arrondissement d'Asabou, la bonzerie de Djemfkousi. Quand je la visitai, il n'en restait debout que le temple, le campanile et quelques dépendances. Tout le reste avait été rasé au niveau du sol par un autre incendie, accompagné de travaux de démolition et de sauvetage dont je pus apprécier l'efficacité, en remarquant, par exemple, que les livres arrachés aux flammes avaient été mis en sûreté dans l'étang du jardin.

La légation française du Saïkaïdji, située à dix minutes au Nord du Tjoôdji, dans une admirable position, d'où l'on découvre une grande partie de la ville et de la rade, fut aussi atteinte par le fléau de l'incendie, en 1860, pendant que M. Du Chesne de Bellecourt y résidait avec l'abbé Girard; mais des secours bien dirigés l'ont préservée d'une destruction totale.

Le Tosendji, siége de la légation britannique, est la plus belle et la plus vaste des résidences étrangères. Cette antique bonzerie, propriété du prince Shendaï, fut mise à la disposition de lord Elgin par le gouvernement du Taïkoun, en 1858. Elle est à un kilomètre environ au Sud du Tjoôdji, adossée à des collines plantées d'avenues et de bosquets, où le bambou, le palmier, l'azalée, le saule pleureur, le châtaignier, se marient à des pins de 50 à 100 pieds de haut (16 à 32 mètres). Mais il n'est, pour ainsi dire, pas un recoin de cette charmante habitation qui ne rappelle quelque souvenir funèbre. Le pied du mât de pavillon a été rougi du sang de l'interprète japonais Denkouschki; les abords du portail, la cour, le temple, le premier étage de la légation, sont devenus, dans l'attaque nocturne du 8 juillet 1861, le théâtre d'une affreuse mêlée, qui a laissé cinq morts sur le carreau et dix-huit blessés; enfin, c'est sur la véranda, du côté du jardin, que tombèrent, un an plus tard, deux soldats de la marine anglaise, après avoir mortellement blessé l'un de leurs assassins.

Les agents diplomatiques des puissances qui ont conclu des traités avec le Japon ne sont point restés inactifs, on peut le croire, en présence de la situation qui leur était faite à Yédo. Après mûre délibération sur le parti qu'ils avaient à prendre, ils exigèrent et obtinrent du Taïkoun qu'il leur garantît la concession d'un emplacement où l'on pût à la fois réunir toutes les légations, les mettre en état de défense, et assurer leurs communications avec l'ancrage des vaisseaux de guerre.

Il existait, à l'extrémité méridionale du quartier de Takanawa, sur un groupe de collines dominant le Tokaïdo, la rade, la batterie d'Odaïwa, un jardin public très-spacieux, appelé Goten-yama. On jugea qu'il offrait tous les avantages désirables, et l'on s'empressa de mettre la hache dans les vergers de pêchers en fleur et dans les bosquets de cèdres, où les bourgeois de la cité et les petits samouraïs aimaient à venir en famille contem-

VÉRANDA DE LA LÉGATION ANGLAISE, A YÉDO.

pler la vue de la baie, prendre le thé, boire le saki, jouir des productions musicales et chorégraphiques des beautés du voisinage. Quand tout fut bien rasé, nivelé, aplani ; quand la nouvelle légation britannique, déployant son imposante façade, ses élégantes galeries, ses pittoresques toitures, eut donné aux nobles et aux manants de Yédo un avant-goût des magnificences que leur promettait le futur quartier des ministres de l'Occident, tout à coup, par une belle nuit d'hiver, la rade resplendit comme d'un immense feu de joie allumé sur le Goten-yama : aussitôt terminé, le premier palais européen élevé dans la capitale du Taïkoun brûlait de fond en comble. Les autres en sont restés aux travaux de fondation ou aux plans sur le papier, et les représentants des puissances amies du Japon résident encore à Yokohama.

PONT AUX ABORDS DU HATOBAN, A YÉDO.

LE PALAIS D'ARIMA (MURAILLE EXTÉRIEURE).

CHAPITRE XXIII

TAKANAWA ET ATAKOSTA

J'ai déjà signalé le caractère plébéien des arrondissements du Midi qui s'étendent dans la campagne, au Sud-Ouest et à l'Ouest de notre résidence. Ils forment entre eux une sorte de grande cité villageoise, dont les groupes d'habitations se relient le plus souvent les uns aux autres par de simples chemins de rizières, étroits sentiers où deux chevaux ne peuvent passer de front.

Nous n'avons découvert dans cette direction qu'une seule chaussée convenable et bien entretenue, celle qui conduit au temple principal du quartier de Mégouro. Presque tous les Européens qui ont séjourné à Yédo connaissent Mengourou, comme on appelle vulgairement cette antique bonzerie et les gracieuses maisons de thé dont elle est entourée. Un peu plus loin, une colline taillée en forme de Fousi-yama attire à certaines saisons de l'année, et particulièrement à l'époque de la floraison des vergers, une foule de promeneurs indigènes, appartenant aux classes inférieures de la société de Yédo.

Les habitations de la petite noblesse, c'est-à-dire des employés subalternes du Taï-

koun, sont surtout répandues en grand nombre dans l'arrondissement de Yostouïa, qui possède deux champs de courses pour les exercices d'équitation des officiers de la troupe et de la gendarmerie, tandis que l'on n'y rencontre pas un seul palais armorié ni même un temple de quelque importance.

Sendaka-Tani, pareillement, n'a ni temples ni palais, mais on y voit deux rustiques bonzeries, dont l'une est ornée d'un Fousi-yama artificiel, et l'autre, de deux ou trois grands monuments funéraires abrités par des cèdres gigantesques. Avoï-yama enfin se rapproche de Takanawa, en ce sens que l'on y distingue un certain nombre de grosses bonzeries et de résidences seigneuriales ; mais, impatients de découvrir les quartiers les plus intéressants de la ville, c'est vers le Nord que nous prîmes la résolution de pousser nos investigations. Après avoir étudié notre itinéraire sur l'excellente carte japonaise de Yédo, nous annonçâmes un beau jour à nos yakounines que nous allions faire une grande promenade à pied dans la direction du Castel.

Cette communication ne leur plut que médiocrement : autant ils aiment à escorter à cheval leurs hôtes étrangers, et à parcourir au grand trot avec eux les longues rues de la capitale, autant il leur est désagréable de prendre part à des excursions pédestres qui mettent leur vigilance continuellement aux prises avec les fantaisies de la curiosité occidentale.

M. Kaiser et M. Favre, qui avaient gagné dans les veilles du poste du Tjoôdji les bonnes grâces des principaux officiers de la garde, eurent l'heureuse idée de leur fournir un sujet de distraction pour la route. Ils les persuadèrent de profiter de l'occasion pour apprendre à marcher au pas. Tous les yakounines, les uns après les autres, se mirent en devoir de suivre consciencieusement la recommandation et l'exemple de leurs instructeurs improvisés. Les bourgeois de Yédo s'arrêtaient à contempler l'allure inusitée de leurs samouraïs, et ceux-ci ne pouvaient s'empêcher de baisser la tête de temps en temps pour jeter un regard de satisfaction sur la pointe de leurs pieds. Quelquefois même, relevant délicatement leur large pantalon de soie, qui ne ressemble pas mal à un jupon, ils dévoilaient tout à coup un superbe alignement de jambes à demi nues et de chaussettes en cotonnade bleue, accompagnées de sandales de paille.

A mesure que la marche se prolongeait, les coiffures, à leur tour, subissaient une ingénieuse modification : les yakounines détachèrent leurs lourds chapeaux laqués et les suspendirent à leur ceinture comme des boucliers ; après quoi, saisissant un éventail, qu'ils portent volontiers derrière la nuque, sous le collet de leur justaucorps, ils s'en firent une visière, fixée sous la mèche en boudin qui surmonte leur front rasé.

Le tableau ne serait pas complet, si je n'ajoutais que nous-mêmes nous étions, quant au costume, à peu près à l'unisson de notre entourage. Yédo est peut-être la seule ville du monde où les Européens parviennent à s'affranchir du despotisme de la mode. Il est impossible de résister à la contagion de toute une immense population qui, sauf à la cour et dans les fêtes solennelles, ne connaît pas d'autre règle, concernant le vêtement, que celle de s'habiller à sa guise et de se déshabiller à son aise, en laissant au voisin la liberté la plus absolue d'en agir de même.

PROMENADE A PIED DANS LES RUES DE YÉDO.

Aussi l'aspect de notre troupe, qui aurait produit une émeute dans n'importe quel lieu habité de l'Europe, ne causa-t-il pas la moindre sensation dans la résidence du Taïkoun. On nous regardait sans doute avec une curiosité bien légitime ; mais on ne se montrait au doigt que les cigares des fumeurs de la société et les revolvers suspendus à nos ceinturons.

Les rues basses et les quais de Takanawa sont, du matin au soir, remplis d'un grand concours de monde. La population stable du quartier me semble n'avoir d'autre industrie que de prélever, de manière ou d'autre, un léger tribut sur les gens qui arrivent ou

ÉCURIES POUR LES BUFFLES, AU MARCHÉ DE TAKANAWA.

qui partent. Ici l'on hache et l'on vend du tabac ; là, on pile du riz et l'on en fait des galettes ; sur toute la ligne on débite du saki, du thé, du poisson séché, des melons d'eau, une infinie variété de fruits et d'autres comestibles à bon marché, étalés sur des tables en plein vent ou exposés dans les appentis ouverts et sur les étagères d'innombrables restaurants. Partout des coulies, des porteurs de cangos et des bateliers offrent leurs services. Dans certaines rues latérales, on loue des stalles pour les chevaux de somme, et des écuries pour les buffles qui amènent au marché les produits des campagnes environnantes ; ils les traînent sur de rustiques charrettes, seuls véhicules à roues que l'on rencontre dans tout Yédo.

C'est aux portes des maisons de thé de Takanawa que débutent les chanteuses, les danseuses, les saltimbanques nomades qui viennent exploiter la capitale. Parmi les premières, il en est qui forment une classe privilégiée, mais astreinte à une certaine discipline de police. On les reconnaît à leurs grands chapeaux plats rabattus sur les tempes; elles vont toujours deux à deux ou quatre à quatre, lorsque les deux danseuses accompagnent les deux musiciennes : celles-ci jouent du samsin et chantent des complaintes romanesques.

Les saltimbanques favoris des carrefours japonais sont de jeunes garçons qui, avant de commencer leurs tours, se cachent la tête dans un gros capuchon, surmonté d'une touffe de plumes de coq et d'un petit masque écarlate figurant un museau de chien. Les pauvres enfants, en se ployant et se déployant l'un sur l'autre, au son monotone du tambourin de leur conducteur, présentent le spectacle d'une lutte grotesque et réellement fantastique entre deux animaux à tête de monstre et à membres humains.

Aux bruits assourdissants des divertissements de la place publique se mêlent, presque aussi fréquemment qu'à Kioto, les sons des timbres et des clochettes de frères mendiants. J'en vis, pour la première fois, qui n'étaient pas tonsurés et m'informai de l'ordre auquel ils pouvaient appartenir. Notre interprète me répondit que ce devaient être des laïques, de simples bourgeois de Yédo faisant de la dévotion métier et marchandise. Bien qu'ils fussent tous également vêtus de blanc en signe de deuil ou de pénitence, ceux qui portaient une clochette, un long bâton, quelques livres dans un panier, et un grand chapeau blanc orné, sur le côté, d'un dessin du Fousi-yama, venaient d'accomplir un pèlerinage sur la sainte montagne aux frais de la charité publique; et les autres, chargés d'un timbre à la ceinture, d'un vaste chapeau noir et jaune et d'une lourde châsse sur le dos, étaient probablement des chônins, de petits marchands ruinés, qui n'avaient rien trouvé de mieux que de se faire colporteurs et montreurs d'idoles à la solde de quelque bonzerie.

A la hauteur du Hatoban, une longue rue se détache du Tokaïdo, coupe obliquement la chaîne de collines où sont situées les légations, et traverse en ligne droite, du Sud au Nord, la partie septentrionale de Takanawa.

Nous la suivîmes jusqu'au bout, et elle nous fit passer successivement par trois zones bien distinctes de la vie sociale de Yédo.

C'était, en premier lieu, celle que je viens de décrire, la zone méridionale, avec sa cohue de gens vivant en plein air de l'exploitation de la voie publique.

Nous rencontrâmes au contraire, derrière les collines de nos bonzeries, une population toute sédentaire, vouée, dans ses demeures, à divers travaux manuels. Les ateliers s'annoncent au loin par des enseignes significatives : tantôt c'est une planche taillée en forme de chaussure, ou sur le patron d'un kirimon; tantôt un énorme parapluie en papier ciré, ouvert comme un auvent, au-dessus de la boutique; ailleurs, une quantité de chapeaux de paille de toutes dimensions, enfilés du haut du toit de la maison jusqu'à la porte du magasin. Nous regardâmes un instant des armuriers et des fourbisseurs occupés à monter des cottes de mailles, des éventails de guerre en fer et des

PETITS SALTIMBANQUES A YÉDO.

sabres de samouraïs. Un vieil artisan, tout nu, accroupi sur une natte, tirait le soufflet de la forge avec l'orteil du pied gauche, et martelait en même temps de la main droite, sur une enclume, la barre de fer qu'il tenait de la main gauche. Son fils, également accroupi et nu, mettait les barres au feu avec une pince et les passait à son père quand elles étaient rougies.

Cependant le chef de l'escorte nous fit reprendre notre marche. Peu à peu la route que nous suivions devint déserte. Nous entrâmes dans la vaste solitude d'une agglomération de résidences seigneuriales.

A notre droite s'étendaient les magnifiques ombrages d'un parc du prince de Satsouma; à notre gauche, le mur d'enceinte d'un palais du prince d'Arima. Quand nous en eûmes tourné l'angle Nord-Est, nous nous trouvâmes devant la façade principale du bâtiment : elle se développe parallèlement à une plantation d'arbres, baignée par les eaux d'une limpide rivière qui sépare le quartier de Takanawa de celui d'Atakosta.

Comme Béato se mettait à l'œuvre pour faire une photographie de ce paisible tableau, deux officiers du prince, accourant auprès de lui, l'engagèrent à ne pas continuer son opération. M. Metman les pria de bien vouloir préalablement prendre les ordres de leur maître. Les officiers s'exécutèrent et revinrent au bout de quelques minutes : « Le prince, s'écriaient-ils d'un commun accord, ne permet absolument pas que l'on prenne une vue quelconque de son palais! » Béato s'inclina respectueusement et ordonna aux coskeis d'enlever la machine ; et les officiers se retirèrent satisfaits, sans se douter que l'opérateur avait eu tout le temps de tirer deux clichés pendant leur absence.

Les yakounines de l'escorte, témoins impassibles de cette scène, furent unanimes à applaudir au succès de la ruse de M. Metman. Mais quand celui-ci annonça l'intention de prendre aussi, dans le voisinage, la photographie du cimetière des Taïkouns, ce fut à leur tour de lui opposer une résistance que rien ne put ni déjouer ni fléchir.

Il nous fallut même renoncer à pénétrer dans l'enceinte tumulaire. Nous en apercevions très-distinctement la haute pagode rouge et les sombres bosquets de cyprès, à l'arrière-plan de l'un de ces frais paysages aux arbres majestueux, aux vertes pelouses, aux belles eaux courantes, dont la ville de Yédo abonde.

Tout ce que nous pûmes obtenir, ce fut de côtoyer la partie occidentale du massif de Siba : c'est le nom que l'on donne au lieu sacré, et qui se reproduit dans le titre complet de notre arrondissement (Siba-Takanawa).

Nous passons la rivière sur un pont cintré, non loin de l'endroit où s'est commis l'assassinat de Heusken, et, laissant à notre gauche quelques maisons d'Akabané que l'incendie a épargnées, nous traversons une place bordée d'un côté par un matoban, ou jardin de tir à l'arc, et de l'autre par des murs derrière lesquels s'élèvent les plantations d'arbres et les toitures du Soïosti, groupe de temples relevant de la grande bonzerie qui a la gloire de recevoir les Taïkouns dans leur dernière demeure. Ils y reposent sous la protection combinée des deux religions de l'empire. Le bouddhisme, il est vrai, exerce

dans ces lieux la suprématie, et elle s'y étend sur plus de soixante-dix bâtiments sacrés ; mais, dans ce nombre, les anciens dieux, Hatchiman, Benten, Inari, ont chacun leur chapelle, et un temple dédié au culte des Kamis décore l'avenue orientale de Siba, du côté du Tokaïdo et de la baie.

C'est dans la même direction que se trouve le débarcadère du Taïkoun, établi sur l'île d'Amagoten, à l'embouchure de la rivière Tamoriiké, qui alimente les fossés du Castel.

Amagoten forme un parallélogramme régulier et se relie par deux ponts, interdits au public, vers l'Ouest au quartier d'Atakosta, et vers le Nord à celui de Kio-bassi. J'en ai fait à peu près le tour dans notre sampan consulaire. Les murs de revêtement, les escaliers, les pavillons du débarcadère, les massifs de verdure qui l'ombragent, sont admirables de grandeur, de simplicité et d'élégance. Les grands arbres qui des deux

VUE PRISE AUX ABORDS D'AKABANÉ.

côtés bordent la rivière, à son embouchure, protégent d'un épais berceau de feuillage ses eaux pures et profondes.

Il a été fait des démarches collectives auprès du gouvernement japonais, de la part des ministres de France, de Hollande, d'Angleterre et d'Amérique, dans le but d'obtenir la cession d'Amagoten pour y installer les légations : malheureusement elles n'ont pu aboutir, parce que l'exécution rationnelle de ce plan eût exigé la jouissance de l'île entière, tandis que le gouvernement ne voulait en abandonner qu'une minime partie.

Nous nous sommes éloignés de l'enceinte de Siba, après en avoir atteint la limite Nord-Ouest. C'est là que s'élève le palais du grand prêtre, et l'on montre, au-dessous, l'avenue et le portail réservés exclusivement à l'usage du Taïkoun : il y passe une fois par an, lorsqu'il va faire ses dévotions obligées aux tombeaux de ses ancêtres. Chaque

courtisan, à son exemple, visite en grande cérémonie, un certain jour de l'année, le cimetière de sa propre famille.

Nous poursuivons notre route vers le Nord. Toute la partie de l'arrondissement d'Atakosta qui s'étend à notre droite jusqu'à Amagoten, à l'exception des rues bourgeoises qui longent le Tokaïdo, est occupée par des résidences de daïmios et de hauts fonctionnaires de l'empire.

A notre gauche, quatorze petits temples contigus, ceux de Saïsoostji, s'étendent au pied des collines d'Atagosa-yama (ou Atango-yama). Un large ruisseau les sépare de la

PORTAIL D'ATAGOSA-YAMA.

voie publique ; chacun d'eux a son pont spécial, son portail, son préau, ordinairement bordé, sur les côtés, de chapelles ou d'habitations de bonzes ; au fond de la cour, on distingue la chapelle des ablutions, le bosquet sacré, la toiture du sanctuaire.

Cependant la sixième bonzerie fait exception. Lorsqu'on en franchit le seuil, on ne voit d'abord devant soi qu'une grande cour dallée, au milieu de laquelle s'élève un majestueux tori de granit ; et quand on a passé sous la porte sacrée, on se trouve en face de deux candélabres placés au pied d'une esplanade où l'on monte par quelques degrés ; puis il s'en présente une seconde, bordée de grands arbres dont les branches se croisent

de part et d'autre comme les arceaux d'une cathédrale gothique. C'est alors que l'on distingue à travers leur feuillage un large escalier de pierre, dont le sommet se perd parmi les massifs de verdure.

Nous le gravissons peu à peu jusqu'au haut de la colline : il compte environ une centaine de marches régulièrement étagées. Il y a toutefois à sa droite un autre chemin d'un accès plus facile, tracé obliquement le long des pentes boisées et composé d'une série d'escaliers entrecoupés par des terrasses pourvues de reposoirs.

Un oratoire délabré, avec deux idoles insignifiantes, l'une debout sur un lotus,

IDOLES DE L'ORATOIRE D'ATAGOSA-YAMA.

l'autre assise sur une tortue, et de longues galeries couvertes, rayonnant autour d'une maison de thé, occupent le sommet d'Atagosa-yama. Les jeunes sommelières de la maison s'empressent de nous servir des rafraîchissements, et nous prenons un instant de repos avant de nous approcher des pavillons qui, aux deux extrémités de la terrasse, se détachent librement sur le ciel.

Enfin le moment vient où nos regards vont planer sur la grande cité. Nous commençons par le pavillon du Sud. On est d'abord tout ébloui de l'étendue et de l'éclat du tableau. Le soleil descend à l'horizon, dans un ciel sans nuage ; la transparence de l'atmosphère nous permet de distinguer les forts à la surface lumineuse de la baie. Mais

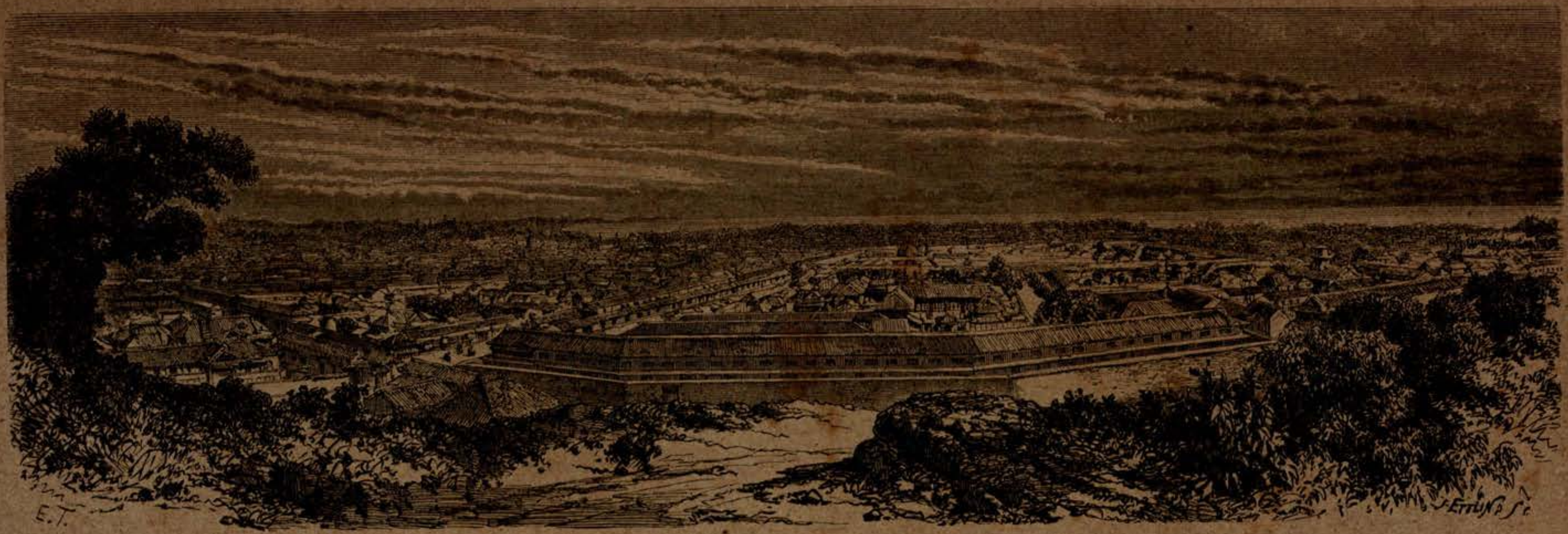

YÉDO : VUE PRISE SUR LA BAIE, DES HAUTEURS D'ATAGOSA-YAMA.

YÉDO : VUE PRISE SUR UN QUARTIER-INCENDIÉ ET SUR LES PARCS DU CASTEL.

sur tout l'espace qui s'étend de la rade au pied de notre colline, la vue ne sait où s'arrêter : on dirait un océan de longues rues, de murailles blanches, de toitures grises. Rien n'interrompt la monotonie de ce tableau, si ce n'est, çà et là, quelques beaux groupes d'arbres au noir feuillage, ou quelque temple dont le pignon surgit comme une vague au-dessus des lignes onduleuses des habitations. Dans un quartier de notre voisinage, une large trouée faite à travers les rues, comme si une trombe y avait passé, signale la trace d'un récent incendie, et, plus loin, le sombre massif des collines consacrées à la sépulture des Taïkouns offre l'image d'une île solitaire dominant une mer houleuse.

Le panorama du pavillon du Nord est encore plus uniforme, si c'est possible. Il embrasse les quartiers spécialement habités par la noblesse, et il a pour limite à l'horizon les remparts et les parcs touffus du Castel.

Les daïmiô-yaskis ou résidences seigneuriales auxquelles nous donnons improprement le nom de palais, ne diffèrent entre elles que par leurs dimensions en étendue. Les plus opulentes et les plus modestes présentent le même type d'architecture, le même caractère de simplicité. Elles se composent d'une première enceinte continue de bâtiments réservés à une partie des serviteurs et des hommes d'armes du prince. Ces bâtiments n'ont qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, et forment un carré long, qui est toujours entouré d'un fossé. Une seule toiture les recouvre, sans autre solution que le fronton d'un portail pratiqué généralement au centre de chacun des côtés du parallélogramme. Une seule muraille les protége, et le plus souvent elle n'offre d'autre issue sur la voie publique que ce même portail. Quant aux fenêtres, elles sont en grand nombre, basses et larges, régulièrement espacées sur deux lignes parallèles, et ordinairement fermées par un grillage en bois.

A l'intérieur, un nombre plus ou moins considérable de maisons basses, divisées en compartiments réguliers, comme les casernes des yakounines de Benten, sont échelonnées en diagonale tout autour, ou du moins sur les deux côtés allongés des bâtiments de ceinture. C'est là le campement des troupes seigneuriales.

Un espace libre le sépare d'une seconde enceinte grillée, qui contient la résidence proprement dite.

Les dépendances du palais font face au quartier militaire. Les principales pièces d'habitation et la véranda donnent sur une cour intérieure et sur le jardin, qui est orné d'un étang entouré de frais ombrages. Tel est l'asile silencieux, inviolable, où le fier daïmio se renferme, au sein de sa famille, pendant les six mois de l'année que les lois de l'empire l'obligent de passer à la capitale.

Nous ne pouvons guère apprécier les conditions de résidence de la noblesse japonaise que d'après ce que nous en découvrons dans ce quartier vu à vol d'oiseau. Aucun Européen n'a franchi le seuil d'un yaski japonais. Les ministres du Taïkoun, à l'exemple des seigneurs, n'ont jamais admis dans leurs propres demeures la visite des ambassadeurs étrangers. Les rapports personnels, d'ailleurs extrêmement restreints, s'entretiennent sous la forme cérémonielle d'audiences, qui ont lieu dans certains bâtiments de l'administration

correspondant à nos ministères. De ce nombre sont les deux écoles de la marine, sur les bords de la baie, et le Gokandjo bounio, siége du département des finances, à l'extrémité Nord-Ouest d'Atakosta.

Les édifices de cette catégorie ont, en général, la même apparence extérieure que les palais de daïmios.

FORGERONS A YÉDO.

LE HÉROS YASHITZONÉ.

CHAPITRE XXIV

LES QUARTIERS AUTOUR DU CASTEL

Le panorama d'Atagosa-yama ne nous avait encore fait découvrir que le quart, tout au plus, de la grande capitale. Vers le Nord, nos regards s'étaient arrêtés aux murs d'enceinte de la résidence du Taïkoun. Nous résolûmes de consacrer une autre journée à parcourir les quartiers situés tout autour du Castel, et qui forment avec celui-ci la partie centrale de Yédo.

Si l'on pouvait les embrasser d'un coup d'œil, ils apparaîtraient, vus à vol d'oiseau, sous la figure de deux cercles concentriques, dessinés par les lignes bleues de larges canaux, communiquant entre eux et avec la baie au moyen de nombreux embranchements. Notre nouvel itinéraire se borne toutefois aux quartiers spécialement occupés par la maison du Taïkoun et par la noblesse féodale, c'est-à-dire aux quatre arrondissements dont les noms suivent :

IX. Sakourada, ou Soto-Sakourada, Nagada-Stò;

X. Bantsiò, le quartier de la garde;

XI. Sourouga, ou Jida-Matsi, Sourouga-Daï, Ogawa-Matsi;

XII. Daïmiò-Kodzi, l'avenue des Daïmios.

Laissant donc de côté la cité bourgeoise, à l'Est de la résidence, nous entrons dans la première enceinte ou zone extérieure du Castel, par un pont qui relie l'arrondissement d'Atakosta au Sud à celui de Sakourada au Nord. Marchant ensuite à l'Occident, nous traversons à l'Ouest du Castel le quartier de Bantsiò, et au Nord du Castel une partie de Sourouga. De là nous pénétrons dans l'enceinte intérieure, et, traversant du Nord au Midi le quartier des Daïmios, nous nous retrouvons dans celui de Sakourada, et enfin à notre point de départ.

OFFICIER DU GOUVERNEMENT DU TAÏKOUN EN TENUE DE VILLE.

Tel est le plan que nous exécutâmes en quatre heures de marche. Il déroula devant nos pas, comme les replis d'un mystérieux labyrinthe de pierre, les remparts, les tours, les palais, où s'est abritée, pendant plus de deux siècles et demi, la puissance des Taïkouns.

C'est un spectacle imposant, mais qui laisse une impression glaciale. L'ordre de choses

politique institué au Japon par l'usurpateur Iyéyas rappelle vaguement le régime de la république vénitienne sous la domination de son conseil des Dix. Il en a sinon toute la grandeur, du moins toutes les terreurs : la sombre majesté du chef de l'État, le mystère impénétrable de son gouvernement, l'action latente et continue d'un système d'espionnage officiellement organisé dans toutes les branches de l'administration, et traînant dans l'ombre, à sa suite, les proscriptions, l'assassinat, les exécutions secrètes.

Il ne faut pas pousser la comparaison plus loin. C'est en vain que l'on chercherait à Yédo, dans la vaste étendue des glacis du Castel, quelque monument qui méritât d'être mentionné à côté des merveilleux édifices de la place Saint-Marc et du quai des Esclavons. Le goût artistique fait complétement défaut à la cour des Taïkouns. On l'abandonne au peuple avec la poésie, la religion, la vie de société, toutes choses superflues qui ne feraient qu'embarrasser les rouages de la machine gouvernementale. D'un bout à l'autre de la hiérarchie administrative, chaque fonctionnaire étant flanqué d'un contrôleur attitré, le génie des employés s'épuise à ne rien faire, à ne rien dire, qui puisse fournir matière à des rapports compromettants. Quant à leur vie privée, elle se cache, comme celle des nobles japonais en général, derrière les murailles de leurs forteresses domestiques. Tandis que les rues bourgeoises, composées de maisons toutes grandes ouvertes sur la voie publique, sont constamment animées d'une foule d'allants et de venants de tout âge et des deux sexes, dans les quartiers aristocratiques on n'aperçoit ni femmes ni enfants, si ce n'est à la dérobée, à travers le grillage des fenêtres, dans les bâtiments des gens de service.

Il y a donc à Yédo deux sociétés en présence, dont l'une, armée et privilégiée, vit comme emprisonnée dans une vaste citadelle ; et l'autre, désarmée, soumise à la domination de la première, semble jouir, en apparence, de tous les avantages de la liberté.

En réalité, cependant, un joug de fer pèse sur la bourgeoisie de Yédo. Sur cinq chefs de famille, l'administration taïkounale en établit un comme magistrat sur les quatre autres. Des lois iniques punissent toute une famille, tout un quartier, pour le crime d'un seul de leurs membres. La propriété, la vie même des citadins ne sont entourées d'aucune garantie légale. Les extorsions et les actes de brutalité des gens à deux sabres demeurent le plus souvent impunis. Mais le bourgeois se rabat sur les compensations que lui offrent les charmes de sa bonne ville. Si le régime des Taïkouns lui paraît dur quelquefois, il se souvient que les Mikados n'ont pas été toujours débonnaires : l'un d'eux parmi les anciens aimait à faire parade de son habileté à tirer de l'arc, en abattant à coups de flèches des paysans qu'il invitait à monter sur les arbres.

Dans les pays façonnés au despotisme, c'est une chose assez embarrassante pour le pauvre peuple que de savoir où sa patience doit s'arrêter. En république, il devient exigeant, parce que la république lui ouvre les perspectives d'une amélioration sociale continue, et que tout gouvernement républicain reste nécessairement au-dessous de la tâche qui lui est imposée par un tel programme. Sous le régime du bon plaisir, au contraire, on sait gré au despote de ne pas faire tout le mal qu'il pourrait, on lui tient compte de ce qu'il veut bien ne pas se montrer pire encore qu'on ne le connaît.

Un empereur japonais, qui était né sous la constellation du Chien, ordonna

que les chiens fussent respectés comme des animaux sacrés, que l'on s'abstînt d'en tuer, et qu'à leur mort on eût soin de leur procurer une sépulture honorable.

L'un de ses sujets, dont le chien avait péri, se mit en devoir de l'enterrer sur les collines tumulaires. Chemin faisant et las de porter le cadavre de l'animal, il se permit de dire à un ami qui l'accompagnait, que le décret de l'empereur lui paraissait ridicule.

« Garde-toi de murmurer, répondit son camarade, et songe que notre empereur aurait pu tout aussi bien naître sous le signe du Cheval ! »

SOLDAT DU TAÏKOUN.

Le quartier de Sakourada, qui forme la première grande ligne de défense du Castel, du côté du Sud, est entouré d'eau de toutes parts, excepté à l'Ouest où il communique avec le quartier de Bantsiô par des places d'armes appartenant au Taïkoun. Dix ponts de bois cintrés sont jetés sur ses larges fossés. Les ponts du Midi aboutissent à des portes fortifiées, derrière lesquelles la route fait un coude qui l'expose en plein aux meurtrières des remparts et des blockhaus de l'intérieur.

GÉNÉRAL, OFFICIERS ET PAGE JAPONAIS (ANCIENS COSTUMES DE GUERRE ENCORE EN USAGE DANS LES TROUPES DU TAÏKOUN.)

Un fort détachement de troupes du Taïkoun occupe le corps de garde adossé à la porte que nous traversons. Les simples soldats sont des gens des montagnes d'Akoni, qui rentrent dans leurs foyers après un service de deux ou trois années. Leur uniforme en cotonnade bleue se compose d'un pantalon collant et d'une chemise semblable à celle des volontaires garibaldiens, mais disgracieusement rayée de bandes blanches sur les

UN MAITRE D'ESCRIME.

épaules. Ils portent des chaussettes de coton, des semelles de cuir attachées par des sandales, et un ceinturon dans lequel est passé un grand sabre au fourreau laqué. Leur giberne, accompagnée de la baïonnette, est suspendue au côté droit par un baudrier. Un chapeau poinfu en carton laqué, rabattu sur les tempes, complète leur accoutrement : mais ils ne le mettent que pour monter la garde ou se rendre à l'exercice.

Quant aux fusils de l'armée japonaise, bien qu'ils soient tous à percussion, ils varient de calibre et de construction, selon leur provenance. J'en ai vu de quatre sortes différentes aux râteliers d'une caserne de Benten, où un yakounine me fit la faveur de m'introduire. Il me montra d'abord un modèle hollandais, puis une arme de qualité inférieure, sortie d'ateliers que l'on avait établis à Yédo, pour travailler d'après ce modèle ; ensuite un fusil américain, et enfin le fusil Minié, dont un jeune officier enseignait le maniement à un peloton de soldats dans la cour de la caserne.

Je remarquai que cet instructeur commandait l'exercice en hollandais. Il tenait de la main droite une baguette de fusil, et la grâce de ses mouvements, ainsi que la douceur de sa voix, me l'eût fait prendre de loin pour un maître de danse dirigeant avec un archet les pas de ses élèves. Je l'engageai à venir voir chez moi le fusil de chasseur et la carabine suisses. Une demi-douzaine de ses camarades répondirent avec lui à cette invitation. Quand ils eurent échangé leurs observations : « Nous comprenons, me dit l'un d'eux, que ces armes sont supérieures à celles que nous connaissons, quant à la portée et à la précision du tir ; mais il faudrait les perfectionner encore, en les transformant de manière qu'elles puissent se charger par la culasse. »

Ils avaient vu, quelques jours auparavant, des fusils à aiguille entre les mains des soldats de marine de la corvette prussienne *la Gazelle*. Il faut remarquer que ceci se passait en 1863, à une époque où rien n'attirait spécialement l'attention sur la Prusse.

Malgré cette prompte intelligence des progrès réalisés dans l'art de la guerre en Occident, les Japonais n'ont pas encore pu s'affranchir du lourd attirail militaire de la féodalité. Le casque, la cotte de mailles, la hallebarde, le sabre à deux mains sont de rigueur dans les revues et les grandes manœuvres. Des corps d'archers flanquent les colonnes d'infanterie équipées à l'européenne ; des chevaliers dignes du temps des croisades apparaissent dans la poussière des trains d'artillerie.

Tous les Samouraïs s'étudient journellement, dès leur bas âge, au combat corps à corps, aussi bien à la lance qu'au sabre à deux mains, au glaive et au couteau. Le quartier que nous traversons possède, à lui seul, deux champs de courses et plusieurs bâtiments destinés aux exercices d'équitation et d'escrime de ses nobles habitants. Nous voyons passer des maîtres d'armes, accompagnés de leurs élèves et suivis de coskeis qui portent des trophées de lances et de sabres de bois, ainsi que des gants, des masques et des plastrons qui me rappellent ceux dont on fait usage dans les salles d'escrime à la rapière des universités allemandes.

Les jouteurs, encore échauffés de la lutte, ont rejeté sur une épaule leur manteau de soie et ouvert leur justaucorps sur la poitrine. Ainsi allégés, ils cheminent à l'aise, dignes et silencieux, comme il convient à des gentilshommes. Un officier de haut rang, qui a été simple spectateur de leurs exercices, garde dans son costume une tenue exempte de toute recherche de ventilation ; mais il croit pouvoir se dispenser de conserver, au sortir de la séance, ses gants de coton blanc, dont les manches remontent jusqu'au coude, et il en a ganté la poignée de ses deux sabres, sans se douter le moins du monde que cette ridicule combinaison lui donne, à nos yeux, l'apparence d'un mannequin ambulant.

L'ESCRIME AU JAPON.

J'ai assisté plus d'une fois à des assauts d'armes de yakounines. Les champions se saluent avant de s'attaquer. Souvent celui qui est en garde met un genou en terre pour mieux croiser le fer et parer plus solidement les coups de son adversaire. Chaque passe est accompagnée de poses théâtrales et de gestes expressifs ; chaque coup provoque, de part et d'autre, des exclamations passionnées ; puis les juges interviennent et prononcent emphatiquement leur verdict ; enfin une tasse de thé assaisonne l'entr'acte, et la joute recommence de plus belle.

Il y a même une escrime à l'usage des dames japonaises. Leur arme est une lance au fer recourbé, que l'on peut comparer avec celle des faucheurs polonais. Elles la portent la pointe penchée vers le sol, et la manient réglementairement dans une série d'attitudes, de poses et de mouvements cadencés, qui fourniraient de charmants motifs de ballets. Il ne me fut pas permis de jouir longtemps de ce gracieux spectacle, que j'aperçus en passant devant une cour entr'ouverte. Mes yakounines en fermèrent la porte, en m'assurant que les usages du pays n'admettaient pas de témoins aux passes d'armes féminines.

On dit que les amazones japonaises se servent aussi avec beaucoup d'adresse d'une sorte de serpette retenue à leur poignet par un long cordon de soie. Cette arme est destinée à être lancée à la tête de l'ennemi, puis immédiatement retirée à l'aide de ce cordon.

Les hommes lancent de même l'éventail et le couteau, mais sans les attacher, et tout à fait selon le procédé que l'on emploie en Italie pour jeter le stylet.

Yashitzoné, l'un des héros de l'ancien empire des Mikados, était de taille exiguë et ne portait ni bouclier, ni casque, ni hallebarde ; cependant il défiait les plus redoutables chevaliers, et ne manquait jamais de les battre en combat singulier. Grâce à l'habileté avec laquelle il jouait de son éventail de guerre pour éblouir son antagoniste, distraire son attention, ou même lui porter un coup entre les deux yeux, il était assuré de le mettre en défaut et de le tenir bientôt à la merci de son sabre. Les dessinateurs japonais le représentent debout au sommet d'un pilier, où il s'est élancé pour esquiver un coup de hallebarde de je ne sais quel formidable assaillant tout bardé de fer ; là, il se tient en équilibre sur un pied, et agitant de la main gauche son éventail, il balance son sabre de la main droite, l'œil fixé sur la tête gigantesque qu'il va faire tomber d'un seul coup.

C'est dans leurs armes que les nobles japonais font voir le plus de luxe et mettent le plus d'orgueil. Leurs sabres surtout, dont la trempe est sans rivale, sont généralement enrichis, à la poignée et sur le fourreau, d'ornements en métal gravés et ciselés avec une grande finesse. Mais ce qui fait principalement la valeur de ces armes, c'est leur ancienneté et leur célébrité. Chaque sabre, dans les vieilles familles de daïmios, a sa tradition, son histoire, dont l'éclat se mesure au sang qu'il a versé. Un sabre neuf ne doit pas rester vierge entre les mains de celui qui l'achète. En attendant que l'occasion se présente de le plonger dans le sang humain, le samouraï qui en est devenu possesseur l'essaye sur des animaux vivants et, mieux encore, sur des cadavres de suppliciés. Quand le bourreau lui en a livré, moyennant autorisation supérieure, il les attache en croix ou sur des chevalets dans une cour de son habitation, et il s'exerce à trancher, taillader et pourfendre, jusqu'à ce qu'il

ait acquis assez de force et d'adresse pour couper à la fois, par le milieu du torse, deux cadavres liés l'un contre l'autre.

On peut se figurer l'aversion que les armes à feu de l'Occident doivent inspirer à ces gentilshommes japonais, pour lesquels le sabre est à la fois l'emblème de leur vaillance et de leurs titres de noblesse. Quand un fils de samouraï est encore trop jeune garçon pour qu'on puisse lui passer des armes à la ceinture, on le fait accompagner, à la promenade, d'un coskei ou même d'une grande sœur, qui marche respectueusement derrière lui, à quelques pas de distance, en tenant de la main droite, par le milieu du fourreau, un sabre d'ailleurs

SAMOURAÏ ENFANT, SUIVI DE SA SŒUR PORTANT LE SABRE DU JEUNE GENTILHOMME.

approprié à la taille du petit personnage. Encore un an ou deux, et l'escrime va devenir la principale occupation de sa vie !

Le Taïkoun ayant envoyé une élite de ses jeunes yakounines à Nagasaki pour y apprendre le maniement des armes à feu, sous le commandement d'officiers hollandais, lorsqu'ils furent de retour à la capitale et répartis dans les casernes où ils devaient faire l'instruction de la nouvelle infanterie japonaise, leurs anciens camarades, criant à la trahison, s'emportèrent jusqu'à les assaillir à main armée. De part et d'autre il y eut des victimes. Cependant la déchéance du sabre n'en est pas moins irrévocable. Malgré le prestige traditionnel dont la caste privilégiée s'efforce encore de l'entourer, malgré le

INTÉRIEUR D'UN GRAND TEMPLE BOUDDHISTE, APPARTENANT AU TAÏKOUN, À YÉDO.

mépris qu'elle affecte pour les innovations militaires d'un gouvernement qui lui est antipathique, l'arme démocratique, égalitaire par excellence, le fusil, s'introduit au Japon, et avec lui, sans aucun doute, une incalculable révolution sociale, comme le fait assez pressentir la résistance instinctive, mais infructueuse, des représentants du régime féodal.

La conduite même de leurs chefs doit avoir pour effet de précipiter la catastrophe. Les conspirations de palais, les assassinats politiques se multiplient à Yédo avec une effrayante rapidité. Il paraît avéré que non-seulement plusieurs ministres d'Etat, mais deux Taïkouns successivement ont péri de mort violente depuis l'ouverture du Japon. Le même sort a atteint le Gotaïro ou Régent, Ikammon-no-Kami, tuteur du jeune souverain qui est mort en 1866. Son palais est situé sur une colline dans la partie septentrionale du quartier de Sakourada, en face des larges fossés et des hautes murailles de la dernière enceinte du Castel. Il domine, à l'Est et au Sud, de grands carrés de rues formés par plus de cinquante résidences seigneuriales. C'est dans ce voisinage princier que, le 24 mars 1860, à onze heures du matin, le Régent, porté en norimon et sortant du Castel par le pont de Sakourada, avec une escorte de quatre à cinq cents hommes, fut assailli par une bande de dix-sept lonines, sur la spacieuse voie publique qui longe le fossé dans la direction de son propre palais. Des deux côtés on se battit avec acharnement : une vingtaine de soldats de l'escorte tombèrent à leur poste ; cinq conjurés périrent les armes à la main ; deux s'ouvrirent le ventre ; quatre furent faits prisonniers ; les autres s'échappèrent, parmi eux le chef de l'expédition, emportant dans son manteau la tête du Régent. Le bruit public ajoute qu'elle fut exposée dans le chef-lieu de province où réside le prince de Mito, instigateur de la conjuration, puis à Kioto même, devant les bâtiments du daïri, et enfin que les gens d'Ikammon-no-Kami la trouvèrent un jour dans le jardin de son palais, où elle avait été évidemment jetée la nuit par-dessus les murailles.

Les arrondissements de Yédo essentiellement habités par l'aristocratie sont presque tout à fait dépourvus d'édifices consacrés au culte. On n'en rencontre pas un dans tout le quartier des Daïmios. Bantsiò et Sourouga ont chacun trois temples, de très-peu d'importance. Sakourada en renferme une demi-douzaine, parmi lesquels une bonzerie célèbre, placée sous l'invocation de Sannò ou Sanwò, « le roi de la montagne » ; ce titre est l'un des surnoms de Zinmou, cependant la bonzerie appartient à la religion bouddhiste, et Quannon y possède un autel. Les bâtiments et les bosquets du lieu sacré occupent un massif de collines qui dominent les fossés de l'enceinte méridionale de Sourouga, vastes et gracieux bassins d'eau limpide, encadrés d'arbres et de gazon et constamment animés de milliers d'oiseaux.

La politique des Taïkouns n'a point dédaigné l'appui que le clergé pouvait offrir à leur naissante dynastie. Mais comme Iyéyas et ses successeurs n'avaient rien à espérer de la bienveillance des Mikados, ils se sont concilié la faveur des sectes les plus influentes du bouddhisme, en les dotant de bonzeries et de temples qui surpassent en grandeur et en richesse les plus somptueux édifices sacrés de Kioto. Le Toïeysan, le Gokoudsi, le Dentsòhin occupent dans les quartiers du Nord de Yédo des districts entiers, parsemés

de collines, de bosquets, de vergers, de pièces d'eau, de promenades et de places publiques; et il est tel de leurs sanctuaires dont les proportions architecturales ne sont pas très-éloignées de rappeler une nef gothique de moyenne dimension.

La munificence des Taïkouns à l'égard du bouddhisme n'a d'ailleurs rien ajouté aux sentiments que l'on professe à Yédo pour les ministres de cette religion. Il m'a paru que dans les diverses classes de la société de cette capitale, la position des bonzes est analogue à celle des popes de l'Église grecque, selon que ceux-ci se trouvent en rapport avec les seigneurs, les marchands, ou les moujiks.

VALETS QUÊTEURS DU CULTE KAMI.

Les prêtres du culte des Kamis sont dans une condition encore moins enviable, car c'est à peine si l'on soupçonne leur existence. Il est vrai que les représentants du Mikado à la cour du Taïkoun et quelques seigneurs provinciaux les honorent de leur patronage; mais la généralité de la noblesse féodale en résidence à Yédo demeure étrangère à ce qui se fait autour d'elle, en matière de religion comme en toute autre chose. Elle préférera subventionner un chapelain à domicile que de concourir à l'entretien de n'importe quel culte public. Tout ce qu'elle a daigné faire par condescendance pour l'ancienne religion nationale, c'est d'autoriser les prêtres Kamis à envoyer une fois par an des quêteurs dans les quartiers aristocratiques. Les prêtres, de leur côté, jugeant qu'il ne serait pas superflu

de stimuler la charité des hautes classes par l'attrait de quelque pieuse jonglerie, ont imaginé de créer deux classes de quêteurs divertissants. La première, qui se rend à demeure en toute saison, sur commande et à prix fixe, se compose d'une sorte de prêtresses diseuses de bonne aventure. Vêtues d'un surplis blanc, agitant de la main gauche le goupillon de papier, et de la droite une trousse de grelots, elles accompagnent leurs prophéties de pas rhythmés, dont un coskei, coiffé du bonnet de Kioto, marque la mesure au son d'un gros tambour. L'autre catégorie ne sort qu'au nouvel an pour faire une tournée générale, où chacun donne à volonté. Les personnages chargés de cet office sont les principaux coskeis des temples kamis, suivis chacun de son propre coskei. Le valet en chef est costumé à la mode des anciens prêtres kamis de la cour des Mikados, avec bonnet laqué, grand sabre, pantalon bouffant, et il tient, de la main droite, le classique éventail de bois de cèdre. Son valet, à son tour, déguisé en coskei de Kioto, porte un petit tambourin et un sac destiné à recevoir les dons en nature. Des danses, des chansons comiques, des pantomimes burlesques, forment les artifices oratoires des deux solliciteurs. Les bouffonneries du premier valet sont rehaussées par les charges triviales de son adjoint. C'est ainsi que la sainte collecte s'opère de palais en palais, au milieu des rires et des applaudissements des nobles familles féodales, dont l'existence politique repose précisément sur cette religion qu'elles contribuent à ridiculiser.

PRÊTRESSE DU CULTE KAMI.

BLOCKHAUS A L'ENTRÉE DU CASTEL.

CHAPITRE XXV

LA RÉSIDENCE DES TAÏKOUNS

En suivant la chaussée qui longe les terrasses du palais du Régent, nous montons au quartier de Bantsiô, et, après l'avoir traversé, nous atteignons le plateau sur lequel est situé le quartier de Sourouga.

Là, nous sommes au Nord-Est du Castel : le point culminant que nous occupons est à peu près au niveau des glacis de l'enceinte intérieure ; la résidence du Taïkoun nous apparaît assise sur l'extrême massif Sud-Est de la longue chaîne de collines et de plateaux que couvrent les quartiers du Sud, de l'Ouest et du Nord de la capitale.

Les lignes onduleuses du relief de Yédo, du côté du Midi, présentent l'image d'un vaste cirque, dont les gradins descendent vers la baie. On y distingue au loin comme des couloirs formés par les sinuosités de trois rivières : la plus méridionale coule entre Sinagawa et Takanawa ; la deuxième, entre ce dernier quartier et ceux d'Asabou et d'Atakosta ; la plus rapprochée et la plus considérable, entre Atakosta et Sakourada : c'est la rivière de Tamoriiké, qui alimente les fossés du Castel et les canaux navigables de la cité marchande, entre le Castel et la mer.

Du côté de l'Orient aucune sommité ne frappe nos regards ; la ville se développe dans une plaine continue, à l'embouchure et sur les rives d'un grand fleuve que l'on appelle en effet, de ce nom, l'Ogawa.

Au delà du fleuve les populeux quartiers du Hondjo se perdent dans les brumes de l'horizon. Toute cette partie de Yédo à l'Est du Castel nous était encore complétement

inconnue, et aussi loin que notre vue pouvait l'embrasser, nous n'en découvrions pas la fin.

L'immensité de la capitale japonaise cause une étrange sensation. L'imagination, aussi bien que la vue, se fatigue à planer sur cette agglomération sans bornes de demeures humaines, toutes marquées, petites ou grandes, d'un même cachet d'uniformité. Nos vieilles cités d'Europe ont chacune leur physionomie propre, fortement accentuée par des monuments de divers âges, unissant à de grands effets artistiques le charme austère des anciens souvenirs. A Yédo, tout est de la même époque et du même style; tout repose sur un seul fait, sur une seule donnée politique, la fondation de la dynastie des Taïkouns. Yédo est une ville toute moderne, qui semble attendre son histoire et ses monuments.

La résidence même des Taïkouns, considérée à distance, n'offre rien de remarquable que ses dimensions, sa vaste enceinte de terrasses soutenues par d'énormes murailles de granit, ses parcs aux magnifiques ombrages, ses fossés semblables à des lacs paisibles, où viennent s'ébattre en toute liberté des troupes d'oiseaux aquatiques.

Ce qui frappe principalement les sens, à l'intérieur, ce sont les grandes proportions de toutes choses : murailles, allées d'arbres, canaux, portails, maisons de gardes du corps et de gens de service. L'exquise propreté des places et des avenues, le silence profond qui règne aux alentours des bâtiments, la noble simplicité de ces constructions de cèdre aux soubassements de marbre, tout est combiné pour produire un effet solennel et provoquer ces impressions de majesté, de mystère et de crainte dont le despotisme a besoin pour soutenir son prestige.

Ici, comme dans les temples japonais, on ne peut qu'admirer la sobriété des moyens employés par les architectes indigènes pour réaliser les plus hardies conceptions. C'est toujours à la nature qu'ils empruntent leurs ressources les plus puissantes. La salle des audiences du Taïkoun ne possède ni colonnes, ni statues, ni ameublement quelconque. Elle se compose d'une enfilade de vastes pièces très-élevées et séparées les unes des autres par des châssis mobiles, qui atteignent la hauteur du plafond. On les dispose en perspective, comme des coulisses de théâtre, et le fond de la scène ouvre sur les vastes pelouses et les allées d'arbres des parcs avoisinants.

Le trône du Taïkoun est une sorte de divan exhaussé de quelques marches et adossé à la paroi qui fait face à l'entrée principale. C'est à sa gauche et à sa droite que siégent les résidents délégués de la cour de Kioto, les ministres d'Etat, les membres du conseil représentatif des Daïmios. Dans toute l'étendue de la salle, aussi loin que la vue peut s'étendre, les hauts fonctionnaires de la cour, les princes des provinces féodales, les seigneurs des villes, des châteaux, des districts de la campagne, les hattamotos ou gens de la noblesse militaire, se rangent par centaines, et, dans les grandes réceptions, par milliers, aux places que leur assigne leur position hiérarchique. Nul bruit ne se fait entendre au sein de cette foule. Tout le monde est sans armes et marche sans chaussure, les pieds emprisonnés dans les plis de grands pantalons traînants. On reconnaît les Daïmios à leur haut bonnet pointu et à leur long manteau de brocart, orné, sur les deux manches, de l'écusson de leur famille.

ASSEMBLÉE DE DAÏMIOS AUTOUR DU TRÔNE DU TAÏKOUN.

Les fonctionnaires du Taïkoun portent un surtout de gaze de soie, s'étalant sur les épaules sous la forme de deux ailerons fortement empesés.

Toute l'assemblée, divisée en groupes distincts, s'accroupit en silence avant l'arrivée du Taïkoun, sur les épaisses nattes de bambou qui recouvrent le plancher; puis elle se prosterne devant son souverain aussitôt que celui-ci paraît et jusqu'à ce que, s'étant installé sur son trône, il ait enjoint à ses ministres de recevoir les communications mises à l'ordre du jour de l'audience.

Chaque orateur ou rapporteur se prosterne de nouveau en s'approchant du trône, lorsqu'il est invité à prendre la parole.

LA TOILETTE D'UN YAKOUNINE.

Le costume du Taïkoun se compose d'un vêtement de brocart à larges manches, serré au milieu du corps par des cordons de soie, et d'un ample pantalon bouffant, qui recouvre les bottines de velours dont il est chaussé. Il porte, fixé sur le sommet de la tête, une toque d'or, qui rappelle le bonnet des doges.

Quelle décoration plus splendide et plus majestueuse aurait-il pu donner à sa salle du trône, que cette vivante galerie des gloires du Japon, cette auguste assemblée de princes, de seigneurs et de hauts fonctionnaires, personnifiant la richesse, l'illustration, la puissance de l'Empire?

Ce tableau que le Taïkoun voit avec orgueil se dérouler devant ses yeux, c'est l'œuvre caractéristique d'Iyéyas. Elle lui appartient en propre, et n'est point la continuation de l'œuvre de Taïkosama. Celui-ci a été le dernier Siogoun. Iyéyas est le vrai fondateur de la dynastie des Taïkouns. Jamais, à la vérité, il n'a reçu pareille qualification. Il a son nom honorifique dans les annales du Japon, et c'est celui de Gonghensama. Quant à l'origine du titre de Taïkoun, elle est toute moderne et ne remonte qu'à l'année 1858.

A cette époque, dans l'une des conférences du commodore Perry avec les délégués du gouvernement japonais à Yokohama, le négociateur américain voulant désigner dans le traité le chef politique de l'Empire, et se trouvant fort embarrassé de choisir parmi les titres de Siogoun, de Koubosama, et d'autres encore, que les Mikados ont conférés à leurs lieutenants temporels, l'interprète Hyashi proposa de convenir d'une dénomination uniforme, exprimée par les deux signes chinois Taï-Koun, qui signifient grand chef, ce qui fut agréé de part et d'autre. Dès lors, bien que le gouvernement japonais se soit montré, à diverses reprises, peu satisfait de cette innovation, elle a passé officiellement dans toutes les conventions internationales qu'il a conclues, et même elle est devenue sans peine tout à fait populaire. Cette circonstance, à elle seule, prouve que, dans l'esprit du peuple japonais, la notion du Taïkounat était parfaitement distincte de celle du pouvoir des Siogouns, bien avant qu'elle eût reçu sa dénomination propre.

Quelques mots sur la carrière de Gonghensama feront comprendre en quoi le régime politique qu'il a inauguré se distingue de celui des Siogouns.

La lutte engagée en premier lieu par Yoritomo, et poursuivie à outrance par Taïkosama contre la noblesse territoriale, devait aboutir, tôt ou tard, à l'anéantissement de la féodalité, à l'annihilation du daïri, à la transformation de l'empire des Mikados en une monarchie absolue, dont le sceptre demeurerait héréditaire dans la famille de l'ancien palefrenier Faxiba.

Aussitôt que Iyéyas se vit débarrassé de l'unique rejeton de cette famille, il n'eut d'autre souci que de travailler à l'édification de sa propre dynastie. Loin de s'enivrer du succès de ses armes, il profita du moment de sa plus grande fortune pour entrer dans la voie des compromis avec les chefs de la noblesse féodale qui tenaient encore la campagne. Iyéyas leur offrit la paix, qu'ils acceptèrent avec empressement, et il régla, de concert avec eux, les conventions qui ont formé jusqu'à ce jour, sous le nom de Lois de Gonghensama, les bases constitutionnelles de l'Empire japonais.

Il importe de remarquer que l'ancien ministre de Taïkosama n'était pas un simple parvenu, ni un vulgaire usurpateur.

Tokoungawa Minamoto no Iyéyasu descendait de l'antique souche des Ghendjis, qui remonte au 56e Mikado, mort en l'an 880 après Jésus-Christ : c'est l'une des cinq tiges dynastiques auxquelles se rattachent les grands Daïmios ou Kokoushis (ou Gok'chis) du Japon [1].

Ces derniers sont au nombre de dix-neuf, y compris le chef de la famille Tokoungawa,

[1] M. le comte de Montblanc, *Le Japon tel qu'il est*. Paris, Arthus Bertrand, 1867.

qui a le titre de prince de Kwanto. Les dix-huit autres sont : les princes de Kanga, de Satsouma, de Shendaï, de Higo, de Tsikouzen, d'Aki, de Nagato, de Fizen, d'Inaba, de Bizen, de Tsou, d'Awa, de Tosa, de Kouroumé, d'Akita, de Nambou, de Yonésawa et de Tsousima.

En traitant avec les chefs de la noblesse territoriale, Iyéyas entrait donc en négociation avec ses pairs, et ceux-ci pouvaient, sans déroger, le reconnaître comme leur législateur. Ainsi s'expliquent, d'autre part, les concessions qu'il dut leur faire, dans l'intérêt de la paix publique et de l'avenir de sa dynastie.

D'après le pacte de Gonghensama, les prérogatives du Taïkoun sont singulièrement limitées. Il dispose, à la vérité, des forces de terre et de mer; il concentre en ses propres mains l'autorité législative aussi bien que le pouvoir administratif. C'est lui qui nomme souverainement les cinq ministres dont il compose son cabinet ou conseil d'État, « le Gorogio », et c'est de lui que relèvent directement tous les fonctionnaires civils et tous les officiers militaires préposés aux divers services du gouvernement. D'un autre côté, les lois qu'il édicte sont soumises au contrôle et placées sous la garantie du Mikado, et les dix-huit Kokoushis entretiennent à Yédo un conseil représentatif qui, sans jouer un rôle actif dans les questions d'administration de leur fortuné collègue, peut lui faire opposition auprès du Mikado et intervenir, en certains cas douteux, dans l'élection d'un nouveau Taïkoun.

La loi de succession, qui fait partie du pacte de Gonghensama, ordonne que le pouvoir siogounal soit maintenu dans la descendance directe de l'héritier choisi par Iyéyas en la personne de l'aîné de ses fils; mais elle ajoute que, à défaut de descendance directe, ce pouvoir doit passer dans l'une des branches collatérales issues de la même souche.

C'est lorsqu'il y a compétition de la part des collatéraux que s'exerce l'intervention du Conseil des Kokoushis, dont la décision est soumise, en dernier ressort, à la sanction du Mikado.

La grande préoccupation d'Iyéyas avait été d'asseoir sur une base imposante, inébranlable, la puissance de sa famille.

Autant il se montra plein de ménagements envers les dix-huit Kokoushis, dont il avait besoin de s'assurer la neutralité, autant il fut inexorable à l'égard des seigneurs d'un rang secondaire, qui s'étaient attachés à la fortune du malheureux Fidé-Yori. Non content de les avoir battus et dispersés dans la bataille de Sékigahara, l'an 1600, il les dépouilla de leurs domaines et en disposa en faveur de ses enfants et de ses partisans.

C'est ainsi qu'il répartit entre ses huit fils huit grands fiefs, désignés sous le nom de Gokamongkés, et dont les chefs portent le titre de Kami. Au nombre des tenanciers actuels de ces fiefs, nous rencontrons les Mikawa, les Etsizen, les Déwa, les Yamato, les Simosa.

Iyéyas créa, en outre, 344 kofdaïs ou nobles vassaux, qu'il pourvut pareillement de fiefs héréditaires. A cette catégorie de Daïmios appartenaient, de nos jours, le régent Ikammon-no-Kami, Midzouno Idsoumi-no-Kami, Ando Tsousima-no-Kami, et d'autres personnages notables, qui ont marqué dans l'histoire des modernes relations du Japon avec l'Occident.

Enfin l'œuvre politique de Gonghensama fut consommée par un acte audacieux, qui devait avoir pour effet de développer rapidement sa résidence et d'opposer à la vieille noblesse féodale, vassale du Mikado, toute une nouvelle caste privilégiée, une noblesse militaire, sans territoire, vouée exclusivement au service de la dynastie naissante et ne vivant que de la solde et des faveurs du souverain.

HATTAMOTOS DE YÉDO.

Il anoblit donc, d'un seul coup, et dota, modestement il est vrai, 80,000 de ses partisans. Telle a été l'origine de cette nombreuse classe de petits officiers ou fonctionnaires de Yédo, auxquels on donne le nom d'Hattamotos.

Le fondateur du pouvoir taïkounal a eu soin de déployer sur sa résidence l'étendard national de l'Empire du Soleil levant. Mais, en sa qualité de chef du clan des Tokoungawa, il fit adopter à toutes les branches de sa famille des armoiries qui consacraient le souvenir le plus glorieux de son ambitieuse carrière. Les corps de troupes qu'il commandait dans la

bataille de Sékigahara avaient reçu de sa part l'ordre d'arborer sur leurs bannières un signe commun de reconnaissance, trois feuilles de mauve étalées de manière à se rencontrer par la pointe. Ce modeste emblème les conduisit à la victoire. Nous le voyons encore figurer aujourd'hui non-seulement sur les livrées du Kokoushi de Kwanto, mais parmi les autres armes des divers princes du même sang, tels que ceux de Sounsiou, d'Owari, de Ksiou, de Mito, d'Etsizen et d'Aïdzou.

Fidé-Tada, fils et successeur de Gonghensama, voulant retenir autant que possible dans sa descendance directe le pouvoir qu'il avait hérité, institua pour ses trois fils trois fiefs spéciaux, dont l'investiture, soit de l'un soit de l'autre, pouvait seule frayer l'accès au trône. On les appelle les fiefs des Gosankés. Ils sont désignés, chacun en particulier, par le nom de l'une des riches provinces dont ils furent dotés, savoir : les provinces d'Owari, de Ksiou et de Mito, et ils revêtent leurs tenanciers du titre de Dono : Owari-dono, Gosanké d'Owari ; Kii ou Ksiou-dono, Gosanké de Ksiou ; Mito-dono, Gosanké de Mito.

A son tour, le troisième successeur d'Iyéyas, désirant assurer à ses descendants la possession du trône, dans le cas où les familles Gosankés viendraient à s'éteindre, fonda pour ses trois fils les trois fiefs Gosankios, munis, mais en second ordre, des mêmes titres et des mêmes droits que les précédents.

Les Gosankios sont : Stotsbashi-dono, Taïasou-dono et Shimidsou-dono. Ce dernier fief est rentré, par extinction, dans le domaine immédiat des princes de Kwanto.

La famille de Stotsbashi s'était également éteinte, mais le fief fut relevé en faveur d'un cadet de Mito.

En 1853, la famille des princes de Ksiou avait donné à l'Empire une série non interrompue de Taïkouns : le cinquième d'entre eux, celui qui admit alors dans les eaux du golfe de Yédo l'escadre du commodore Perry, ne survécut pas, l'année suivante, au retour de la mission américaine. On a lieu de croire aussi qu'en 1858 le Taïkoun, avec lequel lord Elgin fut censé entrer en négociations, n'existait plus au moment où ses délégués apposaient son sceau et leur signature au traité britannique. J'ai entendu des Japonais exprimer de mystérieuses inquiétudes au sujet du jeune prince qui occupait le trône pendant mon séjour au Japon : « Il n'y a eu, disaient-ils, depuis longtemps que des Taïkouns de la dynastie de Ksiou, et il est à regretter que l'on n'en compte aucun dans la famille de

Mito. » Je demandai si cette famille possédait un prétendant depuis que le dernier seigneur de Mito, auquel on attribuait l'assassinat du Régent, avait lui-même péri de mort violente : « Nous ne le savons pas, me répondit-on, mais il a laissé un fils adoptif universellement respecté, savoir le Stotsbashi, qui est revêtu de la dignité de vice-Taïkoun. »

Vers la fin de l'année 1866, les correspondances du Japon nous apportaient la nouvelle que le Taïkoun avait succombé à Osaka, le 28 août, aux fatigues de sa campagne contre le prince de Nagato, et que son lieutenant, le Gosankio Stotsbashi, devenu chef de la famille Tokoungawa, avait été élevé par le Mikado à la dignité de Daï-Seï-Siogoun de l'Empire.

Il fut, depuis Yoritomo, le 46e Siogoun, et, depuis Iyéyas, le 15e et dernier Taïkoun du Japon.

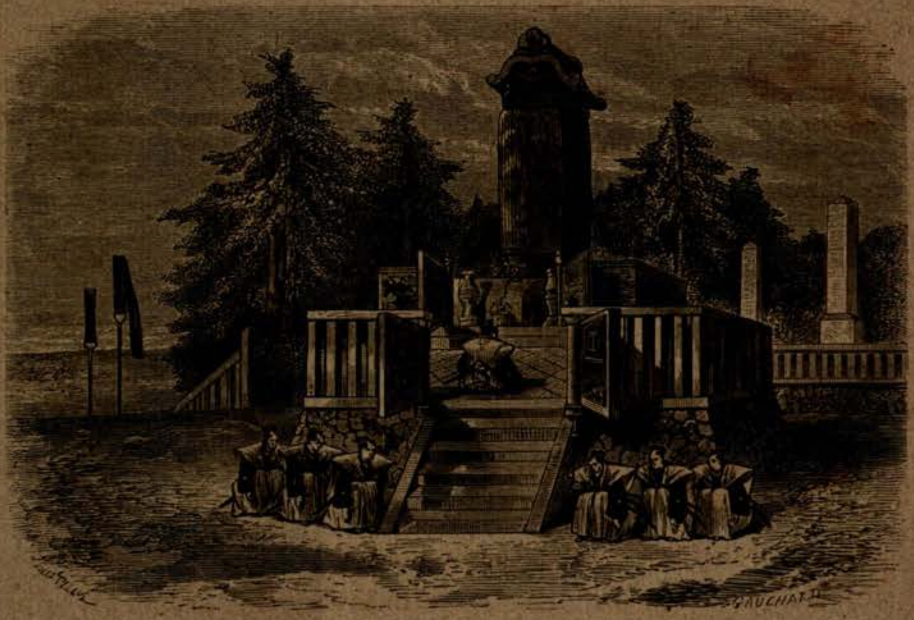

UN OFFICIER DU TAÏKOUN FAISANT SA VISITE ANNUELLE AUX TOMBEAUX DE SA FAMILLE.

RÉSIDENCE DE FONCTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT.

CHAPITRE XXVI

LE DAÏMIÔ-KODZI

Bien que Sourouga renferme une vingtaine de palais armoriés, il n'a pas le cachet aristocratique de l'arrondissement de Sakourada. Les maisons bourgeoises, les habitations d'employés subalternes, les écoles militaires, les greniers à riz envahissent les abords des palais ; et les belles échappées de vue qui s'ouvrent sur le Castel et sur les rives populeuses de l'Ogawa, détournent l'attention des monotones résidences seigneuriales. Avant de visiter la cité marchande, et comme pour en finir avec les grandeurs officielles de la capitale, nous voulûmes encore nous faire une idée de ce que l'on appelle le Daïmiò-Kodzi, ou Avenue des Princes.

Ce n'est point là, comme on pourrait le croire d'après ce titre plus ou moins usurpé, le siége par excellence de la noblesse de l'Empire. Ni les grands noms féodaux du Japon, ni même les noms des familles taïkounales ne se rencontrent parmi les habitants du Daïmiò-Kodzi. Ce quartier est preque exclusivement occupé par les hommes d'État et les principaux fonctionnaires du souverain temporel. C'est donc, à proprement parler, le quartier du gouvernement.

Il s'étend au Nord-Est et à l'Est du palais du Taïkoun, dans l'enceinte même de la citadelle, et communique avec Sourouga par cinq ponts munis de portes fortifiées ; mais il ne nous fut permis de franchir aucun de ces passages : l'un est réservé au Taïkoun ; l'autre, au Stotsbashi, et ainsi de suite, jusqu'à un sixième, attenant au quartier de la Cité, par lequel nous pûmes enfin pénétrer dans la zone privilégiée.

Elle contient une trentaine de palais armoriés et un grand nombre d'édifices publics du même style d'architecture, tels que la résidence officielle du Stotsbashi ; l'hôtel du premier ministre, qui était alors Ogasawara Dsouzio no Kami ; l'hôtel de ville, siége du préfet de Yédo, ou Kitamatsi-bounio, personnage dont l'influence auprès du souverain égale parfois celle d'un ministre favori ; l'hôtel de l'architecte du Taïkoun, l'homme qui occupe à la cour la position la plus enviée après celle du préfet de Yédo ; le Palais de justice, avec ses lugubres dépendances, les prisons, les salles de torture, la cour des exécutions secrètes ; enfin les magasins des pompes à incendie, les greniers à riz et les magasins de nattes du Castel. Tout cet ensemble de résidences et de bâtiments à l'usage de l'administration politique du Japon porte une empreinte de simplicité et de sévérité que l'on ne rencontre en aucun autre pays.

Il faut ajouter qu'il n'y a dans tout le Daïmiô-Kodzi ni maisons bourgeoises, ni demeures d'employés subalternes, ni temples, ni bonzeries, ni maisons de thé, ni théâtres, ni écoles quelconques.

Les jeunes gens qui se destinent à la carrière administrative reçoivent cependant une forte éducation, à la fois classique et moderne, civile et militaire. Ils apprennent le métier des armes dans les colléges du quartier de Sourouga ; ils font leur littérature chinoise et leurs études de langues et de sciences européennes dans les salles universitaires du temple de Seïto, consacré à Confucius, et situé sur les bords du canal qui, longeant la partie septentrionale de Sourouga, relie au grand fleuve la rivière de Tamoriiké.

Le détour que nous dûmes faire pour entrer dans le Daïmiô-Kodzi, nous procura l'occasion de voir sur notre route l'une des plus grandes écoles militaires de la capitale. Il ne nous fut pas possible toutefois d'entrer dans les salles d'études. On ne nous montra que les salles d'escrime ; le manége, tracé à ciel ouvert, sous la forme d'un vaste carré long, sablé et entouré de rebords gazonnés ; les écuries, présentant l'aspect d'un hangar bas et allongé, sans autre clôture qu'une paroi de planches du côté des mangeoires, où l'on nourrit les chevaux de paille de riz hachée ; enfin la place d'armes, qui est assez spacieuse pour offrir une ligne de tir à toute une batterie de canons, et que l'on utilise en effet très-souvent pour des manœuvres d'artillerie et des exercices de tir au boulet. Ces écoles militaires ne trouvent pas grande faveur auprès de l'aristocratie féodale ; mais elles sont fréquentées aussi bien par les fils des princes du sang et des hauts fonctionnaires de l'Empire que par ceux des nobles de bas étage que l'on appelle Hattamotos. Comme à l'époque d'Iyéyas, et conformément aux intentions du fondateur de leur caste, les hattamotos, pour la plupart, continuent d'habiter la capitale, où ils possèdent pour tout bien quelque petit emploi civil ou militaire et la maison que leur aïeul a reçue du premier Taïkoun.

Cette noblesse improvisée n'ajoute pas précisément beaucoup de lustre à l'Empire. Mais le rigoureux cérémonial de la cour fait passer sous le même niveau les noms les plus illustres et ceux des derniers parvenus, les esprits les plus cultivés et les têtes rebelles à toute autre discipline que celle des casernes. L'égalité des Daïmios de tout rang, des

VUE PRISE DANS LE QUARTIER ARISTOCRATIQUE DE SAKOURADA.

officiers de tout grade, devant le règlement des usages du Castel, suffit pour sauver les apparences et maintenir le prestige de la majesté taïkounale.

Il n'est pas jusqu'aux représentants des puissances étrangères qui, à l'occasion de leurs audiences avec le souverain temporel du Japon, n'aient dû convenir d'une étiquette propre à le glorifier aux yeux des dynastes féodaux les plus jaloux de son pouvoir. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? L'œuvre d'unification tentée par Gonghensama et ses successeurs n'a-t-elle pas abouti à la constitution et à l'organisation administrative de l'un des États les plus remarquables qui existent ? L'étendard de l'Empire du Soleil levant, le pavillon blanc au globe de carmin, flotte du vingt-quatrième au cinquantième degré de latitude septentrionale, sur toute cette riche ceinture d'îles qui dominent les eaux du Grand Océan, à deux ou trois jours de navigation du continent asiatique ; il brille sur l'archipel des îles Liou-Kiou, au bord de la zone tropicale, aussi bien que sur les Kouriles et Krafto, près des limites de la Sibérie ; il protége à la fois le brun cultivateur de Napakiang dans ses plantations de cannes à sucre, et le blême gentilhomme de la cour du Daïri, et l'Aïnos velu refoulé dans les sombres forêts de Yéso.

D'un bout à l'autre de cet Empire insulaire, trente-deux à trente-quatre millions d'âmes obéissent à une constitution qui se proclame immuable avec autant d'assurance que nos traités d'Europe, conclus, comme on sait, à perpétuité ; mais elle diffère de ceux-ci en ce qu'elle s'est maintenue intacte durant deux siècles et demi. On peut dire qu'elle n'a pas même varié sur le point où elle a dû subir la loi du progrès, car la question des relations du Japon avec les peuples étrangers n'avait nullement été réglée, dans l'origine, d'une manière absolue et définitive. A cet égard, comme à d'autres, la politique des Taïkouns s'est dirigée selon les circonstances, et n'a pris conseil d'aucune considération supérieure à l'intérêt dynastique.

Lorsque les lois de Gonghensama entrèrent en vigueur, les Japonais ne se bornaient point au commerce d'échange qu'ils entretenaient avec les comptoirs portugais des côtes de Kiousiou. Ils avaient eux-mêmes une colonie à Manille, des navigateurs et des marchands dans les ports de Formose, du Tonkin, du Cambodge, de Siam, de Java, des Moluques. Il y en eut qui visitèrent Mexico. Des matelots japonais allèrent jusqu'à Londres. Des soldats aussi vendirent leur sang aux Hollandais et aux Anglais dans les guerres des Indes orientales. A cette époque, le prince de Satsouma venait de conquérir les îles Liou-Kiou, dont il a gardé la propriété, sous la suzeraineté du Mikado. On avait exploré les parages de la mer de Tartarie jusqu'à l'embouchure de l'Amour, ceux du Grand Océan jusqu'au Kamtchatka au Nord-Est et au groupe des îles Bonin au Sud-Est. Le gouvernement japonais mit la main sur ce petit archipel et y fonda un premier établissement en 1675. Il ne prit possession que vers la fin du dix-huitième siècle de la côte Nord-Est de Yéso, ainsi que des Kouriles et de la partie méridionale de Krafto.

Ces derniers faits démontrent qu'il n'était point dans l'intention des Taïkouns d'isoler l'Empire japonais aussi complétement qu'on veut bien le dire. S'ils ont cru devoir défendre à leurs sujets de visiter les ports de mer étrangers, il est probable que cette mesure avait essentiellement pour but de rompre les liens qui s'étaient formés, par le ministère des

Jésuites, entre les cours de Rome et de Lisbonne et plusieurs grands dynastes féodaux, dont quelques-uns possédaient une marine marchande.

Quant aux transactions mercantiles qui pouvaient se faire sur les marchés indigènes, il est incontestable qu'elles furent soumises à une police très-sévère ; mais loin de les supprimer ou de les restreindre, Iyéyas leur donna une plus grande extension en accordant, en 1611, à la Compagnie néerlandaise des Indes orientales tous les droits et priviléges dont jouissait la factorerie portugaise de Firado. La rivalité qui éclata dès lors entre les deux sociétés ne put que compromettre la situation des Européens tolérés au Japon.

L'an 1616, Iyéyas mourut en paisible possession du trône que sa perfidie avait enlevé à l'héritier de Taïkosama, mais qu'il sut consolider dans la capitale de son choix et au

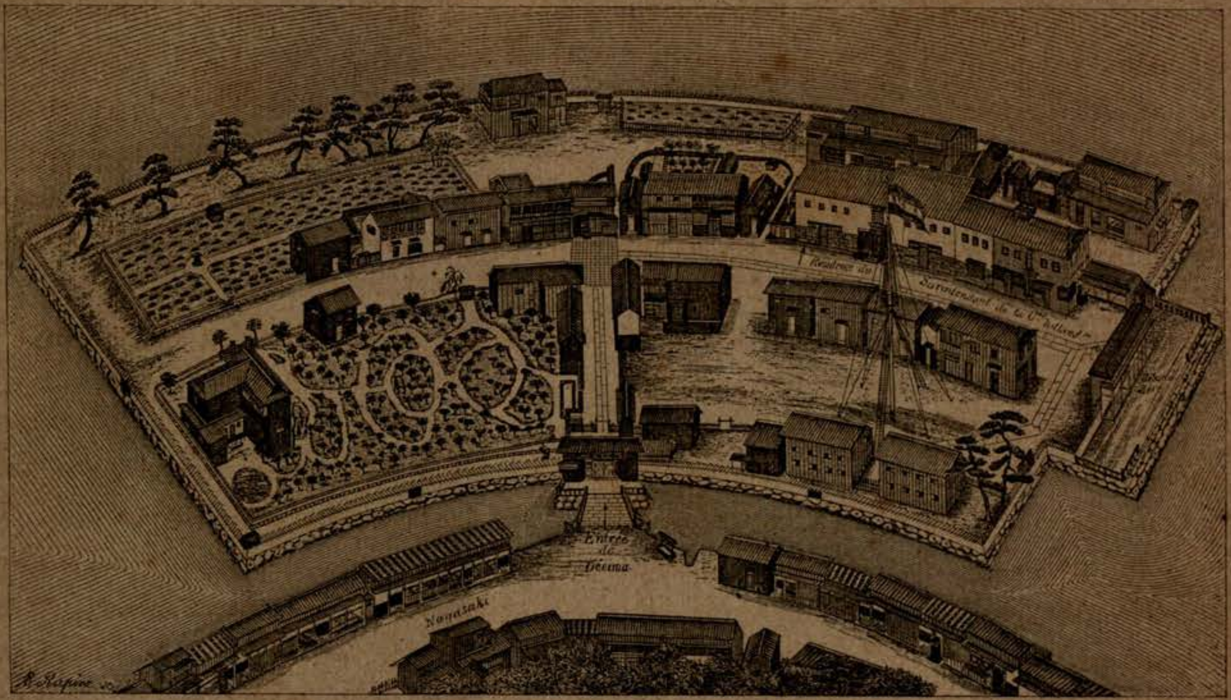

VUE DE DÉCIMA AVANT L'OUVERTURE DU JAPON [1].

sein de sa propre famille, par les artifices de la prudence et de la modération. Le règne de son fils et celui de son petit-fils revêtirent le caractère d'une obéissance aveugle, violente, fanatique, au testament politique du chef de la nouvelle dynastie. Les lois de Gonghensama, envisagées dorénavant comme sacrées, furent appliquées à la lettre. Le christianisme, qu'elles proscrivent, devint l'objet d'implacables rigueurs.

En 1635, les Portugais, enveloppés dans la persécution, sont obligés d'évacuer Firado et de se transporter sur l'îlot de Décima, où, par ordre supérieur, le gouverneur de Nagasaki les retient comme captifs, parqués sous la surveillance incessante de ses officiers.

En 1638, les chrétiens japonais, réduits à toute extrémité, se réfugient derrière les murailles de la forteresse de Simabarra. Les troupes du Taïkoun Yémitz les assiégent avec

[1] Fac-simile d'un plan hollandais, publié par Levyssohn : *Bladen over Japan*, 1852.

l'aide des canons du capitaine hollandais Koekebakker ; et quand la brèche est pratiquée, elles donnent l'assaut et passent au fil de l'épée, sans égard à l'âge ni au sexe, toutes les personnes qu'elles trouvent dans la place : ainsi périrent, au nombre de trente-sept mille victimes, les derniers fidèles de l'Église qu'avaient fondée au Japon saint François Xavier et ses successeurs. L'expression de « Simabarra-san, » homme de Simabarra, devint pour longtemps, dans la bouche des habitants de Kiousiou, le terme le plus injurieux de leur idiome.

Enfin l'année 1639 fut marquée par la proscription de la colonie portugaise, son expulsion du Japon et l'installation de la factorerie hollandaise à sa place, dans des conditions tout à fait analogues, sur l'îlot de Décima.

A dater de ce moment, le Japon reste fermé à toutes relations, commerciales ou autres, avec les peuples de l'Occident, à l'exception des Hollandais, et cet état de choses s'est maintenu jusqu'en 1854. Ainsi, sans parler d'une concession insignifiante faite à une corporation d'armateurs chinois qui obtinrent l'autorisation de fonder une petite factorerie à Nagasaki, il n'y eut, pendant plus de deux siècles, aucune communication quelconque entre le Japon et le reste du monde, si ce n'est par le moyen des deux vaisseaux marchands que la Compagnie des Indes néerlandaises avait le privilége d'expédier annuellement à Décima.

Aussitôt arrivés à l'entrée de la baie, ces bâtiments étaient reçus et visités par les officiers de police et de douane du Taïkoun.

Lorsqu'ils mettaient à la voile pour s'en retourner à Batavia ou en Hollande, ils subissaient une nouvelle inspection, non moins minutieuse que la première. Ce n'est pas que la Compagnie des Indes pût être suspectée de faire de la contrebande en matière de religion; mais le gouvernement du Taïkoun, pleinement rassuré de ce côté, avait le plus grand intérêt politique à surveiller les relations, d'ailleurs toutes commerciales, de la colonie de Décima avec les seigneurs féodaux du voisinage, les princes de Fizen, de Bouzen, de Tsikouzen, de Boungo, de Satsouma. Il fit si bien, dit-on, pour empêcher qu'elles ne développassent la civilisation européenne dans leurs florissantes provinces, que la factorerie hollandaise finit par être entravée dans ses opérations mercantiles au point de n'en plus retirer aucun bénéfice.

On s'étonne, au premier abord, que le gouvernement japonais n'ait pas pris tout simplement le parti de rompre avec la Hollande, plutôt que d'amoindrir graduellement la position dont il l'avait favorisée, ou que la Hollande elle-même n'ait pas renoncé volontairement à un privilége qui lui devenait onéreux. Il faut croire, en effet, que les Taïkouns auraient brisé sans le moindre scrupule ce dernier chaînon de leurs relations extérieures, s'ils n'eussent attaché une extrême importance à se maintenir au fait des événements et des œuvres les plus remarquables du monde occidental. Rien, à cet égard, ne pouvait mieux répondre à leurs vues que la factorerie de Décima, car ils en faisaient l'unique source d'informations qui fût tolérée au Japon, et ils se réservaient en même temps tous les moyens de la tenir à leur disposition souveraine et exclusive.

En ce qui concerne la Hollande, il était moralement impossible qu'elle sacrifiât à

quelques intérêts mercantiles le poste qui lui assignait un rôle si exceptionnel dans les affaires de l'extrême Orient. La prudente patience qui la caractérise lui traça son devoir ; elle résolut d'attendre paisiblement de meilleurs jours et de ne pas abandonner la place aussi longtemps qu'elle pourrait y exercer une honorable influence.

L'îlot de Décima rappelle sans doute plus d'un humiliant souvenir; mais il fait l'éloge d'une vertu qui n'est pas très-commune, la persévérance. C'est pourquoi il a justement mérité l'honneur singulier qui lui est échu au commencement de notre siècle. La maison d'Orange avait été détrônée, les membres de la dynastie nationale néerlandaise étaient en fuite, les Pays-Bas englobés dans l'empire napoléonien, leurs colonies au pouvoir de l'Angleterre. Il ne resta plus qu'un refuge au pavillon néerlandais, un seul point du globe où, en effet, il ne cessa de flotter ; et ce fut, à l'extrémité de notre hémisphère, au fond d'une paisible baie japonaise, cette petite jetée de terre, construite en forme d'éventail ouvert, et qui porte le nom de Décima.

C'est de là que le Japon a été révélé à l'Europe. Les navigateurs hollandais, ainsi que les surintendants de la factorerie de Décima, nous ont laissé de précieuses relations de leurs voyages de découvertes ou de leurs ambassades à la cour du Mikado et au Castel des Siogouns. Specx, de Vries, van der Capellen, Linschoten, van Diémen, ont donné leurs noms aux détroits qu'ils ont explorés sur les côtes de Kiousiou, dans la mer intérieure et dans le groupe des Kouriles. C'est à Décima que Kæmpfer, Thunberg, Titsingh, Levyssohn, de Lijnden, de Coningh, de Siebold, et tout récemment M. Pompe de Meerdervoort, ont rassemblé les matériaux de leurs mémoires sur le Japon. Le livre de Kæmpfer est un chef-d'œuvre de candeur, d'érudition et de sagacité. Les archives de Siebold sont un recueil d'une richesse inépuisable, l'œuvre monumentale de toute une longue vie d'études et de recherches, pendant laquelle l'auteur n'a pas fait moins de trois fois le voyage du Japon, en séjournant à chaque reprise pendant plusieurs années dans diverses parties de l'Empire, surtout à Décima et à Nagasaki. Quelques-uns des travaux que je viens de citer se sont accomplis à l'aide de subsides considérables fournis par le gouvernement des Pays-Bas. Il a rendu, de la sorte, à la science et à l'humanité des services qui méritent la reconnaissance de tous les peuples.

J'ai déjà signalé le fait que l'initiative des modernes relations de l'Empire japonais avec l'Occident a été prise par le roi des Pays-Bas, Guillaume II, dix ans avant la mission américaine, et qu'elle a contribué à faciliter la conclusion des traités de 1854 et de 1858. Le commissaire royal hollandais, M. Donker-Curtius, qui précéda d'une année au Japon le commodore Perry, exerça sur les autorités indigènes la plus heureuse influence. C'est à lui que les Portugais doivent le retrait de la proscription spéciale qui les avait frappés au dix-huitième siècle. Enfin, c'est à l'aide des bons offices du gouvernement hollandais et particulièrement de son agent actuel, M. de Graeff van Polsbroek, que la Confédération suisse en 1864, la Belgique en 1866, et le Danemark en 1867, ont conclu leurs traités de commerce et d'amitié avec le Japon.

Les bienfaits intellectuels dont le Japon est redevable à la Hollande ne sauraient tomber sous notre appréciation. Cependant ils ont laissé deux monuments qui leur rendent

témoignage dans l'enceinte même du Castel. L'un est la bibliothèque taïkounale, l'autre une sorte de Conservatoire gouvernemental des arts et métiers. Malheureusement l'accès en est interdit aux Européens, et il n'est pas facile de connaître ce que renferment ces vastes collections, ni de savoir jusqu'à quel point le gouvernement les utilise.

UN ÉLÈVE DU COLLÉGE DES INTERPRÈTES DE L'UNIVERSITÉ DE YÉDO.

Voici, sur ce sujet, quelques renseignements que j'ai recueillis d'après des observations nécessairement fort incomplètes.

L'une des sections les plus remarquables de l'Université de Yédo est le collége des interprètes. Les nombreux étudiants qui le fréquentent ont le rang d'officiers et portent les deux sabres. Tous doivent apprendre le hollandais, qui est la langue des relations diplomatiques, celle dans laquelle se traitent les affaires du gouvernement japonais avec

les puissances étrangères. Cette base posée, les uns étudient, en outre, l'anglais ; d'autres le russe ; d'autres le français, le portugais, l'allemand, le danois, et il faut encore ajouter l'italien, depuis que l'Italie aussi a conclu, sous le patronage de la France, un traité avec le Japon, et tout récemment encore l'espagnol, car l'Espagne vient d'être admise au bénéfice des traités. Ainsi, chacune des langues parlées par les nations contractantes est représentée à Yédo, selon l'importance qu'on lui attribue, par un groupe plus ou moins considérable d'interprètes indigènes.

Ces fonctionnaires sont complétement à la disposition du gouvernement et classés dans un ordre hiérarchique qui détermine la nature et la valeur du mandat qu'on leur confie.

Moriyama Yénoské, qui a tant excité la verve railleuse d'Oliphant, était autrefois l'interprète obligé de toutes les négociations relatives à la conclusion ou à la révision des conventions internationales. Lorsque, à mon tour, je fis sa connaissance, il me parut évident qu'il était monté en grade. Il venait de remplir à Paris une mission de confiance du Gorogio auprès de l'ambassade japonaise qui visita l'Europe en 1863. Je ne le vis figurer que dans deux occasions solennelles et moins comme interprète que comme confident des gouverneurs des affaires étrangères auxquels il était adjoint. On m'assura qu'il pourrait bien un jour devenir leur collègue.

D'autres interprètes, arrivés pareillement au sommet de l'échelle, ont le mandat spécial de lire et d'annoter, à l'usage du Gorogio, les journaux que la cour du Taïkoun reçoit directement d'Europe, ainsi que les nouveautés scientifiques ou littéraires qu'elle tient de la bienveillance des Légations.

Toutes ces publications sont soigneusement conservées dans la bibliothèque impériale. On en tire peu à peu la matière d'ouvrages plus ou moins étendus, composés en japonais pour les classes d'officiers civils ou militaires qu'ils peuvent intéresser, et même pour le public en général. C'est ainsi que l'on possède des fragments du Cosmos de Humboldt, un abrégé de la Macrobiotique d'Hufeland, une traduction de l'Atlas de Stieler et du Traité de Maury sur les courants maritimes.

Un gouverneur japonais demandait un jour à M. von Brandt, attaché à l'ambassade du comte Eulenbourg, s'il était le fils du général von Brandt, auteur d'un excellent manuel de tactique. Sur la réponse affirmative de l'attaché prussien, le gouverneur lui fit hommage, le lendemain, d'un volume imprimé déjà depuis quelques années, qui renfermait la traduction japonaise de ce manuel.

Pendant toute la durée de la guerre civile des États-Unis, on publiait à Yédo, à intervalles irréguliers, une relation des derniers événements, accompagnée de gravures sur bois, exécutées d'après les illustrations des feuilles américaines.

Outre les compilations et les traductions faites dans l'idiome national, il n'est pas rare de voir, entre les mains des Japonais, certains ouvrages écrits et imprimés en langue hollandaise, spécialement les manuels d'après lesquels les officiers néerlandais font leur théorie militaire.

M. le capitaine de vaisseau Lecuriault du Quilio, commandant de la *Sémiramis*, s'étant emparé d'une redoute du prince de Nagato, à l'entrée du détroit de Simonoséki, trouva

dans la place un livre hollandais ouvert, abandonné à côté d'une pièce démontée : c'était un traité de tir au canon, que le commandant de la batterie avait évidemment consulté pour diriger son feu sur les navires qui s'engageaient dans le détroit.

Une école d'ingénieurs se rattache au Conservatoire des arts et métiers de Yédo. La plupart des professeurs de cette institution scientifique sont d'anciens élèves des officiers de marine hollandais que le roi des Pays-Bas, sur la demande du Taïkoun, a envoyés au Japon en deux détachements successifs. Le second était commandé par le capitaine de frégate H. de Kattendijke, qui, à son retour à la Haye, est devenu ministre de la marine. C'est sous ses ordres que l'ingénieur Hardes a construit l'atelier de machines d'Akanoura, près de Nagasaki, le premier établissement de ce genre qui ait été fondé au Japon ; et c'est la petite école navale instituée à la même époque (1857) à Nagasaki, qui a mis les officiers de marine japonais en état de conduire eux-mêmes, sans secours étranger, des bâtiments de guerre mus par la force de la vapeur.

Mais, s'il est une justice à rendre à l'ancienne institutrice des Taïkouns, c'est de reconnaître à quel point d'indépendance elle a su amener ses élèves. A l'avénement du Stotsbashi au trône taïkounal, le Japon paraissait appelé à marcher à pas de géant dans la voie du progrès, et à réaliser, avec l'aide de la France, une entreprise d'une portée incalculable, la création d'une flotte en rapport avec la dignité et les ressources de l'Empire. Des ingénieurs français dirigeaient la construction de l'arsenal et des chantiers du port militaire de Yokoska, à quelques milles au Sud de Yokohama. L'entretien de cette flotte de guerre allait exiger la création d'une marine marchande. L'avenir de la civilisation du Japon semblait assuré, lorsque la révolution du parti féodal vint renverser tout l'édifice politique de Gonghensama.

Il peut donc arriver que le Taïkounat, l'agent sur lequel on comptait pour opérer la transformation sociale du Japon, disparaisse de la scène de l'histoire ; et il n'est pas impossible non plus que son œuvre soit reprise par le nouveau pouvoir pour s'accomplir sur une plus vaste échelle, embrassant non-seulement les domaines du prince de Kwanto, mais toutes les principales places maritimes qui appartiennent aux grands daïmios.

SENTENCE CAPITALE D'UN NOBLE ET COMMUTATION DE LA PEINE EN BANNISSEMENT.

CHAPITRE XXVII

LE RÉGIME POLITIQUE DES TAÏKOUNS

Le taïkounat recélait dès l'origine une cause permanente de dissolution. La loi de succession imaginée par Gonghensama, et perfectionnée par son fils et par son arrière-petit-fils, ne pouvait manquer, à la vérité, de retenir le pouvoir dans la famille de Tokoungawa; mais, en accordant aux trois branches Gosankés un droit égal de compétition dans les cas où l'hérédité directe faisait défaut, elle provoquait en leur sein des rivalités dangereuses, des candidatures autorisées, dont le succès était remis entre les mains du conseil des Daïmios.

On vit donc frères contre frères solliciter la faveur et mendier les suffrages des dynastes féodaux. Le choix du conseil aussitôt arrêté, les prétendants évincés donnaient libre cours à leur mécontentement, ou conspiraient sourdement la ruine du rival qui leur avait été préféré. Des intrigues analogues se tramaient parmi les Gosankios, lorsqu'il se présentait pour eux quelque chance de prendre le pas sur les Gosankés.

En un mot, le taïkounat, c'est-à-dire l'ancienne charge de Siogoun convertie en

institution dynastique, finit par présenter tous les inconvénients combinés du régime despotique et de la monarchie élective : l'insécurité, les jalousies intestines, les haines de familles, les conspirations de palais, l'assassinat politique.

Environné de piéges, tenu en échec dans l'exercice de son pouvoir par la coalition d'une aristocratie d'abord ombrageuse, puis audacieuse, le Taïkoun était encore plus gravement menacé dans ses intérêts de famille et parfois même dans son existence, par les menées ambitieuses de ses proches et de ses favoris.

Une pareille situation devait engendrer un régime politique sans exemple. La cour de Yédo ne recula pas devant la nécessité d'ériger l'espionnage en système, au point d'en faire son principal moyen de gouvernement. Le sabre et la déportation en furent le complément obligé. On admit, à titre de correctif, le suicide volontaire ou prescrit d'office.

L'espionnage japonais comprend d'abord l'organisation d'une police secrète, tout à fait analogue à celle des États qui sont à la tête de la civilisation européenne; mais il y ajoute, comme couronnement, toute une hiérarchie de fonctionnaires publics, désignés sous le titre général d'ometskés ou inspecteurs. Depuis les sergents de police jusqu'aux ministres d'État, il n'est pas un employé, pas un haut dignitaire de l'administration taïkounale, qui ne soit contrôlé dans l'exercice de ses fonctions par son inspecteur officiel. J'ai assisté à des négociations où le ministre japonais présentait galamment son ometské, délibérait avec lui sur la réponse à faire à l'interlocuteur étranger. Le scribe du ministre et le scribe de l'ometské prenaient note, chacun de son côté, de tout ce qui se disait. Chaque affaire devient conséquemment l'objet de deux rapports parallèles; le fonctionnaire supérieur auquel ils sont adressés, doit à son tour soumettre son avis au contrôle de son acolyte, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le dossier de l'affaire ait atteint l'autorité suprême qui en fait le dépouillement et prononce en dernier ressort.

Quant au suicide, et je ne veux parler ici que du suicide noble, il consiste, comme son nom de hara-kiri l'indique, à s'ouvrir le ventre. On a dit qu'il remplaçait parfois le duel. Je doute que cette assertion soit parfaitement exacte. Les Japonais ne connaissent pas le duel; mais ils suppléent à cette lacune de leur organisation sociale par l'assassinat; seulement il est des circonstances, d'une appréciation délicate, où l'honneur ne peut être satisfait que par le hara-kiri, où l'immolation d'une victime volontaire doit servir de prétexte aux actes de vengeance de la famille outragée. Un exemple le fera comprendre.

Le gouverneur de Kanagawa, Hori Oribé no Kami, échange avec M. Heusken, secrétaire-interprète hollandais de la légation américaine, une correspondance officielle qui lui semble devenir insultante pour sa dignité. Il porte plainte à son chef, Ando no Kami, ministre des affaires étrangères, et le prie d'aviser à ce que M. Heusken soit expulsé du Japon. Éconduit par le ministre, il consulte les membres de sa famille et ses amis. Tous conviennent que sa naissance et son titre ne lui permettent pas de survivre à un pareil affront, et le fier gouverneur s'ouvre le ventre en leur présence. Les assistants, de leur côté, savent ce qu'il leur reste à faire. L'insouciant Heusken, passant de nuit

LE HARA-KIRI : CONDAMNATION D'UN NOBLE AU SUICIDE.

sur la chaussée d'Akabané, tombe sous le fer d'une bande de conjurés dont la vue seule a fait fuir son escorte de yakounines. Quant au ministre Ando, il ne sort que de jour, bien accompagné, l'œil au guet, et la main sur la poignée de son sabre, tout préparé à sa droite, au fond de son norimon. Aussi, à l'instant même où les conjurés se montrent, il est dehors et debout, excitant ses gens à faire bonne contenance, et leur donnant lui-même l'exemple de la bravoure. Les assaillants se dispersent, laissant sur le terrain leurs morts et leurs blessés. Dès ce moment le débat était clos, la querelle vidée, l'opinion publique satisfaite, et la famille d'Oribé n'avait plus qu'à se tenir coi, ce qu'elle n'a pas manqué de faire.

Le suicide prescrit d'office remplace la condamnation à la peine capitale que peut encourir un noble japonais, soit de la part de ses pairs quand il a forfait à l'honneur de sa caste, soit par ordre du Taïkoun quand il s'agit du crime de haute trahison. La procédure, le jugement, l'exécution de la sentence, sont entourés d'une grande solennité. On dresse pour la circonstance, dans quelque retraite de la citadelle, une vaste toiture de planches, soutenue par quatre piliers, et l'on entoure cet abri d'une cloison de bambou, revêtue, à l'intérieur, de tentures en étoffe de soie blanche. Des hommes d'armes font bonne garde autour de l'enceinte. Aux deux extrémités de celle-ci, une porte donne accès à l'accusé, accompagné de deux amis ou témoins, de son choix, et de ses défenseurs juridiques ; et l'autre, à ses accusateurs et à ses juges. L'accusé, vêtu de blanc, ainsi que ses témoins, s'accroupit au milieu d'eux, sur un tapis blanc bordé de rouge, en face de ses accusateurs, qui prennent place sur des pliants. Les juges s'accroupissent à leur gauche et à leur droite. Les défenseurs se tiennent debout, à une respectueuse distance. Les uns et les autres sont en costume de cérémonie. Seul, un personnage debout derrière l'accusé garde une tenue militaire et le grand sabre passé à sa ceinture. Il a reçu l'ordre de trancher la tête à l'accusé, si celui-ci, aussitôt la condamnation prononcée, hésitait à mettre fin lui-même à ses jours.

L'instrument du supplice est jusqu'au moment fatal dissimulé derrière un paravent ; c'est un long couteau à lame effilée, muni d'un manche à forte poignée. Chaque samouraï apprend, dès sa jeunesse, quelle est au juste la place où il faut plonger cette lame tout entière pour recevoir le coup mortel et perdre connaissance presque instantanément. A côté du guéridon qui supporte l'instrument, sont rangés une coupe de saki, posée sur un autre plateau, un seau tout rempli d'eau, et un grand baquet vide, que l'on glisse sous la victime au moment où elle tombe la face contre terre. Lorsque la cause a été régulièrement débattue, le jury se retire derrière un paravent pour prononcer son arrêt ; et dès qu'il rentre en cour, l'accusé se prosterne pour entendre la lecture de la sentence.

On assure qu'il est extrêmement rare qu'un samouraï condamné au suicide témoigne la moindre faiblesse dans l'accomplissement du hara-kiri.

Il arrive quelquefois que la peine capitale est commuée en bannissement. On conduit alors le condamné dans l'une des îles de déportation, Sado, Oki, Isou, Fatsisio. La principale est Fatsisio, la plus éloignée des îles que les Japonais possèdent vers le Sud, à peu près sous le méridien de Yédo.

Nous sommes loin de connaître les mystères politiques de la Venise de l'extrême Orient, et il doit être difficile, même pour les Japonais, de s'en faire une juste idée. Ce que personne n'ignore à Yédo, c'est que les prisons du Daïmiò-Kodzi ont leurs chambres de torture, leurs oubliettes, leur sinistre réduit des exécutions secrètes.

Au Japon, la simple répression des délits communs est marquée, d'un bout à l'autre, au coin de la férocité.

LE DÉPÔT DES ACCUSÉS.

Le limier de police tombe sur un prévenu comme le vautour sur sa proie.

Le bambou est l'accompagnement obligé des interrogatoires : on débute par dérouler l'acte d'accusation sous les yeux du prisonnier, et pour peu que celui-ci ne réponde pas au gré du juge instructeur, les coups pleuvent sur ses épaules. Malheur à lui, s'il est

L'INTERROGATOIRE : ON MET DEVANT LES YEUX DU PRÉVENU SON ACTE D'ACCUSATION.

soupçonné de mentir ou de se renfermer dans un système de dénégation ! on le fait agenouiller sur le tranchant de quartiers de bois dur, et, dans cette position, on entasse sur ses jambes reployées, de grosses dalles de pierre, jusqu'à ce que son sang rougisse le bois qui meurtrit ses genoux, et que des souffrances aiguës lui arrachent l'aveu, vrai ou fictif, du crime dont il est accusé.

Aux yeux d'un juge japonais, tout prévenu est censé coupable. Le tribunal veut des victimes. Les agents de police sont ses pourvoyeurs. Le dépôt réunit vingt à trente prisonniers par salle. Ils portent tous le même costume, un grossier kirimon de cotonnade bleue, sans aucune autre pièce de vêtement. Comme il ne leur est permis ni de se raser, ni de se coiffer, au bout de peu de jours le seul aspect de leur barbe et de leur chevelure

LA QUESTION : ON L'AGENOUILLE SUR DES BUCHES ET L'ON ENTASSE DES DALLES SUR SES GENOUX.

les classe dans la catégorie des êtres impurs, pour lesquels on ne saurait éprouver d'autre sentiment que le mépris ou le dégoût. Ils dorment accroupis sur les dalles nues dont la prison est pavée. Toutefois ceux qui peuvent en faire les frais, obtiennent du geôlier une ou plusieurs nattes et même une couverture ouatée. Le riz est leur unique nourriture. Le silence le plus absolu leur est imposé, et cette règle ne comporte qu'un seul cas

LA FLAGELLATION APPLIQUÉE EN PRÉSENCE DU GOUVERNEUR ET DU MÉDECIN DE LA PRISON.

d'exception : lorsque l'un des prisonniers a été condamné à mort et que la gendarmerie vient l'enlever à ses compagnons de captivité, ceux-ci ont le droit de pousser ensemble et de toutes leurs forces un long cri de désespoir ; puis tout rentre dans un silence plus horrible que jamais.

Les lois de Gonghensama n'admettent que l'emprisonnement accompagné de peines

corporelles, ou la mort. Le bannissement peut atteindre les grands de l'empire et les bonzes. Ils sont relégués, selon leur rang, sur l'une ou l'autre des îles de déportation. On dit qu'ils peuvent s'occuper dans leur exil à tisser des étoffes de soie.

Quant à l'emprisonnement, il n'est jamais de longue durée, sauf pendant la prévention. Le jugement peut bien y ajouter quelques semaines ou quelques mois, comme

PARRICIDE CONDAMNÉ A LA CRUCIFIXION ET CONDUIT AU LIEU DU SUPPLICE.

j'en ai vu un exemple à Yokohama, où le coskei d'un résident européen fut condamné pour vol à une réclusion de trois mois au Tobé, résidence des gouverneurs de Kanagawa. Il y était enfermé avec d'autres malfaiteurs dans une haute cellule se composant de quatre murs blanchis à la chaux, surmontés d'un grillage en épais madriers ; et il recevait journellement pour son alimentation une boule de riz et un tempo, pièce de monnaie de quinze

L'EXÉCUTION PAR LE GLAIVE : DEUX SACS CONTIENNENT DÉJA LE CORPS D'AUTRES VICTIMES.

centimes, en échange de laquelle le geôlier lui fournissait du fruit ou quelque légume. Mais généralement l'emprisonnement n'est que l'accessoire de la peine proprement dite, qui consiste toujours en un châtiment corporel, tel que la marque et la fustigation.

Tout vol qualifié, d'une valeur inférieure à quarante itzibous, ou cent francs, comporte la peine de la marque. Au lieu de l'empreinte au fer chaud, on fait usage d'une sorte

de lancette pour pratiquer sur le bras gauche une incision de forme convenue, dont on rend la cicatrice indélébile au moyen de la poudre à tatouer. L'opération se fait à la fois dans deux pièces contiguës du bâtiment des prisons. Le condamné se tient agenouillé dans la première, à côté d'une paroi à travers laquelle il passe, par un étroit guichet, le bras gauche dans la seconde pièce, où un chirurgien exécute, avec tous les soins qu'exige ce travail, la marque qui lui est indiquée par les termes de la sentence. De récidive en récidive, un filou de profession, qui a la prudence de se borner aux vols de moins de cent francs, peut arriver au chiffre de vingt-quatre marques, avec cette seule aggravation, que les dernières sont appliquées sur le front, et que, à partir de la troisième, toutes les autres sont accompagnées de la fustigation. La peine de la fustigation elle-même est graduée jusqu'à l'extrême limite des forces du patient. Le médecin de la prison assiste le misérable, lui tâte le pouls, et donne au bourreau le signal de la clôture du supplice.

Tout malfaiteur qui retombe entre les mains de la justice après avoir été marqué vingt-quatre fois, ou qui commet un vol dont la valeur dépasse quarante itzibous, est condamné à la peine capitale. Le plus souvent on attend qu'il y ait trois ou quatre exécutions à faire, et l'on y procède dans une cour de la prison, sans autres témoins que les gouverneurs de la haute justice et leurs officiers. Chaque condamné est amené à son tour en leur présence, les yeux bandés et le kirimon rejeté en arrière sur les épaules. On fait mettre le malheureux à genoux; quatre valets de bourreau, accroupis à ses côtés, lui tiennent les pieds et les bras, et sa tête tombe sous le glaive éprouvé du maître des hautes œuvres. On la jette dans un baquet pour la laver et l'exposer ensuite avec les autres, pendant vingt-quatre heures, sur l'une des places de marché de la Cité. Le corps, immédiatement dépouillé et lavé, est enfermé dans un sac de paille; et quand le premier sac est attaché, l'on amène le second condamné, et les mêmes opérations se répètent, jusqu'à ce que la tâche du bourreau soit achevée. Il ne reste plus alors qu'à livrer les cadavres aux gentilshommes qui se sont fait inscrire pour en obtenir, à la première occasion, dans le noble but de s'exercer au maniement du sabre.

On ne conduit généralement à l'une ou à l'autre des places publiques d'exécution que les grands criminels, tels que les incendiaires et les assassins. Les premiers sont livrés aux flammes. Quand on les attache au fatal pilier, l'on a soin de recouvrir leurs liens d'une couche de terre glaise : les Japonais ne connaissent pas encore l'usage des chaînes, et leurs cordes en paille, quelque bien tressées qu'elles soient, ne résisteraient pas longtemps à l'action du feu. D'anciens résidents de Yokohama m'ont décrit, pour y avoir assisté, le supplice d'un incendiaire qui avait juré de brûler le quartier franc, et qui fut pris sur le fait à sa seconde ou troisième tentative. Peut-être aurais-je pu, à Yédo même, voir mettre en croix deux parricides, car je reçus un matin de Tô la complainte illustrée relative à leur crime et à leur prochaine exécution; il l'avait achetée d'un colporteur qui la chantait dans les carrefours de la Cité, comme on sait que cela se pratique encore en pleine civilisation chrétienne.

L'assassinat, sans circonstance aggravante, est puni de la décollation. Comme autrefois en Europe, l'appareil des exécutions publiques affiche la prétention de produire une

impression salutaire sur la foule. Le condamné est placé à cheval, lié sur une haute selle de bois, et l'on ne manque pas de suspendre à son cou un rosaire. En tête du cortége, les huissiers de la justice attirent l'attention du peuple sur un large écriteau que portent leurs coulies et qui retrace en termes emphatiques le lugubre drame dont le dernier acte va s'accomplir.

Dans tous les États despotiques, c'est principalement sur la bourgeoisie que s'appesantit le joug du pouvoir.

Au Japon, la bourgeoisie ne s'est formée et n'existe en réalité que dans les villes taïkounales, qui sont : Kioto, Yédo, Hiogo, Osaka, Sakaï, Nagasaki et Hakodate, auxquelles on doit sans doute ajouter les nouveaux ports de Yokohama et de Niagata.

Cette classe toute récente de la société japonaise porte en son sein le germe du grand avenir auquel le Japon contemporain semble être appelé.

Néanmoins elle n'exerce aucun droit civique, et le dernier des hattamotos dédaignerait de s'allier à la meilleure famille de la Cité.

La noblesse territoriale et la caste gouvernementale affectent, à l'envi l'une de l'autre, de placer indifféremment l'artisan, le boutiquier, le gros négociant même, au-dessous de l'agriculteur, au dernier degré de l'échelle sociale, à l'extrême limite au delà de laquelle il n'y a plus que les Yétas, les gens à métiers impurs : bouchers, corroyeurs et mendiants.

Un daïmio et sa suite, ou quelque fonctionnaire du Taïkoun, viennent-ils à passer en cérémonie, c'est au bourgeois de faire attention aux avertissements des hérauts d'armes et des coureurs, et de se ranger à temps sur le bord du chemin, la tête découverte, le corps immobile et accroupi, s'il ne veut s'exposer à recevoir un coup de sabre ou à être foulé sous les pieds des chevaux. Il est juste d'ajouter que le plus souvent les seigneurs et les gens du Castel parcourent les rues de la Cité dans une sorte d'incognito, sans se faire rendre les honneurs dus à leur haute position. Lorsqu'ils trouvent à propos de les exiger, ils prennent soin de signaler de très-loin leur approche, non-seulement par leur avant-garde obligée, mais au moyen d'insignes, bien connus du peuple, arborés au sommet de très-longues piques que l'on porte en tête du cortége.

Dans les rapports d'affaires qui amènent le marchand, l'akindo, en présence du samouraï, le premier doit saluer son supérieur en se prosternant à plusieurs reprises. Quand il franchit le seuil d'une demeure noble, il s'agenouille, et, le front courbé sur le sol, il attend dans cette posture qu'un mot du maître de la maison lui permette de se lever; encore ne lui parlera-t-il jamais que la tête inclinée, le corps ployé en avant et les deux mains pendantes sur les genoux.

Le lendemain d'un incendie qui avait ravagé tout un quartier du Castel, un officier de Yédo vint requérir des charpentiers japonais employés aux constructions européennes de Yokohama. Un chef de chantier lui faisant des observations sur les conséquences fâcheuses que pouvait avoir le départ subit et non autorisé de tant d'hommes engagés à terme fixe, par des marchés en due forme, l'officier, impatienté, abattit à ses pieds, d'un coup de sabre, le malencontreux raisonneur.

Un même génie, fatal au progrès, étranger à la vraie civilisation, hostile à l'humanité, plane sur les fières résidences de la noblesse et du gouvernement.

Les Taïkouns n'ont jamais su comprendre que la seule base réelle de leur puissance et la source certaine de la prospérité de leur Empire, c'était précisément cette classe bourgeoise qu'ils se sont plu à enserrer dans un réseau de fer. Mais il est bien superflu d'insister ou de récriminer sur ce sujet. Comme le bourgeois lui-même possède l'art d'échapper de temps en temps aux mailles du réseau et d'oublier, quand il lui plaît, le monde officiel qui le domine, il faut savoir, à son exemple, faire abstraction de tout ce côté sombre de sa vie journalière; il faut s'asseoir à ses repas de famille, le suivre dans ses excursions champêtres, ou au sein des réjouissances nocturnes de la capitale; en un mot, se plonger librement dans la vie intime populaire, sur les pas de ce guide expérimenté, et avec le cortége de ses nombreux amis : les lettrés et les poëtes, les médecins et les étudiants, et les peintres, et les comédiens.

MARCHAND DE COMPLAINTES D'ASSASSINATS.

1. Minamoto Yoritomo.

2. Iyéyas, surnommé Gonghensama, chef de la famille Tokoungawa.

3. Fidé-Yosi, surnommé Taïkosama.

LES ARMES DES TROIS GRANDS SIOGOUNS.

CHAPITRE XXVIII

O-SIRO ET SOTO-SIRO

(REVUE STATISTIQUE)

O-Siro, le Castel proprement dit, situé à peu près au centre de Yédo, est une sorte de citadelle mesurant huit kilomètres de circonférence. Il renferme les palais du Taïkoun, de l'héritier présomptif et des principaux membres de la famille régnante. Mais ce n'est pas en cela que consiste sa vraie grandeur. Même dans les États despotiques, ce qui constitue l'éclat d'une dynastie, c'est son entourage. Pour apprécier ce qu'a été la puissance taïkounale, il faut avoir une juste idée de la cour qui en relevait. Tel est le but de la statistique que j'ai empruntée à l'*Annuaire* de Yédo, au plan de cette ville et à une table publiée dans l'ouvrage de M. Pompe de Meerdervoort.

Pour avoir toute sa valeur, elle devrait être accompagnée de données historiques sur les familles, et de notices biographiques sur les personnages qui figurent dans cette nomenclature ; mais les documents que réclamerait un pareil travail ne sont pas encore rassemblés.

Ce que l'on possède avec assez de certitude, d'après les publications officielles du gouvernement taïkounal, c'est l'estimation des revenus ou des traitements annuels de ses principaux fonctionnaires. Toute solde attachée à un emploi public se paye ou du moins se formule en nature, c'est-à-dire en kokous ou sacs de riz.

Le kokou représente un poids de 100 livres d'Angleterre, ou répond à une mesure de capacité de 180 litres.

On évalue généralement le kokou de riz à 2/3 de livre sterling, ou 8 florins de Hollande.

Cette appréciation étant un peu au-dessus de la moyenne, nous ferons les réductions en argent de France, sur le pied de 16 francs le kokou.

1° Le premier dignitaire de la cour de Yédo est le Régent ou Gotaïro, dont la charge est héréditaire dans la maison d'Ikammon no Kami. Elle rapporte un revenu annuel de. . . . . 5,400,000 fr.

2° Le second est le représentant du Siogoun à la cour du Mikado, Onzoushidaï. Revenu annuel. . . . . 1,600,000 fr.

3° Vient, en troisième lieu, le Conseil des Daïmios ou des Kokoushis, composé de dix-huit représentants des dix-huit grands seigneurs féodaux ; chacun d'eux reçoit annuellement. . . . . de 500,000 à 1,200,000 fr.

4° Les membres du Gorogio, Conseil d'État ou Conseil des ministres, au nombre de cinq ; ce sont généralement des fonctionnaires de moyenne noblesse et de peu de fortune. Chacun reçoit environ. . . . . 864,000 fr.

5° Le second Conseil d'Etat ou Conseil administratif, Wakadousiori : cinq à treize membres, chefs de départements, tels que : finances, domaines, etc., ou chefs de bureaux. . . . . de 200,000 à 800,000 fr.

6° L'adjudant général et grand messager d'État, Ossoba-Goïonin, daïmio de 2^e ou 3^e classe. . . . . 700,000 fr.

7° Aides de camp en service ordinaire, petits Daïmios, au nombre de seize. . . de 30,000 à 80,000 fr.

8° Ambassadeurs en mission auprès des seigneurs féodaux, Goko-Kishou, une vingtaine, parmi lesquels on choisit aussi les membres des ambassades envoyées en Europe ou en Amérique. . . . . de 16,000, à 50,000 fr.

9° Daïmios chargés de la défense militaire des domaines du Siogoun, Tosamas, vingt à trente seigneurs territoriaux, de 2^e et de 3^e classe. On leur fait un revenu de 240,000 à 1,400,000 fr.

Mais ils fournissent un certain contingent d'hommes à la disposition du gouvernement.

10° Daïmios chargés de divers commandements militaires, Onsoumé-Namis, environ vingt-cinq : en moyenne. . . . . 280,000 fr.

11° Daïmios commandants de forteresses siogounales, Ogoban-Kassira, douze. de 48,000 à 160,000 fr.

12° Daïmios préposés au service des voyages d'ambassades et des passe-ports, Orousiou, quatre à huit. . . . . de 30,000 à 100,000 fr.

13° Daïmios chargés d'exercer le droit de haute police et de haute surveillance, notamment sur l'administration des temples, Dishia-Bounio, quatre. . . de 700,000 à 1,000,000 fr.

14° Chambellans, Goshou-Goban, douze à vingt environ. . . . . 100,000 fr.

15° Hauts surveillants et chanceliers d'État, Ometskés, cinq Daïmios de rang inférieur. 50,000 fr.

16° Gouverneurs de Yédo, Matzi-Bounios, deux. . . . . 50,000 fr.

Ces deux fonctionnaires, et tous ceux qui suivent, perçoivent, outre leur traitement fixe, des émoluments plus ou moins considérables attachés à leur poste.

17° Gouverneurs du Trésor, Gokandjo-Bounios, quatre. . . . . 24,000 fr.

18° Gouverneur des travaux publics, haut architecte des châteaux, et haut ingénieur des digues, Osa-Koudji-Bounio, un. . . . . 24,000 fr.

19° Gouverneur de la marine, Go-Gounkan-Bounios, deux, environ. . . . . 40,000 fr.

20° Hérauts d'armes et de pavillons, O-Hatta-Bounios, trois. . . . . de 70,000 à 130,000 fr.

21° Commandants des gardes du corps, Hiakf-nin-Goumi, quatre. . . . . 80,000 fr.
22° Généraux : de chasseurs, de lanciers, de combattants à l'arme blanche, de mousquetaires, d'artillerie, de cavalerie, du commissariat, etc., cent à cent vingt. de 6,000 à 120,000 fr.
23° Inspecteur général des armoiries de campagne, Okosho-no-Mono-Bounio, un. . 80,000 fr.
24° Gouverneurs des villes et des domaines du Siogoun, et Gouverneurs des affaires étrangères, environ vingt. de 14,000 à 30,000 fr.
Plus le casuel, qui, pour le gouverneur de Nagasaki, par exemple, s'élève au moins à. . 50,000 fr.

Nous passons sous silence les centaines et les milliers d'employés subalternes qui complètent l'administration et la maison du Taïkoun.

Soto-Siro est la dénomination générale sous laquelle on désigne les arrondissements qui entourent le Castel. Il a pour limites la première enceinte des fossés, les canaux qui les mettent en communication avec l'Ogawa et le grand fleuve lui-même, à l'Est.

Dans toute son étendue, le Soto-Siro présente une circonférence de 16 kilomètres et couvre une surface de 12 kilomètres carrés. Il embrasse non-seulement les arrondissements de la noblesse, mais les quartiers de la Cité marchande situés sur la rive droite de l'Ogawa.

Je ferai, pour le moment, abstraction de ces derniers, et, parmi les quatre arrondissements de la noblesse, je relèverai les détails qui me paraîtront dignes de quelque intérêt au point de vue de la statistique de la cour taïkounale.

L'arrondissement de Sakourada est presque entièrement occupé par des yaskis de Daïmios. On n'y voit d'habitations bourgeoises que le long de la chaussée qui le traverse de l'Ouest à l'Est, dans sa partie septentrionale, sur la limite du Bantsiô.

Cette région de Sakourada est plus élevée que le reste de l'arrondissement. Elle contient de très-grandes propriétés appartenant aux familles gosankios ou taïkounales de Ksiou et d'Owari. Leurs yaskis ont le même caractère d'uniformité et de simplicité que les demeures seigneuriales de tout ordre.

La troisième famille gosankio, celle de Mito, paraît avoir fait scission avec les deux autres branches, même sous le rapport de la résidence à Yédo.

Le palais du Régent se distingue par sa grande apparence et sa situation pittoresque ; il domine la montée de Saïkasigasi, le long du second fossé de Soto-Siro.

ARMES DU RÉGENT.

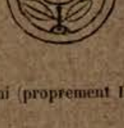

Ikammon no Kami (proprement Ii-Kamon no Kami).

Cent et quelques palais de première, de deuxième et de troisième classe, couvrent la plaine derrière le temple de Sannô, dans les quartiers de Nagada-Stô, de Soto-Sakourada (qui donne son nom à l'arrondissement), et dans plusieurs autres, formant généralement de grands carrés entourés de larges avenues sablées.

Les trois principaux Daïmios du Japon habitent en dehors du Soto-Siro : les princes de Kanga et de Shendaï ont leurs résidences dans les quartiers du Nord ; le prince de Satsouma, dans ceux du Midi.

ARMES DES TROIS PLUS GRANDS DAÏMIOS DU JAPON.

1. Le prince de Kanga.

2. Le prince de Satsouma, vice-roi des îles Liou-Kiou.

3. Le prince de Shendaï.

On me fit remarquer la résidence de Chosiou, prince de Nagato, ce belliqueux Daïmio qui en vint, à la fois, à prendre les armes contre le Taïkoun et à provoquer la marine de la France, de la Hollande et des États-Unis. Son palais fut rasé en 1865, par ordre du Taïkoun.

ARMES DU PRINCE DE NAGATO.

Nagato.

On reconnaît les palais de première classe, dans le plan de Yédo, aux armes des familles auxquelles ils appartiennent et aux noms des personnages qui les habitent.

Les armes sont invariables, les noms changent selon les mutations qui surviennent dans le personnel ou dans les titres des nobles tenanciers.

Chaque nouvelle édition du plan de Yédo tient compte de ces variations. A cet égard, la statistique des arrondissements de la noblesse n'est rien moins que stable.

Je dois à l'obligeance de M. le docteur J. J. Hoffmann, professeur à l'Université de Leyde, une traduction des noms qui figurent dans les quartiers du Soto-Siro, d'après le plan de 1860. Je regrette de ne pouvoir faire entrer ce savant travail dans le cadre restreint de mon ouvrage. Mais j'exprime, à cette occasion, le désir qu'il se fasse un jour une publication spéciale, en français ou en anglais, du plan complet de Yédo. Il en existe, en librairie, au Japon, une fort belle édition, en trente feuilles détachées et coloriées, dont chacune reproduit un arrondissement. C'est sous cette forme, et en y joignant une carte d'ensemble, qu'il faudrait élaborer une statistique choisie, élaguée de tout détail superflu, de la ville de Yédo étudiée à l'usage des Européens. Cela viendra sans doute lorsque ceux-ci auront pu y établir des comptoirs et vaquer avec sécurité au développement de leurs affaires commerciales. Sans doute aussi des changements considérables se seront opérés dans l'ancienne capitale des Taïkouns, et la statistique antérieure à l'année 1869 n'aura plus qu'un intérêt archéologique.

Quoi qu'il en soit, je dois me borner aux quelques indications qui suivent, et, parmi les résidences de daïmios, ne mentionner que les noms de famille des propriétaires, afin de ne pas charger inutilement cette nomenclature.

A. Arrondissement de Sakourada.

10 portes fortifiées.

2 manéges, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest.

4 temples.

1 tour de guet à trois étages.

1 corps de garde de sapeurs-pompiers, avec magasin d'appareils pour le service du feu.

15 rues ou places publiques.

120 palais armoriés, dont une dizaine appartenant à des familles de grands daïmios, tels que :

Bizen.

Aki.

Nagato,
Fizen,
Inaba,
Bizen,
Aki,
Tsikouzen,
Tosa.

Les autres sont des résidences de daïmios d'un rang secondaire, savoir :

Arima.

Kouroda.

Simosa.

Arima,
Kouroda,
Simosa,
Wakasa,
Ossoumi,
Yamasiro,
Tanga,
Souwo,
Sinano,
Mino,
Awadsi,
Boungo,
Déwa,
Gotô,
Hossokawa,
Etc.

Le chef des coureurs employés au transport des dépêches a sa résidence au sein de cette société d'élite, ainsi qu'un grand nombre de fonctionnaires du Gouvernement. Cependant leurs demeures se rencontrent beaucoup moins dans le voisinage des yaskis seigneuriaux que dans la partie du quartier occupée par les familles taïkounales.

B. Arrondissement du Bantsiô.

5 portes fortifiées.

1 tour de guet.

De grandes installations d'écuries.

Des places d'armes pour les exercices de maniement d'armes et d'équitation de la garde.

3 temples.

1 quartier d'artisans.

7 palais de première classe, dont aucun n'appartient à un grand daïmio.

Les yaskis d'officiers et les demeures ou les casernes de soldats de la garnison taïkounale occupent la majeure partie de l'arrondissement, qui ne compte pas moins de 31 rues.

Wakasa.

Ossoumi.

Yamasiro.

C. Arrondissement de Sourouga.

Il est situé entre deux lignes de fossés, dont celle du Nord est alimentée par la rivière nommée Yédo-gawa. Un aqueduc la traverse pour conduire de l'eau de source au Castel.

8 portes fortifiées et 4 ponts découverts.

2 écoles militaires, avec de grandes écuries dans le voisinage.

Des magasins de riz du Gouvernement.

26 rues.

24 palais armoriés, parmi lesquels ceux des princes de Yamato, de Bouzen, d'Iyo et de Sanouki.

D. Arrondissement du Daïmiô-Kodzi.

Il est ainsi nommé de l'artère principale de ce quartier, l'avenue des daïmios, large allée sablée, qui le traverse directement, du Sud au Nord. Le Daïmiô-Kodzi se trouve tout entier dans la seconde enceinte du Castel.

11 portes fortifiées et 4 ponts découverts.

50 à 60 palais armoriés dont quelques-uns occupés par des dignitaires et des hauts fonctionnaires de la cour, tels que le Stotsbashi, le prince d'Etsizen, membre de la famille Tokoungawa, le prince d'Awa, grand daïmio, ainsi que les seigneurs de Bingo, de Sagami, de Tootomi, etc. ; et la majeure partie par des daïmios d'un rang fort inférieur, membres du Gorogio ou de l'un des départements de l'administration.

On remarque parmi les édifices dépendants de cette dernière :

Le magasin de nattes du Castel;

Un magasin de riz du Taïkoun ;

Le corps de garde et le magasin d'engins des sapeurs-pompiers du Castel ;

L'hôtel de ville, résidence du gouverneur ou préfet de Yédo ;

Le palais de justice, résidence de la Cour suprême ;

Les écuries du quartier des daïmios,

Et un reposoir public à l'usage des nobles habitants de l'arrondissement.

Toutes fragmentaires que soient les observations contenues dans ce chapitre, et dans les quatre précédents, en ce qui concerne le Castel et les arrondissements de la noblesse, elles me paraissent suffisantes pour donner une juste idée du gouvernement de l'Empire japonais.

Tanga.

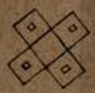
Souwô.

Sinano.

Depuis les derniers troubles dont ce singulier pays a été le théâtre, une nouvelle interprétation de son organisation politique s'est répandue en Europe, sous le patronage d'un homme très-bien placé pour apprécier le véritable état des choses, savoir M. le comte des Cantons de Montblanc, commissaire du prince de Satsouma à l'Exposition universelle de Paris; et son opinion semble avoir d'autant plus de poids, qu'elle est appuyée par l'abbé Mermet de Cachon, interprète officiel de l'Empereur des Français pour la langue japonaise.

Je me garderai de contredire ces graves autorités sur les points qui forment la base de leur argumentation, mais j'estime qu'en tenant compte de certaines circonstances qui n'ont pas mérité leur attention, il sera possible d'arriver à d'autres conclusions que les leurs, ou tout au moins de les compléter.

Le personnage du Mikado est hors de cause dans ce débat. Si quelques anciennes relations ont abusivement donné le titre d'empereur au Siogoun, chacun sait aujourd'hui qu'il n'existe et qu'il n'a jamais existé au Japon d'autre empereur que le Mikado.

Il ne s'agit donc plus que de s'entendre sur la question de son lieutenant général, connu sous l'antique nom de Siogoun, ou sous la qualification toute moderne de Taïkoun.

Selon les sources que je viens de citer, le Taïkoun n'est qu'un taïshiou comme un autre, c'est-à-dire un dynaste féodal, membre de la confédération des princes héré-

ditaires du Japon, au même titre que les taïshious de Satsouma, de Nagato, etc., ni plus ni moins.

C'est à ce titre seulement que le Taïkoun est chef d'une principauté comprenant les pays de Kwanto et de Gokinaï, dans le Nippon, et quelques enclaves éparses, comme Nagasaki, dans l'île de Kiousiou, et Hakodate, dans la partie méridionale de Yéso.

La capitale des États de Kwanto est Yédo.

Les princes de Kwanto ont pour fondateur de leur maison Tokoungawa Minamoto no Iyéyas.

Ils ont été constamment décorés par le Mikado du titre de Siogouns.

C'est en leur qualité de princes de Kwanto qu'ils ont conclu des traités et ouvert au commerce étranger un certain nombre de ports situés sur leur territoire; mais ils auraient été complétement impuissants à ouvrir chez les autres Kokoushis, ou grands seigneurs japonais, les ports faisant partie des domaines de ces derniers.

Telle est, en abrégé, la nouvelle théorie que l'on oppose à la tradition historique sur laquelle se sont basées les négociations diplomatiques des Occidentaux avec le Taïkoun.

Mes expériences personnelles pendant mon séjour au Japon, et les données que j'ai recueillies et consignées dans ce premier livre de Yédo, me confirment dans l'opinion que les négociateurs de l'Occident n'ont point erré dans leurs démarches, ni manqué le but qu'ils s'étaient proposé, celui d'ouvrir au commerce l'Empire du Japon, et non certes une principauté dite de Kwanto, laquelle, si je ne me trompe, fait pour la première fois, sous cette forme, son entrée dans le monde.

L'existence d'une principauté de Kwanto, j'entends une principauté seigneuriale, territoriale, ne répond, en effet, à aucune des indications que peuvent fournir soit la carte géographique du Japon, publiée par Siebold, soit l'antique division politique et administrative de ce pays, soit les tables chronologiques et les extraits des Annuaires officiels japonais, que nous devons aux travaux des explorateurs les plus accrédités du mystérieux Empire du soleil levant.

Voici ce que nous lisons de plus complet sur ce point, dans une note de la savante relation officielle intitulée : « L'Expédition prussienne dans l'Asie orientale [1]. »

« Le Kwanto est une dénomination sous laquelle on désignait autrefois toute la partie orientale de l'île de Nippon, à partir du poste militaire de Souzounga, dans la contrée d'Isyé ; le pays à l'Ouest s'appelait le Kwanseï. Il paraît que le nom de Kwanto s'est appliqué plus tard, dans un sens restreint, au pays qui s'étend des montagnes d'Isyé au golfe de Yédo, et qui comprend les provinces dont les noms suivent : Yetsigo, Fida, Kootsouké, Sinano, Sagami, Idsou, Tootomi, Sourouga et Mikawa. C'est du moins la dénomination générale que porte ce groupe de provinces dans une ancienne carte française du Japon, dressée probablement d'après les cartes indigènes du XVII[e] siècle, et sur les versions

[1] *Die preussische Expedition nach Ost-Asien, nach amtlichen Quellen*. Berlin, 1864.

LE VILLAGE, LE LAC ET LES MONTAGNES D'AKONI.

des Jésuites. Aujourd'hui, selon le témoignage de Siebold, on ne donne le nom de Kwanto qu'à la contrée située à l'orient du poste de Fakoné (ou Akoni), dans la province de Sagami, c'est-à-dire aux provinces qui bordent la baie de Yédo. »

C'est sans doute sous cette signification extrêmement restreinte que la nouvelle école donne aux derniers Taïkouns la qualité de princes de Kwanto, et je ne fais aucune difficulté de l'admettre, à titre purement honorifique. D'un autre côté, je ne vois pas en quoi cette découverte, si c'en est une, doit bouleverser une histoire aussi claire et aussi connue que celle des pouvoirs politiques qui ont gouverné le Japon ; car il faut remarquer que tous les témoignages qui nous sont parvenus sur le règne simultané des Mikados et des Siogouns, concordent entre eux quant aux faits essentiels, et ne diffèrent que dans la traduction, plus ou moins heureuse ou plus ou moins impropre, de titres et de qualifications indigènes sans équivalents dans nos États de l'Europe.

Ainsi, sans remonter au delà de l'an 1593, ce que l'histoire constate avec une entière certitude, c'est que la charge de Siogoun, ou lieutenant général du Mikado, est devenue entre les mains d'Iyéyas une institution dynastique ; en sorte que, depuis Iyéyas jusqu'à nos jours, l'Empire du Japon fut gouverné, sous la suprématie de son empereur ou Mikado, par des lieutenants généraux de celui-ci, lesquels se succédaient au trône siogounal, dans leur castel de Yédo, selon les lois d'hérédité de Gonghensama et de ses petits-fils.

Ces descendants et successeurs d'Iyéyas étaient à la fois des seigneurs féodaux, membres de la confédération des princes héréditaires du Japon, au même titre que les autres taïshious, et cependant les supérieurs de ces dynastes, leurs collègues, puisqu'ils pouvaient être dans le cas de leur donner des ordres, soit en vertu du pacte de Gonghensama, soit au nom et par délégation du Mikado.

Tous, à commencer par Iyéyas, ont appartenu au clan des Tokoungawa, et la plupart à la famille des princes de Ksiou, le dernier à la famille des princes de Mito.

En leur qualité de dynastes féodaux, ils portaient les armes des Tokoungawa, telles qu'elles figurent dans les écussons particuliers à la branche des princes de Ksiou et à la branche des princes de Mito.

En vertu de leur charge de Siogouns, ils arboraient, en outre, le pavillon national de l'Empire, le globe de carmin sur un fond blanc.

Je ne sache pas qu'ils aient jamais élevé, ni même qu'il ait jamais existé une bannière de la principauté de Kwanto.

Comme membres de la confédération japonaise, ils faisaient partie du Conseil des Kokoushis ou grands daïmios, et devaient sans doute se soumettre aux décisions de la majorité, dans les limites du pacte de Gonghensama ; mais ce pacte leur donnait le pouvoir de réunir autour de leur castel de Yédo toute la noblesse féodale du Japon.

Un simple coup d'œil sur le plan de Yédo, et en particulier sur le Soto-Siro, démontre à tout esprit non prévenu que l'installation de la cour des Taïkouns n'est point l'installation d'un dynaste féodal, mais véritablement celle de l'administrateur civil et militaire de l'Empire.

Ce même plan me semble aussi révéler les tendances hostiles que la plupart des grands seigneurs féodaux n'ont cessé de nourrir contre l'institution du taïkounat. Obligés de se soumettre aux conditions du pacte qu'ils avaient souscrit, sous la pression des armes victorieuses d'Iyéyas, ils se sont exécutés, mais en se tenant, autant que possible, à distance de leur chef temporel.

Toutes les légations établies au Japon peuvent témoigner qu'elles ont vu le Taïkoun agir en qualité de chef temporel de l'Empire, entre autres dans une circonstance qui les touchait de près. Le Mikado ayant prononcé l'expulsion générale des étrangers, c'est son lieutenant général qui fut chargé, de concert avec le Stotsbashi, à titre de vice-Taïkoun, de pourvoir à l'exécution du décret impérial.

Si cette décision avait été suivie d'effet, le Taïkoun eût sans doute appelé à son aide toutes les forces militaires de l'Empire, y compris celles des seigneurs féodaux.

L'hypothèse de la complète égalité des taïshious avec les Taïkouns est contredite par le fait que, lorsqu'il s'est agi de nouvelles élections au trône taïkounal, le Conseil des daïmios, quelles que fussent ses antipathies à l'égard des descendants d'Iyéyas, n'a jamais admis l'éventualité d'une candidature prise en dehors des familles Gosankés.

Je doute fort que ce soit en leur qualité de dynastes féodaux que les princes du clan des Tokoungawa, décorés du titre de Siogouns, ont pu compter au nombre de leurs possessions les villes de Yédo, de Kioto, de Hiogo, d'Osaka, de Sakaï, d'Hakodate et de Nagasaki. Il s'agirait alors d'expliquer comment ces villes, ayant appartenu à un seigneur de Ksiou, lorsqu'il exerçait les fonctions de Siogoun, cessaient d'être la propriété de sa famille, et devenaient l'apanage d'un seigneur de Mito, aussitôt que celui-ci succédait audit prince de Ksiou dans la charge de Siogoun. Évidemment, ces importantes cités sont des villes impériales, formant l'apanage spécial des Siogouns.

Si ces derniers n'ont ouvert au commerce étranger que des villes sur lesquelles s'exerçait leur domination immédiate, et encore faudrait-il savoir si Niagata ne fait pas exception, je m'explique aisément cette particularité, et cela par deux raisons : d'abord, le droit féodal ne permet pas au souverain de requérir de ses vassaux des prestations arbitraires, en dehors de celles qui sont formellement stipulées dans l'hommage qu'ils lui ont prêté : d'où je conclus que le Mikado lui-même ne saurait disposer d'un port de ses vassaux sans leur agrément préalable ; ensuite, il n'était pas dans l'intérêt des Taïkouns, selon les vues égoïstes de leur politique, de faire bénéficier les grands seigneurs féodaux des relations commerciales établies avec l'Occident.

Les Taïkouns étaient sans doute impuissants à ouvrir, de leur propre chef, des ports appartenant à des seigneurs féodaux, mais il n'aurait tenu qu'à eux de le faire avec le consentement des intéressés. Le monopole commercial que les Taïkouns se sont arrogé a été l'une des causes capitales de leur chute.

Encore une observation, et je clos cette digression qui, tout oiseuse qu'elle peut paraître, a cependant une importance d'actualité. Il serait intéressant de savoir comment s'exerce la persécution religieuse dont l'Empire du Japon se souille de nouveau depuis deux années, si ce n'est plus. Qui est-ce qui déporte sur les îles lointaines de l'archipel

des milliers d'indigènes qui ont embrassé le catholicisme dans diverses contrées de Kiou-siou et de Nippon? Des mesures de ce genre, exécutées sur une si vaste échelle, ne sauraient être le résultat d'un simple concordat de seigneur à seigneur. Il y a lieu de croire que le Mikado a ordonné, et que son agent administratif, le Siogoun, a pourvu, comme autrefois, aux moyens d'exécution.

C'est au nom des lois de Gonghensama que le parti féodal a protesté contre les traités; c'est au nom de ces mêmes lois qu'une nouvelle persécution religieuse s'est organisée. Que la noblesse japonaise daigne aussi ne pas faire abstraction des lois de Gonghensama dans sa levée de boucliers contre l'institution siogounale! Ce que la force a créé, la force peut le détruire; ce que les armes d'Iyéyas ont fondé, les armes d'Arizoungawa, le héros du jour, peuvent le renverser; mais que l'on convienne franchement que l'on renverse l'édifice de Gonghensama, c'est-à-dire que l'on fait une révolution !

C'est un spectacle qui ne me déplaît nullement, que de voir la noblesse féodale, et le Mikado en tête, déchirer de leurs propres mains ce pacte sacré, si souvent invoqué en faveur de l'ancienne politique d'isolement, d'intolérance et d'odieuses persécutions, qui a caractérisé les dominateurs du Japon.

L'omission que je reproche au parti féodal est précisément la lacune que je signale dans la théorie de la nouvelle école : celle-ci ne tient aucun compte du pacte de Gonghensama, lequel instituait non-seulement une confédération des princes héréditaires du Japon, sous la suprématie du Mikado, mais aussi une lieutenance générale de l'Empire, un siogounat héréditaire dans le clan des Tokoungawa.

Ce pacte, signé par toutes les parties, en 1593, a formé jusqu'à nos jours la base de l'ordre légal dans l'Empire japonais. Conséquemment le Taïkoun et ses défenseurs dans la crise actuelle ont été les représentants de la légalité. Vaincus par les armes du parti féodal, leur chute laisse, pour le moment, l'Empire dans l'anarchie, et les vainqueurs doivent aviser à le reconstituer sur de nouvelles bases.

Les puissances occidentales en relation avec le Japon ne manqueront pas sans doute d'user, à cette occasion, de toute leur influence pour que le nouvel état de choses offre de sérieuses garanties non-seulement à la liberté commerciale, mais à la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté de conscience, sans laquelle notre civilisation ne jettera jamais de profondes racines chez le peuple japonais.

Telle est la situation vraie, sans équivoque et sans omission.

Il paraît malheureusement avéré que les vainqueurs ont prononcé des condamnations politiques : l'exil et les confiscations frappent coup sur coup les vaincus. Nous connaissons aussi en Europe ces procédés de l'esprit de parti; mais ils ne réussissent pas à intervertir les rôles, et l'histoire impartiale prononce en dernier ressort.

Le changement qui vient de s'opérer au Japon n'est donc pas autre chose qu'une révolution, dont toute la justification se résume en un seul mot, d'une vertu magique, le succès!

Le régime qui sortira de cette révolution, si elle se consolide, n'a aucun intérêt à s'étayer d'une autre théorie que celle du fait accompli.

Lorsqu'un pouvoir comme le Taïkounat tombe sans laisser après lui ni regrets ni sympathies, quel avantage peut-il y avoir à dissimuler une partie des faits qui lui donnent une consécration historique?

Je ne revendique pas autre chose que les droits de la vérité, et afin de ne négliger aucune des preuves authentiques qui peuvent appuyer le jugement que je viens d'émettre sur les affaires politiques du Japon, je l'accompagne encore de quelques documents dressés ou collationnés d'après des sources nombreuses et dignes de confiance, notamment Kæmpfer, Siebold, Hoffmann, Léon de Rosny, la Relation prussienne, et Pompe de Meerdervoort.

Ce sont les cartes et les tableaux synoptiques ci-dessous indiqués :

I. Division géographique et superficie du Japon;

II. Division politique et cercles administratifs ou territoriaux du Japon;

III. Table chronologique des règnes des Siogouns;

IV. Carte générale de l'Empire du Japon;

V. Plan de Yédo, avec légende explicative.

CONTRÉE DU KWANTO.

I. DIVISION GÉOGRAPHIQUE ET SUPERFICIE DU JAPON

	Superficie en milles carrés.	ILES	MILLES CARRÉS de 15 AU DEGRÉ
L'Empire du Japon comprend :			
1°) Le **Japon** proprement dit, renfermant :			
A) Les trois grandes îles de :			
a) *Nippon*.	4,031.6969		
b) *Kiousiou*.	688.3954		
c) *Sikoff* et 516 îles voisines.	391.8556		
B) Plusieurs îles importantes, quoique de moindre étendue, telles que :			
d) *Sado*, avec 4 annexes.	20.6874		
e) *Awadsi*, avec 10 annexes.	10.7968	3,511	5,306.5668
f) *Tsousima*.	14.5350		
C) Des groupes d'îles et d'îlots, tels que :			
g) Groupe *Gotô*.	11.9504		
h) — *Hatsidjôsima*, 1,188 îles.	2.1329		
i) — *Tanégasima*, 1,515 îles.	9.6051		
Etc., etc.			
2°) **Yéso**, composé de :			
Yéso et 80 à 90 îles de moindre importance, soit.		83	1,295.1635
3°) **Hikasi-Yéso** (les grandes Kouriles).		48	88.2093
4°) **Kita-Yéso** (Krafto).		27	699.6140
5°) **Mounin-Sima** (groupe des îles Bonin).		89	5.7698
Et 6°) L'archipel des **Liou-Kiou**, dont le groupe *Zjousan* a 53 îles ; *Sanbok*, 16 ; *Sannan*, 23. — Ensemble.		92	125.6092
TOTAL.		3,850	7,520.9326

II. DIVISION POLITIQUE DU JAPON

CERCLES ADMINISTRATIFS OU TERRITORIAUX	PROVINCES
I. — GO-KI-NAI ou GOKINAÏ	1. Yamasiro. 2. Yamato. 3. Kawatsi. 4. Idsoumi. 5. Setsou.
II. — TOO-KAI-TOO ou TOKAÏDO	1. Iga. 2. Isé, ou Isyé. 3. Sima. 4. Owari. 5. Mikawa. 6. Tootomi, ou Tôhôdomi. 7. Sourouga. 8. Kahi. 9. Idsou. 10. Sagami. 11. Mousasi. 12. Awa. 13. Kadsousa. 14. Simosa. 15. Hitatsi, ou Fitats.
III. — TOO-SAN-TOO ou TOSANDO	1. Oomi. 2. Mino. 3. Hida, ou Fida. 4. Sinano. 5. Kôtsouké. 6. Simotsouké. 7. Moutsou, ou Mouts. 8. Déwa.
IV. — HOK-ROK-TOO ou FOKOUROKOUDO	1. Wakasa. 2. Yetsizen. 3. Kaga, ou Kanga. 4. Noto. 5. Yetsisiou. 6. Yetsigo. 7. Sado.
V. — SAN-IN-TOO ou SANINDO	1. Tanba. 2. Tango. 3. Tatsima. 4. Inaba. 5. Hooki, ou Fôki. 6. Idsoumo. 7. Iwami. 8. Oki.
VI. — SAN-YAN-TOO ou SANYODO	1. Halima, ou Arima. 2. Mimasaka. 3. Bizen. 4. Bitsiou. 5. Bingo. 6. Aki. 7. Souwô. 8. Nagato.
VII. — NAN-KAI-TOO ou NANKAÏDO	1. Kii, ou Ksiou. 2. Awadsi. 3. Awa. 4. Sanouki. 5. Iyo. 6. Tosa.
VIII. — SAI-KAI-TOO ou SAÏKAÏDO	1. Bouzen. 2. Tsikouzen. 3. Tsikoungo. 4. Boungo. 5. Hizen, ou Fizen. 6. Higo, ou Figo. 7. Hiouga, ou Fiouga. 8. Ohosoumi. 9. Satsouma. 10. Iki. 11. Tsousima.
CERCLES. . 8	PROVINCES. . . 68

III. TABLE CHRONOLOGIQUE DES RÈGNES DES SIOGOUNS

ORDRE CHRONOLOGIQUE	NOMS DES SIOGOUNS	ANNÉES DE RÈGNE	ORIGINE ET AUTRES OBSERVATIONS
I	Minamoto no Yoritomo.	1185—1202	Fils du Mikado Go-Toba.
II	— Yoriyé.	1202—1203	Fils aîné de Yoritomo.
III	— Sanétomo.	1203—1220	Second fils de Yoritomo.
IV	Foudzi-Varano Yoritsouné.	1220—1224	Fils du Quambouko Dooka.
V	— Yoritsoughé.	1224—1252	Fils de Yoritsouné.
VI	Mouné-Taka Sin-wô.	1252—1266	Fils du Mikado Go-Saga.
VII	Koré-Yasou —	1266—1289	Fils de Mouné-Taka.
VIII	Fisa-Akira —	1289—1308	Fils du Mikado.
IX	Mori-Kouni —	1308—1333	Fils de Fisa.
X	Mori-Yosi —	1333—1335	2ᵉ fils de Daïgo, Mikado du Sud.
XI	Nari-Yosi —	1335—1338	4ᵉ fils — —
XII	Minamoto Taka-Oudsi.	1338—1358	Fils du général Asi-Kaga.
XIII	— Yosi-Nori ou Yaka. . . .	1358—1368	3ᵉ fils de Taka-Oudsi.
XIV	— Yosi-Mitsou.	1368—1394	Fils du précédent Siogoun.
XV	— Yosi-Motsi.	1394—1423	Fils du précédent.
XVI	— Yosi-Kadzou.	1423—1428	— —
XVII	— Yosi-Nori.	1428—1442	Fils de Yosi-Mitsou.
XVIII	— Yosi-Kadzou.	1442—1445	Fils de Yosi-Nori.
. . . . .	. . . .	1446—1449	(Interrègne).
XIX	Asi-Kaga Yosi-Massa.	1449—1472	2ᵉ fils de Yosi-Nori.
XX	— Yosi-Fisa.	1472—1491	Fils de Massa.
XXI	— Yosi-Tané.	1491—1494	Fils de Fisa.
XXII	— Yosi-Zoumi.	1494—1521	Fils de Tané.
XXIII	— Yosi-Farou.	1521—1547	Fils de Zoumi.
XXIV	Minamoto Yosi-Térou.	1547—1563	Fils de Farou.
XXV	— Yosi-Taïra.	1563—1567	Fils de Térou.
XXVI	— Yosi-Aki.	1568—1573	Fils de Taïra.
XXVII	Taïrano Nobounanga.	1573—1583	Fils du Mikado.
XXVIII	Fidé-Nobou.	1583—1586	Fils de Nobou-Tada.

ORDRE CHRONOLOGIQUE	NOMS DES SIOGOUNS	ANNÉES DE RÈGNE	ORIGINE ET AUTRES OBSERVATIONS
XXIX	Toïodomi Fidé-Yosi. *Taïkosama*. .	1586—1591	Fils d'un paysan.
XXX	— Fidé-Tsougou.	1591—1593	Neveu de Taïko, règne nominal, sous la régence d'Iyéyas.
XXXI	— Fidé-Yori.	1593	Fils de Taïko, règne nominal, sous la régence d'Iyéyas.
XXXII	Minamoto no Iyéyasu. *Gonghensama*.	1593—1606	Chef de la dynastie des Tokoungawa.
XXXIII	— Fidé-Tada.	1606—1623	3e fils d'Iyéyas.
XXXIV	— Iyémitzu.	1623—1650	Fils de Fidé-Tada.
XXXV	— Iyétsouna.	1650—1680	Fils d'Iyémitz.
XXXVI	— Tsouna-Yosi.	1681—1709	—
XXXVII	— Iyé-Nobou.	1709—1713	Fils de Tsouna.
XXXVIII	— Iyé-Tsougou.	1713—1716	Fils de Nobou.
XXXIX	— Yosi-Mouné.	1716—1745	Élu parmi les Gosankés, branche de Ksiou.
XL	— Iyé-Sighé.	1745—1762	—
IXLI	— Iyé-Farou.	1762—1787	—
XLII	— Iyé-Nori.	1787—1838	—
XLIII	— Iyé-Yoshi.	1838—1854	Probablement assassiné, à l'occasion de la signature du traité américain.
XLIV	— Iyésada.	1854—1858	Meurt à l'arrivée de l'ambassade anglaise, et sans laisser d'enfants.
XLV	— Iyémotsi.	1858—1866	Élu parmi les Gosankés, et encore dans la branche Ksiou. Meurt en campagne, à Osaka, sans enfants.
XLVI	Hi-Stotsbashi, prince Gosankio. . . .	1866—1868	Élu parmi les Gosankés, dont il était devenu membre, par adoption; branche de Mito. Abdique entre les mains du Mikado, qui supprime sa charge.

En résumé, 46 Siogouns ont gouverné le Japon pendant une période de 683 ans, de l'an 1185 à l'an 1868, sans autre interruption qu'un interrègne de trois ans (1446-1449). Les 15 derniers Siogouns ont tous appartenu à la famille de Tokoungawa.

Il n'est peut-être pas superflu d'ajouter une observation aux tableaux qui précèdent.

Je sais qu'ils ne sont pas à l'abri de toute critique, mais c'est toujours après mûre réflexion que je me suis décidé pour le texte dont j'ai fait choix parmi les variantes.

La discussion ne porte d'ailleurs que sur des points de détail; elle n'invalide en rien la valeur du document dans son ensemble.

Ainsi, l'on peut admettre une version quelque peu différente de celle que je donne, quant au nombre des îles dont se compose le Japon, ou quant à leur superficie en milles carrés, sans que l'effet général du tableau en soit affaibli.

De même, il importe assez peu, pour le moment, de trancher la question de savoir si le prince de Satsouma est roi ou vice-roi des îles Liou-Kiou, c'est-à-dire s'il les possède souverainement ou sous la suzeraineté du Mikado. Dans la première alternative, l'archipel des îles Liou-Kiou serait en dehors de la confédération japonaise; et c'est bien ainsi que l'entend le prince lui-même.

Les dynastes féodaux du Japon s'accordent à revendiquer, chacun pour soi, la plus grande somme d'indépendance possible.

Cette tendance, très-ancienne, reçoit un nouvel aliment de la circonstance que le Mikado paraît ne plus vouloir rétablir la charge de Siogoun.

Tout indique qu'il sera très-difficile à la confédération japonaise de constituer un gouvernement stable et digne de la grandeur de l'Empire.

Mais ce n'est pas de ces changements de régime politique que l'on doit attendre la transformation de la société japonaise. Il faut qu'elle s'opère au sein du peuple même, à commencer par les classes qui sont en contact journalier avec le commerce de l'Occident.

Si cette appréciation n'est pas erronée, on comprendra que j'attache une très-grande importance à l'étude approfondie de la bourgeoisie japonaise, et que je donne à ce sujet la plus grande place dans la seconde partie de cet ouvrage.

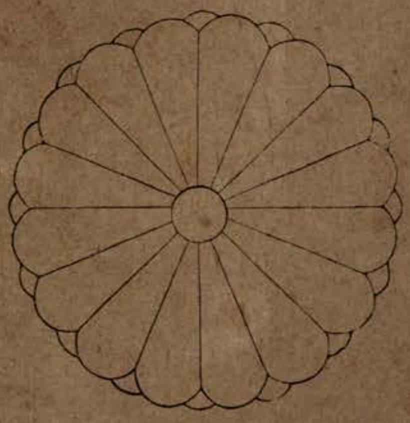

LES ARMES DU MIKADO.

PLAN DE YÉDO.

d'après une réduction photographique du grand plan japonais de cette ville, édité à Yédo en 1863.

Le Tour du Monde. — L. Hachette et Cie.

Gravé chez Erhard, 12, R. Duguay-Trouin.

LÉGENDE DU PLAN DE YÉDO

1° LES TRENTE ARRONDISSEMENTS

ARRONDISSEMENTS DU SUD.

1. Siba-Takanawa.
2. Atagosita.
3. Mégouro Siroga Néhen.
4. Asabou.
5. Akasaka.
6. Aoyi-Yama.
7. Sendaka-Tani.
8. Yotsouia.

ARRONDISSEMENTS AUTOUR DU CASTEL.

9. Sakourada (Soto Sakourada, Nagada Sôô).
10. Banbaï (le quartier de la garde).
11. Sourouga (Sido Mataï, Sourouga-daï, Ogawa-Mataï).
12. Daïmio-Kodsi (l'avenue des Daïmios).

ON-SIRO, LE CASTEL.

LA CITÉ.

13. Kio-bassi, Minami-Skisi.
14. Nippon-bassi (Sitsikatiobori Nihon-Bassi-Minami).
15. Nippon-Kita, Kandabamatsu.

V. HONSIO.

16. Hondjo-Foukagawa.
17. Hondjo.

VI. ARRONDISSEMENTS DE L'OUEST.

18. Okoubo.
19. Isigaï-Ousigomé.
20. Koïsinata.

VII. ARRONDISSEMENTS DU NORD.

21. Otowa.
22. Koïsikawa.
23. Komakoumé.
24. Yousima (Hondjo-Yousima).
25. Sitaïa (Simo-Sitaïa).

VIII. LES DEUX ASAKSA.

26. Asaksa-Okouramaya.
27. Asaksa-Imato.

IX. LA BANLIEUE DU NORD.

28. Sumida-gawa, Moukosima.
29. Néghis Tanima Kaheu.
30. Songamo.

2° LES PONTS PRINCIPAUX

A. Kio-bassi (Cité, 13).
B. Nippon-bassi (Cité, 14).
C. Yétaï-bassi.
D. O-bassi (le plus grand des ponts de Yédo).
E. Riogokou-bassi.
F. Adsouma-bassi ou Ogawa-bassi.
G. Sen-djou Oo-bassi (pont de la route du nord).

3° NOMS GRAVÉS SUR LE PLAN DE YÉDO

1. Baie de Yédo.
2. Faubourg de Sinagawa (arrondissement n° 1).
3. Goten-yama, jardin — .
4. Batterie d'Odaiwa — .
5. Ecole de marine — .
6. Hatoban, port — .
7. Satsouma, palais du prince — .
8. Akabané, quartier — .
9. Siba, temple et sépulture des Siogouns (arrondissement n° 2).
10. Hamagoten, débarcadère du Taïkoun (arrondissement n° 2).
11. Mégouro-tera, temple (arrondissement n° 3).
12. Ikammon no Kami, palais du Régent (arrondissement n° 9).
13. On-Siro, le Castel.
14. Fleuve Ogawa.
15. Iskawa, île.
16. Batterie de Foukagawa (arrondissem. n° 13).
17. Kanga, palais du prince — n° 16.
18. Quannon Asaksa-tera, temple — n° 24.
19. Yosiwara, quartier, temple — n° 27.
20. Odji, jardins — — .
21. Fleuve Sumidagawa — n° 30.
22. Pont et route du nord.

4° NOMS INDIQUÉS PAR LES LETTRES DE L'ALPHABET

a. Tosendji, siège de la légation anglaise.
b. Tjobdji, siège de la légation hollandaise et résidence de la mission suisse (1863-1864).
c. Sérendji, siège du consulat général suisse.
d. Saïkaidji, siège de la légation française.
e. Djemfkouni, siège de la légation américaine.
f. Atango-yama ou Atago-san, vue remarquable.
g. Nagato, palais du prince.
h. Sanwô, temple.
i. Académie militaire.
k. Palais de justice.
l. Résidence du préfet de Yédo.
m. Marché au poisson.
n. Seido, temple de Confucius et Ecole chinoise.
o. Ouwenô, quartier comprenant le temple du Tô-Yeisan, et le lac Sinobadsouno-iké.
p. Ogawa-Bata, docks et magasins du Taïkoun.
q. Sibaïa-Mataï (théâtres) d'Asaksa.
r. Bagirogio (Bakourotcho)-Baba, place publique avec manége.
s. Kanda Miôdsin, temple du patron de Yédo.
t. Gokokaï, grande bonzerie.
u. Rakanan, temple.
v. Gohiyak-Rakan, temple des 500 patriarches bouddhistes de l'Inde (vulgo : les 500 génies).
x. Tenmangou, temple.

CARTE DU JAPON.

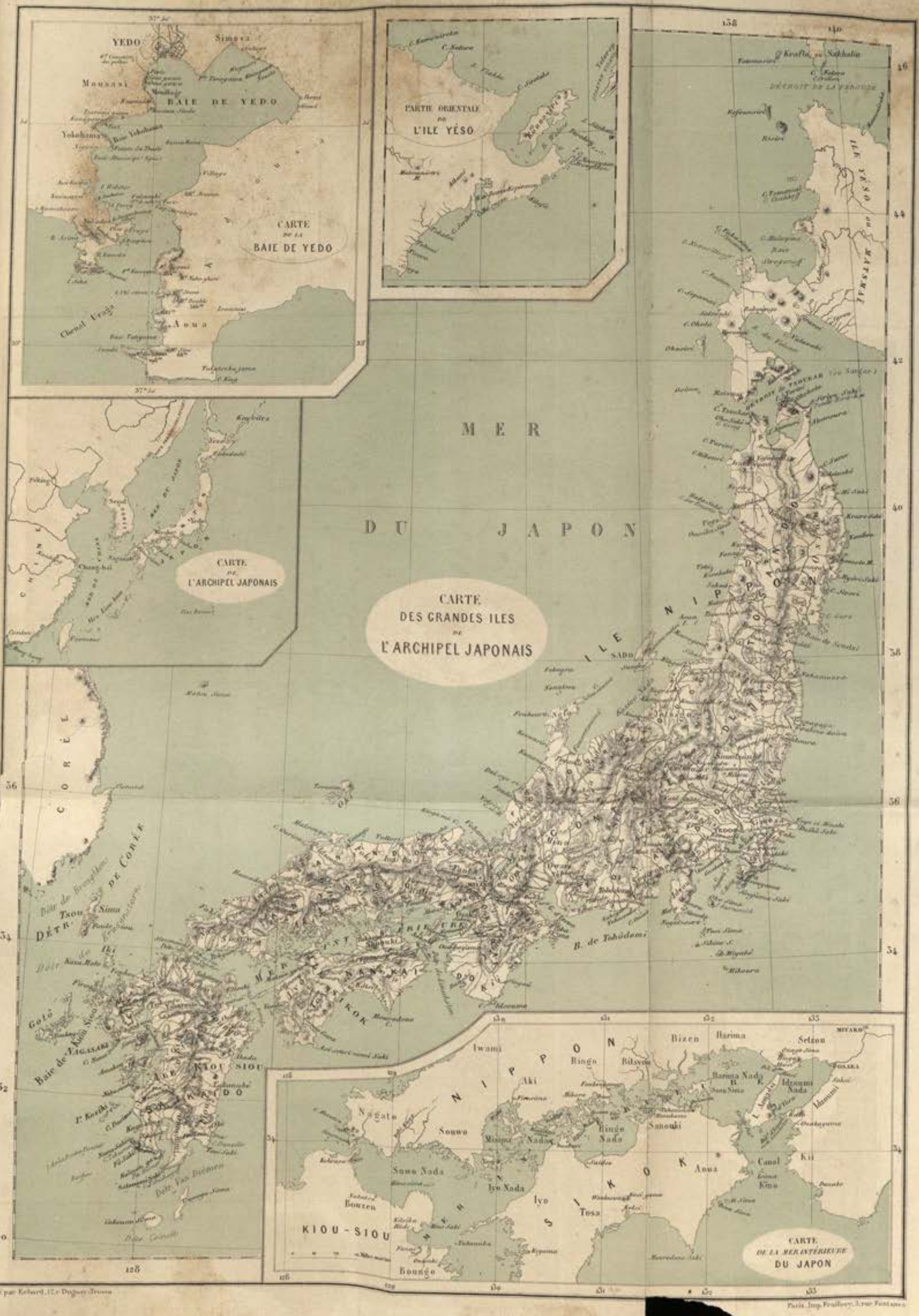

Gravé par Erhard, 12 r. Duguay-Trouin

Paris, Imp. Fraillery, 3 rue Fontanes

TABLES

TABLE

DES ILLUSTRATIONS DU PREMIER VOLUME

LIVRE I

BENTEN

CHAPITRE I

LA TRAVERSÉE

1. Vue de Décima. — Dessin de Léon Sabatier d'après une photographie........................ 7
2. Le Papenberg, île à l'entrée de la baie de Nagasaki. — Dessin de Lancelot d'après une photographie.. 9
3. Vue prise aux environs de Nagasaki. — Dessin de Eug. Cicéri d'après une photographie......... 12
4. Le Pont des Portugais. — Dessin de H. Clerget d'après une photographie........................ 13
5. Vue prise aux environs de Nagasaki. — Dessin de Eug. Cicéri d'après une photographie.......... 16
6. Jonques chinoises dans les parages de la mer intérieure. — Dessin de Léon Sabatier d'après un croquis de M. A. Roussin.. 18
7. Vue prise à Simonoséki, en face de Kokoura. — Dessin de D. Grenet d'après une aquarelle de M. A. Roussin... 20
8. Détroit de Van der Capellen et Simonoséki. — Dessin de D. Grenet d'après une photographie..... 21
9. Vue du détroit et de la ville de Simonoséki, prise de Kokoura. — Dessin de D. Grenet d'après une photographie.. 24
10. Vue de Himésima, canal de Boungo. — Dessin de C. Saglio d'après une aquarelle de M. A. Roussin.. 25
11. Oiseau sur une branche de bambou. — Fac-simile d'une esquisse japonaise..................... 26

CHAPITRE II

LA MER INTÉRIEURE

12. Le château de Marougamé, sur l'île de Sikoff (mer intérieure). — Dessin de D. Grenet, d'après un croquis de M. A. Roussin.. 27
13. Insulaires de la mer intérieure. — Dessin de Émile Bayard d'après des croquis japonais......... 29
14. Une rue à Simonoséki. — Dessin de D. Grenet d'après une aquarelle de M. Roussin............. 30

15. Costume d'hiver des paysans et des pêcheurs. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie. 31
16. Escalier et arbre sacré du temple de Kami-Hamayou, à Simonoséki. — Dessin de C. Saglio d'après une aquarelle de M. A. Roussin........ 33
17. Oiseaux du Japon. — Fac-simile d'esquisses japonaises........ 35
18. Paysage japonais, vue prise dans l'île de Kiousiou. — Dessin de Eug. Cicéri d'après une photographie........ 37
19. Jonques de caboteurs japonais. — Dessin de E. Riou d'après des esquisses japonaises........ 39

CHAPITRE III

LE GOLFE DE YÉDO

20. Le Fousi-yama, volcan éteint. — Dessin de Tirpenne d'après une aquarelle de M. A. Roussin..... 41
21. Un secrétaire-interprète des affaires étrangères. — Dessin de A. Marie d'après une photographie........ 42
22. Un gouverneur japonais. — Dessin de A. de Neuville d'après une aquarelle de M. A. Roussin..... 43
23. Carte de la baie de Yédo........ 47
24. Le canal d'Uraga. — Dessin de Léon Sabatier d'après une photographie........ 49
25. L'île Webster. — Dessin de Léon Sabatier, d'après un croquis de M. A. Roussin........ 51
26. Partie du quartier franc à Yokohama. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie........ 53

CHAPITRE IV

UNE RÉSIDENCE EUROPÉENNE AU JAPON

27. Une rue de Benten-tori, à Yokohama. — Dessin de E. Thérond d'après un croquis de M. A. Roussin........ 55
28. Résidence du consul général des Pays-Bas à Benten. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie........ 56
29. La loge des portiers de la résidence hollandaise. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie........ 57
30. Bêtos (palefreniers). — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie........ 59
31. Valet d'écurie. — Dessin de A. Marie d'après une photographie........ 60
32. Panorama de Benten, partie de la ville de Yokohama. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie........ 63
33. Tô, valet de chambre de l'auteur. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie........ 65

CHAPITRE V

NOS VOISINS

34. Tori ou porte sacrée à Benten. — Dessin de Tirpenne d'après une photographie........ 67
35. Avenue du temple à Benten. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie........ 69
36. Bonzes en prière. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie........ 70
37. Restaurant à Benten. — Dessin de A. Marie d'après une photographie........ 71
38. Yakounines (fonctionnaires civils et militaires) rentrant au quartier. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie........ 72
39. Habitants du quartier des yakounines. — Dessin de A. Marie d'après une photographie........ 73
40. Femmes japonaises allant en visite. — Dessin de Émile Bayard d'après des photographies........ 74
41. Vue de Simonoséki, prise des pagodes de Mosi-Saki. — Dessin de Tirpenne d'après un croquis de M. A. Roussin........ 77

CHAPITRE VI

LE PAYS ET LE PEUPLE

42. La population de la plage. — Dessin de Émile Bayard d'après des croquis japonais.... 79
43. Oiseaux du Japon. — Dessin de A. Mesnel d'après des croquis japonais.... 80
44. Le dieu de la longévité. — Dessin de Rapine d'après une peinture japonaise.... 81
45. Oiseaux du Japon. — Dessin de A. Mesnel d'après des croquis japonais.... 82
46. Bosquets de bambous. — Dessin de A. Faguet d'après des esquisses japonaises.... 83
47. Croquis fantastique de singes, croquis de blaireau. — Fac-simile de gravures japonaises.... 85
48. Écureuil noir et martre-fouine. — Dessin de A. Mesnel d'après des gravures japonaises.... 86
49. Culture du riz : labour et semailles. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise.... 87
50. Culture du riz : transplantation des plants de la pépinière. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise.... 87
51. Culture du riz : moisson. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise.... 88
52. Culture du riz : battage et emballage. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise. 88
53. Moulin à riz. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie.... 89
54. Pont de cordes dans les montagnes. — Dessin de A. Marie d'après une gravure japonaise.... 90
55. Un bac aérien ; câble tendu au-dessus des vallées. — Dessin de A. de Neuville d'après une vignette japonaise.... 91
56. Un procédé de navigation. — Dessin de A. Marie d'après une gravure japonaise.... 92
57. Oiseaux du Japon. — Fac-simile d'esquisses japonaises.... 93

CHAPITRE VII

LA VIE DOMESTIQUE

58. Types de la classe bourgeoise. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie.... 95
59. Route de Benten à Kanagawa. — Dessin de A. de Neuville d'après un croquis de M. A. Roussin.... 96
60. Jeune Japonaise à sa toilette. — Dessin de E. Bayard d'après une peinture japonaise.... 98
61. Habitant de ville en costume d'hiver. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie.... 99
62. Une école japonaise. — Dessin de L. Crépon d'après des peintures japonaises.... 101
63. Poissons d'aquarium japonais. — Dessin de A. Mesnel d'après des esquisses japonaises.... 105
64. Jeux d'enfants : la ronde, — la lutte, — le cavalier. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise.... 107
65. Jeux d'enfants : le tourniquet, — le colin-maillard, — les osselets, — la toupie. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise.... 107
66. Jeux d'enfants : cigales et papillons, — pêche et natation, — le volant, — le ballon. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise.... 107
67. Jeux d'enfants : le cheval de bois, — le tambour de basque, — le cerceau, — le cerf-volant. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise.... 107
68. Scène de famille. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie.... 108

LIVRE II

KIOTO

CHAPITRE VIII

LES ORIGINES DU PEUPLE JAPONAIS.

69. Une vue dans la mer intérieure. — Dessin de A. de Neuville d'après un croquis de M. A. Roussin. 111
70. Ancien guerrier avec le collier de magatamas. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 112
71. Ancien archer. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 113
72. Ancien archer. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 113
73. Ancien guerrier. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 114
74. Ancien archer. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 114
75. Interprètes japonais. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie.......... 116
76. Bonze d'un grade supérieur. — Dessin de Émile Bayard d'après une photographie.......... 117
77. Kouni-Toko-Tatsi, le premier des dieux célestes. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 119
78. Zinmou. — Fac-simile d'une peinture japonaise.......... 122

CHAPITRE IX

LE CULTE DES KAMIS

79. Temple de Kami. — Dessin de E. Thérond d'après une vignette japonaise.......... 123
80. Partie de forêt dans le Nippon méridional. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie.. 125
81. Pèlerins japonais. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie.......... 129
82. Arbre sacré et chapelle rustique du culte Kami. — Dessin de Lancelot d'après une gravure japonaise. 131
83. Statues de chiens mythologiques à l'entrée du temple de Kami-Hamayou à Simonoséki. — Dessin de D. Grenet d'après une photographie.......... 133
84. Costume de prêtres du culte Kami : bénédiction d'amulettes. — Dessin de L. Crépon d'après une gravure japonaise.......... 135
85. Le Kirin. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 136

CHAPITRE X

LES PREMIERS SOUVERAINS DU JAPON.

86. Empereur japonais des anciens temps. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 137
87. Ancien chef de clan. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 138
88. Un passage des montagnes du Nippon méridional. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie.......... 141
89. Ancien sculpteur. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 144
90. Collier de magatamas (pierreries). — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 145

CHAPITRE XI

LA RÉSIDENCE DES MIKADOS.

91. Musiciens de la chapelle pontificale à Kioto. — Dessin de Émile Bayard d'après une gravure japonaise.......... 147

92. Le lac d'Oïtz, près de Kioto. — Dessin de Lancelot d'après une gravure japonaise.......... 149
93. La grosse cloche de Kioto. — Dessin de H. Catenacci d'après une gravure japonaise.......... 151
94. Bonzes frappant le gong et jouant des cymbales. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise.......... 152
95. Un ermite à Kioto. — Dessin de Émile Bayard d'après une miniature japonaise.......... 153
96. Bonze quêteur. — Dessin de Émile Bayard d'après une photographie.......... 154
97. Champ des écuyers du Mikado à Kioto. — Dessin de Émile Bayard d'après une miniature japonaise.......... 155
98. Tir à l'arc à la cour de Kioto. — Dessin de Émile Bayard d'après une miniature japonaise.......... 155
99. Acteurs et danseuses de la cour du Mikado. — Dessin de Émile Bayard d'après une gravure japonaise.......... 158
100. Danse pantomime à la cour du Mikado. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 160
101. Jeunes cavaliers de Kioto. — Dessin de Émile Bayard d'après une miniature japonaise.......... 161

CHAPITRE XII

LE SIÈCLE LITTÉRAIRE DU JAPON

102. Une dame de la cour de Kioto, rentrant dans ses appartements. — Dessin de A. de Neuville d'après une peinture japonaise.......... 163
103. Le chantre de la mer. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 164
104. Le gentilhomme puriste. — Fac-simile d'une gravure japonaise.......... 165
105. Onono-Komatch, la femme poëte. — Fac-simile d'une peinture japonaise.......... 167
106. Les douze signes du zodiaque japonais. — Fac-simile de dessins japonais.......... 169
107. Un astrologue en plein vent. — Dessin de A. de Neuville d'après une peinture japonaise.......... 172
108. Une femme poëte. — Dessin de Staal d'après une vignette japonaise.......... 174

CHAPITRE XIII

LES ARTS ET LES MODES DE KIOTO

109. Les combats de coqs à la cour de l'impératrice, à Kioto. — Dessin de Émile Bayard d'après une miniature japonaise.......... 175
110. Collines funéraires à Nagasaki. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie.......... 177
111. Vue prise d'une rue de Nagasaki au pied des collines funéraires. — Dessin de D. Grenet d'après une photographie.......... 181
112. Motifs de mosaïques japonaises. — Fac-simile de gravures japonaises.......... 183
113. Métiers japonais : fabricantes d'éventails. — Dessin de A. de Neuville d'après des croquis japonais.......... 185
114. Métiers japonais : fabricants de bonnets laqués. — Dessin de A. de Neuville d'après des croquis japonais.......... 185
115. Métiers japonais : polisseur de miroirs. — Dessin de A. de Neuville d'après des croquis japonais.......... 185
116. Métiers japonais : ciseleur d'après nature. — Dessin de A. de Neuville d'après un croquis japonais.......... 185
117. Métiers japonais : fabricants de cartes de visite. — Dessin de A. de Neuville d'après un croquis japonais.......... 185
118. Métiers japonais : cordier. — Dessin de A. de Neuville d'après un croquis japonais.......... 185
119. Suivantes des dames de la cour, à Kioto. — Dessin de A. de Neuville d'après une peinture japonaise.......... 187
120. Un Yéma. — Fac-simile d'une esquisse japonaise.......... 189

CHAPITRE XIV

LA DÉCADENCE DES MIKADOS

121. Distribution d'argent au peuple par ordre du Siogoun. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise.... 191
122. Le Mikado, lorsqu'il était encore visible. — Dessin de Émile Bayard d'après Siebold.... 193
123. Dignitaire de la cour de Kioto. — Dessin de Émile Bayard d'après une photographie.... 195
124. Un daïmio en costume de cour. — Dessin de J. Pelcoq d'après une peinture japonaise.... 196
125. La grande procession du Daïri, à Kioto. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise. 197
126. Visite du Siogoun au Mikado, à Kioto. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise. 201
127. Interprète japonais en costume de cour. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie.... 203
128. Femme poëte de Kioto. — Dessin de Staal d'après une vignette japonaise.... 204

LIVRE III

KAMAKOURA

CHAPITRE XV

UNE EXCURSION A KANASAWA

129. Un Sampan. — Dessin de Léon Sabatier d'après une photographie.... 207
130. Guet de nuit. — Dessin de Émile Bayard d'après une photographie.... 209
131. Entrée du havre de Kanasawa (rive droite). — Dessin de Léon Sabatier d'après une photographie... 211
132. Kanasawa : l'auberge et l'île sacrée. — Dessin de Léon Sabatier d'après une photographie.... 212
133. Une servante d'auberge. — Dessin de A. de Neuville d'après une aquarelle de M. A. Roussin.... 213
134. Galerie au premier étage d'une hôtellerie japonaise. — Dessin de M. A. de Neuville d'après une aquarelle de M. A. Roussin.... 214
135. Un dortoir dans une auberge du Japon. — Dessin de E. Thérond d'après un croquis de M. A. Roussin.... 215
136. Bonzerie et bosquet de bambous. — Dessin de H. Clerget d'après une aquarelle de M. A. Roussin.. 217
137. Kanasawa : le belvédère. — Dessin de Léon Sabatier d'après une photographie.... 218

CHAPITRE XVI

LA RÉSIDENCE DES SIOGOUNS

138. Investiture d'un commandement. — Dessin de Gilbert d'après une gravure japonaise.... 219
139. Vallée de rizières sur la route de Kanasawa à Kamakoura. — Dessin de Léon Sabatier d'après une photographie.... 221
140. Le Siogoun et son escorte. — Dessin de L. Crépon, d'après des esquisses japonaises.... 223
141. Officier et soldats japonais des guerres civiles du treizième siècle. — Dessin de A. de Neuville d'après des gravures japonaises.... 224
142. Campement sur les hauteurs. — Dessin de Émile Bayard d'après une gravure japonaise.... 225
143. Archer japonais (troupes du Siogoun). — Dessin de E. Thérond d'après une photographie.... 226

144. [illegible] Japonais (troupes du Siogoun). — Dessin de A. de Neuville d'après une a[illegible] M. A. Roussin. [illegible]
145. Le Siogoun repoussant l'invasion des Mongols. — Dessin de A. de Neuville d'après [illegible] japonaise. [illegible]
146. Danseuse de la cour de Kamakoura. — Dessin de A. de Neuville d'après une peinture japon[illegible]

CHAPITRE XVII

LES TEMPLES DE KAMAKOURA

147. Le trésor et la pagode du temple d'Hatchiman, à Kamakoura. — Dessin de E. Thérond d'apr[illegible] des photographies de Béato et des aquarelles de M. A. Roussin et de M. Wirgman. [illegible]
148. Temple central d'Hatchiman, à Kamakoura. — Dessin de E. Thérond d'après des photographies de Béato, et des aquarelles de M. A. Roussin et de M. Wirgman. [illegible]
149. Pagode d'Hatchiman (détail). — Dessin de E. Thérond, d'après des photographies de Béato, et des aquarelles de M. A. Roussin et de M. Wirgman. 236
150. Temple central, vue prise de la terrasse. — Dessin de H. Clerget d'après des photographies de Béato, et des aquarelles de M. A. Roussin et de M. Wirgman. 237
151. Bâtiments en arrière de la pagode. — Dessin de H. Clerget d'après des photographies de Béato, et des aquarelles de M. A. Roussin et de M. Wirgman. 239
152. Le Daiboudhs, statue colossale du Bouddha à Kamakoura. — Dessin de E. Thérond d'après des photographies de Béato. 241
153. Gardiens du ciel. — Fac-simile d'une gravure japonaise. 244

CHAPITRE XVIII

LE BOUDDHISME AU JAPON

154. Temple bouddhiste à Kawasaki. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie. 248
155. Un temple bouddhiste à Nagasaki. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie. 249
156. Bouddha enfant. — Fac-simile d'une vignette japonaise. 250
157. Baptême du Bouddha. — Dessin de L. Crépon d'après des gravures japonaises. 251
158. Le grand juge des enfers. — Fac-simile d'un tableau japonais. 253
159. Apparition d'une femme noyée. — Dessin de Feyen-Perrin, d'après une gravure japonaise. 254
160. Tengou, démon des songes. — Dessin de Feyen-Perrin, d'après des esquisses japonaises. 255
161. Un sennin, saint du bouddhisme. — Fac-simile d'une vignette japonaise. 257

CHAPITRE XIX

LES BONZES

162. Le grand chapelet de famille. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise. 259
163. Bodhi-Dharma. — Fac-simile d'une vignette japonaise. 261
164. Réfectoire d'une bonzerie. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise. 262
165. Un sennin, saint du bouddhisme. — Fac-simile d'une esquisse japonaise. 264
166. La reine du ciel. — Fac-simile d'une vignette japonaise. 265
167. Le patron des armes. — Fac-simile d'une gravure japonaise. 266
168. Fuzen, le dieu des vents. — Fac-simile d'une gravure japonaise. 267
169. Raiden, le dieu du tonnerre. — Fac-simile d'une gravure japonaise. 268
170. Le Tats-Maki, ou dragon des typhons. — Fac-simile d'une gravure japonaise. 269
171. Un miracle bouddhiste : bonze bravant la décapitation. — Dessin de Émile Bayard d'après une gravure japonaise. 270
172. Le patron de l'équitation. — Fac-simile d'une gravure japonaise. 271

CHAPITRE XX

TAÏKOSAMA

…ge d'instruction. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie. 273
…sato Faxiba. — Dessin de A. de Neuville d'après une gravure japonaise. 274
…un prêtre bouddhiste se faisant adorer. — Dessin de Émile Bayard d'après une vignette japonaise. 275
…rémonies funèbres : le bonze des derniers sacrements. — Dessin de E. Thérond d'après une peinture japonaise. 276
…rémonies funèbres : service mortuaire au temple. — Dessin de E. Thérond d'après une peinture japonaise. 277
… Le supplice du feu. — Dessin de Feyen-Perrin d'après une peinture japonaise. 279
179. Le supplice du pain. — Dessin de Feyen-Perrin d'après une vieille gravure hollandaise. 280
180. Taïkosama (Fidé-Yosi). — Dessin de A. de Neuville d'après une peinture japonaise. 282

CHAPITRE XXI

LE TOKAÏDO

181. Corps de garde. — Dessin de A. de Neuville d'après un dessin de M. A. Roussin. 283
182. Coureur impérial, porteur de dépêches. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie. 284
183. Le cango, palanquin à l'usage du peuple. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie. 286
184. Chevaux de somme. — Dessin de Émile Bayard d'après des esquisses japonaises. 287
185. Passage d'un gué. — Dessin de Émile Bayard d'après des peintures japonaises. 289
186. Lonines en embuscade. — Dessin de A. de Neuville d'après des croquis japonais. 291
187. Une maison de thé. — Dessin de Émile Bayard d'après des gravures japonaises. 293
188. Campanile d'un temple bouddhiste à Kawasaki. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie. 297
189. Sinagawa ; filles d'auberge assaillant les voyageurs. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise. 299
190. Porteurs de norimon. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise. 300

LIVRE IV

YÉDO

LES QUARTIERS DU MIDI ET LE CASTEL

CHAPITRE XXII

LES LÉGATIONS — LE TJOODJI

191. Entrée du Tjoodji, siége de la Légation hollandaise et résidence de l'Ambassade suisse à Yédo. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie. 303
192. La garde de la Légation suisse à Yédo. — Dessin de A. de Neuville d'après des photographies. 305
193. Légation américaine à Yédo, partie incendiée. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie. 309

194. Idole et grotte du Tjoôdji. — Dessin de A. de Bar d'après un croquis de M. A. Humbert.......... 312
195. Le Tosendji, siége de la Légation britannique à Yédo. — Dessin de Lancelot d'après une photographie........ 313
196. Véranda de la Légation anglaise à Yédo. — Dessin de Lancelot d'après une photographie........ 317
197. Pont aux abords du Hatoban, à Yédo. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie........ 319

CHAPITRE XXIII

TAKANAWA ET ATAKOSTA

198. Le palais d'Arima (muraille extérieure). — Dessin de E. Thérond d'après une photographie...... 321
199. Promenade à pied dans les rues de Yédo. — Dessin de Émile Bayard d'après un croquis de Wirgman........ 323
200. Écuries pour les buffles au marché de Takanawa. — Dessin de Émile Bayard d'après une gravure japonaise........ 325
201. Petits saltimbanques à Yédo. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise.......... 327
202. Vue prise aux abords d'Akabané. — Dessin de A. de Bar d'après une photographie.............. 330
203. Portail d'Atango-yama. — Dessin de Lancelot d'après une photographie.................... 331
204. Idoles de l'oratoire d'Atango-yama. — Dessin de E. Tournois d'après une photographie......... 332
205. Yédo : vue prise sur la baie des hauteurs d'Atango-yama. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie........ 333
206. Yédo : vue prise sur un quartier incendié et sur les parcs du Castel. — Dessin de E. Thérond d'après une photographie........ 333
207. Forgerons à Yédo. — Dessin de A. de Neuville d'après une gravure japonaise...... 336

CHAPITRE XXIV

LES QUARTIERS AUTOUR DU CASTEL

208. Le héros Yashitzoné. — Dessin de Émile Bayard d'après une peinture japonaise................. 337
209. Officier du gouvernement du Taïkoun en tenue de ville. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie........ 338
210. Soldat du Taïkoun. — Dessin de A. de Neuville d'après une aquarelle de Wirgman............ 340
211. Général, officiers et page japonais, anciens costumes de guerre encore en usage dans les troupes du Taïkoun. — Dessin de A. de Neuville d'après des photographies et des gravures japonaises... 341
212. Un maître d'armes. — Dessin de Émile Bayard d'après une esquisse japonaise................. 343
213. L'escrime au Japon. — Dessin de Émile Bayard d'après des gravures japonaises................. 345
214. Samouraï enfant, suivi de sa sœur portant le sabre du jeune gentilhomme. — Dessin de Émile Bayard d'après une gravure japonaise........ 348
215. Intérieur d'un grand temple bouddhiste appartenant au Taïkoun, à Yédo. — Dessin de E. Thérond d'après une gravure et des peintures japonaises........ 349
216. Valets quêteurs du culte Kami. — Dessin de Émile Bayard d'après des esquisses japonaises....... 352
217. Prêtresse du culte Kami. — Dessin de Émile Bayard d'après une esquisse japonaise............. 353

CHAPITRE XXV

LA RÉSIDENCE DES TAÏKOUNS

218. Blockhaus à l'entrée du Castel. — Dessin de A. de Neuville d'après une aquarelle de M. A. Roussin.. 355
219. Assemblée de daïmios autour du trône du Taïkoun. — Dessin de E. Thérond d'après une peinture japonaise........ 357
220. La toilette d'un yakounine. — Dessin de L. Crépon d'après une esquisse japonaise............. 359

221. Hattamotos de Yédo. — Dessin de L. Crépon d'après une photographie........................ 362
222. Les trois feuilles de mauve des armoiries des Tokoungawa. — Fac-simile d'une esquisse japonaise.. 363
223. Un officier du Taïkoun faisant sa visite annuelle aux tombeaux de sa famille. — Dessin de J. Pelcoq d'après une peinture japonaise.. 364

CHAPITRE XXVI

LE DAIMIO-KODZI

224. Résidences de fonctionnaires du gouvernement. — Dessin de E. Thérond d'après une aquarelle de M. A. Roussin.. 365
225. Vue prise dans le quartier aristocratique de Sakourada. — Dessin de E. Thérond d'après une peinture japonaise.. 367
226. Décima avant l'ouverture du Japon. — Fac-simile d'un plan hollandais publié par Levyssohn. — Dessin et gravure de Rapine.. 370
227. Un élève du collége des interprètes de l'Université de Yédo. — Dessin de A. de Neuville d'après une photographie.. 373
228. Casque et bâton de commandement du Siogoun. — D'après une ciselure japonaise.......... 375

CHAPITRE XXVII

LE RÉGIME POLITIQUE DES TAÏKOUNS

229. Sentence capitale d'un noble : commutation de la peine en bannissement. — Dessin de L. Crépon d'après une peinture japonaise.. 377
230. Le Hara-kiri, condamnation d'un noble au suicide. — Dessin de L. Crépon d'après une peinture japonaise.. 379
231. Le dépôt des accusés. — Dessin de L. Crépon d'après une esquisse japonaise.................. 382
232. L'interrogation ; on met devant les yeux du prévenu son acte d'accusation. — Dessin de L. Crépon d'après une esquisse japonaise.. 382
233. La question ; on l'agenouille sur des bûches et l'on entasse des dalles sur ses genoux. — Dessin de L. Crépon d'après une esquisse japonaise.. 383
234. La flagellation appliquée en présence du gouverneur et du médecin de la prison. — Dessin de L. Crépon d'après une esquisse japonaise.. 383
235. Parricide condamné à la crucifixion et conduit au lieu du supplice. — Dessin de L. Crépon d'après une esquisse japonaise.. 384
236. L'exécution par le glaive dans la cour des prisons ; deux sacs contiennent déjà les corps d'autres victimes. — Dessin de L. Crépon d'après une esquisse japonaise.......................... 384
237. Marchand de complaintes d'assassinats. — Dessin de L. Crépon d'après une esquisse japonaise..... 387

CHAPITRE XXVIII

ON-SIRO ET SOTO-SIRO — REVUE STATISTIQUE

238. Les armes des trois grands Siogouns : — 1° Yoritomo ; — 2° Fidé-Yosi, surnommé Taïkosama ; — 3° Iyéyas, surnommé Gonghensama, chef de la famille Tokoungawa. — Fac-simile de gravures japonaises.. 389
239. Armes du régent Ikammon no Kami. — Fac-simile de gravures japonaises.................. 391
240. Armes des trois plus grands daïmios du Japon : — 1° le prince de Kanga ; — 2° le prince de Satsouma, vice-roi des îles Liou-Kiou ; — 3° le prince de Shendaï. — Fac-simile de gravures japonaises.. 392

241. Armes du prince de Nagato. — Fac-simile de gravures japonaises........ 392
242. Armes des princes de Bizen et d'Aki........ 393
243. Armes des princes : Arima ; — Kouroda ; — Simosa........ 393
244. Armes des princes : Wakasa ; — Ossoumi ; — Yamasiro........ 394
245. Armes des princes : Tanga ; — Souwo ; — Sinano........ 395
246. Le village, le lac et les montagnes d'Akoni. — Dessin de L. Sabatier et d'après une aquarelle de M. A. Roussin........ 397
247. Contrée du Kwanto. — Dessin de A. Marie d'après une photographie........ 403
248. Les armes du Mikado........ 407

CARTES ET PLANS

Plan de Kioto........ 114
Plan d'Osaka........ 148
Plan d'Yédo........ 408
Cartes du Japon........ 408

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

LIVRE I

BENTEN

CHAPITRE I

La traversée........................ 7

CHAPITRE II

La mer intérieure........................ 27

CHAPITRE III

Le golfe de Yédo........................ 41

CHAPITRE IV

Une résidence européenne au Japon.......... 65

CHAPITRE V

Nos voisins........................ 67

CHAPITRE VI

Le pays et le peuple........................ 79

CHAPITRE VII

La vie domestique........................ 95

LIVRE II

KIOTO

CHAPITRE VIII

Les origines du peuple japonais.......... 111

CHAPITRE IX

Le culte des Kamis........................ 123

CHAPITRE X

Les premiers souverains du Japon.......... 137

CHAPITRE XI

La résidence des Mikados.......... 146

CHAPITRE XII

Le siècle littéraire du Japon.......... 163

CHAPITRE XIII

Les arts et les modes de Kioto.......... 175

CHAPITRE XIV

La décadence des Mikados.......... 191

LIVRE III

KAMAKOURA

CHAPITRE XV

Une excursion à Kanasawa.................. 207

CHAPITRE XVI

La résidence des Siogouns.................. 219

CHAPITRE XVII

Les temples de Kamakoura.................. 233

CHAPITRE XVIII

Le Bouddhisme au Japon.................. 245

CHAPITRE XIX

Les Bonzes.................. 259

CHAPITRE XX

Taïkosama.................. 273

CHAPITRE XXI

Le Tokaïdo 283

LIVRE IV

YÉDO

CHAPITRE XXII

Les légations, le Tjoôdji.................. 303

CHAPITRE XXIII

Takanawa et Atagosta.................. 321

CHAPITRE XXIV

Les quartiers autour du Castel.................. 337

CHAPITRE XXV

La résidence des Taïkouns.................. 355

CHAPITRE XXVI

Le Daïmiô-Kodzi.................. 365

CHAPITRE XXVII

Le régime politique des Taïkouns.................. 377

CHAPITRE XXVIII

On-Siro et Soto-Siro.................. 389

Corbeil, typ. et stér. de Crété fils.

00060106

Digitized with financial assistance from

Observer Research Foundation

on 22 February, 2020